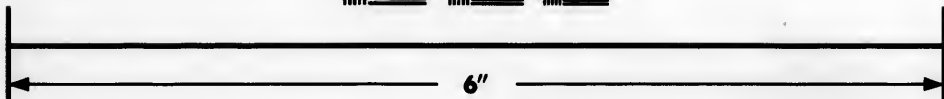
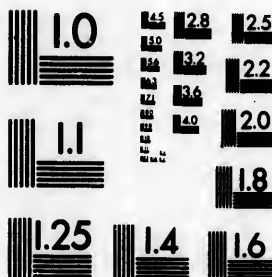


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

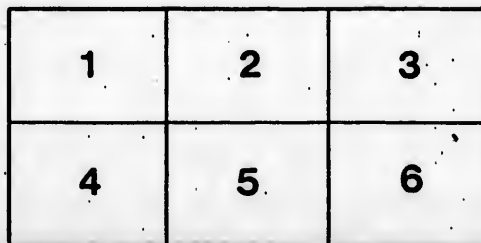
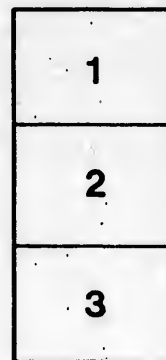
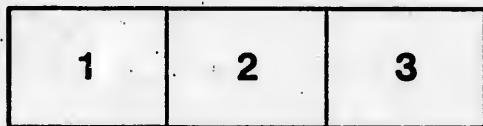
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

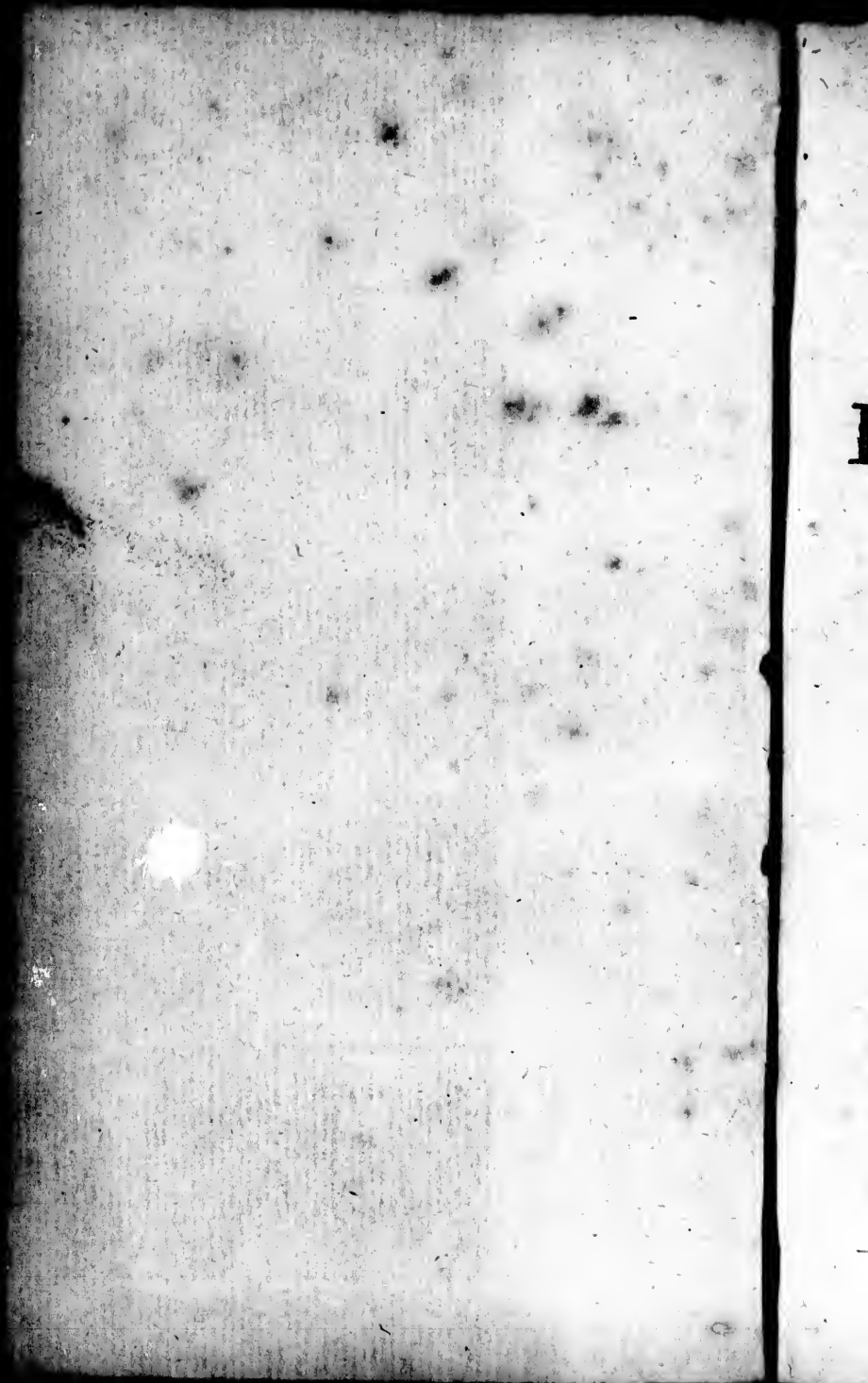
Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



HISTOIRE

DE

*L'ÉGLISE.*

TOME VINGTIÈME.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

2

D

C

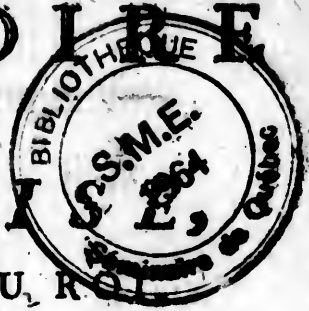
237

# HISTOIRE

DE

# L'ÉGLISE

DÉDIÉE AU ROI



PAR M. l'Abbé DE BEAULT-BERCASTEL, Chanoine de l'Eglise de Noyon.

## TOME VINGTIÈME.

DEPUIS la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595, jusqu'à la naissance du Jansénisme en 1630.

Bibliothèque de Québec  
Le Collège de l'Université  
3, rue de Québec



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.



M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

**P**  
con  
les  
Co  
me  
ren  
Jap  
Ta  
cess  
pon  
bun  
leux  
de l'  
par  
le l'  
iens  
long

v

---

---

# SOMMAIRES

## DU VINGTIEME VOLUME.

*En forme de Table.*

---

### LIVRE SOIXANTE-DIXIEME.

**P**RÉCIS des disputes, touchant l'accord de la grace & de la liberté, entre les Thomistes & les Molinistes, Page 1. Congrégations de Auxiliis 18. Règlement du Pape, au sujet de ce différend 24. Célèbre conversion d'un savant Japonois 26. Conversion de la reine de Tango 28. Fin tragique de cette princesse 30. Couronne étonnant d'une Japonoise Chrétienne 34. L'empereur Nobunanga, massacré 35. Palais merveilleux d'Anzuquiama 36. Commencemens de Taïcosama 38. Etat du christianisme parmi les grands du Japon 39. Motif de Taïcosama pour persécuter les Chrétiens 40. Exil du généralissime Uconono 42. Malheureuse forfanterie d'un

vj) S O M M A I R E S.

Corsaire Espagnol 44. Missionnaires  
arrêtés à Méaco & à Ozaca 46. Géné-  
reuse fermeté des seigneurs & des princes  
chrétiens 47. Retour des ambassadeurs  
qui étoient allés à Rome 48. Ardeur  
des grands pour le martyre 50. Intré-  
pidité des dames chrétiennes 51. Es-  
claves chrétiennes, martyrisées par leurs  
maîtres 53. Martyre des Japonois, qui  
ont été mis au nombre des saintes 55.  
Courage admirable de quelques enfans  
57 & 60. Mort de Taicosama 66. Per-  
secution du Fingo 67. Martyre éclatant  
de Jean Minami & de Simon Taquenda,  
avec leurs familles 68. Conversion du  
bûrreau de Simon Taquenda. Commencemens  
de S. François de Sales 75. Ses missions  
dans le Chablais 85. Fruits  
de son zèle & de ses bons exemples 93.  
Ministre converti, & condamné injuste-  
ment à mort par les hérétiques 97. Con-  
version du Baron d'Awilly 98. Pro-  
grès de la foi catholique dans le Cha-  
blais 99. Conférences de S. François  
de Sales avec Théodore de Beze 101.  
Mort de Beze 103. Rétablissement so-  
lennel du culte catholique dans le Cha-  
blais & dans le pays de Gex 104.  
Réunion du duché de Ferrare à l'Etat

S O M M A I R E S. vij

*Ecclésiastique 108. Paix de Vervins*  
*111. Publication de l'édit de Nantes*  
*114. Mort de Philippe II 117. Henri*  
*IV se sépare de Marguerite de Valois,*  
*& il épouse Marie de Médicis 120. Le*  
*Maréchal de Joyeuse rentre dans l'or-*  
*dre des Capucins 121. Madame de*  
*Longueville embrasse la vie religieuse*  
*122. Réforme des Trinitaires en Espa-*  
*gne 123. Etablissement des religieux*  
*du Tiers-ordre de S. François 124.*  
*Concours prodigieux au jubilé de 1600.*  
*126. Hérétiques & infidèles convertis à*  
*cette occasion 127. Conversion d'Etienne*  
*Calvin 129. Conférence de Fontaine-*  
*bleau, entre Mornai & du Perron 130.*  
*S. François de Sales est fait coadj-*  
*teur de Geneve 136. L'Anglois Sirley*  
*conduit vers les princes chrétiens un*  
*ambassadeur du roi de Perse 143. Con-*  
*fession par lettres, condamnée 144.*  
*Mort de la reine Elisabeth d'Angle-*  
*terre 146. Jaque I, roi de la Grande-*  
*Bretagne. 148. Conventicule de Gap*  
*149. Mort de Fauste Socin. Freres Po-*  
*lonois. Le roi de Suede, déposé par*  
*ses sujets hérétiques 151. Henri IV réta-*  
*blit les Jésuites dans ses Etats 152.*  
*Mort du pape Clément VIII 158.*

---

**LIVRE SOIXANTE-ONZIEME.**

**C**OURT pontificat de Léon XI 161.  
Élection de Paul V 163. Interdit de Venise 164. Bannissement des Jésuites 165. Conduite de Fra-Haolo & de Fra-Fulgentio 166. Médiation de Henri IV entre le Pape & les Vénitiens 169. Conspiration des poudres en Angleterre 172. Serment d'Allégeance 174. Etablissement de la Congrégation de Notre-Dame 177. Le bienheureux P. Fourrier 181. Mort du vénérable César de Bus. Mort de Sainte Madeleine de Pazzi 183. Révolte des Seclaires en Hongrie & en Transilvanie 184. Guerre pour la succession de Cleves & de Juliers 187. Union Evangelique, & Ligue Catholique 188. Abjuration du duc de Neubourg 190. Indépendance des Provinces-Unies 191. Guerre de religion en Boheme 193. Matthias succede à l'empereur Rodolphe 195. Henri IV se dispose à humilier la maison d'Autriche 197. Parricide de Ravillac 200. Condamnation d'un livre de Mariana

IEME.

XI 161.  
 Interdit de  
 Jésuites  
 de Fra-  
 Henri IV  
 ens 169.  
 Angleterre  
 74. Eta-  
 de Notre-  
 P. Four-  
 César de  
 eleine de  
 taires en  
 4. Guerre  
 & de Ju-  
 & Ligue  
 du duc de  
 des Pro-  
 religion  
 succede à  
 ri IV se  
 d'Autri-  
 lac 200.  
 Mariana

203. Condamnation d'un ouvrage de Bel-  
 larmin 207. Conduite & travaux de S.  
 François de Sales sur le siège de Geneve  
 210. Abrégé de la vie de la Baronne de  
 Chantal 219. Elle quitte sa famille  
 pour se faire religieuse 226. Commencemens de la Visitation 228. Cette institution est érigée en ordre religieux  
 232. Fondation des Annonciades cé-  
 lestes 235. Etablissement des Carme-  
 lites & des Ursulines en France 238.  
 Mission du Canada 241. Concile catho-  
 lique de Mésopotamie 244. Richérisme  
 condamné par les conciles de Sens &  
 d'Aix 245. Le Mystere d'iniquité de  
 Mornai, condamné par les docteurs de  
 Paris 251. M. de Bérulle établit en  
 France la congrégation de l'Oratoire  
 253. Missionnaires de différens ordres  
 au Japon 257. Ardeur de deux en-  
 fans pour le martyre 259. Conversion  
 & constance admirable d'un enfant 262.  
 Les Hollandois donnent lieu à la per-  
 sécution générale du Japon 264. Le roi  
 apostat d'Arima persécute les fideles à  
 toute outrance 266. Martyre éclatant  
 de toute une illustre famille 268. Huit  
 martyrs brûlés à petit feu 274. Dix  
 mille hommes armés massacrent & tour-

## x S O M M A I R E S.

mentent horriblement les chrétiens du royaume d'Arima 277. Atrocités exercées à Cochintzu 279. Courage des chrétiens de tout âge & de tout sexe 283. Lettre du prince Thomas de Tomba aux confesseurs de la foi 285. Mort de Cubo-Sama. Férocité de Xogun-Sama 288. Différens missionnaires mis à mort 289. Un armateur Protestant dénonce deux missionnaires Espagnols 290. Progrès de la foi jusque dans la terre d'Yesso 298. Prisons de Nangazaqui 295. Le Grand Martyre 296. Religieux renégats 291. Le petit Ignace, martyr 301. Autres exécutions 303. Témoignage des Hollandois sur la rigueur de ces persécutions 304. Etats Généraux, assemblés à Paris 305. Le clergé ne souffre pas que les laïcs prononcent en matière de religion 307. Il ne peut pas obtenir qu'on publie le concile de Trente 310. Les synodes de Bourdeaux & de Senlis reçoivent formellement ce concile 311. Missions de Turquie 313. Persécution excitée contre les missionnaires par le baile de Venise 314. Mission de Mingrélie. Constitution de Paul V, en faveur de l'immaculée conception 318. Condamnation

## S O M M A I R E S. xj

*de Marc-Antoine de Dominis* 320.  
*Congrégation des Ecoles Pieuses* 322.  
*Congrégation de S. Maur. Dominicains*  
*& Prémontrés réformés* 323. *Les cinq*  
*articles du synode de Perth* 325. *Af-*  
*faires des Gomaristes & des Arminiens*  
 326. *Synode de Dordrecht* 329. *Barne-*  
*velt arrêté & condamné à la mort* 332.  
*Grotius s'échappe de prison. Synode*  
*de Delphé* 333. *Vanini, brûlé à Tou-*  
*louse* 334. *Mort de l'empereur Mat-*  
*thias* 336. *Le comte de la Tour se*  
*met à la tête des hérétiques révoltés*  
*en Bohême.* 337. *Embarras extrême*  
*de Ferdinand II, à l'entrée de son*  
*regne* 339. *L'Electeur Palatin usurpe*  
*la couronne de Bohême* 340. *Bataille*  
*décisive de Prague* 342. *L'ancienne*  
*religion est rétablie en Béarn* 343. *Pro-*  
*testans chassés de tous les Etats du*  
*duc de Savoie* 346. *Mort de Paul V.*  
 347.

---

### LIVRE SOIXANTE-DOUZIEME.

**G**RÉGOIRE XV, pape. *Il approuve*  
*la congrégation du Calvaire* 349. *Le*  
*célebre pere Joseph. Vie sainte de Ma-*



xij **S O M M A I R E s.**

dame de Longueville 350. Règlement pour l'élection des papes. Commencement du scrutin 352. Défense de prêcher & de confesser sans l'approbation de l'ordinaire 353. Erektion du siege de Paris en métropole 354. Conversion du duc de Lesdiguières 356. S. François de Sales prend son frere pour coadjuteur 358. Caractères différens de ces deux prélats 360. Douceur compatissante de S. François de Sales 361. Regrets de ses diocésains, à son dernier départ d'Annecy 363. Vénération des peuples & des princes pour ce saint prélat 367. Sa mort 370. Sa canonisation 375. Ses écrits 376. Freres illuminés, en Espagne & en France 378. Jésuites, chassés de Hollande 380. Ministres Protestans, chassés de Bohême & de Moravie. Ordres religieux, réformés en France 381. Election d'Urbain VIII. Réglemens divers, concernant les religieux 388. Autres bulles, concernant les rites. Canonisation de Sainte Elisabeth de Portugal 391. S. André d'Avellin 392. Commencemens de S. Vincent de Paul 393. Fondation des peres de la Mission 394. Condamnation de Santarelle

S O M M A I R E S. xiiij

396. Condamnation des écrits de Bécancan & de Suarez, sur le temporel des princes 397. Le pere Joseph est nommé supérieur des missions de Turquie. Violence du Viceroy du Mexique contre son archevêque 400. Effroyable persécution du Japon, sous les empereurs Xogun-Sama II & To-Xogun-Sama 402. Conversion merveilleuse d'un Coréen 403. Tortures affeuses 405. Constance d'une femme chrétienne 406. Soixante fideles martyrisés avec le P. Carvalho 408. Autre troupe de cinquante martyrs 409. Supplice du mont Ungen 410. Martyre de Jean Naysen, & de Monique sa femme 412. Punition exemplaire du prince de Ximabara 413. Mort de Xogun-Sama II. Cruauté de To-Xogun-Sama 415. Torture de l'eau 416. Tourment de la fosse 417. Multitude de missionnaires martyrisés 418. Ambassadeurs mis à mort en haine de la foi. Mesures prises pour exterminer le christianisme du Japon 419. Etat du parti Calviniste en France, sous Louis XIII 422. Réduction du château de Bonnac. Attaques des îles de Rhé & d'Oléron 424. Siege & prise de la Rochelle 426. Vengeance du roi.

xiv S O M M A I R E S.

*d'Angleterre sur ses sujets catholiques*  
431. *Les Huguenots réduits de toute*  
*part à la soumission* 432. *Traité d'Al-*  
*lais* 433. *Succès de l'Empereur Fer-*  
*dinand contre les Luthériens. Exploits*  
*du baron de Valslein, & du comte*  
*de Tilly* 435. *Fautes de Ferdinand II*  
437. *Edit de restitution* 438.

Fin des Sommaires.

E S.

*atholiques  
de toute  
raité d'A-  
reur Fer-  
Exploits  
du comte  
dinand II*

**HISTOIRE**



HISTOIRE  
DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DIXIEME.

*DEPUIS la réconciliation du Roi  
Henri IV avec l'Eglise Romaine en  
1595, jusqu'à la mort de Clé-  
ment VIII en 1605.*

**L**A guerre de Bannez & de Molina ;  
dont on peut fixer le commencement  
à l'époque où nous sommes parvenus,  
fit presque autant de bruit que celles des  
Huguenots, auxquelles on la vit succé-  
der. C'est-là l'unique raison qui nous  
engage à parler, une fois seulement,  
des fameuses congrégations *de auxiliis*,

Tome XX.

A

dont le signal, si l'on peut s'exprimer ainsi, fut donné le 10 Janvier 1595, par le bref qu'adressa Clément VIII à l'Inquisition de Castille, pour évoquer à Rome les questions agitées en Espagne touchant l'accord de la grace avec la liberté. Comme nous n'y attachons pas, à beaucoup près, la même importance que l'esprit de secte, ou seulement de corps & de société, & que nous craignons d'ennuyer les personnes également impartiales, dignes seules d'attention; nous exposerons d'une maniere fort succincte ces longues altercations de plus de dix ans, & nous anticiperons même sur le cours des années, afin de ne pas revenir davantage sur ces inutilités fameuses.

Tout ce qui put intéresser à ce sujet la sagesse du Souverain Pontife, ce fut de maintenir la concorde entre les écoles catholiques, & de réprimer la témérité des docteurs, qui vouloient dévoiler des mysteres, sur lesquels l'apôtre élevé jusqu'au troisieme ciel ne savoit que s'écrier : O profondeur des trésors de la sagesse & de la science de Dieu ! Il est de foi que l'homme fait le bien librement, & que la grace lui est absolument nécessaire pour les œuvres de salut; que

la grace ne nuit point au libre arbitre, & que le libre arbitre n'ôte rien au pouvoir de la grace : voilà deux vérités qu'il faut croire simplement, & qui sont également la matière de notre foi. Mais on ne s'en est pas tenu à la substance du mystère ; on a voulu, pour ainsi dire, en faire l'analyse & en connoître le mode, ou la manière d'être. On a demandé comment, terme qui en nos mystères annonce presque toujours la témérité ; on a demandé comment la grace s'accordoit avec le libre arbitre ; comment le libre arbitre agissoit sous la main de la grace, & comment la grace dispoit de l'activité du libre arbitre ; quelle part ils avoient encore chacun à l'accomplissement des préceptes, & au mérite des bonnes œuvres. Objets sagement voilés à nos yeux, afin que nous attendions tout du Ciel, & qu'en même temps nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir, afin que notre salut s'opérât avec crainte & tremblement, & tout à la fois avec d'autant plus d'assurance, que nous mettrions moins de confiance dans nos foibles efforts.

De tout temps l'envie de rapprocher nos dogmes, soit des notions communes,



## HISTOIRE

soit des nouveautés introduites par les sectaires dont on vouloit faciliter le retour, n'ont servi qu'à augmenter dans l'Eglise les troubles & les scandales. L'exemple du Dominicain Pierre Soto, dont l'audacieux Baius avoit transformé les questions en assertions publiques, n'étoit pas oublié en Espagne; quand le Jésuite Monte-major, théologien de Salamanque, crut en reconnoître une partie, dans les décrets prédéterminans de Dominique Bannez, confrere de Soto. La prémotion physique, au moins telle que Bannez l'avoit conçue, & qu'elle fut ensuite adoptée par les nouveaux Thomistes, ne passoit point encore parmi les Dominicains pour un enfant dont S. Thomas fût le pere, & pour qui l'ordre entier dût avoir des entrailles paternelles. La chose est claire, par la réponse que firent ses défenseurs, dans l'assemblée qui se tint le 22 février 1599 chez le cardinal Madruce, président des congrégations: pressés d'exposer le système de leurs décrets prédéterminans, ils répondirent qu'ils n'en pouvoient pas parler comme d'une doctrine commune à leur ordre, avant d'avoir pris l'avis de toutes leurs provinces.

L'approbation donnée au livre de Molina par leur pere Barthelemi Ferreira, inquisiteur en Portugal, ne prouve pas moins clairement que tous les Dominicains distingués ne professoient point alors la prédétermination. Mais tout change avec le temps, & l'esprit de corps sur-tout a bientôt pris un air de premiere antiquité.

Quoi qu'il en soit, Monte-major crut voir dans la prémotion Bannézienne une nouveauté dangereuse, favorable même aux hérésies prosrites par le concile de Trente; & il la combattit fortement dès l'année 1581, dans une these qu'il faisoit soutenir. Bannez qui se trouvoit dans cette assemblée, prit un feu qui seul put le faire connoître pour le vrai pere de la prédétermination. Il fit grand bruit à l'heure même, il rassembla ses amis-ensuite, il dénonça de concert avec eux, à l'inquisition de Valladolid, seize propositions qu'il prétendoit avoir été soutenues dans la these, & qui, à la vérification, se trouverent toutes différentes.

Il seroit à souhaiter que Monte-major & ses confreres se fussent contentés de leur premier triomphe, ou du moins

qu'uniquement appliqués à combattre le nouveau système qui leur paroissoit dangereux, ils n'eussent point entrepris d'y en substituer un autre. La prédétermination examinée alors en soi-même, & sans faire comparaison avec la science moyenne, ou prescience des futurs conditionnels, eût tenu difficilement contre des antagonistes occupés tout entiers de l'attaque, sans être divertis par le soin de leur propre défense, mais sur-tout sans se faire soupçonner d'intérêt propre. Et les décrets prédéterminans une fois arrêtés, on n'eût pas vu paroître à leur faveur, & comme sous leur attache, les décrets nécessitans, avec tous les troubles & tous les scandales qu'ils ont causés dans l'Eglise. Mais encore une fois, où sont les hommes que l'esprit de corps n'a jamais égarés ?

Louis Molina, autre Jésuite Espagnol, & tout autrement célèbre que Monte-major, épousa si bien la querelle de son confrere, que bientôt il eut à la soutenir en son propre nom. Son livre de la Concorde n'étoit pas encore mis au jour, que Bannez le déféra au grand inquisiteur, le cardinal Albert d'Autriche. Le délateur n'avoit

pas vu l'ouvrage. Mais dès-là qu'il combattoit sa prémotion, comme il en avoit eu vent, il ne pouvoit manquer, à son sens, d'être Pélagien. Bannez ; dit à ce sujet un Feuillant, nommé Pierre de S. Joseph, habile théologien de ce temps-là, Bannez fit sa plainte, persuadé que c'en étoit fait de sa prédétermination, & qu'il courroit danger d'être Calviniste, si Molina n'étoit pas Pélagien. Le livre de la Concorde parut néanmoins, & revêtu d'une ample approbation du pere Ferreira Dominicain, qui avoit été chargé de l'examiner, en sa qualité d'inquisiteur de Portugal, où Molina professoit la théologie, & avoit fait imprimer son livre. L'ouvrage se débita, avec toute la rapidité que procure la contradiction. La science moyenne fit la même fortune, d'abord chez les Cordeliers & les Augustins, qui la défendirent aussi-tôt dans des theses publiques ; puis dans plusieurs universités, à Saragosse, à Toledé, à Séville, à Grenade & dans beaucoup d'autres villes d'Espagne. Elle parvint rapidement en France, en Lorraine & jusqu'au fond de l'Allemagne. Il est vrai qu'une société savante & nombreuse

Petr. à Saint  
Joseph, c. 5.  
P. 6.

avoit des facilités particulières, pour accréditer ses productions : mais le premier aspect de la prédétermination physique, qui paroît ne pouvoir se concilier avec la raison qu'aux dépens de la foi, & avec la foi qu'au préjudice plus visible de la raison, suffisoit seule pour la décrier.

Bannez & ses consorts désespérés de voir ruiner tout-à-coup le chef-d'œuvre de leur génie, présentèrent requête sur requête au nonce du Pape : mais elles n'aboutirent qu'à leur faire défendre de traiter d'hérétique Molina, ou sa doctrine. L'animosité étoit déjà si grande, que différens prédicateurs Dominicains, & principalement le pere Avendano, faisoient de la chaire de vérité un théâtre d'invectives, où les Jésuites traduits en hérétiques, en séducteurs, en magiciens, & en instrumens du diable, étoient ordinairement le bel endroit de leurs sermons. Avendano se croyoit suscité de Dieu, pour renverser la société, & disoit fort pieusement qu'il ne participoit jamais aux saints mysteres, sans se sentir pressé d'une ardeur nouvelle pour cette bonne œuvre. Voilà sans doute un fruit bien singulier des sacremens. Les

Jésuites plus compassés, en s'abstenant de ces invectives grossières, n'en imprimèrent pas moins la note d'hérésie aux prédéterminans, qu'ils qualifioient de Luthériens & de Calvinistes mitigés. Le Pape informé de ces animosités scandaleuses par différens évêques d'Espagne, défendit d'abord aux deux partis d'agiter davantage ces questions. Bannez qui ne voyoit pas triompher la prémotion dans sa patrie, ayant encore fait solliciter un jugement à Rome, par le pere Alvarez qui fit le voyage exprès, le Pontife évoqua cette cause à son tribunal.

Clément VIII nomma huit consultants, qui lui furent proposés par le cardinal Alexandrin, protecteur de l'ordre de S. Dominique d'où il avoit été tiré, & par le cardinal d'Ascoli qui avoit aussi été Dominicain. Ces consultants, à la réserve des Peres Plumbino & Bovio, celui-ci Carme & l'autre Augustin, qui furent constamment pour Molina, censurèrent en Janvier & Février de l'année 1598, soixante-une propositions du livre de la Concorde. Ce travail parut précipité au Pape, qui leur ordonna de le recommencer. On les soupçonnoit d'avoir porté leur jugement sur des extraits

fournis par les dénonciateurs, & de n'avoir pas même pris la peine de les confronter avec l'original. En effet, ils avoient déclaré que Molina donnoit à Dieu pour motif de la prédestination, la prévision du bon usage que l'homme feroit de son libre arbitre ; & dans les endroits même du livre où ils prétendoient que ce principe demi-pélagien étoit établi, savoir à la question vingt-troisième, art. 4 & 5, il est expressément & fortement réfuté ; & la prédestination n'y est attribuée qu'à la volonté de Dieu, qui distribue librement ses dons quand & à qui il lui plaît.

Les consultants assemblés de nouveau ne laisserent pas de persévérer dans leurs premiers sentimens ; & la mort du cardinal Madruce qui les présidoit les ayant laissés maîtres absolus de la résolution, ils ne penserent qu'à dresser leur censure. Cependant l'élévation du Jésuite Bellarmine au cardinalat fournissant un nouvel appui à la société, le pere Aquaviva qui en étoit général, fut admis à traiter avec les consultants : il leur montra clairement, & qu'ils attribuoient à Molina des propositions qu'il n'avoit jamais enseignées, & qu'ils censuroient des pro-

positions catholiques, ou reçues communément dans les écoles catholiques. Il falloit que l'avertissement fût fondé en raisons ; puisque de soixante-une propositions condamnées en premier lieu, ils en restreignirent d'abord le nombre à quarante-neuf, ensuite à quarante-une, puis à vingt seulement. Ces variations formerent un avis qui n'étoit ni favorable à la censure, ni fort honorable aux censeurs ; & le Pape leur en parla d'une manière mortifiante. Ils entendirent de sa propre bouche, que la cause n'étoit pas en état d'être jugée, qu'on n'avoit pas fait assez d'attention aux défenses de la partie accusée, & qu'il vouloit assister en personne à l'examen qui s'en continueroit.

Il se tint encore plus de soixante congrégations sur ce pied-là, depuis le 20 Mars 1601 jusqu'au 22 Janvier 1605, sans qu'on pût cependant parvenir à une décision. Valentin, champion des Jésuites, succomba dès la première année à l'excès de la fatigue ; il tomba évanoui au milieu de la dispute, & mourut peu de temps après. Arrubal qui prit sa place, n'en pouvoit déjà plus au mois de No-



vembre de l'année suivante; & ce fut la Bastide qui alors entra dans la lice. Le héros des Prédéterminans, Lemos, avec sa santé d'athlète & ses poumons d'airain, qui ne le servirent pas moins que son érudition, fut obligé lui-même de dessemparer pour un temps, & de céder *par interim* la place à Alvarez; le Pape enfin qui dans un âge avancé ne manquoit aucune des congrégations, mourut, à ce qu'on prétendit, des soins & des fatigues qu'il prenoit pour terminer cette affaire.

La persuasion commune est qu'il penchoit du côté des Prédéterminans, prévenu par le cardinal Alexandrin, qui avoit commencé la fortune de ce Pontife en le menant avec lui dans ses légations, & à qui d'ailleurs Clément avoit des obligations essentielles. François Pigna, qui avec la simple qualité d'auditeur de Rote, avoit eu l'art de se rendre fort important à la cour de Clément VIII, pressoit encore la condamnation des Jésuites, avec tout le ressentiment d'une première amitié convertie en haine. Après les avoir aimés jusqu'à publier un ouvrage contre le parlement de Paris,

à l'occasion de leur exil ; il les haïssoit tellement, qu'il mit tout en usage pour empêcher la béatification de leur fondateur, & qu'il exclut leurs écoliers des aumônes considérables qu'il avoit léguées aux pauvres étudiants : clause qui parut si odieuse, qu'on n'y eut aucun égard. D'un autre côté, le marquis de Villena, ambassadeur d'Espagne, avoit ordre de presser la condamnation de Molina ; & les Espagnols en général étoient ouvertement déclarés contre les Jésuites, en conséquence de l'absolution de Henri IV que ces peres avoient sollicitée. C'est ce qu'on voit dans les lettres du cardinal du Perron, qui durant ces disputes écrivit au Roi, que les Jacobins étoient fort portés par ceux qui ne trouvoient pas bon que le général des Jésuites & presque tous ceux de son ordre lui fussent si affectionnés.

Ce n'est pas que tous ces mobiles terrestres & fautifs eussent autorisé le défaut de soumission à la décision du saint siege, si elle eût été rendue : dès-là que l'Eglise prononce, dès que la voix de l'autorité s'est fait entendre ; on ne doit que se soumettre à cette règle.

Lettres du  
7 Févr. 1605,  
& du 23 Janv.  
1606.

fixe de la foi, indépendamment des vues ou des vices, vrais ou prétendus, & de ceux qui la préparent, & de ceux qui l'appliquent. Mais la mort, ou la Providence ne permit point que Clément VIII prononçât; & quand il auroit survécu, il est fort douteux, malgré son penchant, qu'il eût prononcé un jugement définitif. C'est ce que pensa du moins, au sujet de Paul V, le Luthérien Mosheim, qui dans le style de sa secte dit que, si le Pape eût été en parfaite liberté, il auroit prononcé une de ces sentences ambiguës qui sont familières à l'oracle de Rome, & qui n'offensent personne. Il est certain que du Perron donna un jour fortement à penser à Clément VIII, en lui disant que si l'on faisoit un décret en faveur de la prédétermination physique, il se feroit fort d'y faire souscrire tous les Protestans de l'Europe.

Ne passons pas cependant sous silence l'anecdote, assez méprisante, qui se trouve consignée dans les actes de Lemos, mais dont l'omission pourroit s'attribuer à la partialité, plutôt qu'à un discernement judicieux. Selon ce prédéterminant for-

Hist. Eccl.  
siècl. XVII.  
sect. 2. part.  
1. c. 1. n. 39.

Gall. Purp.  
P. 673.

mi  
tro  
con  
fié  
pro  
rain  
le  
fan  
yeu  
pou  
yeu  
dan  
qu  
ver  
raye  
care  
cita  
tion  
ple  
en  
ne  
&  
fau  
cha  
ouv  
à l  
qu  
vra

redoutable, Valentia son antagoniste se trouva mal à son aspect, parce qu'il le convainquit d'avoir honteusement falsifié un passage de S. Augustin; & le reproche terrible que lui en fit le Souverain Pontife, fut un coup de foudre qui le fit tomber sur le champ de bataille, sans pouls & sans haleine. Il faut des yeux bien prédéterminés à leur objet, pour voir de la sorte. Il faut avoir les yeux du Dominicain Chouquet, qui, dans ses rapsodies, aussi-tôt condamnées qu'imprimées, représente Lemos, à l'ouverture des congrégations, environné de rayons si étincellans, que les yeux des cardinaux en étoient éblouis. Ou la citation de Valentia étoit une falsification réfléchie, ou ce n'étoit qu'une simple méprise. Or qu'avoit-il à gagner, en falsifiant un texte que ses adversaires ne devoient pas manquer de vérifier? & devoit-il mourir de honte, pour une faute de mémoire, échappée dans la chaleur de la dispute; tandis que les ouvrages composés à loisir, ne sont pas à l'abri de ces inadvertences? Tout ce qu'on pourroit conclure, s'il y avoit du vrai dans cette précieuse anecdote, c'est

Livre des  
Entrail. Ma-  
tern. de la Ste.  
Vierge pour  
l'ordre des F.  
P. p. 326. E-  
dit. de 1634.

que le champion des Jésuites étoit un pauvre homme. Malheureusement, ni Pegna leur ennemi déclaré, ni les deux secrétaires si pressés à recueillir tout ce qui étoit favorable aux prédéterminans, ne disent pas le premier mot, soit de la corruption du passage, soit des reproches du Pape, soit du vertige de Valeria : toutes circonstances néanmoins qui secondoient assez leurs vues, pour qu'ils ne les omissent pas.

Mais que ne controuve pas la manière de système ! Eût-on sans cela imaginé ce qu'assure le P. Jacques de S. Dominique dans son livre curieux *De la nouvelle étoile de Cassiopée*, que les anges sont devenus démons, pour avoir rejeté le dogme de la prédétermination physique, qui leur avoit été proposée pour épreuve ? A l'exemple de Lucifer, Simon le Magicien, ajoute un autre écrivain de même goût, combatit la même doctrine ; & tel fut le sujet de ses disputes funestes avec le prince des apôtres. Mais arrêtons-nous, & craignons sur toutes choses de prendre quelque air d'une partialité, que nous abjurons de nouveau. Oui, la prémotion physique & la science moyenne nous sont parfai-

Lib. de Nov.  
Cassio. c. 1  
& 2.

rem  
parfa  
ce q  
prém  
gard  
que  
tonn  
pecta  
man  
& de  
qu'in  
pas  
plus  
pour  
pour  
L  
la vi  
dans  
avoi  
lui  
juge  
quoi  
crut  
tint  
gati  
fult  
avoi  
ou  
inté

tement égales, ou, pour mieux dire, parfaitement indifférentes, sinon pour ce qui est du bon sens que révolte la prémotion, au moins pour ce qui regarde la foi, à quoi elle sert aussi peu que la science moyenne. Et qui ne s'étonneroit que des docteurs vraiment respectables aient pu se passionner d'une manière si étrange, pour des hypothèses & des présomptions, qui peuvent n'être qu'imaginaires ! encore si elles n'eussent pas servi d'enveloppe à des nouveautés plus dangereuses, avec tant de scandale pour les simples, & tant de troubles pour l'Eglise !

Les disputes ne finirent point avec la vie de Clément VIII. Les cardinaux, dans le conclave qui suivit sa mort, avoient promis que celui d'entre eux qui lui succéderoit les termineroit par un jugement définitif. Paul V, successeur, quoique non immédiat, de Clément, crut devoir remplir cette promesse, & tint encore à ce sujet dix-sept congrégations. Mais auparavant il voulut consulter d'autres docteurs que ceux qui avoient la tête échauffée par ces disputes, ou qui étoient soupçonnés de quelque intérêt propre. S. François de Sales,

aussi renommé pour sa doctrine que pour ses vertus, fut un des premiers consultés : son avis, comme celui de tous les autres, a toujours été tenu fort secret ; mais on peut juger de sa réponse, suivant la remarque très-sensée de l'historien de sa vie, par la doctrine qui est répandue dans ses œuvres, où personne jusqu'ici ne s'est encore imaginé voir la prédétermination. Les Molinistes, sous Clément VIII, avoient toujours été sur la défensive : on leur avoit constamment interdit toute attaque, sous prétexte que des accusés ne devoient pas faire le personnage d'accusateurs. Le nouveau Pape ne crut pas que les formes dussent l'emporter sur un fond qui n'étoit autre que le sacré dépôt, lequel couroit risque de s'altérer, à la faveur d'un silence qu'on ne manqueroit pas de prendre pour une approbation. Il fallut donc que les Thomistes, quelque effort qu'ils fissent pour parer ce coup, se missent à leur tour sur la défensive.

Il parut bientôt que ce nouveau personnage n'étoit pas aussi facile à jouer que le premier. La Bastide établit que la prédétermination physique détruisoit le libre arbitre & la grace suffisante, qu'elle

faiso  
avoi  
vini  
ven  
ving  
nez  
qui  
étoi  
toit  
répl  
préd  
de S  
toie  
met  
rous  
étoi  
toie  
du  
qu'  
apr  
fure  
de  
fai  
rés  
ris  
il  
Ba  
&c

faisoit Dieu auteur du péché, qu'elle avoit déjà été condamnée avec le calvinisme, par le concile de Trente; & venant au détail, il fit un parallèle de vingt articles, entre la doctrine de Bannez & celle de Calvin. La comparaison, qui fut bien suivie & bien soutenue, étoit embarrassante; mais Lemos n'étoit pas un homme à être embarrassé. Il répliqua d'une voix de tonnerre, que la prédétermination étoit la pure doctrine de S. Augustin, que les Pélagiens n'étoient hérétiques que parce qu'ils n'admettoient pas la prédétermination, que tous ceux qui ne l'admettoient pas étoient Pélagiens, que les Jésuites n'étoient que des Pélagiens ou des auteurs du pélagianisme. En un mot, tout ce qu'on put saisir de sa première défense, après le nom de S. Augustin, ce ne furent que les noms de pélagianisme, de pélagiens & de semi-pélagiens, qui faisoient le refrain de ses déclamations.

Il sentit cependant que ces généralités & ces injures pourroient ne pas satisfaire ses juges. Venant donc au fait, il avoua que Calvin avoit tenu, comme Bannez, la grace efficace par elle-même, & indépendamment de la volonté: mais



il ajouta , qu'il n'y avoit rien que de vrai dans ce principe ; que toute l'erreur consistoit à conclure de là , comme faisoit Calvin , que le consentement de la volonté étoit nécessaire d'une nécessité de conséquent ; au lieu que Bannez ne le disoit nécessaire que d'une nécessité de conséquence. On pourroit soupçonner , sur de pareilles défaites , que nous en prêtons à Lemos : mais que l'on consulte son propre récit , & l'on sera beaucoup plus surpris encore , d'y voir sa vertu soutenir à peine la gloire d'une si heureuse invention , & se prémunir contre la vanité , en s'écriant avec l'Apôtre : C'est par la grace de Dieu que je suis ce que je suis. Il ne s'applaudit pas moins de la découverte *du sens composé & divisé* , qui en effet ne lui fut pas d'un moindre usage que la distinction des nécessités de conséquent & de conséquence. Ces termes énigmatiques ne satisfaisant point encore à beaucoup près ses juges , il lui fallut enfin réduire la prédétermination à un secours prévenant , que la volonté peut refuser quand il lui est offert , & ne pas mettre en usage quand elle l'a ; de telle manière que , si elle ne fait pas ce qui lui est commandé ,

Acta P.  
Thom.  
Lemos.

l-ne tie  
insi qu  
malgré  
approc  
impossi  
Et dan  
difiée  
simulta  
mes pu  
qu'une  
La c  
e Pape  
donner  
marqué  
'étoien  
aux Jéf  
leman  
te moi  
les cor  
uite d  
es ince  
crits ,  
ouché  
uestio  
différo  
e la g  
onc c  
on, c  
es Lu

Il ne tient pas à Dieu, mais à elle. C'est ainsi que le Thomisme & le Molinisme, malgré leur antipathie réciproque, se rapprochoient tellement, qu'il devenoit impossible d'en marquer la différence. Et dans la réalité, si la prémotion modifiée de la sorte n'est pas le concours simultané, c'est un assemblage de termes pris à contre-sens, ce n'est plus qu'une chimere.

La cause étant suffisamment instruite, le Pape ordonna aux consultants de lui donner leurs opinions par écrit, & de marquer sur quoi ils les fondoient. Ils n'étoient pas devenus plus favorables aux Jésuites : mais les motifs qu'on leur demandoit les embarrasserent. Après quatre mois de travaux particuliers, & bien des conférences qu'on leur permit ensuite d'avoir entre eux, le Pape, outre les incertitudes & les variations de leurs écrits, trouva qu'ils n'avoient pas même touché au point qui devoit trancher la question, savoir en quoi les catholiques différoient des hérétiques sur la matière de la grace & du libre arbitre. Il résolut donc de prendre pour base de sa décision, celles du concile de Trente contre les Luthériens & les Calvinistes, & fit

remettre à cet effet tous les actés manuscrits de ce concile au cardinal du Perron, qu'il regardoit avec justice comme un des plus grands théologiens de son siècle.

Cette confiance en du Perron, qui trouvoit la prédétermination si favorable aux Calvinistes, n'annonçoit pas une issue bien heureuse pour les Prédéterminans. On n'a pas laissé de répandre dans le public la copie d'une bulle, qu'on prétend avoir été dressée par Paul V contre le Molinisme, & à laquelle il n'a manqué, selon ses colporteurs, que la formalité de la promulgation. Mais le temps où elle parut, savoir vers le milieu du siècle dernier, & la flétrissure des personnes qui la faisoient valoir, suffiroient pour la faire tomber; quand elle ne seroit pas remplie, comme elle l'est, de contradictions, d'anachronismes, de principes schismatiques, de tous les indices de supposition & de supercherie. Contradiction : entre les copies diverses de cette bulle clandestine, les unes condamnent cinquante propositions; & les autres quarante-deux. Anachronisme : le nom des censeurs par

actes ma-  
rdinal du  
ec justice  
héologiens  
erron, qui  
si favorable  
t pas une  
s Prédéter-  
e répandre  
ulle, qu'on  
Paul V con-  
uelle il n'a  
urs, que la  
n. Mais le  
vers le mi-  
a flétrissure  
ent valoir,  
er; quand  
comme elle  
anachronif-  
tiques, de  
tion & de  
: entre les  
le clandest-  
t cinquante  
rante-deux.  
enseurs par

qui on l'a fait signer, prouve qu'elle a été faite cinq ans avant le pontificat de Paul V, à qui on l'attribue. Principes schismatiques : elle condamne des propositions, entre autres la seconde & la quatrième, qui sont les contradictoires de propositions déjà condamnées dans Baius. Aussi, qui sont les gens qui marquent le plus d'ardeur pour concilier de l'autorité à cette bulle, attribuée au S. Siege malgré le S. Siege lui-même? Ce sont précisément ceux qui en toute autre occasion font le moins de cas des bulles & des constitutions du S. Siege, qui n'ont rien de commun avec l'école catholique des Thomistes, qui trouvent même autant de sottise dans le Thomisme, que d'erreur dans le Molinisme. Que le S. Siege défavoue & réprouve cette bulle, c'est ce qui est de toute notoriété par le décret où le Pape Innocent X a déclaré en termes formels, qu'on n'y doit ajouter aucune foi. Voilà donc cette bulle, avec tous les actes où elle est rapportée, flétrie de la manière la plus authentique, non seulement comme n'étant pas revêtue des formes requises pour avoir son effet,

mais comme *un recueil de mensonges*, indigne de toute créance : ce sont les termes du décret.

Tout ce que prononça incontestablement Paul V sur cette question, ce fut de déclarer quelques jours après, le vingthuitième d'août 1607, où il en conféra pour la dernière fois avec le sacré collège, qu'il publieroit sa décision quand il le jugeroit à propos, & que cependant il défendoit sévèrement aux parties de se censurer mutuellement sur ces matières. Ainsi cette dispute, qui fixoit depuis si long-temps les regards de toute l'Europe, qui avoit emporté les plus précieux momens de deux grands Papes, du sacré collège, d'une infinité de prélats & de docteurs célèbres, finit, comme toutes les affaires de ce genre, sans avoir rien éclairci. Celui de tous les partis qui a le moins de respect pour les décisions du S. Siège, ces faux Thomistes qui se couvrent du nom d'une école respectable, parce que le leur n'exprime plus que le schisme & la secte, se plaignent qu'à la faveur du silence de Rome sur le fond de la question, & au moyen de la liberté laissée aux deux parties d'enseigner leurs opinions respectives, le Pélagianisme va

tête

tête levée dans l'Eglise d'aujourd'hui, & que ce grand fleuve, autrefois si pur, ne roule plus que des eaux fangeuses. Comme ce reproche ne differe pas de celui des Calvinistes, nous en renvoyons les auteurs à la réponse que le grand évêque de Meaux fit en pareille circonstance au ministre Jurieu. Quant à ce qu'on nous objecte, lui disoit-il, que nos Molinistes sont sémi-pélagiens, & que l'Eglise Romaine tolere le pélagianisme, si l'on avoit seulement ouvert les livres des Molinistes, on auroit appris qu'ils reconnoissent pour tous les élus une préférence gratuite de la divine miséricorde, une grace toujours prévenante, toujours nécessaire pour toutes les œuvres de piété, une conduite spéciale qui les y conduit. Mais les Faux-Thomistes, ou les sémi-Calvinistes, ainsi que les Calvinistes rigoureux, veulent quelque chose de plus : toute grace qui n'ôtera pas le libre exercice de la volonté, sera toujours pour eux la grace pélagienne.

Pendant que les plus habiles Jésuites d'Espagne & d'Italie épuisoient en Europe leur temps & leurs talens, pour la défense des inventions & des subtilités

de quelques-uns d'entre eux ; d'autres enfans d'Ignace ne respirant, à l'exemple de leur pere, que la plus grande gloire de Dieu, & bornant leurs travaux à connoître & à faire connoître Jésus crucifié, ne songeoient qu'à étendre l'empire de l'Eglise, sur les traces de l'apôtre des Indes & du Japon. Depuis le départ des ambassadeurs de cette nation pour la capitale du monde chrétien, l'évangile y avoit répandu des torrens de lumiere, qui faisoient rougir les peuples de leurs dogmes fabuleux, & qui terrassoient l'orgueil le plus entêté de son savoir. Au milieu de la ville impériale, un savant, nommé Dosam, qui avoit parcouru toutes les académies de la Chine & du Japon, où il n'avoit trouvé que des admirateurs, conféra par occasion avec un missionnaire sur la nature de nos ames qu'il croyoit matérielles. L'Européen le convainquit si bien du contraire, ainsi que des conséquences qui dérivent de ce premier principe, que Dosam fut confus de son ignorance, & non moins effrayé des périls qu'elle lui faisoit courir. Il aimoit sincèrement la vérité : il confessa ce qu'il découvroit ; il s'humilia devant le maître des cœurs ;

Hist. du  
Jap. Liv. vi.

& Dieu le fortifia tellement, que foulant aux pieds tout respect humain, il se fit instruire à fond de nos mysteres, puis reçut le baptême. On ne sauroit exprimer l'étonnement où cette nouvelle jeta toute la ville. Sept à huit cents personnes, qui tous les jours réglément alloient entendre Dosam comme un oracle, suivirent toutes son exemple. Elles furent imitées de tant d'autres, que les églises ordinaires ne suffisoient plus pour les recevoir. Le Sage, disoit-on de tous côtés, s'est fait chrétien; Dosam qui fait tout, n'a point trouvé de religion meilleure que le Christianisme. Pendant plusieurs jours, l'Empereur lui-même & toute sa cour ne s'entretinrent de rien autre chose.

Le bruit de la persécution qui se répandit quelque temps après, n'arrêta point ces progrès de l'évangile. Jamais au contraire on ne vit plus de conversions qu'alors, jusque dans les lieux où l'empereur faisoit son séjour, jusque parmi les femmes qui parurent ne rien conserver de la foiblesse de leur sexe. Le roi de Tango craignant que la rare beauté de la reine son épouse, encore très-jeune, n'attirât les regards de l'Empereur, la



tendit continuellement renfermée dans un palais, où elle vivoit dans une grande innocence. Quoiqu'il fût idolâtre, il lui avoit souvent parlé avec estime de la religion chrétienne, qui excitoit au moins l'admiration de ceux qui ne l'embrassoient pas. Cette princesse qui avoit l'esprit excellent, retint tout ce qu'on lui avoit dit; & ses mœurs ne mettant point d'obstacle aux impressions de la grace, elle se sentit fortement inclinée pour une religion si conforme à ses heureux penchans. Comme elle n'espéroit point d'obtenir le consentement du roi son époux; il lui fallut conduire l'affaire de sa conversion dans le plus profond secret, & dérober ses démarches à une infinité de surveillans continuellement attentifs à l'observer.

Heureusement, on élevoit auprès d'elle une princesse de la maison royale, avec qui la conformité des inclinations vertueuses la lioit encore plus étroitement que l'affinité, & pour qui elle n'avoit rien de secret. Elle ouvrit son ame à cette amie sûre, qui avoit toute liberté d'aller & de venir, & l'envoya communiquer ses vœux & ses embarras à un missionnaire. La médiatrice qui n'avoit

pas  
emb  
poi  
tise  
Ma  
ma  
& l  
part  
men  
ren  
les  
Cep  
tant  
escl  
à qu  
fans  
nou  
fait  
de c  
la R  
Gra  
titre  
une  
don  
ne l  
rem  
cice  
son  
perfo

pas moins d'ardeur que la Reine pour embrasser le Christianisme, ne se borna point à sa commission; mais se fit baptiser elle-même, & reçut le nom de Marie. La grace du baptême la transforma aussi-tôt en apôtre. Toutes les dames & les demoiselles du palais à qui elle fit part de son bonheur, allèrent successivement trouver le missionnaire, & revinrent chrétiennes. Un gentilhomme qui les suivit, revint changé comme elles. Cependant la reine gémissoit avec d'autant plus d'amertume, qu'elle se voyoit esclave de l'enfer, au milieu d'une cour à qui elle avoit procuré la liberté des enfans de Dieu. La princesse Marie va de nouveau trouver le missionnaire, elle se fait parfaitement instruire de la manière de conférer le baptême, revient, baptise la Reine, & lui fait prendre le nom de Grace, qui ne fut jamais porté à plus juste titre. La néophyte fut sans intervalle une chrétienne parfaite, & douée du don de force à un point où l'esprit saint ne le communique qu'aux âmes qu'il remplit tout entières. Pour Marie, l'exercice d'un ministère divin éleva tellement son âme, que dès-lors elle regarda sa personne comme consacrée à Dieu. Si-

tôt quelle eut baptisé la reine, elle retourna au missionnaire, se prosterna en sa présence aux pieds de l'autel, & fit vœu de virginité; quoiqu'elle fût un des plus riches partis, & des plus recherchés de tout l'Empire. Le même jour, elle parut en public, avec les marques qu'elle jugea les plus propres à témoigner qu'elle s'interdisoit tout commerce avec le siecle.

Tout ceci s'étoit passé, en l'absence du roi. A son retour, il en parut extrêmement irrité, & déclara impérieusement à la Reine, ainsi qu'à toute sa cour, qu'il falloit au plus tôt abjurer une religion odieuse à l'Empereur, & capable de le perdre lui-même. Les menaces & toutes les représentations étant inutiles, il n'y eut point de mauvais traitemens qu'il ne mit en usage. La reine fut encore moins épargnée que les autres; le ressentiment du roi se mesurant sur l'amour passionné qu'il lui portoit. A tous les excès du dépit & de la fureur, elle n'opposa qu'une patience & une douceur inaltérables: mais sa constance parut à jamais invincible. Dans ces entrefaites, un des enfans du roi étant tombé dangereusement malade, elle engagea la prin-

cesse  
bon  
en p  
alor  
de  
per  
d'ai  
C  
la s  
tout  
per  
& la  
de r  
du t  
d'id  
eût  
tout  
Elle  
gais  
pou  
Apr  
dev  
recu  
pau  
mê  
nor  
me  
vie  
lou

cesse Marie à le baptiser. Le petit moribond reçut le baptême, & fut à l'instant en parfaite santé. Les armes tomberent alors des mains du roi : il prit le parti de dissimuler, & ne chagrina plus des personnes qu'il ne pouvoit se défendre d'aimer & de révéler.

On ne peut entendre qu'avec intérêt la suite de la vie, & sur-tout la mort touchante de cette reine, la plus belle personne, la princesse la plus spirituelle, & la chrétienne la plus fervente peut-être de toute l'Eglise du Japon, c'est-à-dire, du sanctuaire même de la ferveur. Loin d'idolâtrer sa figure, il sembloit qu'elle eût pris à tâche d'en ternir l'éclat par toutes les austérités de la pénitence. Elle apprit très-bien le latin & le portugais, moins pour orner son esprit, que pour fournir plus d'aliment à sa piété. Après la lecture & ses autres exercices de dévotion, son plus grand soin étoit de recueillir les orphelins & les enfans des pauvres, de les vêtir & les soigner elle-même, de les instruire des élémens de notre religion, & de les rendre solidement chrétiens. Après douze ans d'une vie si sainte, elle fut la victime de la jalousie du roi son époux; non pas qu'il

eût conçu le moindre soupçon de sa fidélité, mais parce qu'il eut peur qu'elle ne devînt l'objet d'un autre amour que le sien.

Dans l'une de ces révolutions soudaines, qui sont si fréquentes au Japon, il l'avoit laissée dans la ville très-forte d'Osaca, & qui ne le rassuroit néanmoins qu'imparfaitement. C'est pourquoi il avoit commandé à l'intendant de sa maison, que, si la place venoit à être forcée, il tranchât sur le champ la tête à la Reine, & mît le feu au palais. Osaca fut prise en effet, & l'intendant sommé de remettre la reine entre les mains du vainqueur. Cet officier rempli de vénération pour sa maîtresse, chercha tous les moyens possibles de la sauver, sans en trouver aucun; il va donc la joindre, le désespoir peint sur le front, se jette à ses pieds qu'il inonde de ses larmes, & lui déclare le commandement barbare qu'il avoit reçu. Nous périrons aussi-tôt nous-mêmes, ajouta-t-il; & c'est toute ma consolation, de ne pas survivre à une princesse, dont la mort me feroit de ma propre vie le plus insupportable des tourmens. La reine entendit ce discours, comme s'il ne l'eût pas regardée. Vous

favo  
& d  
les  
à c  
une  
ent  
dev  
nou  
Elle  
de  
nes  
rep  
elle  
les  
mît  
de  
seu  
que  
tra  
& l  
mif  
piec  
mor  
raba  
& r  
Jésu  
cha  
tien  
pen

savez, dit-elle, que je suis chrétienne, & que la mort n'a rien d'effrayant pour les chrétiens : quant à vous, songez bien à ce que vous allez devenir pour toute une éternité. Après ce peu de mots, elle entra dans son oratoire, & prosternée devant l'image d'un Dieu mort pour nous, elle lui fit le sacrifice de sa vie. Elle rassembla aussi-tôt après les dames de sa suite, qui toutes étoient chrétiennes, les embrassa tendrement, & leur représenta que n'étant pas condamnées elles-mêmes à mourir, la loi de Dieu les obligeoit à se retirer, avant qu'on mît le feu au palais. Tout retentissant de sanglots & de cris lamentables, elle seule aussi tranquille que s'il eût été question d'une affaire indifférente, rentra dans l'oratoire, appela l'intendant, & lui dit qu'il pouvoit remplir sa commission. Il se jeta de nouveau à ses pieds, & la pria de lui pardonner sa mort. Aussi-tôt la reine se mit à genoux, rabattit elle-même le collet de sa robe, & reçut, en prononçant les noms de Jésus & de Marie, le coup qui lui trancha la tête. Telle étoit la force chrétienne dans les âmes Japonaises, indépendantes en quelque sorte des entraves

de la matiere, & de la fragilité du sexe, ainsi que de toutes les foiblesses de la nature.

Le trait suivant achevera de faire connoître toute l'énergie du caractère de cette nation, jusque dans les conditions les moins façonnées à l'héroïsme. Le roi de Saxuma s'étant emparé du Bongo, d'où la foi s'étoit répandue dans les autres royaumes, les Bonzes qui l'avoient puissamment secondé dans son invasion, exercèrent leur vengeance avec une fureur toute particuliere sur cette chrétienté florissante, & s'attachèrent principalement à brûler les églises & tous les monumens du christianisme. A la vue de Vosuqui déjà tombé sous leur puissance, il y avoit un fort, séparé de cette ville par un petit bras de mer; & quelques centaines de sujets fideles, tant hommes que femmes, y tenoient encore pour leur souverain légitime. L'une de ces héroïnes ne put voir sans indignation, au milieu des églises réduites en cendres, un temple d'idoles & une superbe maison de Bonzes, qui ne sembloient conservés que pour insulter à la vraie religion. Quoi donc, s'écria-t-elle, serons-nous les spectateurs oisifs

du triomphe de l'impiété ! Elle prend sur le champ sa résolution, attend la nuit avec impatience, se jette alors à la nage, franchit le bras de mer, va mettre le feu au temple & au monastere des Bonzes; après quoi elle repasse la mer, rentre glorieuse dans la forteresse, & convie tout le monde à goûter avec elle le plaisir de voir les flammes dévorer ces trophées orgueilleux de l'idolâtrie.

Le dernier empereur, nommé Nobunanga, sans professer le christianisme, l'avoit tellement protégé, qu'il étoit devenu la religion dominante jusque dans la capitale de l'empire : mais ce prince abandonné à ses passions honteuses, s'aveugla toujours au centre de la lumiere, malgré les exhortations continuelles des hommes apostoliques, avec lesquels il ne se laissoit point de converser. A la fin, il s'égara si déplorablement dans les vertiges d'un orgueil insensé, qu'il se fit bâtir un temple, & ordonna par un édit qui suspendoit tout autre culte, d'y venir de toutes les contrées de l'empire sacrifier à l'empereur. Les chrétiens méprisèrent l'édit, & Nobunanga feignit de ne point s'en appercevoir : mais Dieu ne tira pas une vengeance moins exem-



plaire d'une impiété si criante. Dans une émeute excitée par un homme de néant, par un aventurier qui avoit pour tout mérite le talent de dessiner, ce prince rebelle à la grace périt au point le plus brillant de sa carrière. Il avoit conçu le grand dessein de réduire tous les petits rois du Japon au rang de simples vassaux, suivant la constitution primitive de cet empire; & déjà il avoit conquis plus de trente royaumes, qui lui avoient procuré des richesses immenses.

La ville & sur-tout le palais d'Anzu-quama, qu'on appelloit au Japon le paradis de Nobunanga, & qu'on pouvoit regarder comme une des plus rares merveilles du monde, suffisoient pour donner une idée de la puissance & de l'opulence de cet empereur, qui les avoit fait bâtir en quelques mois. A trente mille de Méaco, vers le midi, s'ouvre une plaine délicieuse & fort étendue, sillonnée d'une infinité de ruisseaux, tapissée d'une verdure sans cesse renaissante, & ombragée d'arbres qui portent des fruits & des fleurs dans presque toutes les saisons. Dans le milieu de la plaine, s'éleve une montagne escarpée, qui se partage en trois crêtes, assez semblables à la figure

d'u  
tag  
qui  
& e  
len  
la l  
por  
pas  
reg  
où  
bât  
qui  
cré  
de  
tes  
vass  
eux  
prop  
l'em  
dan  
vass  
occ  
avo  
con  
d'u  
de  
me  
raff

d'une fleur de lis. Au pied de la montagne, est un lac spacieux, semé d'îles qui forment comme autant de bouquets; & du lac, il sort un fleuve qui serpente lentement & fait mille circuits dans toute la largeur du vallon; d'où les poëtes Japonois, dans le goût des nôtres, n'ont pas manqué de dire qu'il s'éloignoit à regret de ces lieux enchantés. A l'endroit où le lac se réduit en riviere, on avoit bâti la ville d'Anzuquiama; & le palais qui en faisoit comme la citadelle, avoit été construit sur le sommet le plus élevé de la triple montagne; sur les deux crêtes collatérales, les seigneurs & les rois vassaux de l'empire avoient construit pour eux des palais, avec une magnificence proportionnée. On montoit à celui de l'empereur par un superbe escalier, taillé dans le roc; d'où l'on sortoit sur une vaste plate-forme, qui, avec le château, occupoit toute la cime du mont, qu'on avoit aplani avec un travail à peine concevable. Cette vaste place étoit ceinte d'un rempart, tout en pierres polies, & de cinquante coudées de hauteur.

Les dedans du palais, les appartemens, les galeries, les jardins, les terrasses, tout étoit marqué au coin de la

grandeur & de la merveille : mais ce qu'on voyoit avec le plus d'étonnement, c'étoit une tour élevée en pyramide au centre du palais, dont elle faisoit le couronnement. Elle étoit à sept étages, chacun avec son toit, dans la maniere Japonoise ; & ces toits, ainsi que les corniches, étoient peints de diverses couleurs, dont l'éclat étoit relevé par ce brillant vernis du Japon qui fait presque l'effet de nos glaces, & qui résiste à toutes les injures de l'air. Le toit étoit terminé par un petit dôme à jour, enrichi au dedans & au dehors, d'azur, de peintures, de mille ornemens de bon goût, & surmonté d'une large couronne d'or massif. Ce dôme sur-tout, où l'on avoit prodigué tout ce qu'il y avoit de plus précieux vernis, jetoit un éclat si merveilleux, qu'on avoit également peine, & à y fixer la vue, & à l'en détourner. Toutes ces merveilles furent réduites en cendres, après qu'on eut pillé les trésors de Nobunanga qui étoient déposés en ce lieu, & qu'on eut peine à transporter en trois jours.

Pour comble de revers, le trône fut ravi à la postérité de ce prince, & rempli par un homme aussi mal né que son

affa  
hor  
fait  
mil  
me  
Tai  
qui  
bur  
fil  
ou  
me  
pail  
tien  
les  
pée  
I  
cier  
ou  
Sac  
tion  
l'un  
un  
mê  
cru  
par  
val  
l'en  
de

assassin. Il avoit été valet d'un gentilhomme de sa cour; après quoi il s'étoit fait soldat, & par tous les degrés de la milice, étoit parvenu au commandement des armées. Tel étoit le fameux Taïcosama, nommé auparavant Fariba, qui d'abord se porta pour vengeur de Nobunanga, & pour tuteur de son petit-fils, afin de se frayer la route au trône, où il ne tarda point à s'asseoir. Les commencemens de son regne furent assez paisibles, & même favorables aux chrétiens, trop puissans pour les irriter dans les commencemens d'une puissance usurpée & mal affermie.

Il voyoit presque tous les grands officiers de l'empire, ou chrétiens déclarés, ou protecteurs des chrétiens. Ozaca & Sacai, les deux villes dont la conservation lui importoit d'avantage, avoient l'une un gouverneur chrétien, & l'autre un infidèle dont le nouvel empereur lui-même fut obligé de se défaire, & qu'il crut ne pouvoir mieux remplacer que par le chrétien Joachim Riufa, d'une valeur à toute épreuve. L'homme de l'empire qui importoit le plus à la sûreté de sa personne, Ucendono premier ca-

Hist. du Jap.  
Liv. VII.

pitaine des gardes, le colonel général de la cavalerie, le grand amiral, le premier secrétaire d'Etat, le grand trésorier, l'intrépide vice-roi de Boari, & quantité d'autres seigneurs également distingués par leur mérite & par leurs emplois, étoient tous adorateurs sinceres du vrai Dieu; & plusieurs méritoient mieux le nom d'apôtres, que celui de simples fideles. Ils étoient d'ailleurs en si haute considération dans l'empire, qu'on pouvoit mettre en doute, s'ils avoient plus d'obligation au nouvel empereur de ce qu'il les avoit confirmés dans leurs emplois, qu'il ne leur en avoit lui-même de ce qu'ils les avoient acceptés. Il paroît néanmoins que Taicosama, ombrageux comme tous les tyrans, & sur-tout à l'égard des chrétiens rigides observateurs du droit de majesté & de tous les principes de l'équité, ne prit jamais en eux une entiere confiance; d'autant mieux que le premier capitaine des gardes, généralissime des armées & le plus accredité des seigneurs chrétiens, s'étoit d'abord déclaré pour un fils de l'empereur défunt, & l'avoit soutenu jusqu'à ce que ce jeune prince eût lui-même ruiné ses affaires.

Un autre germe de l'antipathie de Taïcosama pour les chastes adorateurs du Dieu fils d'une vierge, c'étoient les mœurs de ce prince, le plus incontinent des idolâtres même. En suivant le plan de son prédécesseur, qui s'étoit proposé de subjuguier tous les rois du Japon, il ne se bornoit point à conquérir des royaumes; mais il faisoit enlever sur son passage, tout ce qui se rencontroit de filles & de femmes les plus avantagées des graces de la nature. Un de ses favoris, nommé Tocun, qui de bonze étoit devenu recruteur du ferrail, s'aquittoit si bien de ce ministère infame, qu'il s'étoit rendu la terreur de toutes les beautés à qui l'honneur étoit cher. Comme il accompagnoit l'empereur sur la frontiere du royaume d'Arima, vanté pour la beauté du sang; il ne laissa point échapper une occasion si avantageuse de faire sa cour. Mais tout le pays étoit chrétien, & la jeunesse encore plus chaste que brillante. Le ravisseur impur y fut si mal reçu, qu'il s'estima heureux de s'en tirer la vie sauve. Furieux de ce traitement, il arriva fort tard auprès de Taïcosama, qui étoit en débauche, &

qui, la tête échauffée par le vin, jura de faire décapiter toutes les femmes d'Arima.

Tous ses compagnons de débauche, idolâtres vicieux qui ne pouvoient souffrir une religion si contraire à leurs penchans, profiterent de l'occasion pour exciter le prince à se déclarer une bonne fois contre les chrétiens, qui résistoient ainsi à ses volontés; & qui, pour peu qu'il différât, lui ajouteroient-ils, ne lui laisseroient par leur multiplication rapide aucune autorité dans l'empire. Tocun l'anima particulièrement contre le généralissime Ucondono, qui faisoit le principal appui de la foi, & ne manqua pas de rendre sa fidélité suspecte. Il vint à bout de faire prendre à l'empereur une résolution extrême, contre toutes les règles même de la prudence. Ucondono fut exilé; & peu après, tous les missionnaires eurent ordre de sortir du Japon. Le généralissime étoit campé à quelque distance de la cour, avec l'armée impériale dont il avoit l'estime & l'affection, quand on vint lui déclarer de la part de l'Empereur qu'il choisît, ou d'abjurer le christianisme sur le champ, ou

de pa  
Japon  
que l  
dono  
la mē  
à la v  
& no  
qu'à  
ques  
tant d  
publi  
repos  
lanço  
siroit  
plutôt  
qu'il  
tôt ap  
racte  
cette  
que f  
sorte  
bann  
cher  
les f  
lui a  
redon  
men  
char

de partir pour l'exil. La mort, pour les Japonois en général, est un moindre mal que le déshonneur ; & le brave Ucondono avoit montré cent fois, au fort de la mêlée, combien il préféroit la gloire à la vie : mais Ucondono savoit vaincre, & non pas se révolter. Il s'interdit jusqu'à l'examen des droits plus qu'équivoques de Taïcosama au trône ; & partant du grand principe de la tranquillité publique, il sacrifia tous ses intérêts au repos de l'Etat. Il répondit, qu'il ne balançoit point à choisir l'exil ; qu'il choisiroit de même la mort la plus cruelle, plutôt que de manquer à la fidélité qu'il devoit à son Dieu. Il partit aussitôt après pour l'exil, qui porte un caractère tout particulier au Japon, où cette flétrissure abhorrée dévoue en quelque sorte à la malédiction publique ; en sorte que l'exilé, mort civilement & banni de toute société, est réduit à chercher sa retraite dans les déserts & dans les forêts. Mais l'exil d'Ucondono ne lui attira que de la vénération, & un redoublement de tendresse, non seulement de la part de sa religieuse famille, charmée d'acquérir un confesseur de



J. C. mais de tous les vassaux de cette illustre maison & d'une multitude d'officiers qui avoient servi sous lui & sous son pere. Tous aimerent mieux abandonner leurs biens & leurs états, que de manquer à ce qu'ils jugerent que l'honneur & la religion exigeoient d'eux. L'injustice de Taïcosama révolta jusqu'aux infideles : le propre frere de ce prince, & quantité d'autres seigneurs idolâtres comblèrent d'éloges le courage du confesseur, & lui firent mille offres de services.

L'empereur parut se repentir lui-même de son premier emportement, & généralement de tout ce qu'il avoit ordonné contre les chrétiens. Un jour même qu'il s'entretenoit sur la religion avec une dame de la cour qu'il savoit chrétienne, il lui échappa de dire qu'il avoit été un peu vite à ce sujet. Un malheureux pilote Espagnol ruina tout-à-coup, par l'imprudance de ses rodomontades, les espérances que ce changement de dispositions faisoit renâître. Cet homme obscur, dont on ignore le nom, étant accusé de piraterie, & son navire au moment d'être confisqué, crut intimider les Japonois par un vain

étala  
Il les  
jama  
étene  
de ;  
la m  
res ;  
dans  
prom  
prés  
gran  
qui l  
Phil  
l'Aff  
l'An  
ce q  
les c  
nois  
pare  
quel  
form  
ente  
des  
roi  
simp  
un  
aien  
peu  
ils

étalage de la puissance du roi catholique. Il leur dit que le soleil ne se couchoit jamais sur les Etats du roi son maître, étendus dans les quatre parties du monde ; que ce monarque possédoit lui seul la meilleure partie des deux hémisphères ; & appercevant une mappe-monde dans la salle où sa vanité s'exaltoit, il promena les yeux de ceux qui étoient présens, sur le continent immense des grandes Indes, sur les îles sans nombre qui le bordent depuis l'Afrique jusqu'aux Philippines, sur quantité de places dans l'Afrique même, sur les deux tiers de l'Amérique, & généralement sur tout ce qui appartenoit au roi d'Espagne dans les quatre parties du monde. Les Japonois vraiment étonnés à la vue d'une pareille monarchie, demanderent par quels moyens on avoit pu réussir à la former. Le Castillan voulant leur faire entendre qu'ils n'étoient point à l'abri des entreprises, ou du ressentiment du roi son maître ; il n'est rien de plus simple, répliqua-t-il : pour conquérir un pays, il nous suffit que nos prêtres y aient une fois le pied. Ils instruisent les peuples dans notre religion ; & quand ils en ont gagné un certain nombre, on

envoie des troupes, qui soutenues de ces nouveaux chrétiens, réduisent aisément le reste.

Ces propos rapportés à Taicosama ; & rapprochés des invasions journalières, tant des Portugais que des Espagnols, en particulier des préparatifs qu'ils faisoient alors contre la grande île de Mindanao, très-connue des Japonois ; toutes ces appréhensions, jointes à la terreur générale que les grands vaisseaux d'Europe répandoient sur toutes les mers de l'Orient, décidèrent sur le champ un prince aussi violent qu'ombrageux. Il confisqua le navire, fit chasser du Japon le pilote & tout l'équipage, & ordonna d'arrêter les missionnaires, d'abord à Méaco & à Ozaca, les deux villes principales de l'empire. Il ne s'en trouva que neuf dans ces deux villes, trois Jésuites, & six Franciscains. Les autres, au premier éclat de l'empereur contre le christianisme, s'étoient retirés dans les Etats des princes chrétiens, d'où ils portoient secrètement les secours de leur ministère aux fideles des autres royaumes, dans l'espérance que l'empereur satisfait de cette discrétion reviendrait bientôt de son emportement. Quant

aux princes qui leur fournirent un asile, le roi d'Arima sur-tout, & à son exemple, ceux de Fingo & de Bugen se déclarerent en leur faveur d'une maniere si éclatante, qu'on ne peut attribuer qu'à une conduite particuliere de la Providence la tranquillité dont le fier Taicosama les laissa jouir.

Ce fut dans ces conjonctures que le roi d'Arima entreprit de faire embrasser le christianisme à tous ceux de ses sujets qui étoient encore idolâtres; & il eut un succès, que l'attente même de la persécution parut accélérer. Le roi de Fingo retira le généralissime disgracié & toute sa suite, dans l'île de Juncmiga, qui bientôt devint célèbre par le concours de tous les chrétiens les plus qualifiés; ils venoient par troupes honorer cet illustre confesseur, & déjà ils lui rendoient une espece de culte. Plusieurs furent si charmés de la joie toute céleste que goûtoit avec lui son illustre famille, dépouillée de tout, que se défaisant eux-mêmes de leurs emplois & de leurs dignités, ils s'établirent dans cet asile de l'innocence & de la véritable paix. Le vieux roi de Bongo, qui l'eût disputé en zele à tous les autres, étoit mort en

odeur de sainteté. Le roi Joscimon, fils indigne d'un pere qui fut autant l'apôtre que le souverain de ses peuples, devint après sa mort, au moins pour un temps, apostat & persécuteur. Il fit même plusieurs martyrs, les premiers que la persécution déclarée ait donnés à l'Eglise du Japon, qui reçut ainsi d'un prince chrétien ses premières plaies. Mais la reine douairiere, deux princesses sœurs du roi, & tout ce qu'il y avoit de plus distingué à sa cour persévérerent dans la foi, avec un courage que les menaces & les violences ne rendirent que plus inébranlable.

Cependant les confesseurs & tous les fideles du Japon reçurent une consolation bien douce, tandis que ceux qui la leur donnoient éprouvoient eux-mêmes les plus cruelles amertumes. Ce fut alors que rentrèrent au Japon les ambassadeurs, qui en étoient partis pour Rome sept à huit ans auparavant. Les témoignages de la tendresse paternelle du Souverain Pontife, qu'ils rapportoient à leurs compatriotes chrétiens, suspendirent toutes leurs douleurs : mais les ambassadeurs qui n'apprennoient que des nouvelles consternantes, savoir, la fin tragique

que c  
sur l  
prosc  
de B  
trefoi  
du Ja  
Bung  
tout c  
doule  
nestes  
bien l  
veau c  
persév  
à l'ap  
grand  
novici  
les ou  
nécess  
Ceu  
& à M  
les non  
mome  
martyr  
qu'on c  
chrétie  
ces deu  
pandit  
faire m  
d'adore  
To

que de Nobunanga, l'élevation de Faxiba sur le trône impérial, le christianisme pros crit dans l'Empire, la mort du roi de Bungo & du prince d'Omuta, autrefois les plus fermes appuis de l'Eglise du Japon, l'apostasie du jeune roi de Bungo; ces pieux ministres éprouverent tout ce que la surprise peut ajouter à la douleur causée par des revers aussi funestes qu'imprévus. Leur foi néanmoins, bien loin d'être ébranlée, prit un nouveau degré d'héroïsme: peu contents d'y persévérer eux-mêmes, ils se dévouerent à l'apostolat; & renonçant à toutes les grandeurs du siècle, ils entrèrent au noviciat des Jésuites, afin de multiplier les ouvriers évangéliques, devenus plus nécessaires que jamais.

Ceux qui avoient été arrêtés à Ozaca & à Méaco, & dont on avoit envoyé les noms à l'empereur, étoient déjà au moment de recevoir la couronne du martyr. Ce prince avoit commandé qu'on dressât aussi une liste de tous les chrétiens qui fréquentoient les églises de ces deux villes; sur quoi le bruit se répandit dans les provinces, qu'on alloit faire mourir tous ceux qui refuseroient d'adorer les dieux de l'empire. Cette

Hist. du Japon  
Liv. VIII.

nouvelle qui ne sembloit devoir exciter que la terreur, alluma une telle ardeur pour le martyre, que les idolâtres en furent dans l'admiration. Le généralissime Ucondono donnant toujours l'exemple, vint aussi-tôt se ranger parmi les missionnaires, dans la pensée qu'on ne manqueroit pas de les saisir, & qu'il partageroit leurs chaînes & leurs supplices. Il fut imité par deux fils du grand-maître de la maison de l'Empereur, dont l'aîné déjà revêtu en survivance des charges de son pere, accourut de deux cents lieues à Méaco, & s'habilla comme les missionnaires, afin d'être plutôt arrêté. Tous ses gens, qu'il voulut congédier, protesterent qu'ils mourroient avec lui. Son cadet, qui se trouvoit dans le sein de sa famille, eut à combattre toute la tendresse de ses proches, & les menaces même de son pere qui étoit païen, quoique très-affectionné aux chrétiens : mais il montra un courage, qu'ils désespérèrent bientôt d'ébranler. Un de ses cousins, animé du même esprit, vit tomber en foiblesse à ses pieds, sans rien perdre de sa fermeté, sa tante, femme du grand-maître, accablée de la seule image des périls où se précipitoient ses fils &

son m  
si bel  
touch  
lui ap  
mes.  
& po  
renfer  
mour  
peine  
qu'il  
interr  
dissim  
des pl  
pour f  
point  
présen  
nistre  
qu'un  
par la  
core p  
Les g  
comm  
devar  
mot  
qu'à  
de fig  
leur  
Le  
en ha

son neveu. Il lui dit au contraire, sur une si belle mort, des choses si grandes & si touchantes, que tous les assistans ébranlés lui applaudirent au moins par leurs larmes. Un prince, parent de l'empereur, & possesseur de trois royaumes, alla se renfermer chez les Jésuites, afin de mourir avec eux. Un autre prince, à peine baptisé, fit publier dans ses terres, qu'il puniroit sévèrement tous ceux qui interrogés si leur prince étoit chrétien, dissimuleroient la vérité. Un Seigneur des plus puissans & des plus renommés pour sa bravoure, craignant qu'on n'osât point le venir prendre chez lui, alla se présenter avec sa femme à l'un des ministres de la persécution, sans autre suite qu'un fils de dix ans qu'il conduisoit par la main, & une fille trop jeune encore pour marcher, que portoit la mere. Les gens même des conditions les plus communes paroissoient avec intrépidité devant les officiers de la justice. En un mot, tous ne se montroient attentifs qu'à ne point laisser échapper l'occasion de signer de leur sang la confession de leur foi.

Les femmes de qualité travailloient en hâte, avec leurs suivantes, à se faire



des habits magnifiques , afin d'honorer le jour de leur mort , qu'elles n'appelloient pas autrement que le jour de leur triomphe. Elles se rassembloient dans les maisons , où elles espéroient être plus facilement reconnues ; parmi celles de Méaco , il y en eut une qui pria les autres de la traîner au supplice , si elles la voyoient reculer ou trembler. On vit une jeune dame , avec un admirable sang-froid , préparer son sacrifice jusque dans les moindres détails , & ajuster sa robe de maniere à paroître dans toutes les regles d'une scrupuleuse décence , sur la croix où le bruit couroit qu'on alloit faire mourir tous les chrétiens. Les domestiques occupés aussi de leur propre sort , s'empressoient à préparer , l'un son reliquaire , l'autre son chapelet , ou son crucifix ; & tout cela , d'un air si calme & si paisible , que quelques militaires encore prévenus des préjugés de leur pays , où c'est une infamie que de souffrir la violence , jeterent à ce spectacle leurs poignards & leurs cimenterres , pour prendre avec les femmes quelque instrument de piété , & se laisser égorger comme elles.

Le sexe dévot eut cependant la gloire

de ve  
routel  
idolâ  
qu'il  
proch  
une é  
lui fa  
sans f  
cur d'  
égale  
son sa  
sans q  
fantit  
tête à  
vers ,  
femm  
attenc  
ne fu  
rous  
épon  
galoit  
de sa  
Per  
Bung  
étoit  
lâtre  
à crai  
sur el  
graces

de verser le premier son sang, non pas toutefois par ordre de l'empereur. Un idolâtre avoit une femme chrétienne, qu'il aimoit éperdument. Dans le péril prochain auquel cette religion exposoit une épouse si chère, il entreprit de la lui faire abjurer. Après avoir tout tenté sans succès, il la mena dans le fond obscur d'une forêt écartée, avec une esclave également ferme dans la foi. Là, il tire son sabre & le fait étinceller à leurs yeux, sans qu'elles paroissent étonnées. Il appesantit son bras, comme pour fendre la tête à son épouse; & d'un coup de revers, il abattit celle de l'esclave. Sa femme aussi-tôt se jette à genoux, & attend la mort. Ses vœux néanmoins ne furent pas satisfais. L'amour reprit tous ses droits; & le mari releva son épouse, pénétré d'une vénération qu'égaloit à peine tout le renouvellement de sa tendresse.

Pendant les troubles du royaume de Bungo, une fille de qualité, faite esclave, étoit tombée entre les mains d'un idolâtre, dont sa chasteté n'eut pas moins à craindre que sa religion. Pour attirer sur elle une plus grande abondance de graces, elle fit vœu de virginité; &

opposa aux importunités de son tyran la sainte fierté d'une épouse de Jésus-Christ. Le séducteur au désespoir la livra à des débauchés : animée d'un courage tout divin, elle les fit pâlir d'effroi, & les mit en fuite. Il la menaça de la faire passer, comme chrétienne, par toute la rigueur des loix : elle rit d'une erreur qui lui présentait comme le mal suprême, ce qu'elle regardait comme le souverain bonheur. Il lui fit déchirer tout le corps à coups de fouets : à la vue de son sang, elle éclata en chants de triomphe & en actions de grâces. Le dépit se tournant alors en rage, ce forcené la traîna au lieu des exécutions criminelles, la poignarda de ses propres mains, & jeta son corps dans un cloaque.

Au milieu de tant de grands exemples, ce qui donna aux infidèles la plus haute estime du christianisme & déconcerta toutes leurs idées, ce fut l'ardeur des plus jeunes enfans à se faire inscrire dans les dénombremens qu'on faisoit des fides, & la vive appréhension qu'ils témoignaient d'échapper à la mort. Bientôt néanmoins tous ces mouvemens se calmerent. La nouvelle arriva qu'on ne

feroit  
tés à  
chréti  
eux. L  
que l  
comm  
Espag  
pon,  
ger l  
vertis  
vu la  
inscr  
çois,  
rable  
rent  
tous  
tion.  
fort  
qu'o  
faire  
Mai  
d'ar  
leur  
sage  
S  
l'em  
155  
niet  
rett

feroit mourir que les missionnaires arrêtés à Ozaca & à Méaco, avec le peu de chrétiens qui s'étoient alors trouvés chez eux. L'empereur n'avoit même pros crit que les religieux venus des Philippines, comme du lieu où il imaginoit que les Espagnols méditoient la conquête du Japon, & les avoient envoyés pour ménager le soulèvement des Japonois convertis. Cependant, comme il avoit déjà vu la liste où les trois Jésuites étoient inscrits avec les six religieux de S. François, & que les gouverneurs, tout favorablement disposés qu'ils étoient, n'osèrent prendre sur eux d'y rien changer, tous les neuf restèrent sous la proscription. Il est vrai qu'on ne les gardoit pas fort étroitement : au moyen de la liberté qu'on leur laissoit de vaquer à leurs affaires, ils pouvoient aisément disparaître. Mais si les simples fideles avoient tant d'ardeur pour le martyre, leurs peres & leurs maîtres n'avoient garde de l'envisager comme un sort à fuir.

Sur le dernier rapport qu'on fit à l'empereur le trentieme décembre 1596, il ordonna de prononcer ignominieusement ces prisonniers sur des charrettes dans les villes de Méaco, d'Ozaca

& de Sacai, de leur couper le nez & les oreilles, & de les crucifier ensuite à Nangazaqui. La sentence portoit expressément, qu'ils étoient condamnés pour être venus des Philippines au Japon, pour avoir long-temps séjourné dans cet empire sans la permission de l'Empereur, & pour y avoir prêché contre sa défense la loi des chrétiens. Les prisonniers étoient vingt-quatre en tout; trois Jésuites Japonois, dont un prêtre, nommé Paul Miki, & deux novices, Jean Soan, appelé communément Jean de Gotto du nom de son pays, & Jacque Kisai; six religieux Franciscains, Pierre Baptiste supérieur de tous, Martin d'Aguirre ou de l'Ascension, & François Blanco, prêtres, avec trois freres, nommés Philippe de Las Casas ou de Jésus, François de Parilla ou de S. Michel, & Gonfalve Garcia: les autres étoient des domestiques, ou des cathéchistes attachés aux religieux de S. François, & surpris avec eux quand on avoit mis des gardes à leurs maisons.

Un de ceux-ci, qui étoit le pourvoyeur du couvent, s'appelloit Matthias. Quand il fut question de rassembler la troupe, un officier de la justice en fit l'appel,

pou  
Con  
gard  
L'hu  
forc  
chré  
rut,  
port  
j'ai  
Cela  
rez a  
se jo  
se fé  
de M  
blab  
enfa  
avoi  
plus  
les r  
de  
que  
des  
en t  
lem  
obl  
que  
se r  
le  
pou

pour voir si le nombre étoit complet. Comme ils n'étoient pas rigoureusement gardés, Matthias ne se trouva point. L'huissier cependant criant de toute sa force, Matthias, où est Matthias; un chrétien logé près du monastere accourut, & lui dit: Voici Matthias, qu'importe la personne que vous cherchez? j'ai le même nom & la même religion. Cela suffit, répondit l'huissier; demeurez avec les autres. Le généreux chrétien se joignit à la troupe des confesseurs, en se félicitant de ce qu'à la faveur du nom de Matthias, il se procuroit un sort semblable à celui de ce saint apôtre. Un enfant de douze ans, nommé Louis, avoit été pris avec deux autres un peu plus âgés, qui servoient à l'autel chez les religieux de S. François. On eût pitié de sa grande jeunesse, & l'on refusa quelque temps de le mettre sur la liste des fideles destinés à la mort: mais il en témoigna tant de chagrin, & fit tellement éclater ses plaintes, qu'on fut obligé de l'inscrire avec les autres. Quelques jours après, un seigneur païen qui se rencontroit au couvent, voulut encore le délivrer. Réservez votre compassion pour vous-même, lui dit l'enfant; & ne

pensez qu'à vous procurer la grace du baptême, sans quoi vous ne pouvez échapper à une éternité de malheurs.

Les vingt-quatre prisonniers étant rassemblés, on les conduisit à pied dans une place de Méaco, afin de procéder à l'exécution de leur sentence. Elle portoit qu'on leur couperoit d'abord le nez & les oreilles ; mais le gouverneur ne put se résoudre à les défigurer d'une manière si barbare : on se contenta de leur couper à chacun un bout de l'oreille gauche. Ensuite, on les promena dans les charettes, suivant l'ordre précis de l'empereur, & la coutume du pays, où l'on prétend par-là donner plus d'horreur du crime ; & communément elle y rejaillit sur les criminels, que la populace accable d'injures & d'opprobre. Ici au contraire, on vit un peuple innombrable dans un morne silence, qui n'étoit interrompu que par des soupirs & des gémissemens. Les trois enfans sur-tout, par leur tranquillité, leur douceur angélique & le sang qui couloit sur leurs joues, excitoient l'indignation des idolâtres mêmes, qu'on entendoit crier de temps en temps : Ô l'injustice, ô l'indignité, ô l'abominable cruauté ! Quelques fidoles cou-

roie  
doie  
mên  
paie  
au r  
tudi  
les t  
garc  
fide  
trao  
& l  
le I  
s'en  
abla  
gnin  
vint  
fam  
larie  
y a  
nain  
chre  
I  
hur  
pou  
sion  
sion  
de  
lieu  
cen

roient après les gardes, & leur demandoient en grace de les faire monter eux-mêmes sur les charrettes. Chrétiens & païens, tous sans excepter les gardes, au moins dans les commencemens, s'étudioient à procurer aux confesseurs tous les soulagemens possibles. Mais enfin les gardes prirent de l'humeur contre deux fideles qui marquoient une ardeur extraordinaire dans ce ministere de charité, & leur demanderent s'ils adoroient aussi le Dieu des chrétiens. Oui sans doute, s'empresserent-ils de répondre, & nous abhorrons vos idoles. Les gardes les joignirent, de leur propre autorité, aux vingt-quatre confesseurs. Quand Taïcofama dans la suite apprit cette particularité; il faut avouer, s'écria-t-il, qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire dans la constance & la charité des chrétiens.

Le voyage des martyrs fut moins une humiliation pour eux, qu'un triomphe pour l'évangile, & qu'une longue mission, accompagnée par-tout de conversions sans nombre. Ils ne cessoient point de prêcher Jésus-Christ dans tous les lieux où ils passaient. Le pere de l'Ascension & le pere Miki, entre autres,



parloient avec tant d'onction, que les ministres même de la tyrannie disoient qu'il étoit impossible de les entendre, sans avoir quelque envie d'embrasser leur loi. Les bonzes de leur côté disoient en murmurant, que l'empereur prenoit pour abolir le christianisme, des moyens qui n'étoient propres qu'à l'étendre; qu'il faudroit peu d'exécutions semblables, pour ruiner la religion de l'empire.

Aux approches de Nangazaqui, le grand officier qui devoit présider à l'exécution vint reconnoître les prisonniers: en appercevant le petit Louis, il se sentit ému d'une vive compassion, & lui offrit de le délivrer, s'il vouloit renoncer à Jésus-Christ. Louis ne répondit que par des signes d'indignation. Ce seigneur crut mieux réussir auprès d'un autre de ces enfans, nommé Antoine; parce qu'il le voyoit environné de ses parens, qui, tout chrétiens qu'ils étoient, se monstroient inconsolables de sa perte. Il lui représenta qu'il se devoit à eux, qu'il leur étoit nécessaire, & lui promit, au nom de l'empereur, de lui procurer des moyens abondans de leur être utile. Le courageux enfant ne fit que rire de ces promesses. Non, dit-il, l'amour de la

Fortune ne me touche pas plus que la crainte des supplices ; & je regarde comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver , de mourir en croix pour un Dieu , qui le premier y est mort pour moi. Il prit ensuite sa mere à part , & lui représenta qu'il étoit peu édifiant dans une mere chrétienne , de pleurer la mort d'un fils martyr , comme si elle ne reconnoissoit pas le prix d'un tel sacrifice. Sur quoi , il lui dit des choses d'un si grand sens & d'une telle élévation , qu'on ne pourroit les croire sorties de la bouche d'un enfant de cet âge , si l'on ne se rappelloit que parmi ces insulaires la raison n'attend pas les années , & que la grandeur d'ame y prévient encore la raison. Ce qu'on raconte d'un enfant plus jeune encore , d'un enfant de cinq ans , ne pourroit se prendre que pour une fable , s'il étoit question de tout autre climat. Interrogé sur ce qu'il répondroit , en cas qu'on vînt à lui demander s'il étoit chrétien ; je dirois hardiment que je le suis , répliqua-t-il , & je courrois au devant du bourreau. En proférant ces paroles , qui furent suivies de bien d'autres également touchantes , son visage s'enflam-

moit, son cœur agité s'élançoit vers le ciel, où ses yeux tournés & inondés de larmes de joie annonçoient des sentimens bien supérieurs à ce que la foible bouche pouvoit exprimer.

Les missionnaires de la compagnie de Jésus, & ceux des autres ordres arrivés les derniers au Japon, avec de bonnes intentions de part & d'autre, n'avoient pas suivi la même méthode dans leurs travaux évangéliques, & n'avoient pas toujours été entre eux d'une intelligence parfaite : ce qui avoit nui considérablement aux progrès de l'évangile, & plus encore à la tranquillité de l'Eglise du Japon. La veille de leur sacrifice, le pere supérieur des Franciscains envisageant les objets tout autrement qu'il n'avoit fait jusque-là, dit à deux Jésuites envoyés par leur provincial pour assister les confesseurs à la mort, qu'il reconnoissoit enfin qu'on l'avoit prévenu mal à propos, & leur demanda humblement pardon, en son nom & en celui de tous ses religieux. Les Jésuites de leur côté le conjurerent, au nom de leur compagnie, d'oublier tous les chagrins qu'il pouvoit en avoir reçus. Tous les prisonniers ensuite, religieux

& se  
com  
voit  
voit  
de  
mai  
par  
crai  
ten  
les  
ne  
cut  
se f  
C  
Na  
fuit  
mo  
Ma  
fut  
fan  
con  
an  
qu  
lat  
bla  
ce  
jo  
on  
ap

& séculiers, se confesserent avec toute la componction & toute la piété que pouvoit inspirer la situation où ils se trouvoient. Ils auroient bien voulu recevoir de même le sacrement de l'eucharistie : mais le président vit tant d'agitation parmi les habitans de Nangazaqui, qu'il craignit d'occasionner une sédition en tenant plus long-temps sous leurs yeux les objets qui les révoltoient, & il crut ne pouvoir trop se presser de faire l'exécution. C'est pour la même raison qu'elle se fit hors de la ville.

On choisit, à peu de distance de Nangazaqui, une colline qui dans la suite fut nommée bien justement *la montagne Sainte, & la montagne des Martyrs*. Jamais lieu dans l'univers ne fut si abondamment arrosé de sang par les chrétiens. On y conduisit les confesseurs, le 5 de février de l'année 1595, tomboit un vendredi ; ce qui leur donna un surcroît de consolation, par le nouveau trait de ressemblance que prenoit leur sacrifice avec celui du Fils de Dieu, immolé à pareil jour. Ils marchèrent si vite, qu'à peine on pouvoit les suivre. Du plus loin qu'ils apperçurent leurs croix, chacun d'eux

courut embrasser la sienne , avec des transports qui mirent le comble à l'étonnement des infideles. Déjà ils se regardoient comme au terme de leurs souffrances , & oublioient le moment de douleur qui les séparoit du lieu de leur triomphe. Le supplice de la croix au Japon n'a rien de plus terrible , que les supplices communs. On attache le patient avec des bandes , par les bras , par les cuisses , & par le milieu du corps ; ses pieds portent sur une traverse qui est au bas de la croix , & l'on met au milieu un petit billot sur lequel il est assis. Quand on a dressé la croix , un bourreau perce le crucifié , d'une lance qui lui entre par le flanc & lui sort sous l'épaule : quelquefois deux bourreaux ensemble le percent transversalement ; & s'il respire encore ; on redouble avec célérité , pour ne pas le faire languir.

Dès qu'on eut commencé à élever les croix , le pere Baptiste qui étoit placé au milieu de la troupe entonna le cantique de Zacharie , que les autres continuèrent. Paul Miki qui étoit éloquent , fit une exhortation qui attendrit autant les idolâtres que les fideles , & la finit par une priere plus touchante encore

pour  
le c  
mete  
Lau  
près  
le c  
seule  
tous  
liens  
chœ  
tiste  
à mo  
si to  
part  
glors  
fidoi  
jusq  
coul  
les l  
cont  
repe  
au r  
lui ,  
pleu  
lui  
voie  
Q  
fut  
d'éc

pour ses bourreaux. Les enfans, qui ne le cédoient à leurs maîtres, ni en fermeté, ni en piété, chanterent le pseaume *Laudate pueri* ; & comme ils étoient près de le finir, le petit Antoine reçut le coup de la mort, sans avoir paru seulement le sentir. En peu de momens, tous les autres dégagés pareillement des liens de la chair, allerent se réunir aux chœurs des esprits célestes. Le pere Baptiste, en sa qualité de supérieur, fut mis à mort le dernier. Tout le monde étoit si touché, qu'on n'entendit de toute part que des gémissemens & des sanglots. On dit que le seigneur qui présidoit à l'exécution, ne put la soutenir jusqu'à la fin, & qu'aussi-tôt qu'il vit couler le sang des martyrs, il se retira, les larmes aux yeux. Un apostat qui avoit contribué à leur mort, fut si pénétré de repentir, qu'appercevant un Portugais au milieu de l'assemblée, il courut à lui, détesta hautement son crime en pleurant avec amertume, & prit avec lui des mesures pour rentrer dans la voie du salut.

Quand les martyrs eurent expiré, il fut absolument impossible aux gardes d'écarter la foule. Après quelques vjo-

lences, dont ils sentirent l'inutilité & le danger même, ils laisserent à chacun la liberté de recueillir le sang qui avoit ruiselé des croix, d'enlever la terre qui en étoit imbibée, & de contenter leur dévotion en toute maniere. Quelqu'un coupa un doigt du pied au pere Baptiste; & l'on assure qu'il en sortit un sang vif, quoiqu'il fût mort depuis trois jours. On rapporte beaucoup d'autres signes & d'autres prodiges, par lesquels il plut au Ciel de manifester qu'il avoit agréé le sacrifice de ses victimes, & dont plusieurs furent si bien constatés, qu'Urban VIII, trente ans après, leur décerna les honneurs des saints martyrs.

Taïcosama, le premier des empereurs du Japon qui ait persécuté les chrétiens, n'en fit toutefois mourir que le petit nombre qu'on vient de rapporter; & leur sang encore ne servit qu'à féconder pour le ciel la terre qu'il arrosoit: mais il donna l'exemple à ses successeurs, & par un scandale infiniment plus nuisible encore, il leur transmit ces préventions politiques, qui érigées par la suite en maximes d'État, exterminerent, avec tous les chrétiens, le christianisme du Japon. Il ne laissa pas de publier, depuis

l'ex  
veat  
tous  
pire  
qué  
la  
tout  
en l  
& c  
sint  
poin  
enfi  
prin  
l'av  
tim  
men  
nain  
bliss  
moi  
s'en  
caln  
I  
que  
mai  
du  
des  
à l  
tute  
vers

l'exécution de Nangazaqui, un édit nouveau contre la religion, portant que tous les missionnaires évacueroient l'empire : mais la maladie dont il fut attaqué peu de temps après, & qui lui causa la mort, occupa le gouvernement de tout autre souci. Il ne laissoit qu'un fils en bas âge, sous la tutelle d'un régent & d'un conseil de régence, que la méfiance & la jalousie ne tarderent point à brouiller. Le régent prévalut enfin ; & soit reconnaissance envers les princes & les seigneurs chrétiens qui l'avoient servi essentiellement, soit estimation pour leur religion, soit ménagement politique, il permit aux missionnaires de rentrer dans leurs anciens établissemens. Les fideles respirerent au moins pour un temps, & le nombre s'en augmenta prodigieusement dans ce calme passager.

Ils ne furent guere tourmentés alors que dans le royaume de Fingo, qui des mains de l'un des rois les plus chrétiens du Japon, enveloppé dans la disgrâce des conseillers de la régence, étoit passé à l'un des généraux du régent ou tuteur. Ce nouveau roi, idolâtre à travers & zéléateur de secte, sans faire



attention qu'il y avoit dans son petit Etat cent mille chrétiens bien instruits, entreprit de faire embrasser le culte extravagant des Fatoques à tous les gentils-hommes de Jatuxito, l'une de ses meilleures villes. Ebloui de sa nouvelle grandeur, il s'étoit flatté qu'il ne trouveroit point de résistance. Voyant néanmoins qu'on ne faisoit que rire de son édit, & ne jugeant pas à propos de trop compromettre son autorité, il restreignit son ordonnance à deux hommes de qualité; soit pour n'en avoir pas tout-à-fait le démenti, soit parce que leur exemple contribuoit principalement à la fermeté des autres. Il n'est rien que les amis idolâtres de Jean Minami & de Simon Taquenda, ce sont les noms à jamais mémorables de ces deux chrétiens, il n'est rien qu'on ne mit en œuvre & à pure perte, pour les engager à donner quelque signe équivoque seulement de leur soumission à l'ordre du roi. Si-tôt que Minami eut vent qu'il étoit condamné, il se rendit chez le gouverneur qui étoit chargé de l'exécution, & qui fit encore pour l'ébranler toutes les instances que put lui suggérer l'amitié dont il étoit lié avec le confes-

leur.  
ferm  
dîne  
paru  
tion  
tir d  
son  
du ro  
haito  
vie à  
dans  
dans  
âge.

Le  
coup  
se tr  
de fo  
ses e  
fem  
n'esp  
perçu  
ne p  
reren  
se di  
étant  
gouv  
péré  
men  
cieu

leur. Le trouvant toujours également ferme, il ne laissa pas de l'inviter à dîner. Durant tout le repas, Minami parut aussi calme, que s'il eût été question d'une entrevue ordinaire. Au sortir de table, le gouverneur lui montra son arrêt de mort, signé de la main du roi. Minami répondit, qu'il ne souhaitoit rien tant que de rendre vie pour vie à son Dieu; sur quoi on le fit passer dans une chambre, où il fut décapité dans la trente-cinquième année de son âge.

Le gouverneur, lié d'une amitié beaucoup plus étroite encore avec Taquenda, se transporta lui-même dans la maison de son ami, dans le dessein de joindre ses efforts à ceux de sa mere & de sa femme, afin d'attendrir un homme qu'il n'espéroit pas d'effrayer. Dès qu'il l'aperçut, il fondit en larmes; & Taquenda ne put retenir les siennes. Ils demeurèrent quelques momens, sans pouvoir se dire un mot. La mere de Taquenda étant survenue; Madame, lui dit le gouverneur, secondez un ami désespéré de voir son ami courir aveuglément à sa perte. Les momens sont précieux; je dois sur le champ aller rendre

compte au roi de la dernière disposition d'un fils qui vous est cher. Je me promets de votre tendresse pour lui, & de la sagesse qui vous rend si recommandable, que vous lui donnerez des conseils efficaces. Je n'ai autre chose à dire à mon fils, reprit la mère généreuse, sinon qu'il ne sauroit acheter trop cher une couronne éternelle. Mais s'il n'obéit au roi, repartit le gouverneur, vous aurez la douleur de lui voir trancher la tête. Plaise au Ciel, répliqua l'héroïne, que je mêle mon sang avec le sien ! Ah ! Monsieur, si vous pouvez me procurer ce bonheur, c'est alors que je confesserai vous devoir le plus grand bienfait qu'on puisse tenir de l'amitié. Le gouverneur prit son ami en particulier, & le conduisit chez un autre ami païen, où on livra tous les assauts imaginables à sa constance, mais sans plus d'effet. Enfin, comme les ordres pressoient, il renvoya Taquenda chez lui, & le fit suivre par un homme, chargé de l'arrêt & de l'exécution.

Le confesseur se retira quelques momens, pour remercier Dieu & se fortifier par la prière ; après quoi il passa dans l'appartement de sa mère, & dans celui de sa femme, pour leur faire part

de  
sans  
d'éto  
air c  
anno  
dég  
& se  
cessa  
prêt  
respe  
rega  
se p  
& le  
parc  
résol  
& fa  
voit  
Taq  
moir  
prév  
culté  
teur  
& se  
Peu  
riva  
foibl  
voit  
prien  
quer

de son bonheur. Ces deux héroïnes, sans changer de couleur, sans marquer d'étonnement, sans rien avoir de cet air d'empressement & d'incertitude qui annonce l'émotion même qu'on veut déguiser, se leverent tranquillement, & se mirent à préparer ce qui étoit nécessaire pour l'exécution. Tout étant prêt, la femme de Taquenda s'approcha respectueusement de son mari, qu'elle regardoit déjà comme un saint martyr, se prosterna religieusement à ses pieds, & le pria de lui couper les cheveux; parce qu'elle étoit, lui dit-elle, dans la résolution de consacrer au moins sa vie & sa personne au Seigneur, si elle n'avoit pas le bonheur de mourir pour lui. Taquenda fut ému sans doute, ou du moins surpris d'une proposition si imprévue. Comme il faisoit quelque difficulté, ou délibéroit avec quelque lenteur; sa courageuse mere lui fit un signe, & sur le champ il satisfit son épouse. Peu après cette scène attendrissante, arriva un gentil-homme, qui avoit eu la foiblesse de renoncer à Jésus-Christ. Il voit un oratoire orné, des femmes en prieres, des domestiques éplorés, & Taquenda l'œil sec, la sérénité sur le front,

se disposer à la mort comme à un triomphe. Il courut embrasser le confesseur, applaudit à son courage, se reprocha sa lâcheté, & promit de la réparer sans délai. Taquenda comblé d'une si douce consolation que Dieu lui donnoit avant la mort, embrassa pour la dernière fois sa mere & son épouse, fit retirer ses domestiques, offrit à Dieu son sacrifice, prosterné devant un crucifix, & présenta sa tête à l'exécuteur, qui l'abattit du premier coup. Les deux dames, spectatrices tranquilles de cette catastrophe effrayante, eurent encore la force de relever la tête du martyr, de la baiser respectueusement; & la tenant tournée vers le ciel, ils le conjurèrent par le sang pur qui en sortoit, d'y mêler leur sang propre. Elles se retirèrent ensuite dans un cabinet écarté, où elles continuerent le reste du jour à demander à Dieu la grace du martyr.

Leur priere n'étoit pas achevée, que l'épouse du premier des deux martyrs, Magdeleine, veuve de Minami, vint avec un neveu de sept à huit ans qu'elle & son mari avoient adopté, leur porter la nouvelle, que les femmes avoient été condamnées, en haine de leurs maris;

&

& c  
les  
la p  
plic  
de c  
duin  
mit  
gnes  
gnit  
mer  
de l  
put  
qu'e  
chés  
à ce  
foit  
port  
la m  
fran  
pou  
l'enf  
mise  
lanc  
faisa  
cette  
en fa  
sienn  
plic  
de la  
T

& qu'elles devoient être crucifiées toutes les trois, cette nuit-là même. C'étoit la première fois qu'on ordonnoit le supplice de la croix, contre des personnes de ce rang. On attendit, pour les y conduire, que le jour fût tombé, & on les mit dans des palanquins : mais ces dignes servantes de Jésus-Christ se plainquirent qu'on les ménageoit trop. La mere de Taquenda pria les bourreaux de la clouer à sa croix ; ce qu'elle ne put jamais obtenir, quelque instance qu'elle leur en fit. Ils étoient si touchés, & se prêtoient avec tant de peine à cette exécution, que leur office paroiffoit leur être étranger. Le premier coup, porté d'une main tremblante, n'épargna la martyre que pour doubler ses souffrances : il fallut la percer de nouveau, pour lui ôter la vie. La constance de l'enfant, fils adoptif de Monimi, fut mise à la même épreuve. Le fer de la lance ne fit que glisser sur son flanc, en faisant néanmoins un affreux sillon sur cette tendre victime. Il étoit en croix, en face de sa tante, attachée aussi à la sienne. Cette mere adoptive, mais remplie de sentimens supérieurs à ceux même de la nature, frémit à la vue du danger

que couroit la foi d'un enfant si foible, & lui cria d'invoquer Jésus & Marie. L'enfant, aussi tranquille que si on ne l'eût pas touché, fit cependant ce que sa mere lui suggéroit ; & aussi-tôt il reçut un second coup, dont il expira sur le champ. Le bourreau n'eut pas plus-tôt retiré le fer de la plaie du fils, qu'il le replongea tout fumant dans le sein de la mere.

Il ne restoit plus que la femme de Taquenda. Sa jeunesse, son air de douceur, sa candeur & sa vertu qui tiroit un éclat nouveau de sa rare beauté, attendrirent tellement les exécuteurs, que chacun d'eux refusa de porter les mains sur elle. Il fallut qu'elle s'attachât elle-même à la croix, autant qu'elle le put faire ; jusqu'à ce que l'appât d'un vil salaire poussa quelques misérables à lui servir de bourreaux. Et comme ils n'en avoient pas même l'infame talent, ils lui porterent quantité de coups, avant qu'aucun fût mortel. Elle souffrit tout avec une tranquillité, qui put seule rassurer l'impérite de son meurtrier : elle ne cessa de prononcer les noms de Jésus & de Marie, qu'en cessant de vivre.

Si le roi s'étoit flatté de soumettre les

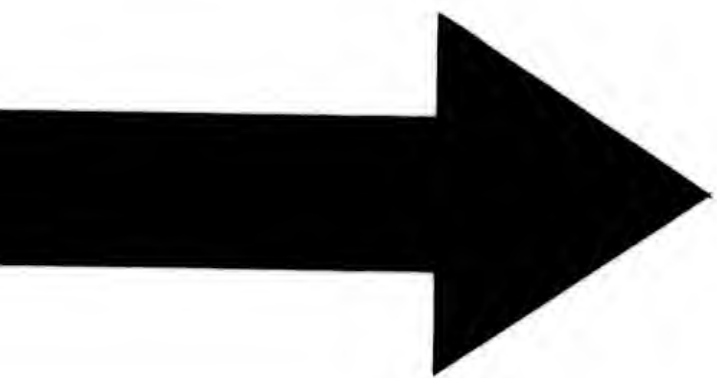
chro  
terr  
long  
de c  
jalou  
da  
bles  
qui  
exéc  
ché  
l'évê  
yeux  
vit-o  
natio  
Chri  
sujet  
brilla  
esprit  
& da  
Ce  
effor  
duiso  
sous  
infect  
de ce  
corrup  
impér  
entre  
éclate

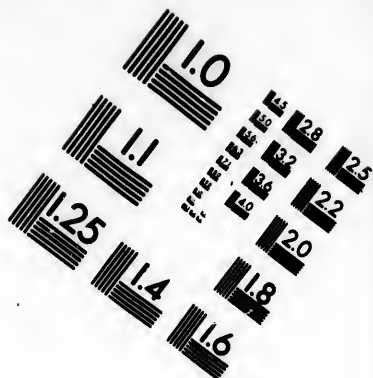
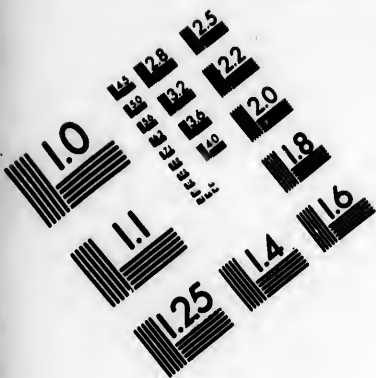
chrétiens à ses ordres impies par la terreur de ces exécutions, il ne fut pas long-temps à se détromper. L'exemple de ces héroïnes sur-tout excita une noble jalousie entre les deux sexes, & jusque dans les conditions les moins susceptibles de sentimens relevés. L'exécuteur qui avoit décapité Taquenda, prit avec exécration le sabre dont il lui avoit tranché la tête, vint le jeter aux pieds de l'évêque du Japon, & les larmes aux yeux, lui demanda le baptême. Ainsi vit-on dans le dernier âge, & dans une nation qui connoissoit à peine Jésus-Christ, ce qui avoit fait le plus grand sujet d'admiration dans les jours les plus brillans de l'Eglise. C'est que le même esprit souffle sur elle, dans tous les temps & dans tous les climats.

Ce qu'on admiroit dans le premier essor de la ferveur Japonoise, se reproduisoit avec quelque proportion, jusque sous l'atmosphère impure que Geneve infectoit des vapeurs exhalées sans fin de cette sentine de l'impiété & de la corruption. Un seul homme, & le moins impérieux de tous les hommes, suffit entre les mains de Dieu, pour y faire éclater la force de sa droite. François de

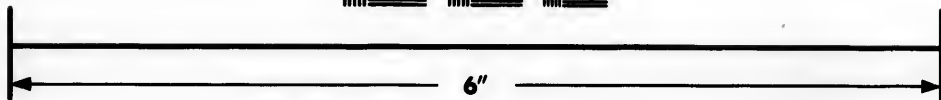
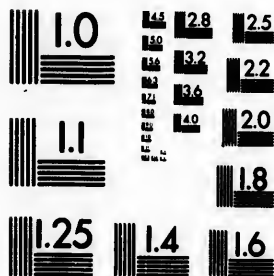








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18 20 22 25  
19 21 23 24  
26 27 28 29

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17

Sales, suscitée pour convertir le Chablais & le pays de Gex, avoit à la vérité tiré de la nature & de l'éducation tous les avantages qui peuvent disposer aux grandes choses : mais il comprit dès sa tendre jeunesse, que la noblesse du sang, la fortune, la science même & tous les talens naturels ne sont rien, ou ne sont propres à rien d'estimable aux yeux de la foi & de la véritable raison, qu'autant qu'ils servent d'instrument à la vertu, pour produire des fruits aussi incorruptibles qu'elle.

Marf. Vie  
de S. Fr. de  
Sal. l. 1.

Il fit dans ces vues ses premières études en Savoie où il étoit né, apprit ensuite les langues à Paris sous le célèbre Générard, la philosophie & la théologie au collège des Jésuites sous Maldonat, & enfin le droit à Padoue sous Pancirole. Dans cette dernière ville, il eut connoissance du pere Possevin, Jésuite recommandable par son savoir, par son habileté dans le manie- ment des affaires & des esprits, par son éminente piété, & il lui fit confidence du goût particulier qu'il se sentoit pour les études ecclésiastiques. Possevin reconnoissant les grands desseins du Seigneur sur ce sujet extraordinaire, l'en-

g  
lu  
de  
qu  
à  
de  
foi  
lui  
teu  
con  
fior  
rou  
lui  
form  
con  
que  
Ma  
pieu  
vert  
& d  
élev  
On  
rable  
avoir  
tueu  
L  
dant  
la fig  
les p

gagée fort à cultiver des sciences qui lui étoient si nécessaires pour remplir sa destination ; ajoutant en termes précis , que Dieu le destinoit à porter sa parole à des peuples errans , spécialement à devenir dans sa patrie le soutien de la foi & de la religion. Peu content de lui donner des conseils, il se fit le directeur de ses études , aussi bien que de sa conscience. Tous les jours , il lui sacrifioit deux heures de son temps , qui tout précieux qu'il étoit à l'Eglise , ne lui parut jamais mieux employé. Il le forma particulièrement à la science des controverses & au grand art de l'éloquence , où il excelloit encore lui-même. Mais le plus digne soin de ce maître pieux , fut de développer les germes de vertu qu'il trouva dans cette ame pure , & de la porter à une perfection aussi élevée que les desseins de Dieu sur elle. On conserve encore des regles admirables de conduite , qu'on présume lui avoir été prescrites par cet habile & vertueux directeur.

L'innocence de François eut cependant de grands dangers à courir. Il avoit la figure & la physionomie du monde les plus intéressantes, un air de candeur

& d'affabilité, une douceur engageante qui ne permettoit pas de le voir sans l'aimer, avec cette modestie & cette pudeur ingénue qui inspire le respect aux âmes honnêtes, mais qui ne sert que d'aiguillon aux passions désordonnées. Il n'eut pas seulement à combattre des femmes perdues, dont l'impudence révolte les vertus communes; mais des prudes qualifiées & artificieuses, qui revêtoient l'infamie de tous les dehors de l'honneur, & qui ne lui donnerent à choisir qu'entre la fortune attachée à la complaisance, & la mort qui devoit suivre le refus. Déjà le saint jeune homme avoit renoncé pour toujours au mariage par le vœu de virginité, & il s'étoit mis sous la protection particulière de la Reine des vierges, afin d'obtenir les grâces, sans lesquelles il savoit qu'on ne peut être continent. Et cette science salutaire, qui dans lui, comme dans le sage, étoit déjà une grâce précieuse; si toujours il s'efforça de la faire fructifier, jamais il ne fut plus fidele que depuis ces derniers périls, à tous les exercices qui pouvoient attirer sur lui l'abondance des bénédictions d'en haut. Il redoubla ses prières, ses pieuses lectures, & ses austérités. Il

re  
fe  
qu  
les  
sé  
ca  
su  
co  
ch  
re  
fa  
vo  
co  
fé  
re  
ch  
fan  
-  
fai  
du  
éto  
rar  
fan  
ils  
tou  
l'al  
d'E  
uni  
nai

recourut avec une assiduité, ou une ferveur plus grande, à ce pain des forts qu'il avoit l'habitude de recevoir tous les huit jours. Il garda une retraite plus sévère, il évita jusqu'à l'ombre des occasions dangereuses ; & l'humble persuasion de sa foiblesse lui inspirant encore une sainte frayeur, qu'augmentoit chaque jour le récit des chûtes honteuses de ses compagnons, il mit toute sa confiance dans celui qui seul pouvoit être sa force. Instruit encore qu'il compteroit en vain sur ses grandes miséricordes, s'il ne les fixoit par une correspondance généreuse ; afin de s'attacher son Dieu, il lui attachâ son cœur sans réserve.

Une vertu de cet ordre n'étoit pas faite pour le siècle. Cependant les parens du jeune comte de Sales, qui d'ailleurs étoit leur aîné, avoient établi sur ses rares dispositions, tout l'espoir de leur famille. Pour débiter dans le monde, ils lui avoient destiné le rang de sénateur au sénat de Chambéry, & ménagé l'alliance du baron de Vegy, conseiller d'Etat, dont il devoit épouser la fille unique : jeune & très-belle personne, de naissance illustre, riche héritière, &



encore plus digne d'être recherchée, à raison du crédit qu'avoit son père à la cour de Savoie. Le comte & la comtesse de Sales avoient beaucoup de religion, & même une piété peu commune : cent fois la Comtesse, à l'exemple & avec le succès de la reine Blanche, avoit répété à son fils durant son enfance, qu'ayant toute la tendresse qu'une mere puisse avoir pour un fils, elle aimeroit beaucoup mieux néanmoins le voir expirer à ses yeux, que d'apprendre qu'il eût commis un seul péché mortel. Mais la résolution du jeune comte étoit trop éloignée de la pensée de ces parens tendres, pour que la première annonce ne leur causât pas au moins une cruelle surprise. Ce fut donc une épreuve terrible pour la vertu de François, de se voir obligé à porter l'amertume dans le sein d'un père & d'une mere auxquels il n'avoit jamais donné le moindre déplaisir, & qui de leur côté avoient toujours été au devant de tout ce qui pouvoit contribuer à son bonheur & à son agrément. Il fut fidele au Seigneur ; il fit à la vérité porter ses propositions à ses parens par Louis de Sales son cousin, ecclésiastique pieux & prudent qui s'é-

toit  
sou  
fer  
per  
& c  
pou  
H  
de  
info  
tuit  
qu'e  
l'éta  
ven  
dign  
vear  
de  
defe  
con  
tion  
facu  
Il p  
d'a  
vou  
On  
mer  
de  
Lou  
men  
Ron

toit assuré de sa vocation : mais il les soutint ensuite lui-même, avec une fermeté qui seule fit comprendre à son père, que telle étoit la volonté de Dieu, & qu'on ne feroit que des efforts inutiles pour s'y opposer.

En même temps, il refusa la dignité de Sénateur, que le duc de Savoie, informé de son mérite, lui donnoit gratuitement. En vain on lui représenta qu'elle n'étoit pas incompatible avec l'état qu'il vouloit embrasser, qu'elle venoit même d'être possédée par un digne ecclésiastique : il se jeta de nouveau aux pieds de son père, le conjurant de ne point mettre de bornes à sa condescendance, & de trouver bon qu'il se consacrat tout entier aux seules fonctions d'un ministère auquel toutes les facultés de l'homme ont peine à suffire. Il prétendit encore renoncer à son droit d'aînesse : mais le comte & la comtesse voulurent absolument qu'il le conservât. On eut mille peines à lui faire seulement accepter la prévôté du chapitre de Genève, que son vertueux parent Louis de Sales, de son propre mouvement, lui avoit obtenue en cour de Rome : il vouloit, sans bénéfice, vivre

de son seul patrimoine, & n'occuper que le dernier rang dans la maison du Seigneur. Tout en louant sa ferveur, on l'obligea d'accepter une place qui lui venoit uniquement de la Providence, & qu'il n'avoit pas songé à se procurer.

Quelque temps après, on lui conféra les saints ordres, sans même observer, quoiqu'il le desirât fort, tous les interstices accoutumés : mais le pieux évêque de Geneve, Claude Granier, qui connoissoit la vertu & la capacité de l'ordinand, & qui parut dès-lors assuré qu'il l'auroit un jour pour successeur, crut ne pouvoir trop tôt appliquer à l'édification publique un ministre dont les fonctions sembloient si utiles à l'Eglise. François revêtu des ordres sacrés, & de cet esprit principal du sacerdoce qui porte le prêtre à répandre la doctrine dont ses levres sont dépositaires, parcourut d'abord, au voisinage d'Annecy, les hameaux & les campagnes, afin d'instruire une infinité de gens grossiers qui professoient la foi catholique, sans presque connoître le christianisme. Tout le pays changea de mœurs en fort peu de temps : on vit reflleurir la piété, jusque dans les lieux où le mélange des hérétiques

av  
gi  
luc  
tue  
  
le  
hér  
Ge  
le  
bai  
lar  
d'en  
clau  
qu'i  
réta  
qui  
Gen  
men  
s'éto  
inqu  
nuel  
à ro  
avec  
elle  
cont  
servi  
pate  
vais.

avoit presque entièrement établi l'irréligion. Mais ce n'étoient-là que les préludes, pour ainsi dire, des travaux fructueux où il alloit s'engager.

Pendant la guerre de François I avec le duc de Savoie, les Suisses du canton hérétique de Berne & la république de Geneve avoient envahi sur ce prince le duché de Chablais, ainsi que les bailliages de Gex, de Terny & de Gaillard. Ils furent contraints, à la paix, d'en faire la restitution; mais sous la clause expresse que la religion catholique qu'ils y avoient détruite, n'y seroit pas rétablie. Ces petits Etats néanmoins, qui tenoient comme assiégée la ville de Geneve, & qui mettoient continuellement en risque l'indépendance qu'elle s'étoit arrogée, lui causoient de cruelles inquiétudes. A la mort du duc Emmanuel-Philibert, elle engagea les Suisses à rompre le traité qu'ils avoient fait avec ce prince; & de concert avec eux, elle s'empara une seconde fois de ces contrées. Cette nouvelle usurpation ne servit qu'à couvrir d'opprobre les usurpateurs, & à rendre leur sort plus mauvais. Charle-Emmanuel, fils & succes-

seur de Philibert, arma si vite & si puissamment, qu'ils lui céderent sans résistance. Il rentra dans tout ce qu'on lui avoit enlevé, mit par-tout de bonnes garnisons ; & affranchi des clauses du premier traité, tant par le parjure des infracteurs, que par son nouveau droit de conquête, il ne pensa plus qu'à rétablir solidement la religion catholique dans les domaines qu'il venoit de recouvrer.

Dans cette vue, il écrivit à l'évêque de Geneve de choisir des ecclésiastiques propres à une si bonne œuvre, & promit de les soutenir de toute son autorité. L'évêque assembla aussi-tôt le clergé de la ville & de la campagne, leur fit envisager la riche moisson qui s'ouvroit à leur zele, se montra tout prêt à marcher à leur tête, sans que son âge ni ses infirmités lui fissent obstacle, & les exhorta d'une manière pathétique à le seconder. Ce discours n'excita que l'étonnement & l'effroi. Chacun ne confidéroit que les peines & les périls, auxquels il étoit question de se dévoter. Tous, à l'exception du prévôt, gardoient un morne silence, & tenoient les yeux

bai  
ceu  
for  
lem  
des  
sou  
s'il  
que  
men  
corp  
plus  
qu'à  
d'ail  
posi  
suffi  
vrie  
que  
bre  
par  
pou  
on f  
sonn  
vôt  
vert  
seco  
que  
rens  
gner

baissés, dans la crainte de rencontrer ceux du prélat, & d'en venir à l'aveu formel de leur pusillanimité.

Pour François, il ne s'offrit pas seulement à le suivre, mais à lui épargner des fatigues que son âge ne pouvoit plus soutenir, & à être le chef de la mission, s'il l'en trouvoit capable. Il lui ajouta que le premier pasteur, indépendamment de la force ou de la foiblesse du corps, se devoit à tout le diocèse, & plus encore à la partie fidele du troupeau, qu'à la partie rebelle; qu'il convenoit d'ailleurs d'aller d'abord sonder les dispositions de ces brebis égarées; qu'il suffisoit pour cela du petit nombre d'ouvriers qui voudroient s'associer à lui; & que, selon le succès, un plus grand nombre & l'évêque même pourroient y venir par la suite. Tout le monde se réunit pour retenir l'évêque, à la charité duquel on fit une sorte de violence: mais personne ne s'offrit à suivre le généreux prévôt, excepté le seul Louis de Sales, ce vertueux parent qui l'avoit déjà si bien secondé au sujet de sa vocation. L'évêque de Geneve, tous les amis & les parens de François & de Louis leur témoignèrent en vain les plus vives alarmes

en les voyant décidés à partir seuls ; & sur-tout quand ils les virent marcher en effet, comme deux brebis innocentes, vers les réduits sauvages de ces montagnes, non moins redoutés que les loups dévorans. François se mit en devoir de modérer au moins la frayeur de ses proches : mais sentant bientôt l'impuissance absolue de l'éloquence sur la sourde peur, & prenant Louis par la main ; allons, dit-il, où Dieu nous appelle. Il est plus d'un combat, où l'on ne vainc que par la fuite. Un retard plus long ne peut que nous amollir, & transporter à des ministres plus fideles le prix qui nous attend. Ses parens étonnés n'eurent pas la force de le retenir. Le comte son pere le suivit de loin, & l'ayant bientôt perdu de vue, il revint pour consoler la comtesse.

Quand les deux missionnaires se virent hors d'atteinte aux poursuites, & près de mettre le pied dans le champ que s'ouvroit leur courage; François se tourna vers son cousin, & l'embrassant avec tendresse ; il me vient, lui dit-il, une pensée ; nous allons faire les fonctions des apôtres, nous ne saurions les imiter trop ponctuellement. Renvoyons nos

che  
con  
de  
acc  
for  
mo  
gar  
pe  
sûr  
de  
trou  
par  
qu'i  
par  
avo  
des  
blai  
prin  
étoi  
tre  
froi  
glac  
con  
fois  
qui  
tion  
de  
sain  
torre

chevaux, faisons nos courses à pied, & contentons-nous du pur nécessaire. Louis de Sales y ayant consenti, ils marcherent accompagnés d'un seul domestique, au fort des Allinges, bâti sur la cime d'une montagne isolée, & muni d'une bonne garnison, afin de tenir le pays en respect. C'étoit-là pour eux le seul lieu de sûreté, où ils furent long-temps obligés de revenir toutes les nuits, tant pour trouver un hospice qu'on leur eût refusé par-tout ailleurs, que pour dire la messe qu'il n'eût pas été prudent de célébrer parmi de farouches sacramentaires. Il y avoit néanmoins deux grandes lieues, des Allinges à Tonon, capitale du Chablais, où les missionnaires exerçoient principalement leur zèle; en sorte qu'ils étoient obligés de faire chaque jour quatre lieues, par un pays affreux, par des froids cruels, à travers les neiges, les glaces, ou les eaux glacées, & mille contre-temps qui les faisoient quelquefois errer bien avant dans la nuit; ce qui toutefois n'ébranla jamais la résolution, au moins de François. Plutôt que de manquer seulement à célébrer les saints mystères, long-temps il passa un torrent profond sur une poutre glacée,



où il étoit contraint de ramper des mains & des genoux, avec un danger continuel de se précipiter dans le gouffre.

Quelque obstacle que leur fissent les élémens & la nature du pays, on peut dire encore que c'étoit peu de chose, en comparaison de la dureté des habitans. Quand François parut à Tonon sous les auspices du souverain, les magistrats reçurent ses lettres d'aveu avec une grande apparence de respect : mais ils firent sous main des défenses rigoureuses de l'aller entendre, & d'avoir le moindre commerce avec lui. Le peuple n'eut aucun ménagement. On disoit hautement dans la ville, & avec plus d'audace encore dans les environs, que c'étoit un envoyé de l'Antechrist des Romains, & qu'il falloit le traiter d'une manière à lui faire perdre l'envie de jamais revenir. A Geneve, qui n'est qu'à quatre ou cinq lieues de Tonon, on opinoit à reprendre les armes, à implorer de nouveau le secours des Suisses, & cependant à éloigner sans délai, en quelque manière que ce pût être, ce téméraire papiste. On décida même qu'il étoit permis de le tuer, si l'on ne pouvoit autrement arrêter son entreprise. On réussit au moins à le faire

fi g  
auss  
s'il  
hab  
L  
ave  
cue  
sou  
plus  
piec  
mèn  
peu  
plus  
les  
rem  
la n  
mai  
cou  
le f  
mèn  
se t  
Il f  
rant  
plus  
laiss  
tous  
mes  
au n  
naiss

si généralement éviter, qu'il se voyoit aussi solitaire au milieu de Tonon, que s'il eût été au sein du désert le plus inhabité de tout le pays.

Il s'y rendoit néanmoins tous les jours, avec autant d'affiduité que s'il eût été recueillir les fruits les plus abondans ; & souvent par des temps si rudes, que les plus durs payfans n'osoient mettre le pied hors de leurs cabanes. La nuit même n'étoit pas capable de lui faire peur. Un jour qu'il étoit sorti de Tonon plus tard que de coutume, il s'égara dans les ténèbres ; & après avoir erré longtemps au hasard, il arriva au milieu de la nuit dans un village dont toutes les maisons étoient fermées. La terre étoit couverte de neige, le vent terrible, & le froid si aigu, que pendant le jour même les payfans étoient contraints de se tenir renfermés avec leurs troupeaux. Il frappa à toutes les portes, en conjurant chacun par tout ce qu'il imagina de plus propre à les toucher, de ne le pas laisser mourir de froid : mais ils étoient tous Calvinistes, & par malheur son domestique le nomma, croyant qu'on auroit au moins quelque considération pour sa naissance. Ils ne pouvoient manquer de

périr, si la Providence ne leur eût fait rencontrer le four du village, qui étoit encore chaud. Ils s'y arrangerent comme ils purent, jusqu'à ce que le jour leur permît de rechercher leur route.

Un autre jour qu'il avoit été retardé par un bon paysan, qui édifié de sa patience voulut sur le champ se faire instruire dans la foi catholique, il fut surpris dans une forêt par une nuit si obscure, qu'on ne voyoit pas où mettre le pied. Bientôt les loups, les ours & les autres bêtes sauvages, descendues des montagnes, firent entendre de tous côtés leurs hurlemens divers, d'une manière si épouvantable, qu'il étoit difficile à l'ame la plus ferme de n'être pas ébranlée. Le domestique mouroit de peur; Louis de Sales qui étoit de la partie, & qui avoit conseillé de remettre l'instruction au lendemain, accusoit d'inconsidération le zele de son parent: le seul François, avec sa douceur & sa sérénité ordinaire, les consolait, les encourageoit, leur assuroit que Dieu ne permettroit pas qu'ils périssent, pour n'avoir point hasardé le salut d'une ame, en le différant à un avenir qu'on ne peut jamais se promettre. La lune enfin se leva, & leur fit

appo  
alle  
que  
cou  
Lou  
fere  
où l  
çois  
reste  
tiqu  
l'œi  
foli  
ce d  
vier  
men  
forê  
qui  
la p  
mor  
éga  
anc  
l'ét  
dun  
I  
de  
mar  
arri  
ma  
sa l

appercevoir un bâtiment ruiné , où ils allèrent passer le reste de la nuit , sous quelque partie de voute qui les mit à couvert des plus grosses injures du temps. Louis de Sales & le domestique ne laisserent pas de dormir , dans l'accablement où les avoit mis la fatigue. Pour François , qui reconnut dans ces ruines les restes d'une église détruite par les hérétiques , il lui fut impossible de fermer l'œil. Il ne put s'occuper que des pieux solitaires , qui autrefois faisoient retentir ce désert des louanges du Seigneur ; des vierges sacrées , qui suivoient courageusement l'agneau sans tache jusque dans ces forêts effrayantes ; des pasteurs vertueux , qui , avec la vraie foi , faisoient régner la piété & l'innocence des mœurs ; en un mot d'une longue suite de comparaisons également affligeantes , entre le lustre ancien de la religion dans ces vallées , & l'état déplorable où elle s'y trouvoit réduite.

Le Ciel enfin ne put tenir contre tant de foi & de persévérance , & le jour marqué pour la conversion du Chablais arriva si pleinement , qu'il en dédommagea l'apôtre de toutes les épreuves où sa longanimité avoit été mise. Les con-

versions commencerent par les domestiques de la foi, dont les exemples, bons ou mauvais, font toujours l'impression principale sur ses ennemis. La garnison des Allinges, chargée de protéger la religion dans son voisinage, ne s'abstenoit pas à beaucoup près de tous les vices qui la déshonorent. François entreprit de leur persuader, que plus la profession des armes dont ils autorisoient leur licence les obligeoit à exposer leur vie, plus ils se devoient mettre en état de ne pas craindre les suites de la mort. Le succès fut grand, puisqu'il passa ses espérances. Bientôt les soldats & les officiers parurent plutôt des religieux, que des gens de guerre; & le saint directeur, qui savoit mieux que personne régler chacun selon sa condition, ne fut plus occupé qu'à leur prescrire en détail ce qui convenoit à la leur. Quand ils reparurent à Tonon, où ils alloient souvent; au lieu de l'intempérance & du libertinage dont ils faisoient gloire, peu auparavant, au lieu de ces emportemens & de ces blasphêmes qui faisoient horreur, on les voyoit doux, équitables, modestes, si réglés dans leurs discours, qu'on avoit peine à croire que ce fussent les mêmes hommes.

L  
mor  
sur l  
pour  
mini  
cont  
que  
bons  
rence  
chari  
angé  
se do  
ne le  
outra  
mod  
dure  
répon  
pens  
ordin  
foi la  
côté  
n'éto  
quels  
d'ent  
choq  
dom  
appu  
un in  
donn

L'admiration qu'excita cette métamorphose, ne manqua point de rejaillir sur l'instrument dont le Ciel s'étoit servi pour la produire. Les calomnies dont les ministres le chargeoient, ne tinrent pas contre une réfutation aussi persuasive que celle des œuvres. On se souvient des bons exemples qu'il donnoit en toute rencontre depuis si long-temps, de sa charité, de sa patience, de sa douceur angélique, des peines incroyables qu'il se donnoit pour le salut d'un peuple qui ne les payoit que par des mépris & des outrages. On compara sa modestie & sa modération à l'aigreur impérieuse, à la dureté grossière des ministres, qui ne lui répondoient que par des injures; & l'on pensa que l'emportement étant le recours ordinaire de la partie qui n'a pas pour soi la raison, la vérité devoit être du côté de la douceur & de la modestie. Il n'étoit plus question que de mettre bas quelques restes de préjugés, & pour cela d'entendre le missionnaire, sans trop choquer d'abord les ministres, dont la domination tyrannique avoit encore pour appui la crainte & le respect humain: un incident ménagé par la Providence, donna l'ouverture à ces instructions.

On vint dire à François, que deux gentils-hommes étoient sortis de la ville pour se battre en duel. Il courut au champ de bataille ; & comme déjà ils se portoient des coups terribles, il se jeta au milieu d'eux, au risque de se faire percer le premier, & leur peignit si vivement l'abîme éternel où ils ne tendoient qu'à se précipiter, qu'il leur fit tomber les armes des mains, les obligea de s'embrasser, & les réconcilia parfaitement. Ils lui firent ensuite une confession générale de toute leur vie, & devinrent des hommes tout nouveaux. L'un des deux sur-tout fut si touché de la grace, qu'il rompit avec le monde pour ne plus s'occuper que des choses éternelles, & se retira dans une maison de campagne qu'il avoit près de Tonon. Comme il avoit servi long-temps dans les armées avec beaucoup d'honneur, la noblesse du voisinage & les notables de la ville lui rendoient des visites fréquentes ; & François le visitant souvent lui-même afin de soutenir sa vertu naissante ; cette maison devint d'abord le rendez-vous de tous ceux qui vouloient s'instruire, puis un lieu de conférences réglées.

Le  
sie &  
Roma  
en l'a  
divini  
les sai  
image  
l'office  
homm  
& d'a  
teur,  
chant  
Franç  
de ces  
le Cha  
vanité  
duit à  
viniste  
rimens  
défavo  
noit p  
d'impo  
mais d  
faire i  
que no  
ce qui  
assemb  
cation  
doctrin

Les ministres ne fomentoient l'hérésie & l'aversion des peuples pour l'Eglise Romaine, qu'en défigurant sa doctrine, en l'accusant d'idolâtrer, de faire une divinité de Marie, d'adorer de même les saints, avec leurs reliques & leurs images, de leur faire partager avec J. C. l'office de médiateur entre Dieu & les hommes, de blasphémer la rédemption, & d'anéantir la satisfaction du rédempteur, par ce qui nous est enseigné touchant la nécessité des bonnes œuvres. François montra si clairement la fausseté de ces imputations, qu'on répandit dans le Chablais, & jusqu'à Geneve, que la vanité de faire des conversions l'avoit induit à se rapprocher de la doctrine calviniste; qu'il avoit déguisé les vrais sentimens de son Eglise, & qu'il en seroit défavoué, si ce qu'il avoit avancé devenoit public. C'est à ce nouveau trait d'imposture, pauvreté méprisable en soi, mais capable dans les circonstances de faire impression sur l'esprit des foibles, que nous devons l'écrit qu'il publia sur ce qui s'étoit passé dans ces premières assemblées du Chablais. C'est une explication nette & très-bien raisonnée de la doctrine catholique, concernant les ar-



ticles qui faisoient le plus de peine aux peuples abusés par les prédicans. L'auteur y offroit de justifier l'Eglise Romaine avec la même évidence sur tous les points contestés, ou par écrit, ou en conférence, au choix des ministres. Ils ne jugerent à propos, ni de répondre à l'écrit, ni d'accepter les conférences. Cet aveu tacite de leur insuffisance porta dans tout le canton une atteinte mortelle à l'autorité de ces faux docteurs.

On ne se cacha presque plus, pour venir entendre François : les amis y amenoient leurs amis, les peres ou les meres leurs enfans, les maîtres leurs domestiques ; & les gens de la campagne accouroient par troupes à la ville, pour assister à ses instructions devenues enfin publiques. Il se faisoit tous les jours des conversions nouvelles, & les nouveaux convertis prenoient pour leur pere dans la foi, une affection qu'ils communiquoient à ceux qui tenoient encore à l'erreur. Ce fut par ce moyen qu'il découvrit bien des conspirations formées par de sanguinaires zélateurs, qui entreprirent de l'immoler à la sûreté de leur secte. Leur trame fut quelquefois si bien conduite, & il leur échappa  
d'une

d'u  
fire  
leu  
bru  
déc  
disc  
n'en  
des  
voie  
cauf  
reur  
l'affa  
porte  
vinif  
sans  
mais  
imagi  
role,  
dème  
Ur  
que l  
missio  
la rec  
ment.  
vre po  
munic  
portoi  
demeu  
prison  
T

d'une manière si peu attendue, qu'ils le firent passer pour un magicien parmi leurs grossiers adhérens. Cependant le bruit de ces scélératesses ne servit qu'à décrier la religion qui les inspiroit. On disoit hautement, que les ministres n'employoient les violences qu'au défaut des raisons; que leurs procédés prouvoient évidemment la foiblesse de leur cause; que si François enseignoit l'erreur, il falloit le confondre, & non pas l'assassiner; qu'il étoit étrange qu'aux portes de Geneve, boulevard du Calvinisme, il en bravât tous les défenseurs, sans qu'un seul osât paroître devant lui; mais qu'ils s'abusoient étrangement, s'ils imaginoient qu'on les crût sur leur parole, tandis que toutes leurs œuvres les démentoient.

Un ministre qui avoit plus de probité que les autres, vint conférer avec le missionnaire. Il cherchoit la vérité; il la reconnut, & la confessa généreusement. Ses collegues mirent tout en œuvre pour le faire rentrer dans la communion, à laquelle son changement portoit un coup terrible. Sa constance demeurant inébranlable, on le mit en prison, on lui imputa des crimes, on lui

suscita des faux témoins , & l'on poussa  
 l'iniquité jusqu'à le faire mourir ; ce qui  
 ne fit guere moins d'horreur aux Calvi-  
 nistes qu'aux Catholiques. Un avocat  
 célèbre dans tout le canton , nommé  
 Poncet , crut que ce qu'on s'efforçoit de  
 maintenir par des voies si indignes , pour-  
 roit bien avoir été établi de la même ma-  
 niere. Il vint trouver François , dont la  
 charité , la patience , la piété sincere &  
 toute la vie , si différente de celle des  
 ministres , le frappoit depuis long-temps.  
 Il eut néanmoins de longues disputes  
 avec lui , & ne se rendit enfin , qu'après  
 avoir senti la foiblesse de tous ses argu-  
 mens.

Il fut imité par le baron d'Awlly ,  
 homme d'un esprit peu commun , très-  
 instruit de sa religion qu'il professoit de  
 bonne foi , & dont il étoit comme le  
 patron dans toute la province. Il se dé-  
 fendit long-temps , & cette conversion  
 coûta peut-être au saint missionnaire plus  
 que toutes les autres ensemble. Après  
 qu'on eut discuté au long & par écrit  
 chaque point de controverse , il voulut  
 encore qu'ils fussent portés à Geneve &  
 à Berne , pour voir si les solutions des  
 plus fameux docteurs de sa communion ,

qu  
 le  
 Ma  
 sem  
 avo  
 &  
 jura  
 blée  
 On  
 de  
 Calv  
 être  
 roier  
 jura  
 vin,  
 puis  
 fort  
 A  
 douc  
 laissé  
 bre d  
 selon  
 conve  
 qu'il  
 tant d  
 d'onc  
 mi les  
 ment,  
 eux-m

qui résidoient dans ces deux villes, ne le satisferoient pas mieux que les siennes. Mais aussi dédommagea-t-il avantageusement François, des peines qu'il lui avoit données. Il annonça de toute part, & à Geneve même, le jour de son abjuration. Il s'efforça de rendre l'assemblée aussi nombreuse qu'il étoit possible. On y vit en effet, avec tout le peuple de Tonon & du voisinage, quantité de Calvinistes accourus de Geneve, pour être les témoins d'une chose qu'ils n'auroient pu croire sans cela. D'Awilly abjura d'un ton ferme les erreurs de Calvin, confessa de même la foi catholique, puis exhorta tout le monde en termes fort touchans à suivre son exemple.

Avant cette célèbre conversion, la douce éloquence de François n'avoit pas laissé de gagner à l'Eglise un grand nombre de sectaires : un jour, entre autres, selon différens historiens de sa vie, il convertit six cents personnes. Ils ajoutent qu'il y parla de la présence réelle, avec tant d'énergie, tant de dignité & tant d'onction, qu'il s'éleva tout-à-coup parmi les auditeurs mille cris d'étonnement, de se sentir comme arrachés à eux-mêmes, & entraînés irrésistiblement

Anon. Vie  
de S. Fr. de  
Sal. liv. 10.

par la force de la vérité. Depuis l'abjuration du baron d'Awilly, les fruits de salut devinrent si abondans, que François, tout infatigable qu'il étoit, ne suffit plus à les recueillir. Il fallut nécessairement lui envoyer du secours. Nous ne finissons pas, si nous entreprenions ici d'entrer dans le détail; puisque la plupart de ses historiens assurent, qu'il retira de l'erreur soixante-douze mille personnes. Depuis quelque temps, il résidoit nuit & jour à Tonon, petit touché du danger réel qu'y couroient continuellement ses jours, & des alarmes beaucoup plus importunes de ses proches, à qui cette résolution le faisoit déjà regarder comme un homme mort. Mais à l'arrivée de ses coopérateurs, la scène étoit bien changée: il y avoit alors une Eglise catholique à Tonon, & une Eglise comparable à celles des temps primitifs: c'étoit le même attachement à la foi, la même pureté dans les mœurs, sans quoi François de Sales compta toujours la profession extérieure pour peu de chose, le même esprit de concorde, une charité si tendre pour les pauvres & les malades, qu'elle faisoit l'admiration des hérétiques les plus obstinés. Tous

les m  
 chef  
 des  
 fédit  
 refler  
 que  
 A  
 rendu  
 sus d  
 comp  
 avec  
 renom  
 éparg  
 le sein  
 cution  
 ces co  
 pour  
 soit d  
 & de  
 plus t  
 reusen  
 nistre  
 du sain  
 ture, &  
 cerent  
 ture d  
 extraor  
 pour la  
 l'esprit

les missionnaires s'établirent, avec leur chef à Tonon, où, malgré les cabales des ministres & quelques mouvemens séditioneux de la populace, on vit bientôt refleurir le culte catholique, aussi bien que dans tout le Chablais.

A la nouvelle de tant de succès inattendus, le Pape ne croyant rien au dessus des forces de François, lui donna commission d'aller conférer à Geneve avec Théodore de Beze, presque aussi renommé que Calvin, & de ne rien épargner pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise où il étoit né. L'exécution n'étoit, ni sûre, ni facile: mais ces considérations ne furent jamais rien pour François de Sales, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Plein de foi & de courage, il partit pour Geneve, le plus tôt qu'il lui fut possible. Il arriva heureusement chez Beze, comme ce ministre étoit seul. L'heureuse physionomie du saint, son air de candeur & de droiture, & ses premières paroles qui annoncèrent de même la franchise & l'ouverture de cœur, firent une impression extraordinaire sur Beze, qui le voyoit pour la première fois. Ce ministre, qui, l'esprit de secte à part, ne manquoit pas

lui-même de franchise, sentit pour François ce penchant de sympathie qu'on a naturellement pour ses semblables, & ne put se défendre d'une certaine confiance. On conféra long-temps, & toujours avec beaucoup d'honnêteté. Beze, malgré tous les reproches de corruption & d'idolâtrie dont il chargea l'Eglise Romaine, alla néanmoins jusqu'à reconnoître qu'on s'y pouvoit sauver. Il donna lieu de penser, par bien d'autres endroits, qu'il étoit peu éloigné des sentimens catholiques : mais sur-tout il ne put cacher les agitations de son cœur, & les combats que lui livroit sa conscience. Après cette première entrevue, dont François espéra bien, Beze le pria instamment de revenir. Il revint en effet, & jusqu'à trois fois; mais sans avancer beaucoup plus que la première, au moins pour le salut de ce malheureux apostat. Pour ce qui est de la vraie foi, son triomphe ne fut jamais plus sensible qu'à la quatrième de ses visites, où Beze, les yeux tristement baissés, le cœur bourrelé de remords, & gardant un morne silence sur tout ce qu'on lui disoit de plus pressant, marqua tout à la fois, & qu'il reconnoissoit la vérité, & qu'il tenoit à

l'e  
m  
to  
  
ne  
ne  
un  
au  
ét  
ces  
tou  
ce  
qu  
Be  
fai  
un  
ce  
rel  
heu  
mi  
de  
S.  
des  
pou  
visi  
bra  
Fra  
de  
Bez

l'erreur par des liens dont on n'eût jamais soupçonné ce vieillard presque octogénaire.

On rapporte que Des-Haies, gouverneur de Montargis, se trouvant à Genève pour les affaires du Roi, contracta une étroite familiarité avec ce ministre, au moyen de la belle humeur dont ils étoient l'un & l'autre. Dans l'une de ces conversations badines où l'on peut tout hasarder, Des-Haies lui demanda ce qui pouvoit attacher un homme tel que lui à la triste réforme de Calvin. Beze ne répondit rien : il se leva, & faisant entrer d'un appartement voisin une jeune fille fort belle ; voilà, dit-il, ce qui me convainc de la bonté de ma religion. Quelque temps après, ce malheureux fut attaqué de la maladie qui mit fin à ses jours. Se sentant proche de la mort, il voulut encore parler à S. François de Sales ; mais la mesure des divines miséricordes parut comblée pour lui. Les Genevois à qui toutes ces visites avoient donné de terribles ombres, observerent de si près Beze & François, qu'il ne leur fut plus possible de se joindre. On assure néanmoins que Beze, avant d'expirer, se repentit de

Anonym.  
iv. 1.



son apostasie , & rétracta ses erreurs : mais étant mort au pouvoir des Calvinistes , on ne voit pas comment il a été possible d'acquérir des connoissances capables de persuader ce qui demanderoit les plus fortes preuves.

Le nombre des catholiques étant enfin devenu à Tonon plus grand que celui des Calvinistes , le premier syndic , converti lui-même , écrivit de la part du corps de ville au pere commun des fideles , pour lui rendre hommage en cette qualité , & le prier de regarder ses concitoyens comme les enfans les plus respectueux de l'Eglise. L'Evêque de Geneve se rendit à la mission , accompagné d'un bon nombre de Jésuites , de Capucins , & d'ecclésiastiques destinés au gouvernement des paroisses , qu'il étoit temps de rétablir. Ce n'étoient plus quelques particuliers qui rentroient les uns après les autres dans le sein de l'unité : les villages & les bourgs venoient abjurer en corps , de tous les cantons du Chablais , & des trois bailliages. Le duc de Savoie qui voulut assister en personne à une cérémonie si touchante , eut la consolation de voir le concours des paroisses de Bellevaux &

de S  
trois  
beau  
de p  
évêc  
cilia  
bilit  
mer  
bre  
Pour  
d'un  
conc  
toliq  
non  
la fo  
trées  
nant  
rout  
de S  
cont  
Suiss  
de lu  
relig  
aucu  
ne s'  
de la  
Il  
ordo  
tion

de S. Sergue, chacune au nombre de trois cents personnes, & d'un nombre beaucoup plus considérable d'habitans de plusieurs bourgs du Focigny. Le pieux évêque qui vouloit faire toutes les reconciliations, se vit bientôt dans l'impossibilité d'y suffire. Il fut obligé de nommer pour cette fonction un grand nombre d'ecclésiastiques, & de religieux. Pour qu'il ne manquât rien à la pompe d'un spectacle si saint, la Providence y conduisit encore un légat du siege apostolique; ce qui contribua beaucoup, non seulement à la célébrité, mais à la solidité de la conversion de ces contrées. Le cardinal de Médicis, en revenant de sa légation de France, prit sa route par Tonon, où il trouva le duc de Savoie; & il le prémunit si bien contre les demandes que Geneve & les Suisses protestans étoient sur le point de lui faire, au sujet de ces affaires de religion, que ce prince n'eut égard à aucune des considérations politiques qui ne s'accordoient point avec les intérêts de la foi.

Il porta un édit par lequel il étoit ordonné, qu'aussitôt après sa publication on ne souffriroit point d'autre exer-

rice public de religion dans le Chablais & les bailliages, que celui de la religion Catholique & Romaine ; que tous les ministres en seroient chassés sans retour ; que les habitans qui persisteroient dans le calvinisme , seroient exclus des charges publiques ; qu'on seroit une exacte recherche des revenus de tous les bénéfices usurpés , afin d'être employés , tant à la réparation ou à la reconstruction des églises , qu'à la subsistance des curés & des missionnaires ; & qu'incessamment on fonderoit à Tonon un college de Jésuites.

Avant l'exécution de cet édit , le prince voulut encore tenter un moyen puissant , pour en restreindre la sévérité au plus petit nombre de ses sujets qu'il seroit possible. Il donna ordre à tous les Protestans de se rendre à l'hôtel de ville , où il se transporta lui-même , au milieu d'une double haie de ses troupes , qui se saisirent en même temps des portes & des places de la ville. Après avoir représenté à ces endurecis tout ce qu'on avoit fait pour leur salut , il leur dit qu'ils avoient eu tout le loisir de prendre une résolution sage ; qu'il s'agissoit enfin de se déclarer ; que ceux donc qui vouloient

embrasser la religion de leur prince, se rangeassent à sa droite, & que les autres se missent à sa gauche. La droite eut encore le plus grand nombre; quoiqu'il en restât d'assez considérables à la gauche. Le duc se tournant vers les premiers, leur dit qu'il les regarderoit à l'avenir comme ses dignes sujets, & qu'il n'y avoit point de faveurs qu'ils ne dussent attendre de sa bienveillance. Puis jettant à gauche un regard d'indignation; c'est donc vous, malheureux, leur dit-il, qui osez à ma face vous déclarer les ennemis de votre Dieu & de votre prince! Allez, fuyez d'ici: je vous dépouille de tous vos offices, & vous bannis à perpétuité de mes Etats. J'aime mieux n'avoir point de sujets, que d'en avoir qui vous ressemblerent. François qui étoit présent, les suivit, & fit un dernier effort pour vaincre une obstination, qui alloit faire leur malheur dans ce monde & dans l'autre. Il leur parla d'une manière si engageante, leur marqua tant d'intérêt, usa si bien des charmes de son éloquence, de sa douceur, de sa sensibilité compatissante, qu'avant la fin du jour il eut persuadé à la plupart de se conformer aux intentions du

Duc. Un fort petit nombre, moins capable de constance que d'un entêtement de boutade, chercherent un afile au delà du lac, où on ne leur dissimula pas long-temps qu'ils étoient à charge. L'épreuve étoit trop forte pour une vertu, qui ne portoit point sur la vraie base de la foi. Avant que le Duc de Savoie eût quitté le Chablais, ils firent prier François de ménager leur rétablissement, aux conditions qu'on leur avoit imposées d'abord; ce que le prince, qui n'usoit de sévérité qu'à regret, accorda volontiers. Ainsi furent converties ces provinces, depuis l'an 1594 que le Duc de Savoie en écrivit pour la première fois à l'évêque de Geneve, jusqu'à l'an 1598 qu'elles furent entièrement réunies à l'Eglise, c'est-à-dire en moins de quatre années, dont la première encore, bien ingrate en apparence, ne fut pour François qu'un exercice d'humilité & de patience, qui enfin attira sur les autres la plus brillante fécondité; en sorte qu'à l'âge de trente ans, il avoit recueilli les fruits de salut, que fournit bien rarement la carrière la plus avancée.

Clément VIII, d'un autre côté, réunît au patrimoine de S. Pierre le duché

de Ferrare, que le dernier duc, Alphonse II, avoit néanmoins légué, avec le reste de son héritage, à César d'Est son cousin-germain. Mais, outre que César n'étoit pas héritier en ligne directe, il avoit pour aïeule une personne de basse naissance, dont le mariage avec le duc Alphonse étoit fort suspect, pour ne rien dire de plus. Alphonse lui-même, qui avoit contracté ces nœuds sur la fin de ses jours, les regardoit comme si peu valides, au moins quant aux effets civils, qu'il avoit fait légitimer par l'Empereur les enfans qui en étoient provenus. Le Pape, en qualité de suzerain, ne crut pas devoir s'en tenir à des arrangemens auxquels il n'avoit pas consenti; & César s'étant mis en possession de Ferrare, le Pontife employa aussi-tôt contre lui les armes tant spirituelles que temporelles de l'Eglise. C'étoit trop de moitié, à tous les égards. Outre que l'anathème dans un différend politique, avoit l'air défavorable de l'abus & de la profanation, il étoit insuffisant contre les amorces d'une belle souveraineté dont le possesseur n'eût rien risqué autre chose; & parfaitement inutile, dès-là que le suze-

rain étoit en état de se faire justice par le genre de force qui est la raison dernière des princes. César en effet fit peu de cas des censures, jusqu'à ce que le Pape eût fait marcher à Ferrare une armée nombreuse. Il avoit compté sur les secours des princes Italiens, & des étrangers qui avoient des Etats en Italie, la plupart très-opposés à l'agrandissement de l'Etat Ecclesiastique : mais le seul nom de Henri IV les tint tous en respect. Ce prince ardent à saisir les occasions de signaler son attachement à l'Eglise Romaine, ainsi qu'à se montrer le digne successeur de Pepin & de Charlemagne, qui avoient donné au S. Siege l'exarchat de Ravenne dont le Ferrarois fait partie, avoit assuré le Pape par une ambassade solennelle, qu'il le soutiendrait de tout son pouvoir dans le recouvrement de ce bel appanage. César d'Est fut donc réduit à ses propres forces, & par conséquent à recourir bientôt à la négociation. On lui laissa les duchés de Modene & de Régio : mais on se rendit inexorable au sujet de Ferrare, dont Clément en personne prit possession en 1528. Il y fit ériger sa statue, & construire une excellente citadelle, où l'on

Car. Epist.

24

préte  
d'or.

L

à so

son :

Ce f

de c

faire

clut

cidé

étern

men

Espa

levé

aima

dém

les H

breu

de H

réun

nair

dans

les a

finan

fur

ou d

& o

com

dois

prétend qu'il dépensa deux millions d'or.

Le fils aîné de l'Eglise, en donnant Vie de Thow;  
T. XI. P. 489 à son chef ce témoignage fructueux de son affection, n'obligea point un ingrat. Ce fut principalement par la médiation de ce pontife, & par le choix qu'il fut faire de son représentant, que se conclut la paix de Vervins, où Henri, décidé, il est vrai, à soutenir une guerre éternelle plutôt que de rien laisser démembrer de ses États, recouvra sur les Espagnols tout ce qu'ils lui avoient enlevé. Il avoit déclaré la guerre à Philippe, aimant mieux avoir affaire à un ennemi démasqué, & dès-lors en butte à tout les François, qu'à un perturbateur ténébreux qui tournoit sans cesse une partie de la France contre l'autre. Il réussit à réunir les sujets, catholiques & religionnaires, sous les mêmes étendards : mais dans l'état déplorable où se trouvoient les affaires du royaume, & sur-tout les finances, il lui fut impossible de mettre sur pied des armées assez nombreuses, ou du moins de les payer, de les nourrir & de les arrêter au service. Il avoit compté sur les Anglois & les Hollandois : ils mirent en mer une flotte, qui



inquiéta les Espagnols, & qui ne fit rien de plus. Ainsi tout le faix de la guerre retomboit sur Henri, qui ne la soutint que par sa valeur, & qui ne put empêcher l'ennemi de prendre Calais, de faire des progrès alarmans dans la Picardie, & d'en soumettre la capitale même. Amiens fut repris cependant; mais les religionnaires, qui n'obtenoient pas à beaucoup près tout ce qu'ils prétendoient d'un Roi élevé dans leur communion, & qui commençoient à se mutiner, firent diversion à ses poursuites contre les ennemis du dehors, & le mirent dans la nécessité de faire la paix. Tandis qu'il étoit dans la plus cruelle détresse, & sous l'épée des Espagnols, pour ainsi dire; ces inquiets sectaires demandèrent la confirmation & l'augmentation de leurs privilèges, avec tant de chaleur, que le Roi ne crut pouvoir mieux faire que de nommer sans délai des commissaires pour en traiter.

Le légat que le Pape avoit envoyé en France, pour faire ratifier au Roi les clauses de son absolution, voyoit de ses propres yeux le besoin pressant que ce royaume avoit de la paix. Ce digne représentant du chef de l'Eglise

étroit  
cis,  
d'effa  
fâche  
dura  
laissé  
& d  
d'un  
cœur  
renfe  
Un  
sans  
nfa c  
à sa  
attrib  
diffic  
troie  
gieu  
s'agi  
Espa  
pour  
cond  
cond  
tout  
rem  
étroit  
le m  
duc  
de c

étoit le cardinal Alexandre de Médi-  
 cis, archevêque de Florence, capable  
 d'effacer lui seul toutes les impressions  
 fâcheuses que les ministres du S. Siege,  
 durant les troubles de la ligue, avoient  
 laissées en France: prélat plein de sagesse  
 & de modération, d'une douceur &  
 d'une affabilité qui lui gaignoit tous les  
 cœurs, conciliateur habile, & toujours  
 renfermé dans les bornes du vrai zele.  
 Un négociateur de ce caractère gagna  
 sans peine la confiance de Henri, & n'en  
 usa que pour le bien de la France. C'est  
 à sa prudence & à sa dextérité qu'on  
 attribue principalement la solution des  
 difficultés sans nombre, qui se rencon-  
 troient dans les prétentions si prodigieusement  
 opposées des parties qu'il  
 s'agissoit de concilier. Après que les  
 Espagnols eurent long-temps contesté,  
 pour retenir quelque chose de leurs  
 conquêtes sur les François; il fut enfin  
 conclu qu'on se rendroit mutuellement  
 tout ce qu'on s'étoit pris, & qu'on se  
 remettrait absolument dans l'état où l'on  
 étoit avant la rupture. Henri fut même  
 le maître de dicter ses conditions au  
 duc de Savoie, qui avoit voulu profiter  
 de cette guerre pour s'agrandir aux dé-

pens de la France ; & par reconnoissance pour le Pape , il lui en laissa l'arbitrage. Par égard encore pour Rome , & personnellement pour le légat , dont les bons offices méritoient ce ménagement , Henri fit différer jusqu'après son départ la publication de l'édit , qu'on avoit déjà dressé en faveur des Religionnaires. C'est le fameux édit de Nantes , ainsi appelé de la ville de ce nom , où le Roi s'étoit rendu pour pacifier la Bretagne en 1598. Il accorde aux hérétiques presque tous les privilèges qu'ils avoient extorqués des rois précédens , & même quelques nouveaux articles relatifs aux circonstances où l'on se trouvoit. Mais il faut se rappeler la détresse du Monarque , à qui les sectaires tenoient , pour ainsi dire , le poignard sur la gorge , & le danger prochain de replonger le royaume , par plus de fermeté , dans les troubles & les calamités dont il gémissoit encore. Déjà les chefs du parti , Rohan , Bouillon , la Trémouille , par une défection qu'on pouvoit regarder comme une sourde révolte , avoient abandonné l'armée royale ; & retirés dans leurs gouvernemens , ils ressuscitoient les préventions des Huguenots & les fougues des ministres. L'édit

De Thou ,  
Liv. cxxii.  
Davil. l. xv.

de Nan  
princi  
gislatic  
comm  
faisoit  
la rece  
pu lieu  
pour l  
observ  
public  
Il d  
public  
quels  
la pré  
liques  
religio  
l'exer  
avanta  
Calvi  
Ceux  
forme  
Rome  
ler les  
de p  
siens  
rence  
cérém  
est o  
droit

de Nantes, à l'examiner sur les premiers principes du droit de majesté & de législation, étoit donc radicalement nul, comme arraché de force au Prince, qui faisoit moins la loi à des sujets qu'il ne la recevoit d'eux. Dès-là même, il n'a pu lier les successeurs de Henri IV., que pour le temps où ils ont jugé que son observation importoit à la tranquillité publique & au bien général du royaume.

Il contient quatre-vingt-onze articles publics, & cinquante-six secrets, lesquels n'ont jamais été enregistrés. Toute la préférence qu'il accorde aux catholiques, c'est qu'ils pourront exercer leur religion dans tous les lieux où l'on permet l'exercice du Calvinisme, & que cet avantage n'est pas réciproque pour les Calvinistes qu'on borne à certains lieux. Ceux-ci sont encore obligés de se conformer à la police extérieure de l'Eglise Romaine, comme de ne point travailler les jours de fêtes, de payer les dîmes, de porter les autres charges de paroissiens, & de s'abstenir de toute irrévérence de fait ou de parole contre les cérémonies ecclésiastiques. Du reste, il est ordonné qu'ils jouiront de tous les droits civils des catholiques; qu'ils se-

ront admis à toutes les charges & à tous les emplois ; que pour leur rendre justice ; il y aura dans chaque parlement une chambre composée par moitié de juges Catholiques & de juges Calvinistes. On accorde encore à leurs ministres des privilèges d'état , & on leur fixe des appointemens ; on laisse au parti la liberté de tenir des assemblées générales , toutefois en temps & lieux marqués par le prince , & sous les yeux de ses commissaires ; ainsi que de lever tous les ans une somme sur eux-mêmes , pour leurs besoins communs. Ce qu'il y a de plus fort , & qui ne fut relaté , ni dans les articles généraux , ni dans les articles particuliers , c'est qu'on leur donne ou qu'on leur laisse pour huit ans des places de sûreté , avec pouvoir d'en nommer eux-mêmes les gouverneurs , & engagement de la part du Roi à leur compter annuellement quatre-vingt mille écus , pour l'entretien des garnisons. Le clergé forma opposition à l'enregistrement de cet édit ; & le parlement l'improva si fort , qu'après bien des jussions inutiles , il ne put être vérifié que l'année suivante , par le commandement le plus absolu du Monarque.

Le  
publica  
réabli  
ques ,  
sur les  
emplo  
ticulié  
La des  
servit  
regard  
blicatio  
sous la  
article  
savoit  
ces où  
donna  
à tous  
le tem  
leur di  
pour n  
je vou  
gris ar  
suis t  
poussa  
pour c  
En  
de Ve  
de m  
lippe

Le clergé à son tour, demanda la publication du concile de Trente, le rétablissement des élections ecclésiastiques, la suppression des pensions laïques sur les bénéfices, & de plusieurs autres emplois profanes des biens d'église, particulièrement de ceux des monasteres. La demande faite au sujet du concile servit du moins à montrer, qu'on ne regardoit point comme légitime la publication qui en avoit été faite à Paris sous la puissance des ligueurs. Sur cet article, & sur tous les autres, Henri qui favoit se débarrasser dans les circonstances où il ne pouvoit pas mieux faire, donna une réponse qui ferma la bouche à tous les orateurs, & lui laissa au moins le temps de respirer. Mes prédécesseurs, leur dit-il, vous ont donné des paroles; pour moi, avec ma casaque poudreuse, je vous donnerai des effets : je suis tout gris au dehors ; mais comptez que je suis tout d'or au dedans. On ne le poussa pas plus loin, & il fut tranquille pour quelque temps.

Environ quatre mois après le traité de Vervins, qui fut conclu le deuxieme de mai 1598, le roi d'Espagne Philippe II mourut le treize de septembre

de la même année, qui étoit la quarante-troisième de son règne de fer, & de son âge la soixante-douzième. Prince odieux à la France, à l'Angleterre, au Portugal, & jusqu'à l'autre hémisphère, où, du fond de son cabinet, il souffloit sans cesse la discorde & la rebellion. Peu guerrier, cabaleur plutôt que politique, suborneur dont les trésors étoient toujours ouverts au fanatisme & à la perfidie, prodigue du sang même de ses sujets qu'il n'accompagna jamais dans les hasards; il sembloit ne compter pour rien la ruine de l'univers, pourvu qu'il en pût asservir les débris. Sa fermeté dans les revers, ou plutôt sa morgue & son apathie barbare étoient si étonnantes, que la nouvelle de ses armées, ou victorieuses, ou taillées en pièces, sembloit ne pas le regarder. Il a néanmoins le mérite d'avoir préservé presque tous ses Etats, sans trop les enlanger, de l'affreux débordement des hérésies qui ravageoient toute l'Europe. Ce qu'il eut à souffrir avant d'expirer, fait encore frémir. La goutte aux pieds & aux mains, la dyssenterie & des coliques dévorantes, l'hydropisie, une horrible maladie pédiculaire, qui de sa poitrine entr'ouverte

faisoi  
dante  
cédan  
fir à l  
miliar  
qui re  
heure  
faire t  
autre  
Il s'h  
Tout-  
tion  
autres  
voit d  
les hor  
de di  
reçut l  
de tou  
peuple  
pour s  
Her  
une m  
dange  
lippe.  
comm  
bando  
quand  
sa sant  
blique

faisoit une espece de fourmilliere si abondante, que deux hommes, en se succédant jour & nuit, ne pouvoient réussir à l'épuiser; tant de douleurs & d'humiliations, accumulées sur un homme qui regardoit tous les autres comme trop heureux d'être ses esclaves, purent lui faire sentir qu'il n'étoit pas pétri d'une autre fange que le dernier d'entre eux. Il s'humilia en effet sous la main du Tout-puissant, souffrit avec une résignation chrétienne, & donna toutes les autres marques de religion que l'on pouvoit désirer : heureux si ce pere de tous les hommes, auprès duquel il n'est point de distance du berger au monarque, reçut le sacrifice d'un seul, en expiation de tout ce qu'en avoient souffert les peuples & les empires ! Ce prince eut pour successeur Philippe III, son fils.

Henri IV, dans le même temps, eut une maladie qu'on ne crut pas moins dangereuse d'abord que celle de Philippe. Durant deux jours, on le regarda comme déjà mort. Tout le monde s'abandonnoit à une inconsolable douleur, quand le rétablissement presque subit de sa santé fit succéder à la désolation publique une joie non moins expressive.



Mais la vive image de l'état affreux où la France avoit été si près de retomber, le Roi n'ayant point d'enfans, & les autres princes, ou leurs factions n'étant propres qu'à la déchirer, demeuroid profondément imprimée dans tous les esprits. Le Roi uni par les liens du mariage avec Marguerite de Valois, étoit comme sans femme, & par conséquent sans espérance de postérité; ce qui ne contribuoit pas peu à fomenter l'esprit de faction parmi les grands. Ceux qui étoient véritablement citoyens, & Sully principalement, le presserent de rompre un mariage, qui n'en ayant que les apparences, ôtoit aux François la consolation d'avoir après lui un de ses fils pour maître. Il ne s'agissoit que de prononcer un divorce, depuis long-temps établi entre les deux époux, qui liés forcément l'un à l'autre au milieu des horreurs de la S. Barthelemi, se livrerent ensuite, chacun de son côté, aux excès honteux qu'on devoit attendre d'une alliance contractée sous de si funestes auspices. Marguerite peu sensible à l'honneur de la royauté, après avoir trahi celui de son sexe, ne fit pas difficulté de consentir à la séparation; & les parties étant d'accord,

cor  
affa  
fon  
à le  
ren  
pen  
pas  
Dég  
Mar  
cane  
six a  
cond  
mois  
cesse  
T  
se né  
fame  
tisan  
& de  
moye  
roi q  
mal ;  
liens  
& all  
dans  
maria  
duc  
ché p  
dame  
T

cord, la conclusion ne fut plus qu'une affaire de forme. On partit, pour le fond, du défaut de consentement libre à leur union réciproque, & de leur parenté au troisieme degré, dont la dispense fut réputée nulle, comme n'ayant pas été demandée par les deux époux. Dégagé de ces nœuds, le Roi épousa Marie de Médicis, princesse de Toscane, qui déjà parvenue à l'âge de vingt-six ans, faisoit espérer une prompte fécondité, & qui en effet, après neuf mois de mariage, mit au monde le successeur de Henri le Grand.

Tandis que ces nouveaux engagements se négocioient, Henri de Joyeuse, ce fameux comte de Bouchage qui de courtisan voluptueux étoit devenu capucin, & de capucin maréchal de France, au moyen de son accommodement avec un roi qui ne rendoit que le bien pour le mal; Joyeuse rompit de nouveau les liens brillans qui l'attachoient au siècle, & alla pour le coup s'enterrer à jamais dans le cloître. Il avoit une fille, qu'il maria en 1599 à Henri de Bourbon, duc de Montpensier; après quoi touché par les remontrances de sa mere, dame très-pieuse, pressé par sa propre

Cailler. Vie  
P. Ange.

conscience, & non moins piqué, à ce que l'on prétend, par quelques plaisanteries du Monarque, il rentra chez les capucins à Paris. Très-peu de temps après, on revit le pere Ange dans les chaires de cette capitale, prêcher avec une éloquence, qui fit le sujet de l'étonnement universel, & qui lui acquit encore plus de célébrité que toutes ses métamorphoses. On ne pouvoit pas se persuader qu'on entendît ce même homme, qui avoit passé presque tous ses jours dans le tourbillon des partis & des plaisirs, & qui n'avoit d'autre connoissance des lettres, que la foible teinture qu'il en avoit prise au collège pendant son enfance. Il soutint infatigablement ce ministère d'édification, & le rendit sur-tout fructueux par l'exemple des vertus qu'il pratiqua constamment jusqu'à la mort. Son zele s'étendit même au delà du royaume : il mourut âgé de quarante ans, à Rivoli près de Turin, où il n'édifia pas moins qu'en France.

Peu après cette conversion, Antoinette d'Orléans, fille de Louis duc de Longueville, jeune veuve de Charle de Gondi, marquis de Belle-île, également distinguée par sa beauté & par son

espr  
rous  
Feu  
louf  
tout  
effor  
il n'  
ordr  
pût  
la br  
les  
péni  
mêm  
insti  
de la  
la c  
Saint  
datic  
Poiti  
mois  
saint  
L  
plus  
serve  
cile  
côtés  
Espa  
Bapt  
avec

esprit, alla prendre le voile, à l'insçu de tous ses proches, dans le monastere des Feuillantines, établies depuis peu à Toulouse. Elle résista courageusement à toutes les sollicitations & à tous les efforts que l'on fit ensuite pour l'en tirer: il n'y eut même, sept ans après, qu'un ordre absolu du Souverain Pontife, qui pût la faire passer au gouvernement de la brillante abbaye de Fontevault. Mais les humiliations & les austérités de la pénitence ayant toujours pour elle les mêmes attraits, elle devint par la suite institutrice des religieuses Bénédictines de la regle primitive, c'est-à-dire, de la congrégation de Sainte Marie & Sainte Scholastique du Calvaire. La fondation commença par le monastere de Poitiers, où la fondatrice mourut six mois après en grande réputation de sainteté.

L'esprit de réforme, ou, pour parler plus proprement, l'esprit de zele & de ferveur qu'avoit ressuscité le saint concile de Trente, se répandant de tous côtés, on vit les religieux Trinitaires en Espagne, sous la conduite du pere Jean-Baptiste de la Conception, reprendre, avec les travaux attachés à la rédemp-

Hel. Hist.  
des Ordres  
Relig. l. 3.  
c. 45.

tion des captifs , toutes les austérités de leur ancienne regle , & y joindre les humbles observances des ordres mendiants. Cette congrégation de Trinitaires déchauffés , c'est le nom qu'elle a retenu, eut d'abord deux provinces , gouvernées ensemble par un vicaire-général. Ayant formé dans la suite jusqu'à six provinces, trois dans le seul royaume d'Espagne, & trois autres tant en Italie qu'en Allemagne & en Pologne ; le Souverain Pontife lui permit de se choisir un général particulier. Il y a aussi des Trinitaires déchauffés en France : mais cette seconde réforme , commencée à Rome dans le couvent de S. Denys par le pere Jérôme du S. Sacrement, puis introduite en Provence , est demeurée soumise au général de Paris.

Herm. Hist.  
des Ord. Rel.  
Mar. Veron.  
Annal. Tert.  
Ord. S. Franç.

Ce fut vers le même temps que commença l'institut religieux du tiers ordre de S. François , différent de l'ancienne confraternité de même nom , composée de laïcs des deux sexes , qui s'assembloient pour prier avec plus de ferveur , & se porter mutuellement à l'accomplissement plus exact des devoirs du christianisme. Ce nouvel ordre se répandit rapidement en Italie , & y devint si nom-

breuz  
ces ,  
leur  
ner u  
résid  
de Po  
au gé  
çois.  
rent t  
de l'é  
réform  
Parisi  
nalter  
ques  
Picpu  
en 16  
le che  
leur d  
me ;  
de P  
ordre  
rable  
quelle  
pucin  
S. Lo  
avant  
le mē  
la tra  
Le

breux, qu'il fut divisé en seize provinces, sans compter celle de Flandres qui leur est agrégée; ce qui leur a fait donner un général particulier, qui fait sa résidence à Rome. Celles d'Espagne, de Portugal & de France sont soumises au général de tout l'ordre de S. François. En France, où ces religieux comptent soixante-trois maisons, & se disent de l'étroite observance, ils eurent pour réformateur, le pere Vincent Massare, Parisien, qui établit son premier monastere au village de Franconville, à quelques lieues de Paris. Le couvent de Picpus au fauxbourg S. Antoine, bâti en 1601, est néanmoins regardé comme le chef-lieu. De là vient le nom qu'on leur donne communément dans le royaume; quoique leur vrai nom soit celui de Pénitens, ou de religieux du tiers ordre de S. François. Picpus est mémorable, par les institutions diverses auxquelles il a servi de berceau. Les Capucins & les Jésuites de la maison de S. Louis y avoient fait quelque séjour avant les Pénitens, qui n'ont pas eu le même goût, ou la même facilité pour la transmigration.

Le Jubilé Séculaire, célébré avec la

solennité la plus frappante en l'année 1600, fit bien voir, & que les nations chrétiennes n'avoient pas encore perdu les sentimens de respect qui sont dûs au S. Siege apostolique, & que le S. Siege apostolique faisoit encore fleurir des vertus capables d'exciter la vénération des nations chrétiennes, d'exciter même une émulation salutaire jusque dans les infidèles. Le concours des pèlerins fut si prodigieux, qu'à l'hôpital de la Trinité, dont les officiers étoient spécialement chargés de les recevoir, la liste en monta au nombre de cinq cent mille; sans compter ceux qui logeoient dans les hospices des nations diverses, dans les différens monasteres, & dans les maisons des particuliers. On estime qu'en tout, il y en eut trois millions, dans le cours de l'année. Le seul jour de Pâques, on en compta deux cent mille. Ceux d'Italie, comme les plus voisins, furent aussi les plus nombreux; ensuite les François, qui monterent à trois cent mille: ce qui causa autant de joie au Pape, que de confusion aux ennemis de la France, qui représentoient cette nation comme tout hérétique. Il vint aussi des personnages de la plus haute distinc-

tion  
degu  
de D  
préla  
sur-to  
qui fi  
dans  
Mais  
fit re  
ment  
cardin  
vie,  
piété.  
fister  
grand  
dans  
trer la  
La  
beauc  
quels  
Virté  
mord  
l'obse  
comm  
plusie  
sitions  
non se  
tingué  
avec p

tion ; entre autres , le duc de Baviere , déguisé en pèlerin du commun , le duc de Bar & le duc de Parme. Parmi les prélats du premier ordre , on admira sur-tout le cardinal André d'Autriche ; qui fit les stations , inconnu & confondu dans la foule obscure des étrangers. Mais le Pape en ayant été instruit , le fit rechercher & conduire honorablement au palais pontifical , où ce pieux cardinal trouva peu après le terme de sa vie , & la récompense de son humble piété. Le Souverain Pontife voulut l'assister lui-même à la mort ; & pour plus grande consolation , il célébra la messe dans sa chambre , avant de lui administrer le saint viatique.

La curiosité attira quelques Turcs , & beaucoup d'Hérétiques , du nombre desquels fut , dit-on , le duc Frédéric de Wirtemberg. Si l'envie de trouver à mordre sur la prélaturo Romaine en l'observant de plus près , avoit influé , comme il est à croire , dans le motif de plusieurs , ils prirent bientôt des dispositions toutes différentes. On voyoit non seulement les cardinaux les plus distingués , mais le Pape lui-même , & avec plus d'ardeur que personne , mal-



gré son grand âge & ses infirmités, laver les pieds des pèlerins les plus pauvres, les baiser avec un respect religieux, comme les membres de J. C. subvenir avec une libéralité, avec une magnificence inépuisable aux indigens sans nombre, les servir à table, adresser à chacun d'eux des paroles de bienveillance & de consolation, veiller avec une tendresse de pere au soulagement de leurs incommodités, à leur délassement même; & pour les évêques & les prêtres étrangers, pourvoir à l'ameublement & à l'approvisionnement d'une vaste maison, où ils étoient logés, nourtis & fournis de tout ce qu'ils auroient pu trouver chez eux. L'infatigable Pontife, après le soin des corps, porta le zele des ames jusqu'à entendre assidument les confessions, comme auroit pu faire un simple prêtre de paroisse. Malgré tant d'occupations différentes, il ne laissa pas de faire soixante fois les stations dans le cours de l'année; quoiqu'il n'y en eût que trente de prescrites pour les Romains, & quinze seulement pour les étrangers. Les cardinaux & les autres prélats Romains, à l'invitation & surtout à l'exemple du Pontife, ne paru-

rent p  
se sur  
genre

A  
point t  
des in  
tiques  
Plusie  
rent le  
indigr  
d'Ant  
prédic  
au Pon  
plorer  
rerent  
piroit  
dieren  
enfants  
rneux  
bre fut  
réfiarq  
lui-mê  
le train  
fils, &  
ce hab  
dans l'  
il mon  
sincere

rent plus avoir d'autre ambition, que de se surpasser les uns les autres en tout genre de bonnes œuvres.

A ce spectacle qui ne se démentit point tant que dura le Jubilé, la curiosité des infideles & la malignité des hérétiques se convertirent en admiration. Plusieurs Turcs demanderent & reçurent le baptême. Quantité de Protestans, indignés des qualifications calomnieuses d'Antechrist & de Babylone que leurs prédicans outrageux donnoient sans cesse au Pontife & au S. Siege Romain, déplorerent leur aveuglement passé, abjurèrent avec exécration l'hérésie qui inspiroit une pareille fureur, & ne s'étudierent plus qu'à se signaler entre les enfans les plus dociles & les plus vertueux de l'Eglise Romaine. De ce nombre fut Etienne Calvin, parent de l'Hérésiarque. Clément VIII lui administra lui-même le sacrement de confirmation, le traita de toute maniere comme son fils, & pourvut largement à sa subsistance habituelle. Etienne entra par la suite dans l'ordre des Carmes déchaussés, où il montra toujours une foi & une piété sincere, signala sa prudence dans les em-

plais qui lui furent confiés, & mourut faintement.

Cette même année fournit un spectacle tout différent, mais qui tourna de même au décri du mensonge, & au triomphe de la religion. Du-Plessis-Mornai, le sage du Huguenotisme, & Huguenot si rigide, qu'aussi-tôt après la conversion de son roi, auquel il s'étoit rendu cher & souvent utile, il avoit quitté brusquement la cour. Mornai aspirant depuis à un autre genre de célébrité, voulut figurer entre les docteurs. Il fit imprimer, touchant la messe & l'eucharistie, un livre écrit avec élégance, mais rempli de passages des saints peres, altérés, tronqués, cités à contresens, falsifiés & corrompus en toutes les manieres. Mornai trop honnête homme pour faire de propos délibéré le personnage de faussaire, n'avoit été ni assez délicat ni assez prudent pour vérifier les extraits de ses ministres imposteurs, & les avoit insérés dans son ouvrage sans aucun examen. Ce livre ne fut pas plus tôt mis au jour, que tous les docteurs orthodoxes crièrent à l'imposture & à l'impudence. Le savant évêque d'E-

vreu  
dans  
doct  
s'y  
falsif  
paya  
cont  
Roi  
en p  
capa  
afin  
citat  
brav  
long  
& c  
Mon  
taille  
pion  
que  
men  
se v  
mai  
form  
mar  
rut e  
fuya  
fallu  
d'isp  
To

vreaux entre autres , Du Perron si versé dans la lecture des peres & des anciens docteurs , se fit fort de démontrer qu'il s'y trouvoit plus de cinq cents textes falsifiés de la sorte. Mornai cependant payant d'assurance , porta le défi à ses contradicteurs , & présenta requête au Roi , à l'effet qu'ils parussent avec lui en présence de Sa Majesté & d'arbitres capables , choisis dans les deux partis , afin d'examiner & de prononcer si les citations étoient vraies ou fausses. Cette bravoure ou bravade ne se soutint pas long-temps. Henri naturellement gai , & curieux sur-tout de voir le grave Mornai dans ce nouveau champ de bataille , fit aussi-tôt appeler les deux champions à Fontainebleau , où il faisoit quelque diversion au sérieux du gouvernement. Mornai , si confiant d'abord , ne se vit pas au moment d'en venir aux mains , qu'il fit mille difficultés sur la forme de la conférence , sur le choix des matieres qu'on y discuterait ; qu'il parut en un mot ne chercher que des faux-fuyans , pour éviter le combat. Peu s'en fallut , tant il fut déconcerté , qu'il ne disparût sans prendre congé du Roi. Toutes les instances de ses instigateurs ,

désespérés par l'idée seule d'une fuite si honteuse, purent à peine l'engager à descendre dans l'arene.

Tout étant préparé, & les deux champions en présence, dans une assemblée d'environ deux cents curieux, le Roi commença par déclarer, qu'il n'avoit aucun doute sur la vérité de sa foi & la sainteté de sa religion; qu'il n'entendoit point qu'on mît en question aucun des dogmes catholiques, mais qu'on examinât uniquement l'authenticité des passages cités par Mornai. Du Perron loua la sagesse religieuse du Monarque, qui, à l'exemple de Constantin & de Théodose, craignoit de porter la main à l'encensoir; puis déclara que de son côté il n'aspiroit point à un vain triomphe sur un antagoniste respectable & qu'il respectoit sincèrement, mais qu'il se proposoit uniquement de lui faire connoître l'imposture de ceux qu'il avoit crus sur leur parole. Là-dessus les ouvrages des peres & des anciens docteurs ayant été produits, on se mit à confronter les passages qui en avoient été insérés dans le livre de Mornai. Touchant les deux premiers textes, cités de Scot & de Durand sur l'eucharistie, le chan-

celi  
pro  
jedi  
que  
de  
S.  
avo  
text  
bué  
par  
deu  
la S  
en u  
geor  
qu'u  
com  
avo  
con  
con  
C  
de t  
rem  
mai  
cell  
solu  
griq  
& a  
ave  
agit

celier, d'après le jugement des arbitres, prononça que Mornai avoit pris les objections pour les solutions. On jugea que le troisieme & le quatrieme, cités de S. Chrysostome, & le cinquieme de S. Jérôme, sur l'invocation des saints, avoient été tronqués; qu'un sixieme texte sur l'adoration de la croix, attribué à S. Cyrille, ne se trouvoit nulle part dans les ouvrages de ce pere; que deux autres de S. Bernard concernant la Sainte Vierge, avoient été fondus en un seul, d'une maniere qui en changeoit tout le sens; enfin, pour abréger, qu'un endroit de Théodoret, allégué comme contraire au culte des images, avoit été employé par ce pere, non pas contre les images des chrétiens, mais contre les simulacres du paganisme.

Cette premiere discussion dura près de six heures; après quoi, le Roi en remit la continuation au lendemain: mais le courage de Mornai, si chancelant avant cet échec, étoit enfin absolument abattu. La honte & le chagrin, qui succédoient à une application & à des veilles forcées, lui causerent, avec des vomissemens continuels & une agitation convulsive dans tous les mem-

bres, une maladie aiguë, qui mit fin aux conférences. Il se fit transporter à Paris, sous prétexte d'y mieux rétablir sa santé, & avec promesse de reprendre les conférences : mais à peine la cour qui le suivit de près y fut arrivée, que, sans mot dire, il se retira dans son gouvernement de Saumur. Il ne laissa pas de publier un écrit, soit qu'il en fût auteur, soit quelque sectaire plus effronté, couvert de son nom, où l'on ne rougissoit point de nier en partie, & de dénigrer entièrement ce qui s'étoit passé dans une assemblée si nombreuse & si imposante. Mais on publia, sous le bon plaisir & avec l'approbation de Sa Majesté, les actes de la conférence ; & le chancelier en certifia la vérité, de la manière la plus authentique. Ceux pour qui des preuves de cet ordre seroient encore suspectes, déposeront au moins leur scepticisme, s'ils veulent consulter le récit ironique que Sully, bon Calviniste, fait dans ses mémoires, de la manière dont Mornai défendit sa cause.

L'hérésie fut si bien confondue, que l'un de ses plus renommés défenseurs, Philippe du Frêne, président de la

Mém. de  
Sully, an.  
1600.

char  
par  
la co  
de l  
ne f  
le se  
Cafa  
cu,  
doit  
cara  
les c  
à l'u  
mép  
la g  
tem  
entr  
Cap  
O  
Du l  
écriv  
hond  
pron  
s'em  
loge  
sein  
pou  
à ce  
sain  
de c

chambre mi-partie de Castres, & choisi par le parti pour l'un de ses arbitres dans la conférence, ne put résister à la force de la vérité, & abjura une religion qui ne se soutenoit que par l'imposture. Si le second arbitre des Calvinistes, Isaac Casaubon, qui fut également convaincu, n'eut pas la même force, on ne doit l'attribuer qu'à la légèreté de son caractère, qui flotta éternellement entre les deux partis; mais en voulant plaire à l'un & à l'autre, il se fit également mépriser de tous les deux. Plus fidele à la grace, son fils embrassa quelque temps après la religion Catholique, & entra même dans l'ordre austere des Capucins.

Cette victoire fit un honneur infini à Du Perron, à qui le chef de l'Eglise en écrivit aussi-tôt dans les termes les plus honorables; & peu d'années après, il le promut au cardinalat. Tout le monde s'empressa pareillement à combler d'éloges ce savant prélat, qui modeste au sein de la gloire, & relevant les autres pour se faire oublier lui-même, rendit à ce sujet un témoignage éclatant à la sainteté de François de Sales. C'est peu de chose que de convaincre, disoit-il :



la vraie foi n'est si bien connue, qu'il n'est point d'hérétique que je ne puisse confondre; mais c'est à François de Sales, qu'il appartient de les convertir. Telle est l'idée qu'on donna bientôt de François jusque dans la cour de Rome, ou plutôt qu'on y renouvela, comme d'une lumière également ardente & brillante, qu'il ne falloit plus différer d'élever sur le chandelier.

La vie tout apostolique de cet illustre missionnaire du Chablais avoit inspiré à son évêque le dessein & la détermination fixe d'en faire son successeur; & déjà il s'étoit assuré du consentement du duc de Savoie. François étant venu à Annecy, pour rendre compte à l'évêque de l'état de la mission, le prélat lui dit qu'il voyoit avec douleur le dépérissement de ses propres forces & de sa santé, dans un temps où son diocèse, accru d'une province entière, lui rendoit le travail plus nécessaire que jamais; qu'il ne pouvoit plus se passer de secours, sans négliger une infinité d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, & qu'il avoit jetté les yeux sur lui pour le faire son coadjuteur. La disposition des Saints; indépendamment de la diversité des

Anonym. l. 1.  
Aug. de Sal.  
liv. 4.

temp  
mém  
fiasti  
Fran  
se fit  
son  
role.  
l'évê  
natu  
sent  
rosen  
table  
put r  
dava  
de le  
& de  
D  
mais  
avo  
Il et  
com  
ceur  
de la  
men  
plus  
la ch  
la de  
men  
rien

temps & des mœurs, fut toujours la même par rapport aux dignités ecclésiastiques. Le propos de l'évêque mit François dans l'état le plus violent où il se fût trouvé de sa vie. Son étonnement, son effroi lui ôta quelque temps la parole. Revenu à lui-même, il remercia l'évêque avec la sensibilité qui lui étoit naturelle; mais il protesta qu'il ne consentiroit jamais à laisser charger un foible roseau comme lui, d'un fardeau redoutable aux anges mêmes. L'évêque ne put rien gagner ce jour-là: sans le presser davantage, il le pria seulement, avant de le quitter, d'y penser mûrement, & de recommander l'affaire à Dieu.

Durant l'intervalle, il lui fit parler, mais en vain, par tous ceux qu'il savoit avoir quelque ascendant sur son esprit. Il employa plus vainement encore le comte & la comtesse de Sales; non qu'un cœur si bien fait manquât du respect & de la tendresse dûs à des parens si justement chers; mais il s'en tenoit d'autant plus en garde contre les inductions de la chair & du sang. Il marqua bien que la douceur qu'on admiroit particulièrement entre toutes ses vertus, ne lui ôtoit rien de sa fermeté, & qu'elle n'étoit

que le fruit de bien des victoires remportées sur lui-même. Il étoit né violent, & si porté à la colere, qu'il ne put la dompter que par des efforts qui lui amortirent la bile, à ce qu'on assure, au point de lui pétrifier presque entièrement le fiel. Enfin, l'évêque de Geneve, ayant épuisé tous les moyens de la persuasion, pria le Souverain d'envoyer le brevet de la coadjutorerie pour François : il le lui fit aussi-tôt porter, en y joignant un commandement formel de l'accepter, sous peine de désobéissance grave. Le Saint ne laissa pas de tenter encore de fléchir le prélat : il va le retrouver ; il se plaint amèrement, qu'encore qu'il l'ait toujours chéri & révééré comme un pere, il l'accable impitoyablement du poids de son autorité ; qu'il lui fait plus de mal lui seul, que tous ses ennemis ensemble ; que, s'il ne compatit point à l'excès de sa peine, il doit craindre au moins le compte terrible qu'il aura lui-même à rendre au souverain juge sur un si mauvais choix. L'évêque persuadé que c'étoit ici la meilleure œuvre qu'il eût jamais faite, ne lui répondit qu'en l'embrassant avec tendresse, & en l'exhortant à mettre sa

confi  
plus  
la Pr  
se sou  
mais  
viole  
craint  
V  
répug  
digni  
neve  
dépor  
d'un  
à des  
périls  
sultes  
quel  
lens  
faire  
pour  
ou à  
sicle  
on lui  
Franc  
le co  
moins  
Gene  
évêqu  
simpl

confiance en Dieu. François ne pouvant plus douter qu'il ne résistât à l'ordre de la Providence en s'obstinant davantage, se soumit avec une résignation modeste, mais si pénible, qu'il en eut une fièvre violente, qui pendant quelques jours fit craindre pour sa vie.

Voilà jusqu'où fut poussée l'humble répugnance d'un saint par rapport à la dignité d'évêque, & d'évêque de Geneve, c'est-à-dire, par rapport à un titre dépouillé de presque tous ses revenus, d'un titre qui n'étoit qu'un engagement à des travaux excessifs, à de fréquents périls, à des contradictions, à des insultes, à des avanies perpétuelles. De quel œil eût-il envisagé ces sieges opulens & pompeux, où tout concourt à faire oublier le ministère de pasteur, pour s'abandonner à la molle frivolité, ou à l'ambitieuse activité des grands du siècle? Il le fit voir dans la suite, quand on lui offrit le siege de la capitale de France, & qu'on ne put jamais obtenir le consentement, qu'on lui avoit au moins arraché pour la pauvre Eglise de Geneve. Devenu, au bout de deux ans, évêque titulaire, il conserva toute sa simplicité apostolique, sans affectation

cependant, & n'ayant pas moins d'égard à la décence & à la propreté qu'à la modestie, soit pour sa personne, soit sur sa table, & dans toute sa maison. Jamais on ne lui vit d'ameublement tant soit peu recherché, pas même d'équipage, en un mot rien de cet éclat extérieur que bien des prélats de son temps même imaginoient pouvoir suppléer dans l'Eglise à ce qui peut uniquement concilier le respect à ses ministres. Néanmoins il ne gouverna pas seulement son vaste & difficile diocèse, avec une autorité qui n'eut jamais d'autres bornes que celles de sa propre retenue; mais il se rendit également vénérable au peuple & au clergé, à la noblesse & à la cour, ou, pour mieux dire, à toutes les cours & à toutes les nations, spécialement à la nation Française, qui s'est toujours fait gloire de le regarder comme un de ses membres.

Dès qu'il eut consenti à devenir coadjuteur, l'évêque le fit partir pour Rome, afin de consommer au plus tôt une affaire qu'il avoit si fort à cœur. François se mit volontiers en route, dans l'espérance de faire sentir au Pape l'incapacité où il se croyoit toujours de remplir les

devoit  
avoit  
venir,  
veu,  
Genev  
même  
le gou  
partag  
oncle,  
en son  
coadju  
sent fa  
Mais l  
à son  
qu'à Fr  
la déli  
dessus  
même  
nissent  
sintéres  
rer dav  
ce dess  
l'exécut  
vement  
intérêt  
Fran  
point de  
S. Pere  
engagen

devoirs de l'épiscopat. Mais l'évêque avoit prévu ce danger ; & pour le prévenir, il le fit accompagner par son neveu, chanoine & vicaire général de Geneve, homme de rare mérite lui-même, & très-propre à gérer en chef le gouvernement d'un diocèse, qu'il partageoit depuis long-temps avec son oncle, à la satisfaction de tout le monde ; en sorte que s'il eût été proposé pour coadjuteur, le Pape & le Prince n'eussent fait aucune difficulté d'y consentir. Mais son oncle, tout en rendant justice à son mérite, lui en trouvoit moins qu'à François ; & qu'elle est héroïque, la délicatesse qui s'éleve à ce point au dessus de la chair & du sang ! Les siècles même les plus florissans de l'Eglise fournissent peu d'exemples d'un pareil désintéressement. On ne fait ici qui admirer davantage, ou l'oncle qui forma ce dessein, ou le neveu qui en procura l'exécution, c'est-à-dire, qui sollicita vivement en faveur d'un autre, contre son intérêt propre.

François arrivé à Rome ne manqua point de s'accuser d'incapacité auprès du S. Pere, & le supplia de le relever d'un engagement auquel il avoit été comme

forcé. Clément VIII qui le connoissoit parfaitement de réputation, & qui lui avoit déjà écrit plusieurs brefs, lui dit en deux mots qu'il n'y avoit plus à revenir sur une affaire toute réglée, le combla d'éloges, & lui fit en toute maniere un accueil des plus distingués. Il voulut l'examiner lui-même, non que les évêques de Savoie, non plus que ceux de France, fussent sujets à l'examen; mais pour se donner la satisfaction, comme il s'en expliqua, d'être lui-même témoin de ce que tant d'autres publioient de sa capacité. François remplit si bien l'attente du Pontife & de tous les assistans, que le S. Pere transporté d'admiration se leva de son siege, l'embrassa tendrement, & le nomma sur le champ évêque de Nicopolis, coadjuteur & successeur de l'évêque de Geneve. Le Saint, avant l'examen, avoit demandé à Dieu avec beaucoup de ferveur, de l'y couvrir de confusion s'il ne l'appelloit point à l'épiscopat; & il en sortit avec l'admiration de celle des cours dont l'estime la plus éclairée est aussi la plus flatteuse. Tant le Ciel, fidele à sa parole, se plaît à exalter celui qui s'humilie.

Un objet plus extraordinaire attira

dans  
de R  
l'Eur  
le G  
dans  
que l  
de re  
toine  
se tro  
passer  
suada  
une a  
afin d  
ennem  
mettre  
conjoin  
ses sup  
virent  
faitem  
poseren  
sens, y  
tienté.  
où l'on  
combat  
nom ch  
son zele  
gent :  
décrier  
entre e

dans le même temps les regards de la cour de Rome, & des plus grands princes de l'Europe. Abas roi de Perse, surnommé le Grand, pouffoit vivement les Turcs dans les provinces de l'Euphrate, tandis que l'Empereur Rodolphe II s'efforçoit de recouvrer sur eux la Hongrie. Antoine Sirley, Anglois de nation, qui se trouvoit en Perse, & qui vouloit repasser avec distinction en Europe, persuada au Persan non seulement d'envoyer une ambassade aux princes chrétiens, afin de se liguier avec eux contre leur ennemi commun, mais de lui commettre le soin de cette négociation, conjointement néanmoins avec un de ses sujets naturels. L'Empereur qu'ils virent en premier lieu, les reçut parfaitement, accepta tout ce qu'ils lui proposèrent, & les renvoya comblés de présents, vers les autres princes de la chrétienté. Ils passèrent d'Allemagne à Rome, où l'on fut d'abord ébloui par l'espoir de combattre avec avantage l'ennemi du nom chrétien; & le Pape emporté par son zele, leur fit donner beaucoup d'argent: mais ils ne tarderent point à se décrier eux-mêmes. Ils eurent d'abord entre eux des différens si vifs, qu'on



fut obligé d'assigner à chacun son logement à part. L'Anglois se faisit ensuite de la plupart des présens que le roi de Perse envoyoit aux princes chrétiens, & avec des sommes considérables empruntées de ses compatriotes, il disparut & se cacha si bien, qu'on ne put découvrir ce qu'il étoit devenu. L'ambassadeur Persan partit, comme pour aller en France, tourna vers l'Espagne, puis reprit le chemin de l'Orient. Tout le fruit d'un projet dont on avoit attendu de si grandes choses, fut la conversion de trois de ces étrangers, qui demeurèrent à Rome pour se faire instruire, & que le Pape baptisa lui-même.

Attentif aux objets sans nombre de la sollicitude pontificale, Clément VIII condamna peu après, au sujet de la confession, une méthode qui ne pouvoit pas être mieux imaginée pour la commodité des pénitens, ou plutôt des pécheurs peu disposés à la pénitence. Quoique le concile de Trente eût défini, que ceux qui ont péché depuis leur baptême doivent se présenter au tribunal de la pénitence, pour être absous par la sentence du ministre; des scholastiques fertiles en subtilités & en distinctions, ne laisserent pas

pas  
enf  
pou  
& r  
par  
sans  
lége  
ce q  
de J  
com  
défor  
rougi  
les fa  
donc  
plus p  
cheurs  
tail de  
lui ôre  
qui fa  
tence  
varifs l  
Le rep  
front q  
chant,  
de s'ac  
font les  
à donn  
vingt ju  
damnoi  
Ton

pas de rajeunir les fictions surannées qui enseignoient tout au contraire, qu'on pouvoit, quoiqu'absent, se confesser & recevoir l'absolution par lettres, ou par le moyen d'un tiers. L'invention sans doute étoit merveilleuse, pour alléger, avec le sacrement de pénitence, ce qu'il y a de plus pesant dans le joug de Jésus-Christ. Il n'est guere moins commode de confier l'histoire de nos desordres au papier qui ne nous fait pas rougir, que de nous confesser, comme les sacramentaires, au Pere Eternel. C'est donc ôter à la confession ce qu'elle a de plus pénible, que de dispenser les pécheurs d'entrer de vive voix dans le détail de leurs iniquités : mais c'est aussi lui ôter ce qu'elle a de plus salutaire, ce qui fait une grande partie de la pénitence pour le passé, & l'un des préservatifs les plus efficaces contre la rechute. Le repentir est bien suspect, quand le front qui a secoué toute pudeur en péchant, ne fait pas vaincre, au moment de s'accuser, la crainte de rougir. Tels sont les motifs qui engagerent le Pape à donner une déclaration, en date du vingt juillet. 1602, par laquelle il condamnoit l'opinion dont il s'agit, comme

fausse, téméraire, erronée, & défendoit de la soutenir en public ou en particulier, même comme simplement probable, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife. Ce sage décret fit aussi-tôt rentrer l'opinion proscrite dans la poussière de l'école où elle avoit été conçue, & d'où elle n'est plus ressortie.

Le trois d'avril de l'année suivante, l'ennemie la plus mortelle de l'Eglise Romaine, la fameuse Elisabeth, reine d'Angleterre, mourut âgée d'environ soixante-dix ans : pendant le long cours de son regne, qui en avoit duré quarante-cinq, employés presque sans relâche à opprimer les catholiques, la ruine de l'Eglise Britannique s'étoit consommée sans ressource. C'est-là principalement ce qui lui a valu, de la part des écrivains de secte, tant d'éloges hyperboliques. Elle en mérite une partie, par les mêmes qualités que nous avons reconnues dans Julien l'Apostat, avec qui elle les partagea peut-être toutes ; à la réserve des singularités puérides & des folles boutades dont elle eut la gloire de se préserver, quoiqu'elles eussent été plus excusables dans son sexe

qu  
flé  
dir  
qu  
ma  
du  
son  
qui  
tête  
par  
litic  
dro  
dro  
che  
exen  
rero  
par l  
La c  
péné  
actio  
énig  
Cett  
homi  
marc  
Il est  
de la  
coqu  
Quel  
dans

que dans cet étrange hiéros. Mais elle a flétri tout l'éclat de son génie peu ordinaire, & de tant d'autres dons rares qu'elle avoit reçus de la nature, par sa manie sanguinaire pour l'établissement du schisme & de l'hérésie dont elle se soucioit peu; par une cruauté barbare, qui a teint les échafauds du sang des têtes couronnées & de ses propres amans; par une passion de dominer & une politique affreuse qui ne connoissoit, ni droit des gens, ni droit de nature, ni droit divin, quand ils gênoient sa marche; par une duplicité jusque-là sans exemple, & sans laquelle l'Europe ignoreroit peut-être encore l'art d'acquérir par la fourberie la réputation d'habileté. La dissimulation d'Elisabeth fut si impénétrable, qu'une grande partie de ses actions & de ses démarches sont des énigmes qu'on n'a pas encore expliquées. Cette femme, si souvent érigée en grand homme, eut toutefois un foible qui marquoit bien sensiblement son sexe. Il est incroyable à quel point elle fit cas de la beauté, jusque dans l'âge où la coquetterie n'est plus qu'un ridicule. Quelques mois avant sa mort, elle tomba dans une mélancolie si profonde, qu'elle

ne vouloit parler à personne. Elle avoit toujours devant les yeux le célèbre comte d'Essex à qui elle avoit fait trancher la tête, quoiqu'elle l'aimât éperdument. Lorsqu'elle tomba malade, elle dit qu'elle vouloit mourir, refusa tous les remèdes, & mourut sans aucun symptôme de maladie mortelle.

Jaques VI roi d'Ecosse, & premier du nom en Angleterre, hérita d'Elisabeth, à la faveur de l'hérésie qu'il professoit, & de la honteuse apathie avec laquelle il avoit laissé la reine Marie d'Ecosse sa mere, languir dix-huit ans dans la captivité, & périr enfin sur un échafaud. C'est le premier prince qui ait réuni sous son obéissance les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; & le premier qui de là ait pris le titre de roi de la Grande-Bretagne. Il montra des inclinations si pacifiques, qu'on l'accusa de lâcheté : on osa même afficher deux vers latins, qui, le mettant en contraste avec Elisabeth, porroient que la nature s'étoit trompée doublement, en donnant à celle-ci le sexe féminin, & le sexe viril à son successeur. Il tenta néanmoins d'établir l'épiscopat Anglican dans toute l'étendue de ses Etats, au

piéj  
où i  
somm  
man  
son  
secte  
quell  
premi  
freux  
fils au  
qui ra  
race.  
En  
ferme  
les Hu  
conver  
de tou  
les Ca  
Luthér  
Cette  
mieux  
pective  
Luthéri  
Sacrame  
conteste  
s'accord  
comme  
réelleme  
le fils de

préjudice de la secte des Presbytériens où il avoit été élevé; & n'ayant pu consommé cette entreprise, il en recommanda l'exécution au prince son fils & son successeur. Malheureux zèle de secte, qui joint à la mollesse avec laquelle il tint le timon de l'Etat, fut la première cause du bouleversement affreux qui fit dans la suite conduire ce fils au supplice par ses propres sujets, & qui ravit enfin la couronne à toute sa race.

En France, sous un roi beaucoup plus ferme, & malgré ses défenses formelles, les Huguenots indociles admirèrent à leur conventicule de Gap, avec les députés de toutes les provinces du royaume, les Calvinistes étrangers, & même des Luthériens du fond de l'Allemagne. Cette association ne servit qu'à faire mieux sentir, que leur doctrine respective étoit à jamais inconciliable. Les Luthériens ne purent convenir avec les Sacramentaires, sur aucun des points contestés entre eux. En revanche, tous s'accorderent unanimement à décider, comme article de foi, que le Pape étoit réellement & proprement l'Antechrist, le fils de perdition, la bête vêtue d'é-

carlate, que le Seigneur extermineroit du souffle de ses levres, comme il l'avoit promis, & comme il commençoit à le faire. Luther, dans ses faillies frénétiques, & Calvin après lui, avoient déjà donné ces qualifications au Pape; mais comme en passant, ou du moins sans jamais prétendre en faire un article de foi. Toute absurdité fait fortune dans les sectes, & va toujours en empirant. On verra dans la suite le ministre Jurieti, l'oracle de son parti, fixer l'époque précise de l'anéantissement de la papauté; & pour sa honte, survivre, aussi bien qu'elle, au terme de sa prophétie. Le Synode prononça, contre la croyance & la pratique de tous les siècles, la nullité du baptême conféré par toute autre personne qu'un ministre. Nous faisons grace au lecteur, de toutes les rêveries qu'on y débita, touchant la prédestination, la justification, les satisfactions du Christ, & des ennuyeuses poursuites faites contre les subtilités du Luthérien Jean Piscator, que ni ses juges, ni lui-même n'entendoient. Il ne faut pas laisser ignorer que Henri IV, & Sully, quoique Calvinistes, furent indignés de l'injurieuse décision faite contre le Pape. Le Roi en ordonna la suppression.

l'ha  
affr  
ver  
con  
mon  
ravi  
dité  
soit  
pour  
de F  
tous  
deven  
diète  
lieu d  
un dé  
plus g  
en Tr  
durant  
ils cau  
& des  
pas mé  
couron  
Sigisme  
Pologn  
rien plu  
gion da  
Charle  
du moi

En Pologne, ce n'étoit pas seulement l'hérésie turbulente, mais les impiétés affreuses qu'elle avoit enfantées, qui renversoient tout ordre public, & tenoient continuellement l'Etat en alarmes. La mort de Fauste Socin, qui l'an 1604 ravit à ces impies leur chef le plus accrédité, n'arrêta point leurs progrès. Il laissoit un grand nombre de disciples, qui, pour se tenir mieux unis, prirent le nom de Freres Polonois, & renchérent sur tous leurs excès passés; jusqu'à ce que devenus absolument insupportables, la diete générale du royaume, vers le milieu du dernier siècle, rendit contre eux un décret foudroyant, qui en obligea la plus grande partie à se réfugier en Prusse, en Transilvanie & en Hollande. Mais durant tout le regne de Sigismond III, ils causerent à ce prince des embarras & des inquiétudes, qui ne contribuerent pas médiocrement à lui faire perdre la couronne qu'il avoit héritée de ses peres. Sigismond, roi de Suede ainsi que de Pologne, & catholique sincere, n'avoit rien plus à cœur que de rétablir sa religion dans ce premier royaume. Le duc Charle, son oncle, Luthérien zélé, ou du moins habile à le paroître, usa de



ce prétexte, & du pouvoir de régent que lui avoit conféré son neveu, pour lui enlever le cœur de ses peuples, & les soulever contre lui. Il réussit enfin à corrompre si généralement les différens ordres du royaume, qu'il en fit assembler les Etats généraux à Nicopinc, & prononcer unanimement la déposition du roi son neveu. Le duc hérétique & perfide fut ensuite élevé sur le trône, par les complices hérétiques de sa perfidie & de sa rébellion. Sigismond, pendant vingt-huit ans qu'il vécut encore, eut trop d'embarras en Pologne, pour se faire justice en Suede.

Henri IV peu content de réprimer les emportemens des Huguenots contre le chef de l'Eglise, prit enfin une résolution, désormais inébranlable, qui ne les chagrina pas moins, qu'elle ne flatta le Pontife. Depuis l'expulsion des Jésuites, le Pape n'avoit pas cessé de représenter au Roi, que cette rigueur exercée contre une société qui avoit si bien mérité de l'Eglise, ne pouvoit réjouir que les ennemis de la religion, ou quelques catholiques prévenus. Dans toutes les audiences qu'il donnoit au cardinal d'Ossez, chargé de Rome des

af  
fo  
de  
Re  
di  
de  
il  
en  
les  
pre  
de  
avo  
que  
sans  
Ach  
mag  
cat  
son  
Me  
rain  
hara  
qui  
Il  
don  
favo  
vou  
rach  
l'Es  
sa p

affaires de France, il lui faisoit sentir son chagrin à ce sujet; & le cardinal désiroit impatiemment ce rappel. Le Roi lui-même étoit si favorablement disposé, qu'il avoit déjà pris le dessein de fonder un college à la Fleche où il avoit été conçu, & de le mettre entre les mains des Jésuites; comme les estimant, ce sont ses propres expressions, plus capables que personne de bien instruire la jeunesse; mais il avoit des ménagemens à garder; parce que ces peres avoient des ennemis puissans, entre autres le premier président, Achille de Harlay, un des plus grands magistrats qu'ait eus la France, & l'avocat général Servin. Enfin, le Roi prit son parti, dans un voyage qu'il fit à Metz, où quelques Jésuites de Lorraine, introduits par le duc d'Epéron, haranguerent Sa Majesté d'une maniere qui parut l'attendrir.

Il fit peu après assembler son conseil, dont presque tous les membres étoient favorables à la société. Sally cependant voulut faire ombre au Roi, de l'attachement marqué des Jésuites pour l'Espagne. Je fais, répondit Henri avec la présence d'esprit accoutumée, qu'ils

Lettre de  
Henri IV au  
Card. d'Os-  
sat, du 10  
Janv. 1601.

se sont beaucoup plus intéressés pour la grandeur de la maison d'Autriche, que pour celle de Bourbon : mais la raison n'en est pas difficile à trouver. On les comble de biens & d'honneurs en Espagne ; & en France, ils n'ont eu que des affronts & des contradictions à essuyer. Du reste, si le Roi d'Espagne les a gagnés par des bienfaits, c'est qu'ils sont capables de reconnoissance ; & cette voie m'est également ouverte, pour me les attacher. Que s'ils sont aussi méchans qu'on les fait, il vaut encore mieux les adoucir par des graces, que de les pousser au désespoir par une rigueur implacable. A cette réplique, on conçut aisément que le Roi ne vouloit plus être contredit. On s'assembla une seconde fois : l'affaire passa d'une voix unanime, & l'édit de rappel fut expédié sur le champ.

La vérification n'en fut pas si facile. Bien des ordres réitérés du Monarque ne produisirent dans le parlement que des remontrances, qui plusieurs fois impatienterent le prince, jusqu'à lui faire dire des choses fort dures, sur-tout à l'avocat général Servin, qui ne mettoit point de bornes aux débordemens de sa

bile contre la société. Le premier président ; à la tête d'une députation nombreuse, fit encore une dernière tentative : mais sa harangue, au rapport de l'historien Dupleix, fut moins une remontrance, qu'une invective ramassée de toutes les injures & de tous les opprobres dont les plaidoyers de Pâquier, d'Arnaud, & bien des libelles semblables avoient couvert cette religieuse société. D'autres auteurs, & en particulier le pere d'Orléans Jésuite, en ont jugé tout différemment. Quoi qu'il en soit, elle ne changea rien aux idées du Roi, qui dans cette rencontre surpassa tout ce qu'on attendoit de sa vivacité d'esprit ; quelque habitué qu'on fût à l'admirer dans ces occasions imprévues. A un discours préparé de longue main, & chargé d'inculpations aussi graves qu'elles étoient compliquées & nombreuses, il répondit sur le champ, & sur tous les articles, avec autant de force que de justesse & de précision. En voici quelques traits, recueillis par celui de nos écrivains ecclésiastiques, à qui les mœurs de la cour sont le moins étrangères.

Je vous fais bon gré, Messieurs, dit ce prince, du soin que vous avez de ma

Mém. d'Etat, Tom. 4.  
De Thou, hist. l. 131.

Hist. de France, an. 1604.

Vie de P. Cotton.

Choisy, Hist. Eccl. tom. x. l. 31. c. 4. p. 155.

personne. Je n'ignore rien de toutes vos conceptions ; mais vous ne savez pas les miennes. J'avois déjà pensé & considéré tout ce que vous venez de me dire sur tant de choses passées, dont l'on doit sans doute tirer les résolutions pour l'avenir ; mais dont j'ai aussi plus de connoissance que tout autre, quel qu'il soit. Dès que j'ai commencé à parler du rétablissement des Jésuites, j'ai observé que deux sortes de personnes s'y oppoient ; ceux de la réforme prétendue, & les ecclésiastiques peu édifiants. On leur reproche qu'ils attirent à eux les gens d'esprit : c'est de quoi je les estime. Quand je leve des troupes, je veux qu'on choisisse les meilleurs soldats ; & je souhaiterois de tout mon cœur, que vous n'admissiez dans vos compagnies aucun sujet qui n'en fût bien digne. Ils entrent, dit-on, comme ils peuvent dans les villes : eh ! ne suis-je pas moi-même entré comme j'ai pu dans mon royaume ? On les implique dans le crime de Chatel : jamais Chatel ne les a chargés ; & quand même un Jésuite auroit fait ce coup, dont je ne me veux souvenir que pour benir Dieu de m'avoir humilié & sauvé, faudroit-il que tous les Jésuites

en souffri-  
sent cha-  
pas davan-  
toit la co-  
bien faire  
pés com-  
paigne s'e-  
veux m'e-  
pire con-  
tout le m-  
dans me-  
tolérance  
arrêt. Lar-  
j'en ai m-  
pensez qu-  
L'édit  
Huguenc-  
& le per-  
qué sur l-  
blessure  
duc de L-  
noître a-  
& plein  
encore h-  
tendre. L-  
que les J-  
à la suite  
tous les  
qu'il fit

en souffrirent, que tous les apôtres fussent chassés pour un Judas ? Il ne faut pas davantage leur reprocher la ligue : c'étoit la contagion du temps ; ils croyoient bien faire, & bien d'autres ont été trompés comme eux. On dit que le Roi d'Espagne s'en sert ; & moi je dis que je veux m'en servir : la France n'est pas de pire condition que l'Espagne. Puisque tout le monde les juge utiles, je les veux dans mes Etats ; & s'ils y ont été par tolérance, qu'ils y soient à l'avenir par arrêt. Laissez-moi conduire cette affaire, j'en ai manié de plus difficiles ; ainsi ne pensez qu'à faire ce que je vous ordonne.

L'édit fut vérifié, sans réplique. Les Huguenots en témoignèrent de la fureur ; & le pere Coron, cher au Roi, fut attaqué sur le soir par un inconnu ; mais sa blessure ne fut pas mortelle. C'étoit le duc de Lesdiguières qui avoit eu connoître au Roi ce prédicateur si vaillant & plein d'onction, que Lesdiguières encore huguenot ne se laissoit pas d'entendre. L'édit de rétablissement portant que les Jésuites tiendroient un des leurs à la suite de la cour, pour répondre de tous les autres ; Henri IV choisit Coron, qu'il fit son confesseur, & en quelque

forte son ami ; sans la faveur dont il l'honora , surpassa les bontés ordinaires des souverains à l'égard de leurs sujets. C'est ainsi qu'une condition peu flatteuse pour les Jésuites , comme l'observe Mezerai , leur produisit le plus grand avantage qu'ils pussent désirer.

Clément VIII qui s'étoit intéressé à leur rétablissement avec tant de vivacité & de persévérance , eut la consolation de voir l'affaire entièrement finie avant sa mort , qui n'arriva que le trois ou le cinq mars de l'année suivante 1605 , après treize ans & un mois de pontificat. Clément eut toutes les qualités qui font les grands princes & les saints papes , si ce n'est qu'il montra une affection un peu trop humaine pour ses proches. Naturellement sévère , comme Sixte V ; comme Sixte aussi , il ne laissa pas de donner quelque chose à la chair & au sang : mais il fut bien moins extraordinaire , de voir un Aldobrandin conférer la pourpre à deux neveux , que de voir sortir un Peretti de son hameau , pour être investi de la même dignité à l'âge de quinze ans. Entre les autres cardinaux créés par Clément VIII , d'Os-  
fat , Du Perron , Baroniüs , Bellarmin ,

Te  
cins  
un  
Z  
gile  
rava  
sion  
le r  
disc  
appl  
anné  
jama  
aimo  
savan  
chari  
auste  
tant à  
de p  
un su  
les so  
tous l  
la me  
soit b  
Huml  
un cer  
on le  
la pén  
un bo  
toient

Telet, & Marzat le premier des Capucins qui ait reçu le chapeau, lui feront un honneur immortel.

Zélé pour la propagation de l'évangile, pour l'extirpation des hérésies qui ravageoient l'Europe, pour la conversion des schismatiques de l'Orient, pour le rétablissement des mœurs & de la discipline; il étoit si infatigablement appliqué à tous ces devoirs, que les années & les infirmités ne lui firent jamais rien relâcher de son travail. Il aimoit les sciences, & il étoit fort savant lui-même, libéral, extrêmement charitable, sobre & frugal, ou plutôt austere, jeûnant fréquemment, & ajoutant à ses longues oraisons, des pratiques de pénitence qui auroient édifié dans un simple religieux. Il se confessoit tous les soirs au pieux cardinal Baronius; & tous les jours, sans y manquer, il disoit la messe, avec une dévotion qui lui faisoit bien souvent répandre des larmes. Humble de cœur & d'effet, nonobstant un certain air d'empire & un ton absolu, on le vit plus d'une fois au tribunal de la pénitence, recevoir, comme eût fait un bon curé, tous ceux qui se présentoient. Jaloux encore de conserver les



droits de son siege, il ne les outra point; ou du moins il évita les excès, où n'avoit donné qu'un trop grand nombre de ses prédécesseurs. Tel fut le Pape que d'effrontés sectaires, par un article formel de leur foi, tintent pour l'Antechrist.



H



L

D

L

Ma  
d'h  
spé  
fut  
&  
vo  
non  
occ  
fav  
bon



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.



LIVRE SOIXANTE-ONZIÈME.

*DEPUIS la mort de Clément VIII en  
1605 jusqu'à celle de Paul V en  
1621.*

**L**E cardinal Alexandre Octavien de Médicis, le même qui s'étoit fait tant d'honneur dans sa légation de France, spécialement par le traité de Vervins, fut élu pape, le premier d'avril 1605, & prit le nom de Léon XI. Il ne pouvoit manquer de sortir un bon pape, du nombreux conclave, composé en cette occasion de soixante-un cardinaux. Le savant & vertueux Baronius avoit eu d'abord trente-sept voix; & il y avoit toute

Paul V par-  
rein de Louis  
XIII.

apparence, que dans un autre scrutin il obtiendrait les cinq qu'il falloit encore pour parvenir aux deux tiers : mais les Espagnols s'opposèrent à son élection, de peur qu'étant Pape, il ne mît en pratique les principes qu'il avoit exposés dans le onzieme tome de ses annales, sous le titre de monarchie de Sicile ; c'est-à-dire, de peur qu'il ne restreignît les droits que le roi d'Espagne exerçoit dans ce royaume, & que le cardinal jugeoit contraires à l'autorité ecclésiastique. Léon avoit de quoi dédommager l'Eglise, de l'exclusion de Baronius. Le cardinal Bentivoglio fait en peu de mots un éloge complet de ce nouveau Pape. Il avoit toujours été, dit-il, fort régulier dans sa maniere de vivre ; il étoit plein de zele pour la vraie gloire de l'Eglise ; toutes ses actions portoient l'empreinte de la noblesse & de l'élevation de ses sentimens. Mais Léon ne fit que paroître sur le siege apostolique : il mourut, regretté de tout le monde chrétien, le vingt-septieme jour du mois même où il avoit été élu. Heureux dans ses solides maximes, & plus glorieux peut-être en effet, que si, avec un long regne, il eût eu à courir le hasard, ou de rem-

plir  
Il av  
penf  
agé.

C  
mèn  
ghez  
n'av  
le n  
les  
nien  
beau  
tout  
rupt  
ceur  
n'ôt  
la re  
glise  
tout

D  
pon  
déc  
laiq  
Il fi  
& u  
l'un  
attr  
la j  
avo

plir, ou de tromper l'attente publique. Il avoit déjà soixante-dix ans; ce qui fit penser à lui donner un successeur moins âgé.

On élut après lui, le seize mai de la même année, le cardinal Camille Borghese, Romain, d'origine Siennoise. Il n'avoit que cinquante-trois ans, & prit le nom de Paul V. Il étoit habile dans les matieres de droit, & dans le maniement des affaires, où il avoit acquis beaucoup d'expérience en passant par toutes les charges. A des mœurs incorruptibles, il joignoit une grande douceur, & beaucoup d'affabilité; ce qui n'ôta rien à son zele pour la défense de la religion, & des libertés même de l'Église. Il eut bientôt lieu de le déployer tout entier.

Dès la première année du nouveau pontificat, le Sénat de Venise rendit un décret qui défendoit l'aliénation des biens laïques en faveur des ecclésiastiques. Il fit de plus arrêter l'abbé de Nerveze, & un chanoine de Vicence, coupables l'un & l'autre de crimes énormes; & il attribua la connoissance de ces causes à la justice séculière. Déjà la république avoit défendu, sous le pontificat précé-

dent, de bâtir sans sa permission, des églises, des monasteres, des hôpitaux, & de tirer, sur les biens possédés par les séculiers sous la directe des Eglises, certains droits que le clergé étoit en possession de percevoir. Clément VIII, rigide observateur des droits & des usages, mais non moins ennemi des éclats dangereux qu'une longue expérience lui faisoit pressentir, avoit jugé à propos de dissimuler. Paul V, à peine établi sur le saint siege, mais qui avoit déjà fait plier les Génois dans un différend de même nature, imagina qu'il soumettroit de même les Vénitiens. Il leur écrivit de révoquer leurs décrets, & de remettre les deux ecclésiastiques prisonniers entre les mains de son nonce, avec menace de fulminer les censures en cas de refus. La fermeté avec laquelle ils répondirent d'abord, qu'ils ne tenoient que de Dieu le pouvoir de la législation, ainsi que le droit de souveraineté, & les remontrances qu'ils firent ensuite par un ambassadeur extraordinaire, furent également inutiles. Paul assembla son consistoire; & de quarante-un cardinaux, tous, à l'exception d'un seul qui étoit né sujet de la république, furent d'avis

qu'o  
sans  
cont  
Séna  
terdi  
la pu  
voier  
D  
cette  
fendi  
grand  
tat in  
feroit  
par le  
prend  
S. Es  
Dix c  
béiroi  
réguli  
Capu  
Les C  
quitte  
orage  
le res  
suites  
efforts  
comr  
ple av  
marci

qu'on ne pouvoit user de ménagement sans trahir les intérêts de l'Eglise. En conséquence, on déclara le Doge & le Sénat excommuniés, & tout l'État interdit, si dans vingt-quatre jours depuis la publication de ce monitoire ils n'avoient pas obéi.

Dès que le Sénat eut nouvelle de cette bulle, il protesta contre, & défendit sévèrement de la publier. Un grand vicaire de Padoue à qui le podestat intimoit cette défense, ayant dit qu'il feroit là-dessus ce qui lui seroit inspiré par le S. Esprit; & moi, je vous apprends, lui répartit le magistrat, que le S. Esprit a déjà inspiré au conseil des Dix de faire pendre tous ceux qui n'obéiroient pas. Tout le clergé séculier & régulier garda l'interdit, excepté les Capucins, les Théatins & les Jésuites. Les Capucins & les Théatins en furent quittes, pour abandonner pendant cet orage les terres de la république; mais le ressentiment du Sénat contre les Jésuites en particulier, se mesura sur les efforts qu'il avoit faits pour les gagner, comme ceux des réguliers dont l'exemple avoit le plus d'influence dans les démarches des autres. On rendit contre

eux un arrêt de bannissement perpétuel ; & l'on eut bien lieu de croire, que le retour en effet leur étoit fermé pour toujours. Cet arrêt portoit qu'on ne pourroit point les rappeler, que, la chose ayant été délibérée en plein Sénat, ils n'eussent pour eux cinq parts des voix.

Il se trouva deux religieux, bien autrement disposés que les Jésuites. Paul Sarpi, ce servite si fameux sous le nom de Fra-Paolo, & Fra-Fulgentio, son digne confrere, se signalerent en cette rencontre par leurs invectives contre la cour pontificale. Sarpi fut frappé de l'anathème auquel il s'étoit bien attendu, & qu'il sembloit même avoir eu dessein de s'attirer. Il étoit théologien du Sénat, lui servoit de conseil dans les affaires de religion, & se faisoit un mérite auprès de lui, des flétrissures qu'il recevoit de Rome en le vengeant, ou plutôt en l'animant à la vengeance & en perpétuant la discorde.

Ce blasphémateur facétieux des divins oracles de Trente, & Fra-Fulgentio son émule, avoient d'ailleurs des principes, qui leur faisoient peu redouter les foudres du Vatican. Henri IV qui fut dans la suite médiateur entre le

Pa  
let  
à u  
lui  
rec  
Fra  
la r  
sieu  
yeu  
prie  
tre  
réfor  
répu  
de F  
copie  
ques  
il con  
de le  
semb  
ména  
étoit  
sieur d  
comm  
Ubal  
pâler  
que l  
Jésuit  
imput  
impor

Pape & les Vénitiens , intercepta une lettre qu'un ministre de Geneve écrivoit à un Calviniste distingué de Paris , & qui lui annonçoit que dans peu d'années on recueillerait le fruit des peines que lui & Fra-Fulgentio prenoient pour introduire la réforme à Venise , où le Doge & plusieurs Sénateurs avoient déjà ouvert les yeux à la vérité ; qu'il ne restoit qu'à prier Dieu que le Pape s'obstinât contre les Vénitiens , afin d'introduire la réformation dans toutes les terres de la république. Champigny , ambassadeur de France à Venise , communiqua la copie de cette lettre , d'abord à quelques-uns des principaux Sénateurs dont il connoissoit l'attachement à la religion de leurs peres , & ensuite au Sénat assemblé ; après en avoir retranché par ménagement le nom de ce Doge , qui étoit Marc-Antoine Memmo , successeur de Léonard Donato , sous qui avoit commencé le différend. Le cardinal Ubaldin raconte que cette lecture fit pâlir un des Sénateurs : un autre avança que la lettre avoit été fabriquée par les Jésuites ; mais le Sénat méprisant cette imputation , remercia le Roi de l'avis important qu'il avoit bien voulu lui



donner. Fra-Fulgentio eut défense de prêcher davantage : Fra-Paolo, pour le moins aussi coupable, mais beaucoup plus rusé, en fut quitte pour l'injonction de mieux s'observer à l'avenir ; ce qu'il n'exécuta qu'en brouillant avec plus d'adresse.

Avant cette découverte, le Pape se trouva fort embarrassé, & dut reconnoître qu'il avoit précipité, ou mal ordonné sa marche. Si Paul V eût d'abord armé puissamment, comme autrefois Jule II dans une occasion pareille, il eût vraisemblablement trouvé de même les Vénitiens dociles ; non pas qu'il eût tenu la conduite qui convenoit au vicaire de Jésus-Christ : mais ayant à s'en départir, comme il le fit ensuite, il commençoit par où il auroit dû finir. Tant il est rare, qu'en confondant les fonctions des deux puissances, on en soit quitte pour le blâme que mérite cet abus. Paul V recourut aux armes temporelles, quand il vit les spirituelles insuffisantes : mais les Vénitiens ayant eu le temps de se prémunir, il n'étoit plus assez fort, pour les réduire à la soumission. Cette république avoit fait sentir à la plupart des princes, qu'elle sou-

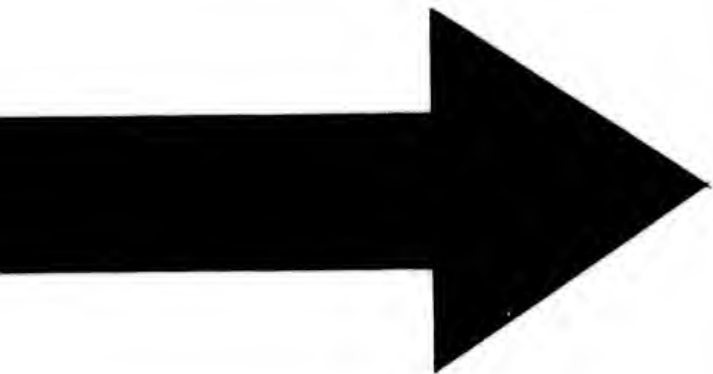
tenoit

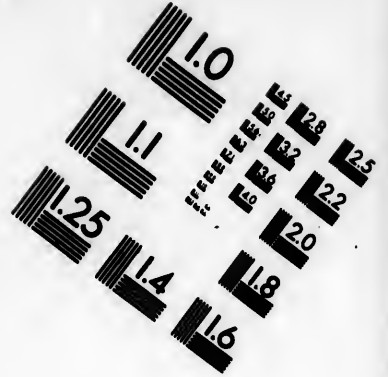
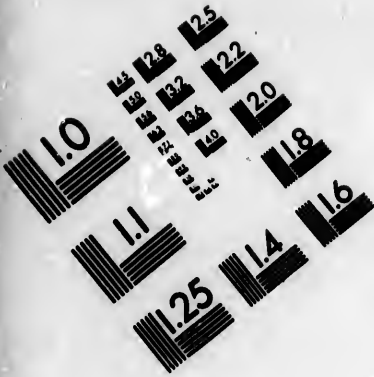
ter  
ve  
M  
ch  
lu  
fon  
tand  
rédu  
H  
mêm  
droit  
signa  
apost  
Pere  
belle  
engag  
tique  
étant  
ment  
sa déf  
avoit  
tres.  
& à  
négoci  
miné à  
Le Pap  
supprim  
To

tenoit la cause commune de la souveraineté. Déjà les ducs d'Urbain & de Modene faisoient connoître qu'ils penchoient de son côté, & le duc de Savoie lui étoit sous main ses services. La cour de Madrid faisoit, sous Philippe III, le même manege que sous son pere & son frere : elle animoit les Vénitiens, tandis qu'elle promettoit au Pape de les réduire à lui demander miséricorde.

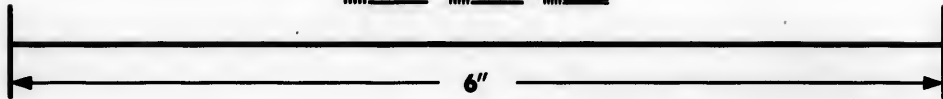
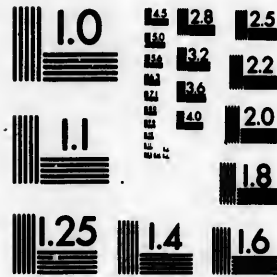
Henri IV toujours semblable à lui-même, c'est-à-dire toujours plein de droiture & de probité, toujours prêt à signaler son attachement pour le siege apostolique, offrit sa médiation au Saint Pere, qui fut charmé de trouver une si belle issue au mauvais pas où il s'étoit engagé. Il avoit enfin pénétré la politique Espagnole ; & sa premiere chaleur étant amortie, il reconnoissoit apparemment, que l'Eglise ne devoit pas tirer sa défense, du glaive dont le Seigneur avoit interdit l'usage au prince des apôtres. Les ministres de Henri, à Rome & à Venise, menerent si bien cette négociation délicate, que tout fut terminé à la satisfaction des deux parties. Le Pape révoqua les censures ; le Sénat supprima les manifestes qu'il avoit pu-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E 28  
E 32  
E 36  
E 40  
E 45  
E 50  
E 56  
E 63  
E 72  
E 80  
E 90  
E 100

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

bliés contre elles, & rétablit les religieux qui étoient foris de Venise à l'occasion de l'interdit, excepté néanmoins les Jésuites. Quelques instances que pussent faire les agens de France & le monarque lui-même, le Sénat demeura inflexible. Ce ne fut que bien des années après, qu'Alexandre VII obtint enfin leur rappel.

Peref. Vie  
d'Henri IV.  
Matthieu &  
de Serre,  
Hist. de Fr.  
Mezer. Abr.  
Chron. &c.

Les écrivains divers ne conviennent point entre eux, sur les circonstances de cette réconciliation. On lit dans la plupart de nos historiens, que le cardinal de Joyeuse, au nom du Pape, donna l'absolution des censures au Doge & au Sénat; à quoi Mezerai ajoute, qu'on en dressa un acte authentique. Le pere d'Avrigny prétend au contraire, que le Sénat ne voulut pas même recevoir la bénédiction du cardinal, pour ne pas donner lieu de penser que ce fût une absolution, & que ceux qui en ont écrit autrement, n'ont pas lu les auteurs contemporains; ce qui n'est pas exact, au moins dans sa généralité. Sponde, auteur grave & contemporain, dit formellement, que le cardinal de Joyeuse, accompagné de l'ambassadeur de France à Venise, en présence du Doge & des

Mém. Chron.  
t. 1. an. 1607.

Annal. Eccl.  
an. 1607.

vi  
po  
à  
qu  
Ce  
de  
act  
Ma  
qua  
d'a  
mo  
de  
recu  
quer  
de t  
neur  
L  
affair  
rité,  
fausse  
au pr  
regne  
de pa  
tiques  
que  
peres  
toute  
& de  
foible

vingt-cinq principaux sénateurs, donna, portes claufes, l'absolution au Sénat, & à tous les ordres & fujets de la république qui avoient encouru les censures. Ce qui se fit, ajoute-t-il, en présence de témoins; & le cardinal en dressa un acte, qu'il envoya incontinent au Pape. Mais ce qui est manifeste, & qui marqua autant de droiture & de grandeur d'ame dans Paul V, qu'il avoit d'abord montré de fierté & de chaleur, ce fut de reconnoître qu'il avoit manqué, de reculer avec sagesse, plutôt que de risquer, à l'exemple de tant d'autres grands, de tout perdre par un faux point d'honneur.

Le Pontife n'étoit pas sorti de cette affaire, qu'il fit un nouvel acte d'autorité, qu'on prendroit encore pour une fausse démarche, si l'on s'en rapportoit au premier coup-d'œil. Sous le nouveau regne du roi de la Grande-Bretagne, né de parens catholiques, & que les hérétiques soupçonnoient toujours de quelque secret penchant pour la foi de ses peres; on prenoit à tâche de noircir en toute rencontre ceux qui la professoient, & de rendre leur fidélité suspecte à ce foible monarque. Dans ces dispositions,



on ne manqua point de leur imputer exclusivement, & principalement à leurs prêtres, la fameuse conspiration des poudres, qui fut éventée dans ces entre-faites. Sous la grande salle du palais où le parlement tenoit ses assemblées, & où le Roi devoit se trouver le lendemain, avec sa famille, ses ministres, les pairs & les communes, on trouva, dans une cave qui communicoit à une maison voisine, trente-six barils de poudre, & beaucoup d'autres matieres inflammables, avec un homme qui avoit des meches préparées, & un cheval tout prêt pour s'enfuir.

Les chefs de la conjuration étoient Percy & Catesby, tous deux de naissance illustre, tous deux poussés par des motifs qui leur étoient personnels, & où la religion n'avoit de part qu'autant qu'ils étoient catholiques. Parmi les autres conjurés, dont on ne découvrit pas plus d'une douzaine, quelle que fût la rigueur des perquisitions, il ne laissa pas de se trouver encore quelques hérétiques. Les Protestans répandirent néanmoins, que tous les Catholiques, lesquels formoient encore un cinquième au moins de la nation, avoient trémpé

dans  
été  
le R  
parle  
qu'à  
rés,  
aux  
la ju  
docte  
pas u  
fort à  
voir  
la con  
On ne  
tre eu  
pables  
été ch  
d'y rev  
poursu  
conspi  
trente  
Anglo  
expirer  
Protest  
dir, de  
pour re  
Roi. B  
ner, q  
conduit

dans cet affreux complot, & qu'il avoit été tramé par les missionnaires. Mais le Roi lui-même, dans ses discours au parlement, n'attribua cette scélératesse qu'à la fureur de huit ou neuf désespérés, ce sont ses propres termes. Quant aux missionnaires, la plupart Jésuites, la justification qu'en a faite le fameux docteur Antoine Arnaud, n'en demande pas une autre. Ce qu'on imputa de plus fort à ces prétendus complices, fut d'avoir eu connoissance d'un complot par la confession, & de ne l'avoir pas révélé. On ne laissa pas de faire subir à deux d'entre eux le supplice des plus grands coupables. Tous les religieux avoient déjà été chassés de l'Angleterre, avec défense d'y revenir sous peine de la vie : on les poursuivit à toute outrance, depuis la conspiration ; & l'on compte plus de trente prêtres, religieux ou séculiers, Anglois ou étrangers, qui à ce sujet expirèrent dans les tourmens. Ainsi les Protestans eurent tout lieu de s'applaudir, des manœuvres qu'ils employoient pour rendre les catholiques odieux au Roi. Bien des indices ont fait soupçonner, que cette conjuration avoit été conduite sous main par un ministre &

quelques courtisans de ce prince, afin de l'animer contre ceux de la communion Romaine, qu'il ne poursuivoit pas avec tout l'acharnement qu'ils désiroient.

Sur ce plan perfide, où l'on avoit pour fin de diffamer les Catholiques, de les faire passer pour des scélérats, traîtres au roi & au royaume, on dressa le fameux serment d'*Allégeance*, qui pris à la lettre n'obligeoit qu'à l'obéissance politique & civile, sans toucher à la foi ni au culte, Il portoit en substance, qu'on reconnoissoit Jaque pour roi légitime d'Angleterre; que le Pontife Romain n'avoit aucun droit de le déposer, ni d'absoudre ses sujets du serment de fidélité; & qu'on lui obéiroit, nonobstant toute sentence d'excommunication & de déposition. Les catholiques Anglois qu'on vouloit obliger à prêter ce serment, se trouverent partagés d'opinion; les uns n'y voyant rien que les devoirs indispensables d'un sujet à l'égard de son souverain; les autres soupçonnant au moins quelque piège caché, sous une pratique inconnue à tous les princes qui reconnoissoient le Pontife Romain pour chef de l'Eglise. Paul V informé du peu d'ac-

con  
det  
leu  
fer  
dou  
mar  
rece  
sous  
lité.  
wel  
don  
éten  
dans  
touc  
claré  
une a  
de re  
sainte  
autre  
catho  
Ce  
ment  
de rig  
ment  
comm  
religio  
leur ro  
aigrisse  
s'appla

cord qui régnoit entre eux, leur adressa deux brefs en moins d'une année, pour leur défendre étroitement de prêter le serment qu'on exigeoit d'eux. Il ne doutoit point que ce ne fût-là une manœuvre détournée, pour leur faire reconnoître la suprématie Anglicane, sous prétexte de s'assurer de leur fidélité. La conduite de l'archiprêtre Blakwel, que Clément VIII leur avoit donné pour chef avec des pouvoirs très-étendus, servit encore à le confirmer dans cette persuasion. Ce vieillard qui touchoit au tombeau, après s'être déclaré pour le serment, étoit tombé dans une apostasie, qui ne lui permettoit plus de rendre en public aucun honneur aux saintes images, ni de pratiquer aucun autre exercice, propre de la religion catholique.

Ceux qui refuserent de prêter le serment, furent traités avec d'autant plus de rigueur, que la diversité de sentiment & de conduite dans leur propre communion, donnoit à penser que la religion n'étoit pas le seul motif de leur refus. Leurs ennemis qui sans cesse aigrissoient l'esprit du Roi, purent s'applaudir de leurs succès : Jacques

marqua dans cette rencontre une dureté qu'on n'attendoit pas d'un prince naturellement doux, & plutôt mou que violent. L'effusion du sang catholique, sous son regne, fut donc proprement l'ouvrage de son conseil & de ses ministres. Pour lui personnellement, il leur fit un autre genre de guerre, plus analogue à la petitesse de son ame : jaloux de la palme littéraire, il prit la plume, pour justifier la rigueur de ses ministres & de son parlement. Le littérateur couronné rencontra des antagonistes que le diadème n'éblouit pas, & qui se mesurant corps à corps avec lui, osèrent espérer la victoire de la trempe seule de leurs armes. On donna de part & d'autre dans des ridicules & des excès, qui divertirent, qui choquèrent, qui scandaliserent une bonne partie de l'Europe. Jaque traita injurieusement les catholiques en général, & plus encore le pontife & le siege Romain. Les docteurs ultramontains, de leur côté, exalterent sans mesure le pouvoir pontifical. Ainsi les deux partis, comme il est ordinaire dans ces sortes de joutes, encoururent presque également le blâme du public, dont ils se disputoient le suffrage.

ren  
son  
apr  
fut  
plu  
ces  
tion  
ven  
l'Es  
Ferra  
long  
d'en  
en  
de  
dans  
bles  
vant  
vert  
fes  
du  
guez  
il fa  
ne po  
sans  
dans  
où fa  
Entre  
dans

Si la conduite de Paul V en cette rencontre déplut encore à bien des personnes, l'approbation qu'il donna peu après à la congrégation de Notre-Dame, fut généralement applaudie. Rien de plus utile en effet dans ces circonstances, qu'un institut consacré à l'éducation des personnes du sexe, tel qu'il venoit d'être conçu par Madame de l'Estonnac, veuve du marquis de Mont-Ferrand. Cette sainte femme, depuis long-temps prévenue des bénédictions d'en haut, ne s'étoit pas plus tôt vue en possession de sa liberté par la mort de son mari, qu'elle étoit allée se jeter dans le couvent des Feuillantines, établies à Toulouse peu d'années auparavant. Tout au sortir du monde, ses vertus servirent de modele aux religieuses les plus parfaites : mais les forces du corps ne répondant point à la vigueur de l'esprit, au bout de six mois il fallut quitter un institut, dont elle ne pouvoit plus pratiquer les austérités sans tenter le Seigneur. Elle se retira dans la ville de Bourdeaux, sa patrie, où sa famille occupoit un rang distingué. Entre les maux que l'hérésie avoit faits dans ces provinces, un des plus fu-

nestes étoit le dépérissement de l'éducation, sur-tout de ce sexe fragile, que les parens n'éloignent jamais d'eux sans inquiétude. La marquise de Mont-Ferrand, ou, pour employer le nom que sa modestie lui fit reprendre dès qu'elle fut veuve, Madame de l'Estonnac ne voyoit qu'avec douleur cette jeunesse innocente & facile confiée à des maîtresses calvinistes, qui dans le pays tenoient presque par-tout les écoles. Elle conçut le dessein de fonder une congrégation de religieuses, qui alliant les fonctions du zele avec le soin de leur propre perfection, s'emploïeroient, sous la protection de la Reine des vierges, à former ces plantes flexibles, & si susceptibles d'impressions bonnes ou mauvaises.

Elle attendoit, sans s'ouvrir à personne, le moment marqué par la Providence pour l'exécution, lorsque les peres de Bordes & Raymond, Jésuites renommés par leur zele & leurs triomphes sur le Calvinisme, arriverent à Bourdeaux, où bientôt ils sentirent eux-mêmes la nécessité de pourvoir à l'éducation chrétienne des personnes du sexe. En sondant là-dessus les dames qui

éto  
con  
de l  
à r  
& a  
fisse  
van  
tous  
entr  
suffi  
perfe  
l'esp  
nem  
la d  
aussi  
plutô  
mistiv  
de S  
trop  
cette  
teurs  
les j  
comp  
aux  
chari  
zele  
ciplic  
voulu  
rétab

l'édu-  
ragile,  
d'eux  
Mont-  
om que  
qu'elle  
nac ne  
eunesse  
es maî-  
e pays  
es. Elle  
ne con-  
iant les  
de leur  
nt, sous  
vierges,  
e si suf-  
u. mau-  
à per-  
la Pro-  
que les  
ésuites  
triom-  
erent à  
nt eux-  
à l'édu-  
u sexe.  
es qui

étoient en réputation de piété, ils re-  
connurent sans peine que la marquise  
de Mont-Ferrand étoit l'héroïne destinée  
à réparer la gloire des filles d'Israël,  
& à former des meres de famille qui  
fissent refleurir, avec la génération sui-  
vante, les mœurs publiques. Elle avoit  
tout ce qui étoit nécessaire pour cette  
entreprise, un nom respecté, des biens  
suffisans dont elle n'étoit comptable à  
personne, & avec une vertu éprouvée,  
l'esprit & tous les talens du gouver-  
nement. Il restoit un seul obstacle, dans  
la disposition où l'on étoit à Rome,  
aussi bien qu'en France, de diminuer  
plutôt que d'augmenter le nombre des  
institutions religieuses : mais le cardinal  
de Sourdis, qui occupoit le siege mé-  
tropolitain de la Guyenne, applanit  
cette difficulté. C'étoit un de ces pas-  
teurs que Dieu donne à son peuple dans  
les jours de sa miséricorde, un prélat  
comparable aux Charles Borromée &  
aux François de Sales, en piété, en  
charité pastorale, & spécialement en  
zele pour le rétablissement de la dis-  
cipline ecclésiastique & religieuse. Il  
voulut d'abord engager la marquise à  
rétablir une autre communauté qui dé-



périssoit à Bourdeaux, & qui lui sembloit pouvoir opérer le même bien que l'institution qu'elle méditoit : mais soit qu'il eût réfléchi ensuite que tout ce que pouvoit faire un couvent isolé, n'entroit point en comparaison avec ce qu'on devoit attendre d'un ordre entier & animé de sa première ferveur, soit qu'il eût été extraordinairement inspiré d'en haut, comme son changement soudain le fit croire, & comme il en fut persuadé lui-même ; il revint tout à coup sur ses pas, & souscrivit à toutes les demandes de la fondatrice. Il ne s'agit plus ensuite que d'exécuter la bulle d'approbation, qu'il avoit déjà obtenue, mais qu'il avoit pensé depuis à faire révoquer.

Déjà le voile avoit été donné à la fondatrice, & à quelques-unes des élèves qu'elle avoit formées, au nombre de neuf, au milieu même des embarras du siècle. L'archevêque les admit à la profession solennelle ; & dès-lors, c'est-à-dire en 1610, cet ordre commença tellement à fleurir, que toute la Guyenne & les meilleures villes des provinces voisines demanderent à l'envi de ces religieuses. Elles se répandirent peu

après, & avec la même célérité, dans les provinces en deçà de la Loire; puis au delà des Pyrénées, en Catalogne, & jusques en Castille. La mere de l'Estonnac, constamment réverée de ses filles spirituelles & des personnes séculières, mourut dans une heureuse vieillesse, avec la consolation de voir son esprit régner dans toutes ses maisons.

Ces religieuses, les premières qui se soient engagées par vœu à l'instruction chrétienne, furent instituées sur le modele de la Compagnie de Jésus. C'est ce que la fondatrice avoit exprimé dans sa requête au Souverain Pontife, en lui demandant la permission de suivre un institut déjà approuvé; & Paul V, à cette occasion, dit au général des Jésuites, qu'il venoit de leur donner des sœurs, destinées dans l'Eglise à rendre aux personnes de leur sexe, les services qu'eux-mêmes rendoient à toute la chrétienté. Ce sont les mêmes regles, dans les deux ordres, autant que la différence du sexe le permet. Dans la congrégation de Notre-Dame, il y a deux ans d'épreuve avant la profession; après quoi l'on parvient, par degrés

Tucessifs pendant dix ans, à la qualité de chère Les supérieures y sont électives & triennales. La rénovation des vœux, les retraites annuelles & la fréquentation des sacremens y sont régulièrement pratiquées. L'office de la Vierge, récité avec le rosaire, deux heures de méditation, & autant de lecture de piété, partagent le jour avec le travail des classes & les emplois domestiques.

Quelque temps après, le pere Pierre Fourrier, chanoine régulier & curé de Matincourt en Lorraine, établit dans cette province une congrégation de religieuses, semblable à celle de France, mais beaucoup moins étendue. Il réforma aussi la congrégation des chanoines réguliers de S. Sauveur, dont il étoit membre, dirigé principalement par les conseils du pere Fourrier Jésuite, son oncle. C'est pourquoi la maniere de vivre de ces religieux & celle des Jésuites sont aussi ressemblantes, que la diversité de leurs fonctions peut le permettre. Le pieux instituteur, dans le gouvernement de sa paroisse de Matincourt, retraça le modele d'un

pa  
l'a  
he

rie  
per  
Bu  
mù  
la  
fen  
gu  
do  
pro  
ter  
fior  
tan  
ple  
du  
tem  
trav  
neu  
dèj

Sain  
de  
& c  
cen  
des  
pen

pasteur accompli. L'éclat de ses vertus l'a fait mettre au nombre des Bienheureux.

La congrégation de la Doctrine chrétienne, en cette même année 1607, perdit son pieux fondateur, César de Bus, dont les rares vertus étoient enfin mûres pour le Ciel. Il mourut dans la maison d'Avignon, avec ces grands sentimens de piété qui l'avoient distingué si particulièrement depuis qu'il s'étoit donné à Dieu sans réserve. Différens prodiges opérés peu après par son intercession, joints à la longue persuasion où l'on étoit de sa sainteté, firent tant d'impression sur l'esprit des peuples, que, sans attendre le jugement du S. Siege, ils lui donnerent hautement le titre de bienheureux. On a travaillé depuis à lui décerner cet honneur dans les formes canoniques, & déjà il a été déclaré vénérable.

Dans la même année, mourut aussi Sainte Madeleine, de l'illustre maison de Pazzi, âgée de quarante-un ans, & depuis vingt-cinq ans, victime innocente de la pénitence dans l'ordre austère des Carmélites. Son sacrifice fut récompensé dès ce monde, par une sublimité

d'oraison, qui lui faisoit goûter dans cette vallée de larmes les délices de la vie céleste, & par toutes les faveurs les plus extraordinaires du divin époux : mais craignant à son tour de se laisser vaincre en générosité, elle fit toujours ses plus chères délices des abjections & des souffrances. La croix lui parut plus chère, que la couronne même de l'immortalité : au lieu que d'autres saints désiroient de mourir pour se réunir à leur Dieu, Madeleine, afin de souffrir pour lui, demandoit la prolongation de son exil. Quantité de miracles annonçeroient sa sainteté, de son vivant même. Elle a été béatifiée vingt ans après sa mort, & canonisée en 1669.

Ce n'étoient pas là les spectacles que donnoient l'Allemagne & les autres régions du Nord vouées à l'hérésie. En vain les religieux princes de la maison de Batorî avoient tenté de rétablir la religion catholique en Transilvanie, ou du moins d'y mettre quelques bornes aux progrès du Luthéranisme & de l'Arianisme. En vain ils y avoient établi des missionnaires de la Compagnie de Jésus, comme une digue où ils se promettoient que ce débordement viendrait

se b  
fion  
ent  
Rod  
Hor  
l'en  
la l  
téri  
dan  
à c  
ans  
fois  
que  
l'er  
Cla  
les  
Bot  
la  
usu  
le f  
qu'  
les  
les  
kai  
tab  
fav  
qu'  
par  
gio

se briser. Cette principauté, par la cession de Sigismond Battori, ayant passé entre les mains de l'indolent empereur Rodolphe II ; Etienne Botskai, noble Hongrois, s'en rendit maître, & força l'empereur à conclure un traité, qui la lui cédoit pour lui & pour sa postérité masculine. Le sort des Jésuites, dans ces terres hérétiques, étoit attaché à celui de la religion. En vingt-cinq ans, ils en furent chassés trois ou quatre fois, & autant de fois rétablis ; selon que les princes professoient la foi, ou l'erreur. En 1603, leur maison de Clausembourg avoit été renversée par les Ariens. Deux à trois ans après, Botskai, protestant, les chassa de toute la principauté. Après la mort de cet usurpateur qui ne laissoit point d'enfans, le foible Rodolphe ayant encore souffert qu'on lui substituât Sigismond Ragotski, les Etats assemblés confirmèrent contre les Jésuites tout ce qu'avoit fait Botskai. Ragotski, Calviniste, mais équitable & modéré, fit dresser en leur faveur un acte authentique, portant qu'ils avoient été renvoyés, uniquement parce que ceux qui suivoient une religion contraire l'avoient souhaité. Ga-

briel Battori , indigne du nom qu'il portoit , acheva de ruiner dans cette malheureuse province la religion Romaine , qui n'y fut rétablie que sur la fin du dernier siècle par l'empereur Léopold.

C'étoit peu de chose que ces succès , pour le génie altier & turbulent de l'hérésie. Depuis le fatal traité de Passau , le premier qui en mettant l'équilibre entre le parti protestant & le parti catholique , donna une existence légale & solide au Luthéranisme en Allemagne ; on y avoit éprouvé ce qui arrive toujours de ces pactes & de ces compositions en matière de foi : c'est-à-dire que chaque parti mécontent s'étoit efforcé , au moyen du trouble & des ruses , de restreindre les droits du parti contraire , & d'étendre les siens propres. Ferdinand I ayant succédé à Charle V , auteur de cet arrangement bizarre , n'eut rien de mieux à faire que de gouverner , comme il le fit constamment , avec autant de modération que d'équité. Maximilien , son fils & son successeur , s'appliqua de même à prévenir les troubles qui pouvoient s'élever dans l'Empire. Sous Rodolphe , fils de Maximilien ,

sous l'insouciant Rodolphe, qui vivoit moins en empereur qu'en bourgeois découvert, tout le jour entouré de chimistes, de peintres & de tourneurs; les princes de l'Empire, dont les querelles lui paroissent étrangères, & dont il n'étoit pas plus craint qu'estimé, se flatterent de parvenir à une indépendance absolue.

La mort du duc Jean-Guillaume de Cleves fournit à ceux de ces princes qui étoient protestans, l'occasion de former une faction nouvelle, & plus désastreuse que toutes les précédentes. Durant trente ans, l'Allemagne fut le théâtre d'une guerre affreuse, qui embrasa insensiblement toute l'Europe, & qu'une négociation de dix ans put à peine terminer par le fameux traité de Westphalie. Aux premiers mouvemens qu'excita la succession vacante du duc de Cleves, l'électeur Palatin ranima parmi les Protestans les haines que le temps avoit assoupies, & réussit à former une ligue formidable. Bloqué, pour ainsi dire, au milieu de ses Etats, par les princes catholiques qui les environnoient de toute part, il avoit plus à craindre qu'un autre. D'ailleurs, s'étant fait Calviniste,



après avoir été Luthérien , il craignoit perpétuellement de se voir disputer les privilèges qu'on n'avoit accordés dans l'Empire qu'à ceux qui professoient la confession d'Ausbourg. Il fit passer aisément ses défiances dans des esprits aigris de longue-main , & il engagea quantité de princes & d'Etats protestans à s'unir avec lui pour leur défense commune. C'est ainsi que se forma la confédération protestante , qu'on nomma Union Evangélique. La plupart des villes impériales y entrèrent , avec un grand nombre de princes , dont les plus considérables étoient le landgrave de Hesse-Cassel , le duc de Wirtemberg , le marquis de Bade-Dourlach , & le prince d'Anhalt. L'électeur Palatin , Frédéric IV , dont elle étoit l'ouvrage , en fut déclaré le chef. Il mourut peu après ; mais il transmit ce titre à Frédéric V , son fils : héritage fatal , qui entraîna la perte de tous les autres , & le dépouilla du titre même d'électeur.

Alarmés cependant de cette union séditieuse , les Etats de la communion Romaine formerent à leur tour une confédération , qui fut nommée Ligue Catholique. On y vit d'abord entrer Maxi-

mil  
clar  
les  
chev  
Barr  
tedt  
sieur  
Pape  
rens  
adm  
l'éle  
Hess  
prem  
élu d  
cond  
favor  
Mar  
de H  
form  
subor  
main  
Bran  
men  
de l'  
un t  
Cath  
rable  
eût f  
d'ab

milien duc de Baviere, qui en fut déclaré chef sous l'autorité de l'Empereur, les trois électeurs ecclésiastiques, l'archevêque de Saltzbourg, les évêques de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichstedt, les archiducs d'Autriche, & plusieurs autres princes de l'Empire. Le Pape ensuite, le roi d'Espagne & différens princes étrangers y voulurent être admis. Bien plus, elle acquit encore l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse-Darmstad, quoique protestans; le premier, jaloux de l'électeur Palatin, élu chef de l'union évangélique; le second, intéressé à se rendre l'Empereur favorable, au sujet de la seigneurie de Marpourg, qu'il disputoit au landgrave de Hesse-Cassel. Tel étoit dans la réforme le zele de la religion, toujours subordonné aux passions & aux vues humaines. Pour ce qui est de l'électeur de Brandebourg, cantonné loin de la fermentation & du péril, aux extrémités de l'Allemagne, il prit, du moins pour un temps, le parti de la neutralité. Les Catholiques se trouvoient ainsi considérablement les plus forts; & si l'Empereur eût su profiter de son avantage, il eût d'abord accablé la confédération pro-

restante : mais il falloit des motifs plus pressans à Rodolphe , pour le tirer de sa léthargie.

Cependant l'électeur de Brandebourg, sans accéder à l'union , poursuivoit les droits qu'il croyoit avoir sur le duché de Cleves ; & comme il avoit mis dans ses intérêts les provinces unies des Pays-Bas, le duc de Neubourg , son principal compétiteur , cherchant aussi à s'étayer de quelque alliance puissante , épousa la princesse Madeleine , sœur du duc de Baviere & de l'électeur de Cologne. Quelques mois après , ce duc abjura le luthéranisme , & parut embrasser sincèrement la communion Romaine. Par-là , il s'assuroit le secours de la confédération Catholique , la protection de l'Empereur ; & ce qui lui importoit infiniment davantage , il se ménageoit l'appui des Espagnols , qui le servirent avec d'autant plus d'ardeur , qu'ils regardoient comme enlevé aux Provinces-Unies , limitrophes de Cleves & de Juliers , ce qu'ils lui faisoient acquérir. La treve de douze ans , conclue quelque temps auparavant entre l'Espagne & la Hollande , n'empêcha point que les généraux de ces deux Etats , comme auxiliaires , l'un de l'é-

lecteur  
duc de  
places  
sion q  
pétite  
C'e  
1609  
lande  
de l'E  
de qua  
accour  
ciens f  
dois ép  
étoien  
vrit à  
de l'E  
duisoit  
y envo  
amener  
pour te  
vinces-  
plus sù  
terme ,  
la nou  
article ,  
& souv  
possessio  
ce qui  
il étoit

lecteur de Brandebourg & l'autre du duc de Neubourg, ne prirent plusieurs places dans les domaines de la succession que se disputoient ces deux compétiteurs.

C'est cette fameuse treve, conclue en 1609, qui mit la république de Hollande au nombre des Etats souverains de l'Europe. Après une guerre de plus de quarante ans, faite avec la violence accoutumée entre un souverain & d'anciens sujets, les Espagnols & les Hollandois épuisés d'hommes & d'argent, en étoient venus à la négociation, qui s'ouvrit à la Haye. Les plus grands princes de l'Europe, où cette révolution produisoit un changement si considérable, y envoyèrent leurs ministres. On ne put amener la hauteur Castillane à renoncer pour toujours à la souveraineté des Provinces-Unies : mais on conclut une treve, plus sûre que n'eût été une paix sans terme, & à peu près aussi avantageuse à la nouvelle république. Par le premier article, elle étoit reconnue indépendante & souveraine. Chacun demuroit en possession des villes qu'il occupoit ; & ce qui ne fut pas le plus facile à régler, il étoit libre aux Hollandois de faire le

commerce des Indes, où leur habileté supérieure excitoit la plus vive jalousie. Vers le même temps, l'Espagne, de son plein gré, se fit à elle-même une saignée bien critique, pour un corps déjà si épuisé par les émigrations d'outre-mer. Philippe III chassa de son royaume tous les sujets de race Morisque, au nombre d'environ neuf cent mille hommes. Tout son conseil, à beaucoup près, n'avoit pas été de cet avis. Et dans le fond, si le motif du prince, dit un auteur Espagnol, ne pouvoit pas être meilleur, l'effet ne pouvoit pas être plus dommageable.

Les Hollandois avoient les plus grandes obligations à la France, sans laquelle ils auroient infailliblement succombé sous le poids énorme de la puissance Autrichienne. C'est ce qu'ils reconnurent, en écrivant au roi Henri IV après la signature de la treve, qu'après Dieu ils tenoient des mains de ce prince la conservation de leur Etat, & qu'il avoit acquis toutes fortes de titres à la reconnoissance & aux humbles services de leur postérité la plus reculée. Mais la reconnoissance n'est pas plus sincère entre les souverains, que la bienfaisance

n'y

n'y  
pas r  
leurs  
de l'  
ment  
dans  
cherco  
se par  
nât a  
Por  
pire,  
de son  
ses tro  
sau, p  
l'incen  
gne. R  
un mo  
mis un  
saisir d  
dont il  
résolu,  
sensibie  
Il éprou  
de la p  
nationa  
pold qu  
chienne  
fut oblig  
de Passa  
Ton

n'y est désintéressée. Henri IV ne put pas même obtenir des Hollandois, pour leurs sujets catholiques, le libre exercice de l'ancienne religion. Il en tira seulement parole, sans qu'on en fit mention dans le traité, qu'ils ne seroient plus recherchés ni inquiétés, pourvu que tout se passât dans leurs maisons, & se bornât aux gens de leurs familles.

Pour en revenir aux troubles de l'Empire, ils s'étendirent par la nonchalance de son chef & la mauvaise conduite de ses troupes, d'abord de Cleves à Passau, puis à Prague, qui fut le foyer d'où l'incendie se porta dans toute l'Allemagne. Rodolphe que son avidité tira pour un moment de son indolence, avoit mis une armée sur pied, afin de se saisir de la succession du duc de Cleves, dont il avoit ordonné le séquestre; bien résolu, disoit-on, à se l'approprier insensiblement par cette voie détournée. Il éprouva les plus fortes oppositions, de la part de presque tous les princes, nationaux & étrangers. L'archiduc Léopold qui commandoit l'armée Autrichienne, destinée à se saisir du séquestre, fut obligé d'abandonner l'entreprise; & de Passau où elle avoit été assemblée,

elle se replia sur la Bohême, pillant les villes, ravageant les campagnes, & suppléant par toutes sortes de brigandages à la paye qu'elle ne recevoit point. L'archiduc toléroit tout, au moins dans la Bohême, où l'on prétend que Rodolphe lui-même, trop inhabile pour se faire obéir, vouloit au moins se venger : mais ce procédé, plus semblable à une tyrannie qu'à un châtement, ne servit qu'à rendre ses peuples plus furieux, & sa personne plus méprisable. Les hérétiques tournerent d'abord leur fureur contre les églises & les monasteres, assommerent impitoyablement les religieux, pillerent les vases sacrés, foulerent aux pieds, traînerent dans les boues les reliques & les saintes images ; & si l'archiduc Matthias n'étoit accouru avec une armée nouvelle, il y a toute apparence qu'on eût appellé dès-lors à la couronne de Bohême un prince protestant.

Matthias appaisa les troubles, obligea l'empereur son frere à congédier les troupes de Léopold ; & par content de la couronne de Hongrie qu'il avoit déjà contraint l'empereur de lui céder, il se fit encore donner celle de Bohême ; mais la révolution qu'il pensoit avoir

prév  
Apr  
deve  
senti  
la m  
entre  
enco  
périal  
pereu  
molle  
pour  
les lu  
tinere  
tête,  
cours  
rent d  
nerent  
fisquer  
tres,  
public  
effroya  
la défo  
La F  
là, pou  
corps  
cette lo  
semblo  
en avoi  
par la

prévenue à jamais, n'étoit que différée. Après avoir ménagé les sectaires pour devenir leur maître, il voulut leur faire sentir qu'il l'étoit; sur-tout depuis que la mort de Rodolphe, arrivée dans ces entre-faites, le vingt Janvier 1612, l'eut encore fait parvenir à la couronne impériale. La sévérité dans le nouvel empereur succédant tout à coup à une molle indulgence, & le peu de vigueur pour défendre ses Etats à l'activité qui les lui avoit acquis; les peuples se mutinerent, les grands se mirent à leur tête, tous ensemble implorerent le secours des princes protestans, s'emparèrent des principales églises, emprisonnerent une partie des catholiques, confiscquerent les biens d'une infinité d'autres, & les exclurent tous des charges publiques. Alors commença la guerre effroyable, qui étendit à toute l'Europe la désolation de l'Allemagne.

La France n'avoit pas attendu jusquelà, pour prendre part aux alarmes du corps Germanique. Henri IV, après cette longue suite de malheurs dont elle sembloit ne devoir jamais se relever, lui en avoit presque fait perdre le souvenir, par la sage douceur de son gouverne-



ment paternel. Après avoir rétabli la tranquillité au dedans du royaume, il voulut encore lui rendre au dehors le degré de considération, dont les troubles passés l'avoient fait déchoir. Dès qu'il eut appris les desseins de Rodolphe sur les Etats de Cleves & de Juliers, il prit des mesures efficaces pour empêcher ce nouvel agrandissement de la maison d'Autriche, qui déjà n'étoit que trop formidable à ses voisins. Peu content d'animer par ses ambassadeurs les princes & les villes républicaines d'Allemagne à défendre leurs droits & leurs libertés, il leur promit un secours de dix mille hommes, & il se disposa à marcher lui-même, avec des forces beaucoup plus considérables.

L'état où se trouvoit le royaume, étoit un prodige inconcevable, & qu'en effet le génie seul du grand Henri avoit pu tirer de la classe des choses impossibles. On y voyoit sous les armes quarante mille François naturels, & six mille Suisses, tous bien entretenus & bien payés, sans compter quatre mille gentils-hommes, prêts à marcher au premier ordre. Sully, grand-maître d'artillerie, avoit monté cinquante pièces de gros

ca  
d'  
de  
la  
con  
lui  
véc  
ren  
ten  
ma  
mo  
mo  
d'É  
dita  
un é  
l'Eur  
born  
solid  
mon  
pas f  
quér  
sujets  
nistre  
capit  
voure  
politi  
qui n  
ses en  
liés ?

canon, avec un bien plus grand nombre  
 d'autres ; & Sully encore surintendant  
 des finances, répondoit que ce nerf de  
 la guerre ne manqueroit point. Ceux qui  
 connoissoient la grande ame de Henri IV,  
 lui ont attribué des vues bien plus éle-  
 vées, que d'accommoder le petit diffé-  
 rend de Cleves & de Juliers : on a pré-  
 tendu qu'il se proposoit de réduire la  
 maison d'Autriche à un état qui excitât  
 moins la terreur que la pitié, ou du  
 moins de la resserrer dans son royaume  
 d'Espagne, & dans ses provinces héré-  
 ditaires d'Allemagne ; de former ensuite  
 un équilibre fixe entre tous les Etats de  
 l'Europe, en marquant à chacun des  
 bornes immuables ; & par-là, d'établir  
 solidement la tranquillité universelle du  
 monde Chrétien. Et que ne pouvoit  
 pas se promettre un roi de France, con-  
 quérant de son royaume, adoré de ses  
 sujets, qui étoit son général & son mi-  
 nistre, qui à sa qualité du plus grand  
 capitaine de son siècle unissoit une bra-  
 voure de grenadier, & à la plus adroite  
 politique une probité, une franchise  
 qui n'inspiroit pas moins de respect à  
 ses ennemis, que de confiance à ses al-  
 liés ? Quelques écrivains lui ont néan-

moins prêtée pour cette entreprise, des motifs tirés du foible qu'il avoit pour les femmes. Cette passion, nous n'en disconviendrons point, n'eut que trop d'empire sur ce grand roi : mais il faut convenir aussi, que mise en opposition avec l'amour de la gloire, ou mieux encore avec l'amour de son peuple, elle ne l'a jamais emporté, elle ne l'a jamais balancé.

Le Roi étoit prêt à partir ; la Reine avoit été chargée du gouvernement, l'expédition devant être de longue durée ; & pour concilier plus de respect à la gouvernante, elle avoit été couronnée solennellement. Pendant la cérémonie qui s'en fit à S. Denys, il échappa au Monarque une réflexion, qui donna beaucoup à penser, au moins par la suite. Comme il considéroit le nombreux concours des personnes de tout état & de toute condition ; ce spectacle, dit-il, me fait souvenir du jugement dernier : qu'on seroit étonné ; si tout à coup le juge se présentoit ! Il fut néanmoins fort gai, jusqu'à ce qu'il rentrât sur le soir à Paris : mais aussi-tôt après il fut livré comme en proie à un chagrin dévorant, à une mélancholie profonde, qui four-

nit  
des  
pre  
rach  
gén  
mai  
paru  
men  
de r  
gie  
doit  
Oui  
plus  
Ils l  
de c  
dont  
royau  
comm  
de t  
enfan  
péran  
heure  
reste-  
pliqu  
tout  
Pene  
quator  
respira  
le bon

nit une ample matière aux observateurs des pressentimens & des présages. Il lui prenoit des élans de tristesse, qui lui arrachoient malgré lui des soupirs & des gémissemens. Le lendemain, jour à jamais funeste, ce tourment inexplicable parut de moment en moment s'augmenter. En vain les courtisans tentoient de rendre à cette ame abattue son énergie naturelle. Mes amis, leur répondoit-il, je mourrai l'un de ces jours. Oui, je mourrai; & quand je ne serai plus, on verra peut-être ce que je vaux. Ils lui remirent sous les yeux, au lieu de ces idées sombres, la bonne santé dont il jouissoit, l'état florissant de son royaume, ses sujets qui l'aimoient comme leur pere, une épouse douée de tous les avantages de la nature, des enfans qui donnoient les plus belles espérances. Que faut-il de plus pour être heureux, lui ajoutoient-ils? que vous reste-t-il à désirer? Ah, mes amis, répliqua-t-il en soupirant, il faut quitter tout cela.

Pendant le dîner de ce malheureux jour, quatorzième de mai 1610, le Roi qui ne respira jusqu'à son dernier moment que le bonheur de ses sujets, s'entretint en-

Pasq. vol. 2.  
p. 1055.  
Marr. p. 810.  
Mémoire de  
Cond. t. 6.

P. 19. Gram.  
P. 8. L'Etoi-  
16, &c.

core , malgré ses ennuis cruels , de projets utiles à son royaume , de la satisfaction qu'il avoit de ce que la guerre prochaine ne coûteroit rien à son peuple , & consommeroit tout au plus ses épargnes. Au sortir de table , il se promena d'un pas précipité , d'un air inquiet & comme égaré ; puis ordonna brusquement qu'on lui amenât son carrosse , y monta , & y fit monter le duc d'Epernon , avec quelques autres Seigneurs. Quand on lui demanda où il vouloit aller ; qu'on me tire d'ici , répondit-il d'un ton sec. Il dit ensuite , qu'il vouloit aller à l'arsenal raisonner avec Sully. Au coin de la rue de la Ferronnerie qui étoit alors fort étroite , quantité de voitures embarrassées séparèrent les gardes , & firent arrêter le carrosse du Roi. A ce moment , un scélérat d'Angoulême , nommé Ravailac , monta sur la petite roue , & porta au Monarque deux coups de couteau , dont le dernier lui perça le cœur. Après quoi , le parricide , comme épouvanté de son propre forfait , demeura immobile près du carrosse , le couteau sanglant à la main. Deux valets de pied le saisirent , les gardes accoururent l'épée haute ; le duc d'Eper-

no  
en  
le  
na  
eu  
lui  
Fra  
ter  
du  
du  
les  
roid  
inté  
pur  
ils c  
heur  
pere  
de  
men  
bien  
avec  
leur  
de  
Bien  
shon  
tites  
favo  
mais

non les contiint, & fit mettre le scélérat en lieu sûr. On retourna tristement vers le Louvre, avec le corps du bon Roi qui nageoit dans son sang.

Quand cette nouvelle désespérante eut été répandue, avec la célérité que lui donna la sensibilité des peuples, la France entière parut dans la même consternation, que si chaque famille eût perdu son pere. Le commerce fut suspendu, les travaux de tout genre cessèrent, les gens de la campagne sur-tout couroient par troupes sur les routes, pour interroger les passans; & quand ils ne purent plus se flatter d'aucune espérance, ils crièrent en se lamentant : Notre malheur est certain, nous avons perdu notre pere. En effet, cette portion précieuse de l'Etat avoit toujours été particulièrement chère à ce bon prince. On le vit bien des fois s'entretenir familièrement avec eux, s'informer de la qualité de leurs récoltes, du prix de leurs denrées, de leurs pertes & de leurs ressourcés. Bien des rois, disoit-il, tiennent à déshonneur de connoître la valeur des petites monnoies; & moi je ne veux pas savoir seulement ce qu'elles valent, mais combien les pauvres gens ont de

peine à les gagner , afin qu'on ne les charge qu'en proportion de leurs foibles moyens. Sentimens dignes de la divinité même , si l'on peut s'exprimer ainsi ; sentimens du pere adorable de tous les hommes , dont aucun roi ne fut une plus vive image que ce prince , & que toujours il aima mieux représenter par la bonté que par la grandeur. Sentimens aussi qui ont en quelque sorte consacré le nom de Henri IV , qu'on ne prononce qu'avec une vénération comme religieuse , & qui leur doit principalement son immortalité. Quelles qu'aient été ses qualités héroïques , c'est pour la bonté de son cœur qu'il vit toujours dans celui de son peuple , & que dans l'idiôme françois , Henri IV & bon roi signifient encore la même chose.

Quand Paul V apprit le coup fatal qui ravissoit à la France le meilleur des rois , il versa des larmes sinceres , & dit au cardinal d'Ossat : Vous avez perdu un bon maître , & moi , j'ai perdu mon bras droit. Tous les souverains parurent presque également affligés , à la réserve du-roi d'Espagne , qui ne témoigna ni joie ni tristesse. Les confédérés d'Allemagne en furent consternés. On leur

envoya cependant le secours qu'il leur avoit promis : mais quelle compensation, pour ce qu'ils attendoient du héros en personne !

Henri IV étoit trop grand homme, pour qu'on n'imaginât pas quelque mystère dans l'attentat qui lui avoit ravi le jour. L'opinion presque générale fut qu'il y avoit une conspiration, où l'on impliquoit les têtes les plus respectables, & des agens de tout état. Les partis contraires se chargeant les uns les autres, au gré de leurs imaginations & de leurs antipathies ; les imputations se détruisoient par leurs contradictions réciproques, sans ramener personne de sa prévention. Les aveux du parricide ne servirent pas mieux à percer les voiles de ce mystère, dont les ombres sont encore les mêmes. Le coupable, au moment qu'il fut arrêté, dans tous ses interrogatoires, à la torture, durant les préparatifs & l'exécution de son affreux supplice, a soutenu, sans jamais varier, qu'il n'avoit aucun complice, & n'avoit jamais parlé de son dessein à personne ; qu'il s'étoit déterminé seul, persuadé que le Roi étoit hérétique dans l'ame, & fauteur de l'hérésie, odieux aux bons



François, & qu'en lui ôtant la vie, on serviroit également la France & la religion. Au reste ce n'est pas le seul fanatique d'Etat, qui, sans avoir été corrompu par argent, ou par des promesses de fortune, n'ait pris conseil que de son tempérament atrabilaire, échauffé par la licence des plaintes & des murmures, pour se porter à des attentats monstrueux.

La reine Marie de Médicis eut la rutele du jeune roi Louis XIII, qui étoit dans sa neuvieme année, & fut déclarée régente par arrêt du parlement, le jour même de la mort du roi son époux. Elle trouva un royaume florissant, un conseil bien composé, des finances en bon ordre, quinze millions d'épargne, de solides alliances, des armées & des places abondamment pourvues, avec une multitude d'officiers pleins de valeur & d'expérience. Mais le génie de Henri le Grand manquoit pour tout animer; & l'on ne sentit que trop alors, comme il l'avoit prédit, tout ce qu'il valoit.

Le sentiment d'une perte si grande réveilla tout le zele du parlement pour la sûreté de nos rois. Par son ordre, la

fac  
no  
dè  
cil  
la  
de  
avo  
ten  
féd  
que  
rian  
tut  
ren  
tre  
sou  
effe  
les  
qu'a  
à m  
ten  
pre  
il fu  
lu,  
livr  
puis  
à p  
tine  
pou  
mo

faculté de théologie s'assembla, & renouvella le décret qu'elle avoit rendu dès le quinzieme siecle, & que le concile de Constance avoit confirmé contre la doctrine du tyrannicide. L'opinion de ceux qui enseignent, qu'il pùsse y avoir des occasions où il est permis d'attenter à la vie des rois, fut qualifiée de séditeuse, d'hérétique & d'impie. Quelques jours après, le livre latin de Mariana, intitulé : *de Rege & Regis institutione*, fut condamné au feu, comme renfermant des maximes exécrables contre le Roi Henri III, & contre les autres souverains. Ce Jésuite Espagnol tient en effet, qu'il est quelquefois permis de tuer les tyrans ; quoique d'ailleurs il enseigne qu'aucun particulier ne doit les mettre à mort. Les ennemis de la Société prétendoient que Ravailac avoit pris ses premieres leçons dans cet ouvrage ; mais il fut démontré qu'il ne l'avoit jamais lu, ni même pu lire. Outre que ce livre n'a été connu en France que depuis sa condamnation, Ravailac savoit à peine quelques mots de la langue latine, dans laquelle il est écrit. C'est pourquoi l'évêque de Paris, par le seul motif de l'équité, donna une attesta-

tion publique, portant que les bruits injurieux qu'on faisoit courir à ce sujet sur la Société, étoient de pures calomnies, dictées par une haine aveugle, contre un ordre que sa science & sa vertu rendoient également utile à l'Eglise & à l'Etat. Le parlement ayant ordonné que la censure du Jésuite Espagnol seroit lue tous les ans dans l'assemblée de la faculté, & publié le dimanche suivant aux prônes des paroisses; l'évêque fit encore en sorte que cette dernière clause demeurât sans exécution. Il la représenta comme une entreprise sur ses droits, en appella au conseil, & obtint qu'elle seroit supprimée.

Il est néanmoins fort étonnant, qu'un savant religieux, tel que Mariana, qui d'ailleurs passoit pour un homme de bien, ait combattu un point de doctrine, qui, indépendamment de l'approbation du concile de Constance, peut seul maintenir la tranquillité & la sûreté des Etats. Mais il est des temps de vertige, qui font tourner les meilleures têtes. Par combien de docteurs célèbres n'a pas été canonisé Jaque Clément? La première école du monde chrétien s'assembla extraordinairement

à c  
for  
bre  
rev  
par  
lui  
pris  
gan  
Ang  
& l  
y de  
prin  
par  
repr  
C  
pées  
trou  
adre  
néra  
aussi  
de r  
en a  
le pa  
dit-i  
perf  
mén  
C  
Fran  
min

à ce sujet ; & de tous les docteurs qui formoient cette assemblée très-nombreuse , il n'y eut que le seul Jean Poitevin qui blâma le parricide ; ce qui parut si absurde aux autres , qu'on ne lui répondit que par les signes de mépris réservés aux plus grandes extravagances. Que n'a-t-on pas vu depuis en Angleterre , du temps de Cromwel ? & sans toutefois en être démenti , on y déclara tous ces excès conformes aux principes des plus doctes Protestans , qui par conséquent n'ont rien ici à nous reprocher.

Cependant pour prévenir les échappées des particuliers , qui peuvent ainsi troubler tout un ordre , les Jésuites adresserent des remontrances à leur général Aquaviva ; & celui-ci défendit aussitôt , sous peine d'excommunication , de rien dire ou écrire qui pût autoriser en aucune façon & sous aucun prétexte le parricide des rois ; que la loi de Dieu , dit-il , ordonne de révéler comme des personnes sacrées , qu'il a placées lui-même sur le trône pour régir les peuples.

On ne laissa pas de flétrir encore en France le traité que le cardinal Bellarmin , à l'occasion du serment d'allé-

geance exigé dans la Grande-Bretagne ; avoit composé touchant la puissance du Souverain Pontife dans les choses temporelles. La doctrine de cet ouvrage est la même que celle du traité intitulé simplement *Du Pontife Romain*, composé par le même auteur dès le pontificat de Sixte V. Ce pape avoit néanmoins trouvé qu'on y marquoit des bornes trop étroites à la puissance pontificale, & avoit mis l'ouvrage à l'*index*, d'où il ne fut tiré qu'après sa mort. La sévérité des magistrats françois étoit plus éclairée, & même plus juste foncièrement, que celle de cet exigeant Pontife. Bellarmin, dans ces deux ouvrages, enseigne que la puissance du vicaire de J. - C. sur le temporel des Etats qui lui sont attachés, comme au centre de l'unité chrétienne, n'est qu'indirecte, ou relative au spirituel ; mais qu'elle est très-étendue, puisque dans ses principes le Pape peut disposer du bien temporel pour procurer le spirituel, casser les loix qu'il croit préjudiciables au salut, & même déposer les Souverains, s'il le juge nécessaire pour le bien des ames. Il observe cependant, que dans toutes les rencon-

tres  
con  
de l  
puis  
nism  
appr  
mém  
sécul  
O  
fasse  
ce p  
& d  
che  
leme  
porte  
excès  
parric  
ou,  
ral,  
trône  
idées  
enne  
suite  
bonn  
plus  
blem  
heure  
discer  
Aétric

tres le meurtre des rois est également contraire à la loi de Dieu & à celle de l'Eglise; qu'il est encore inoui, depuis la première origine du christianisme, qu'aucun pape ait ordonné ou approuvé le meurtre d'un souverain, même hérétique, ou idolâtre, ou persécuteur.

On voit néanmoins, pour peu qu'on fasse attention aux conséquences, que ce pouvoir, soit direct, soit indirect, & de tout autre palliatif qu'on cherche à l'envelopper, est toujours également propre à troubler les Etats, à porter même le fanatisme aux derniers excès, sans en excepter l'assassinat & le parricide. Un prince déposé par le Pape, ou, si l'on veut, par un concile général, ne descendra pas pour cela du trône. Voilà donc, selon même ces idées radoucies, un usurpateur & un ennemi public, contre qui, par une suite nécessaire, toutes les voies sont bonnes, dès qu'elles sont efficaces: les plus expéditives encore seront infailliblement regardées comme les meilleures. Ce fut donc avec justice & avec discernement, que le parlement de Paris sécréta l'ouvrage de Bellarmin. Il ne le

Bellarmin.  
Epist. ad  
Bladvvel.

livra pas cependant au bourreau, pour être lacéré & brûlé : il se contenta de le supprimer, par égard pour l'auteur, ou pour l'Eglise Romaine. Le nonce ne laissa pas d'être fort mécontent, & agit si efficacement en cour, que la Régente fit rendre par le conseil d'Etat un arrêt, qui faisoit surseoir à la publication & à l'exécution de celui du parlement, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par Sa Majesté.

Dans cette même année 1610, commença le pieux institut des religieuses de la Visitation, que S. François de Sales appelloit sa joie & sa couronne. Les travaux dont ce saint évêque étoit accablé depuis huit ans, que la mort de son prédécesseur lui avoit laissé toute la charge du vaste & infortuné diocèse de Geneve, ne suffisoient point encore à l'immensité de son zele. François étoit un de ces hommes de la droite du Très-haut, qui sont suscités pour le bien général de l'Eglise ; & ses vues répondoient à toute l'étendue de sa destination. Dès qu'il se vit évêque en titre ; toujours agité des saintes frayeurs que lui avoient causées l'épis-

copa  
indi  
men  
velle  
& f  
gnie  
gnée  
l'ém  
qu'à  
Il  
sans  
ne j  
mèn  
roitr  
sans  
de n  
son  
mais  
tres  
de p  
men  
à pe  
due  
l'un  
rece  
tou  
seul  
avo  
d'u

copat, & s'en estimant d'autant plus indigne qu'il y étoit plus indissolublement attaché, il se traça dans sa nouvelle carrière, sous la direction du pieux & savant pere Fourrier de la compagnie de Jésus, une marche aussi éloignée qu'il étoit possible des écueils que l'éminence de son caractère ne servoit qu'à grossir à ses yeux.

Il se fit une loi de ne jamais parler sans témoins aux personnes du sexe, de ne jamais porter d'habits de soie, ni même d'étoffes trop lustrées, de ne paroître jamais à l'église, ni en public, sans le rochet & le camail, & d'en user de même, autant qu'il se pourroit, dans son logis. Sa maison devoit être propre, mais très-simple, sans peinture, ni autres tableaux que de dévotion, & encore de prix médiocre. Il en bannit absolument tous meubles de prix, & souffrit à peine qu'il y eût deux chambres tendues de tapisseries les plus communes, l'une pour l'hospitalité, & l'autre pour recevoir les visites. Quant à sa personne, tout son appartement consistoit en un seul cabinet, si petit & si bas, qu'il avoit moins l'air d'une chambre que d'un tombeau. Il réduisit ses officiers à

Aug. de  
Sales, l. 5.



deux ecclésiastiques, dont l'un, qui étoit son aumônier, l'accompagnoit par-tout ; & l'autre, avec l'intendance du temporel, avoit encore la surveillance des gens de service. Son domestique consistoit en deux valets de chambre, en quoi il avoit plus en vue le service des étrangers que le sien propre, en un seul laquais, & deux valets de cuisine. Ils devoient être d'une conduite irréprochable, d'un extérieur modeste, sans penchant pour le jeu, fréquenter souvent les sacremens, ne point porter l'épée, ni des habits d'autre couleur que d'un gris obscur. Sur toute chose, il exigeoit d'eux beaucoup de respect envers les ecclésiastiques ; & ne réprimoit rien avec plus de sévérité que l'insolence, trop ordinaire dans ce genre de valets à l'égard des prêtres. Du reste, il vivoit avec eux, comme un pere avec ses enfans ; & tout en les surveillant lui-même, quoiqu'il eût établi un prêtre pour cela, il s'étudioit à les consoler par des manières douces, de l'état d'humiliation où la Providence les avoit placés ; & où elle auroit pu, disoit-il souvent, me réduire moi-même. Les dimanches & les fêtes ordinaires, il se

trouv  
à vépr  
toit d  
de la

Qu  
pratiq  
ciles o  
la tem  
voit qu  
qu'il n  
marqu  
ter la f  
souven  
alors m  
ble par  
ecclési  
distinct  
marque  
on ne le  
faux esp  
du relie  
d'un co  
de géné  
son de  
de tous  
dans la  
défend  
Durant  
ment q

trouvoit avec eux à la grande messe & à vêpres ; & les fêtes solennelles, il assistoit de même avec eux à tous les offices de la cathédrale.

Quant au réglemeut de sa table, il pratiqua scrupuleusement ce que les conciles ordonnent touchant la frugalité & la tempérance ecclésiastique. On n'y servoit que des viandes communes ; à moins qu'il ne s'y trouvât quelque personne de marque : car il s'étoit fait une loi d'éviter la singularité, qui ne donne que trop souvent à la piété l'air du ridicule. Mais alors même il avoit grand soin que sa table parût toujours celle d'un évêque. Les ecclésiastiques y occupoient les places de distinction, ou y recevoient au moins des marques d'attention distinguée ; & jamais on ne les y vit rejettés ou dédaignés par ce faux esprit de grandeur, qui, pour donner du relief à la prélature, prend l'appareil d'un cortège de prince, ou d'une suite de général d'armée. La table & la maison de l'évêque de Geneve étoient celles de tous les prêtres qui n'en avoient point dans la ville ; en sorte qu'il leur étoit défendu de loger ailleurs qu'à l'évêché. Durant la table, on lisoit habituellement quelque bon livre jusqu'à la moi-

tié du repas ; après quoi, on s'entretenoit familièrement de choses utiles.

Pour ce qui est de l'ordre journalier que se prescrivit personnellement le saint évêque, il devoit se lever tous les jours à quatre heures du matin, faire une heure de méditation, réciter la partie convenable du bréviaire, faire la prière à ses domestiques, & lire l'écriture sainte jusqu'à sept heures. Il étudioit ensuite jusqu'à neuf, puis disoit la messe, qu'il se fit une loi de n'omettre aucun jour. Après la messe, il vaquoit aux affaires du diocèse, jusqu'au dîner. Au sortir de table, il donnoit une heure à la conversation, puis reprenoit les affaires du diocèse jusqu'au soir : s'il n'y en avoit point assez pour occuper le reste du jour, il le partageoit, après l'office du soir, entre l'étude & la prière. Après souper, on lisoit pendant une heure un livre de dévotion, puis on faisoit la prière en commun ; & quand tout le monde étoit retiré, le prélat disoit matines pour le lendemain.

Conc. Trid.  
Lett. 5. c. 2.  
1. Cor. 1. 1.  
v. 1.

Per-suadé que la prédication, comme l'enseigne le concile de Trente, est la fonction principale des évêques, envoyés, selon S. Paul, non pour bapti-

ser, ma-  
gés du  
blemer  
gation  
lui-mêm  
L'instru  
des enf  
fonctio  
faisoit  
point si  
servoit  
que la  
L'usage  
lieu de  
tant d'  
pour s'é  
lui déph  
le mett  
sienne.  
princeff  
malgré  
tandis  
leurs es  
il ne l'a  
dition  
de la ré  
le saint  
se soit p  
nirence

fer, mais pour prêcher, c'est-à-dire chargés du ministère de la parole, préféralement à tout autre, il se fit une obligation stricte & constante de prêcher lui-même le plus souvent qu'il pouvoit. L'instruction familière des pauvres & des enfans, le cathéchisme lui parut une fonction digne de l'épiscopat ; & il le faisoit très-souvent. La résidence, ce point si essentiel & si négligé, il l'observoit avec d'autant plus d'exactitude, que la négligence étoit plus commune. L'usage en ce genre ne lui tint jamais lieu de règle ; & les offices de cour, que tant d'autres ne briguent souvent que pour s'éloigner sans gêne de leur Eglise, lui déplaisoient au contraire, parce qu'ils le mettoient en danger de quitter la sienne. Christine de France, devenue princesse de Piémont, l'ayant choisi malgré lui pour son premier aumônier, tandis que bien des prélats faisoient tous leurs efforts pour obtenir cette faveur ; il ne l'accepta, qu'en mettant pour condition qu'elle ne le dispenseroit point de la résidence. On ne trouve pas que le saint, dans ces réglemens de conduite, se soit prescrit des austérités, ou des pénitences extraordinaires. On fait néan-

moins qu'il jeûnoit tous les vendredis & les samedis, qu'il portoit habituellement la haire, & y ajoutoit d'autres macérations. Mais il étoit d'autant plus éloigné de l'ostentation en ce genre, qu'un extérieur rigide ne lui sembloit pas convenir au caractère tout paternel de l'épiscopat. Au reste, une vie réglée & laborieuse, toujours occupée de ses devoirs, toujours attentive au service de Dieu & du prochain; cette constance uniforme & sans éclat doit passer pour la plus héroïque des mortifications: c'est le vrai tombeau de l'amour propre.

Je ne parle point de ses aumônes, qui furent prodigieuses, qui sont véritablement incompréhensibles, vu le rapport de son pauvre évêché, qui n'alloit guere qu'à mille écus. Il est vrai que ses biens patrimoniaux, auxquels son pere n'avoit jamais voulu souffrir qu'il renoncât, étoient beaucoup plus considérables; & que la haute estime qu'on avoit pour sa vertu, lui faisoit envoyer de toutes parts des aumônes très-abondantes; sans compter que le pays de Geneve étoit peut-être celui de tout le monde où l'on vivoit à meilleur marché: mais la règle qu'il s'étoit prescrite de ne refuser au-

cun

tun p  
ceux  
ter lu  
die, &  
ne s'en  
qu'à la  
que p  
nelles,  
ne pe  
cette d  
saints  
tout ce  
étroits  
d'une  
quand  
les cas  
meuble  
chapell  
se trou  
livra de  
une au  
d'argen  
à une p  
à l'égar  
ment  
droits,  
caneurs  
fidérah  
avoient

Tom

tûn pauvre , de rechercher encore tous ceux qui se tenoient cachés , de les visiter lui-même en santé comme en maladie , & toujours la bourse à la main , de ne s'en rapporter pour leur soulagement qu'à la tendresse de ses entrailles plus que paternelles , véritablement maternelles , forme toujours une énigme qu'on ne peut expliquer , qu'au moyen de cette espèce de toute-puissance que les saints se procurent par la privation de tout ce qui excède leurs besoins les plus étroits , & par les ressources infinies d'une charité , toujours industrieuse quand elle est vraiment généreuse. Dans les cas imprévus , il n'épargnoit , ni ses meubles , ni ses habits , pas même sa chapelle. Pour soulager un passant qui se trouvoit dans le dernier besoin , il livra des burettes d'argent. Il fit vendre une autre fois deux chandeliers aussi d'argent , afin de procurer des ornemens à une paroisse indigente. Son indulgence à l'égard de ses fermiers , & généralement dans la perception de tous ses droits , à l'égard même de quelques chicaneurs auxquels il remit des dépens considérables , à quoi ses gens d'affaire les avoient fait condamner en son absence ;

cette noblesse de désintéressement fut aussi grande, & sans doute plus merveilleuse encore que sa charité envers les pauvres.

Il entreprit la réforme entière de son diocèse ; il en visita jusqu'aux réduits les plus écartés & les plus sauvages, marchant à pied & sans provision, par le pays le plus rude & le plus pauvre de l'Europe, ne se nourrissant d'ordinaire que de pain, ou de légumes grossiers, & ne s'abreuvant que d'eau de neige, Par-tout il fit refleurir la foi, la vertu & la piété, rétablit la régularité dans les monastères, remit en vigueur la discipline ecclésiastique, & institua des conférences réglées pour la maintenir, établit de nouvelles maisons religieuses, fonda une congrégation d'ermites dans cette nouvelle Thébaïde, remit l'ordre & l'édification dans les abbayes de Six, du Pui-d'Orbe, de Sainte Catherine, de Talloires, porta même le pain de la parole dans plusieurs églises de France, où il fit des conversions éclatantes. Enfin, peu content des avantages procurés à tant d'Eglises particulières, il exécuta le chef-d'œuvre dont l'Eglise universelle devoit retirer des fruits si abondans,

D  
doul  
à la  
dant  
cé, l  
leur  
pas d  
ration  
qu'el  
milie  
de le  
de la  
attein  
où les  
Bourg  
cher l  
la ten  
nentes  
veuve  
maiso  
trice q  
la gra  
çoise,  
des jet  
piété,  
& la  
femme  
condu  
sa mai

Depuis long-temps il considéroit avec Marfol. l. 70 douleur, que bien des femmes propres à la vie religieuse, en étoient cependant exclues, parce que leur âge avancé, leurs infirmités, ou la délicatesse de leur complexion ne leur permettoient pas de supporter les jeûnes & les macérations d'usage dans les cloîtres, & qu'elles étoient réduites à demeurer au milieu des embarras du siècle, au péril de leur salut, ou du moins au préjudice de la perfection à laquelle elles pouvoient atteindre. Comme il étoit à Dijon, où les vives instances du parlement de Bourgogne l'avoient engagé à venir prêcher le carême; il y eut connoissance de la tendre piété & des autres vertus éminentes de Jeanne-Françoise Frémior, veuve du baron de Chantal, chef de la maison de Rabutin. C'étoit la coopératrice que le Ciel lui avoit préparée, pour la grande œuvre qu'il méditoit. Françoise, après avoir été l'exemple, d'abord des jeunes personnes de son sexe, par sa piété, par sa modestie, par l'innocence & la douceur de ses mœurs; puis des femmes mariées, par la régularité de sa conduite, par le sage gouvernement de sa maison, par toutes les qualités qui



rendent une femme également chère & respectable à son époux ; Françoise retraçoit à Dijon une image fidèle de cette veuve mémorable , autrefois canonisée de son vivant à Béthulie par la voix publique. Les desseins du Seigneur sur elle se manifestèrent , par la méprise fatale qui fit tomber son époux , comme il étoit à la chasse, sous le plomb meurtrier qu'un de ses parens pensoit décocher sur une bête fauve ; & par la magnanimité chrétienne avec laquelle elle soutint cette épreuve , & fit tous les autres sacrifices dont elle lui fournissoit la matière , elle atteignit à ce haut point de dégagement , où Dieu veut les cœurs auxquels il se communique sans réserve. Dieu me l'avoit donné , s'écria-t-elle au plus fort de son affliction , Dieu m'avoit donné cet époux chéri , Dieu me l'a été ; que son nom soit en tout également béni , & que lui-même aussi daigne m'en tenir lieu ! Elle prit à l'instant la résolution de ne plus s'attacher à rien de mortel , fit vœu de ne se point remarier ; & dès-lors on ne vit plus rien en elle , qui ne fût au dessus de l'humanité. Peu de temps après , pour ne jamais perdre de vue sa consécration au

divin  
prim  
le no  
ne jar  
& di  
nes.  
mesti  
& n'  
ment  
enfant  
Enfui  
l'éduc  
que t  
les jou  
le trav  
Elle  
avec p  
la diri  
Ciel d  
évêqu  
la pre  
chaire  
que c'  
doit a  
marqu  
ment c  
à fond  
eut en  
le prés

divin époux, elle eut le courage d'imprimer sur son sein, avec un fer chaud, le nom de Jésus. Elle fit encore vœu de ne jamais porter que des habits de laine, & distribua toutes ses parures en aumônes. Elle congédia une partie de ses domestiques, après les avoir récompensés, & n'en retint que ce qui étoit absolument nécessaire pour elle, & pour quatre enfans qui lui restoient de son mariage. Ensuite, elle s'adonna tout entière à l'éducation de ses enfans; vivant presque toujours renfermée, & partageant les jours entre l'instruction, la prière & le travail des mains.

Elle en étoit là, & ne cherchoit rien avec plus d'intérêt qu'un guide propre à la diriger dans les voies où il plairoit au Ciel de la faire marcher; lorsque le saint évêque de Geneve parut à Dijon. Dès la première fois qu'elle l'aperçut en chaire, un mouvement secret l'avertit que c'étoit le directeur qu'elle demandoit au Ciel. Le prédicateur qui la remarqua de même, fut prévenu fortement que c'étoit la coopératrice destinée à fonder avec lui un nouvel ordre. Il eut ensuite occasion de l'entretenir chez le président Frémot, pere de la pieuse

veuve ; & de lier plus particulièrement avec elle, par le moyen de l'archevêque de Bourges, frere de la dame, & intime ami du Saint. Il lui reconnut d'abord une ame forte, toujours prête à faire sans balancer les plus grands sacrifices, remplie d'une vivacité pour le bien qui alloit jusqu'à l'empressement ; ce que le Saint n'approuvoit pas : mais cette ardeur étoit accompagnée d'une docilité & d'une simplicité admirable. Dans l'un de leurs premiers entretiens, le prélat qui n'étoit rien moins que minutieux, mais qui la vouloit éprouver, lui demanda si elle ne seroit pas assez propre, sans dentelle à sa coiffe, & sans glands à son fichu. Sur le champ elle tire ses ciseaux, abat les glands ; & le soir, elle fit découdre la dentelle. Après quelque temps de direction, comme elle avançoit à pas de géant dans la carrière des vertus, & qu'elle avoit déjà demandé avec instance de quitter entièrement le monde pour embrasser l'état religieux ; il lui proposa de se faire religieuse de Sainte-Claire, puis sœur hospitalière de Beaune, & enfin Carmélite. A chaque article, la généreuse veuve consentit avec autant de soumission,

que si  
propri  
n'app  
pénite  
recteur  
auroit  
des té  
de dé  
gesse  
dans  
grand  
qu'il a  
bénédi  
entrep  
inscrit  
saints  
de tou  
petitel  
Enf  
femme  
de la g  
temen  
çu. El  
premiè  
si puiss  
lui pré  
point  
des co  
très-jeu

que si elle n'avoit eu ni volonté, ni goût propre. La sagesse du siècle sans doute n'applaudira, ni à cette docilité de la pénitente, ni à l'ascendant de son directeur; & dans le fond, cette marche auroit ses dangers, à l'égard de bien des têtes exaltées par une effervescence de dévotion: mais sans insister sur la sagesse du saint, le plus versé de son temps dans la conduite des âmes, ni sur le grand sens & l'esprit supérieur de celle qu'il avoit à conduire; l'abondance des bénédictions d'en haut répandue sur leur entreprise, & la gloire de leurs noms inscrits l'un & l'autre dans les fastes des saints, suffisoient pour les mettre à l'abri de tout soupçon d'imprudence, ou de petitesse.

Enfin, quand le saint prélat vit cette femme forte, prête à tout ce qui seroit de la gloire de Dieu, il s'expliqua nettement sur le vrai projet qu'il avoit conçu. Elle fut transportée de joie, à cette première ouverture, & sentit un attrait si puissant pour le nouvel ordre dont on lui présentoit l'ébauche, qu'elle ne douta point que ce ne fût-là ce que le maître des cœurs vouloit d'elle. Mais un fils très-jeune, espoir d'une illustre maison;

trois filles aussi en bas âge, à qui elle n'étoit pas moins nécessaire ; son pere & son beau-pere, vieillards infirmes, que la bienfiance, que la nature même ne lui permettoit pas d'abandonner ; e'étoient-là autant d'obstacles insurmontables, au jugement d'une sagesse vulgaire, & plus encore à celui de la chair & du sang.

Si-tôt qu'elle eut mis ordre aux affaires de sa famille, elle s'arma de tout son courage, alla trouver le président son pere, lui déclara que depuis la mort de son mari elle se sentoit continuellement pressée de quitter le monde, afin de ne plus vivre que pour Dieu ; qu'elle craignoit de se rendre coupable, en résistant plus long-temps à la voix du Ciel ; que sa fille aînée étoit mariée, & les deux autres dans une maison religieuse qui étoit une école de vertu ; que son fils dont il avoit bien voulu se charger, ne pouvoit être en de meilleures mains ; qu'ainsi son obéissance à la voix divine ne dépendoit plus que de son consentement, & qu'elle le conjuroit de le lui accorder. A cette proposition, le bon vieillard saisi d'étonnement, & pénétré de douleur, versa des larmes abon-

dan  
hé c  
tez-  
pere  
tant  
rir,  
& v  
plain  
pêch  
meu  
dem  
Mac  
pitié  
saut  
repré  
drie  
desse  
bler  
elle  
de p  
fait,  
l'exé  
El  
délai  
parle  
son  
Bour  
de G  
mier

dantes, puis la ferrant entre ses bras; hé quoi ma chere fille, lui dit-il, comptez-vous donc pour rien un malheureux pere qui vous a toujours aimée avec tant de tendresse? Ah! laissez-moi mourir, vous n'attendrez pas long-temps, & vous ferez alors tout ce qu'il vous plaira. La violence de sa douleur l'empêcha d'en dire davantage, & il demeura dans un accablement, qui ne demandoit pas toute la sensibilité de Madame de Chantal, pour exciter sa pitié. Toute préparée qu'elle étoit, l'affaut fut plus violent qu'elle ne se l'étoit représenté. Elle fut extrêmement attendrie; mais elle demeura ferme dans son dessein. Cependant, pour ne point accabler un pere si cher & si respectable, elle lui dit qu'en tout ce qu'elle venoit de proposer, il n'y avoit encore rien de fait, & qu'elle n'en viendroit jamais à l'exécution sans son agrément.

Elle l'obtint enfin, après bien des délais, au moyen d'un dernier pour-parler qu'eurent ensemble le président son pere, son frere l'archevêque de Bourges, & son saint directeur l'évêque de Geneve, dans la droiture & les lumieres duquel toute la famille avoit une

entiere confiance. Le président convaincu qu'il ne pouvoit plus refuser, sans résister à Dieu même ; je vois bien, dit-il avec un grand soupir, qu'il faut faire ce cruel sacrifice : il m'en coûtera la vie ; mais qui suis-je, ô mon Dieu, pour mettre aucune opposition à votre volonté !

Malgré des dispositions si chrétiennes, quand on fut au moment de la séparation, le nouvel assaut qu'il fallut soutenir parut encore l'emporter sur les précédens. Le premier objet qui s'offrit à Madame de Chantal en entrant chez son pere, ce fut son fils unique, âgé de quatorze à quinze ans, bien né, bien fait, & que ses vertus naissantes rendoient encore plus aimable. Il vint tout en larmes se jeter à son cou, la tint long-temps embrassée, & dit en cet état tout ce que le sang & un excellent naturel peuvent suggérer de plus tendre. Elle reçut ses caresses avec sa tendresse ordinaire ; elle s'efforça de le consoler, elle essuya ses larmes, prête à laisser échapper les siennes : mais quoiqu'en proie à la douleur, elle eut la force de passer outre, pour aller prendre congé de son pere. L'enfant fit les derniers efforts pour la rete-

nir, & ne pouvant y réussir, il se coucha sur le seuil de la porte, où elle alloit passer. Puisqu'il m'est impossible de vous arrêter, lui dit-il, au moins passerez-vous sur le corps de votre fils unique, avant de l'abandonner. Ce coup inattendu l'arrêta quelques momens; ses larmes, jusque-là retenues, ruisselèrent en abondance. La grace l'emporta cependant sur la nature: elle passa, & fut se jetter aux pieds de son pere, en lui demandant sa bénédiction, & en lui recommandant de nouveau un fils si digne de sa tendresse. Le vieillard, quoique préparé de longue-main, reçut la fille avec un tel serrement de cœur, qu'il faillit à expirer sur le champ. Adorant néanmoins avec une pleine soumission les conseils de l'Eternel, il embrassa cette fille chérie; & levant au ciel des yeux inondés de larmes, ô mon Dieu, s'écria-t-il, quel sacrifice vous me demandez! mais vous le voulez; je vous l'offre donc cette chere victime; recevez la fille, & soyez la consolation du pere. Il la releva, l'embrassa pour la dernière fois; mais il n'eut pas la force de faire un pas avec elle.

En le quittant, elle trouva une com-



pagnie nombreuse qui l'attendoit, & qui mit sa constance à une épreuve qui renouvelloit toutes les autres. Parens, amis, domestiques, tous l'environnerent fondant en larmes, & lui remettant sous les yeux tout ce que son pere & son fils lui avoient représenté de plus touchant. Elle pleuroit elle-même, & n'étoit pas encore remise de la vive émotion qu'elle venoit de ressentir. Ce fut-là ce qui l'affecta davantage. Elle eut peur qu'on n'attribuât ses larmes à quelque repentir; & s'efforçant de montrer un visage serein, il me faut pardonner ma foiblesse, dit-elle d'une voix ferme: je m'éloigne à la vérité d'un pere & d'un fils; mais eux & moi nous trouverons Dieu partout. Et tranchant court, elle s'empressa de sortir, puis de partir pour Annecy, où elle devoit consommer son sacrifice. Elle y étoit attendue, & les citoyens les plus considérables, le saint évêque à leur tête, vinrent la recevoir à deux lieues de la ville.

Enfin le jour de la sainte Trinité, sixieme de juin de cette année 1610, cette héroïne chrétienne, avec les demoiselles Faure & Bréchar qui étoient venues la joindre, mit la main, sous

la co  
à l'é  
Vif  
pour  
tant  
plus  
de D  
préte  
la sa  
sainte  
dérab  
ses en  
n'app  
mens  
des f  
dalise  
justifi  
qu'il  
nent  
leur  
monc  
Le  
filles  
pratic  
lieux  
nauté  
de to  
de la  
devoi

la conduite de Saint François de Sales, à l'établissement du pieux institut de la Visitation. Foibles commencemens, pour un ordre qu'on vit fleurir avec tant de rapidité : mais il n'en porte que plus visiblement la marque du doigt de Dieu. Aussi le saint fondateur ne prétendit jamais que ce fût l'ouvrage de la sagesse humaine. Il avoit engagé la sainte veuve, qui avoit des biens considérables, à s'en dépouiller en faveur de ses enfans, sans en excepter son douaire; n'approuvant point du tout ces établissemens de piété qui se font aux dépens des familles, & qui bien souvent scandalisent plus qu'ils n'édifient. Le succès justifia cette conduite : Dieu montra qu'il prend soin de ceux qui s'abandonnent à sa providence, qu'il fait même leur faire retrouver le centuple dès ce monde.

Le saint, après avoir établi ses trois filles dans une maison, où l'on avoit pratiqué à la hâte une chapelle & les lieux réguliers essentiels à une communauté, leur donna des regles remplies de toute sa douceur, & en même temps de la plus haute sagesse. Comme on devoit recevoir les personnes infirmes

& de compléxion délicate, il ne les obligea qu'à peu de pénitences corporelles : mais reprenant sur l'esprit ce qu'il accôrdoit au corps, il leur prescrivit une maniere de vivre si intérieure & si dégagée des sens, une discipline si exacte, si soutenue, si uniforme, que toutes les observances des religions les plus austeres n'ont peut-être rien d'aussi pénible, & rien certainement de plus salutaire. Dans l'intention où il étoit alors qu'elles sortissent pour servir les malades, il ne les astreignit point à la clôture, excepté pour l'année du noviciat. Il ne changea pas non plus la forme de l'habit qu'elles portoient dans le monde : il se contenta d'ordonner qu'il seroit noir, & qu'on y observeroit les regles de la plus sévere modestie. Bientôt leur régularité presque sans exemple, la douceur de leurs manieres, leur simplicité tout évangélique, & l'union parfaite qui régnoit parmi elles, leur attirerent un grand nombre de compagnes. La mere de Chantal que le saint prélat avoit établie supérieure, en reçut dix dans l'année de son noviciat. Peu de temps après, le nombre en augmenta, au point qu'il

fallu  
ne f

L

leur

des

tirer

lieux

ment

craig

en lu

trop

de t

tant

le te

ceper

quen

d'un

La n

rieur

mon

sa pe

qu'il

que-l

ligion

grége

des v

mais

exerc

gard

fallut changer de maison ; la première ne suffisant plus pour les loger.

Les villes s'offroient de tous côtés à leur en bâtir , & demandoient à l'envi des religieuses , qui ne pouvoient qu'attirer les bénédictions du Ciel sur les lieux qu'elles habitoient. L'empressement fut tel , que le saint instituteur craignit de ruiner le corps de l'ordre , en lui laissant prendre un accroissement trop rapide ; & comme il s'exprimoit , de tarir la source , en la partageant en tant de ruisseaux , avant qu'elle eût eu le temps de se bien fournir. Il ne put cependant refuser le cardinal de Maupas ;  
20. part.  
Maupas ;  
20. part.  
quemont , archevêque de Lyon , prélat d'un rare mérite , & son ami sincère. La mère Faure fut la première supérieure & la principale colonne de ce monastère important , où l'ordre acquit sa perfection , & prit la dernière forme qu'il a toujours conservée depuis. Jusque-là , ce n'étoit pas un ordre de religion en rigueur , mais une simple congrégation : on faisoit des vœux , mais des vœux simples ; l'habit étoit modeste , mais séculier ; on ne sortoit que pour exercer la charité , mais enfin l'on ne gardoit pas la clôture. Ainsi l'esprit de

religion qui animoit la mere de Chantal & ses élèves, étoit presque la seule chose qui les distinguât des femmes du monde. Le cardinal de Marquemont appréhenda qu'après la mort de ces regles vivantes, le relâchement & le désordre peut-être ne vinssent à s'introduire, si l'on ne prenoit soin d'y opposer la clôture pour barriere, & si l'on ne fixoit l'instabilité de l'esprit humain par des vœux solennels. Il en écrivit à l'évêque de Geneve, il l'alla même trouver à Annecy pour en conférer ensemble, & le fit enfin consentir à ériger le nouvel établissement en titre de religion.

Aug. de  
Salcs, l. 8

Le saint prélat choisit d'abord la regle de S. Augustin, comme la plus convenable à un ordre où il vouloit que les infirmités ne fussent point un titre d'exclusion. Pour dresser ensuite les constitutions, il parcourut celles des ordres divers, & se régla particulièrement sur celles de la Compagnie de Jésus, dont il admiroit, a dit l'un de ses proches, la sagesse, l'exactitude, & cette prévoyance admirable qui n'a rien omis de tout ce qui peut contribuer à maintenir la piété dans un ordre occupé du

ere de Chan-  
 sque la seule  
 s femmes du  
 Marquemont  
 rt de ces re-  
 ent & le dé-  
 nt à s'intro-  
 pin d'y oppo-  
 e, & si l'on  
 prit humain  
 Il en écrit  
 l'alla même  
 conférer en-  
 entir à ériger  
 titre de re-

abord la regle  
 la plus con-  
 vouloit que  
 oint un titre  
 uite les conf-  
 s des ordres  
 érement sur  
 Jésus, dont  
 ses proches,  
 & cette pré-  
 rien omis  
 uer à main-  
 e occupé du

salut du prochain, en tant de fon-  
 tions différentes. Le saint instituteur  
 rappelle d'abord l'objet de son institu-  
 tion, qui est de procurer la sanctifi-  
 cation de toutes les personnes du sexe,  
 qu'on ne recevoit point dans les autres  
 ordres, veuves, infirmes, avancées en  
 âge; en observant néanmoins que leurs  
 incommodités ne soient point conta-  
 gieuses, qu'elles ne les rendent pas ab-  
 solument incapables de tout exercice  
 régulier, & qu'on puisse recevoir avec  
 elles assez de personnes jeunes & ro-  
 bustes pour les servir; afin que les unes  
 aient le mérite de la charité, pendant que  
 les autres auront celui de la patience.  
 L'ordre étant ainsi composé, il crut  
 devoir le dispenser du grand office; &  
 il ne l'oblige qu'au petit office de la  
 Vierge. Tant pour fournir au soulage-  
 ment des infirmes, que pour écarter  
 les distractions qui accompagnent l'in-  
 digence, & qui ne préjudicient que  
 trop souvent à la vie intérieure; il veut  
 que ses filles soient rentées, mais en  
 même temps, que chacune en particulier  
 n'ait rien du tout en propre, quant à  
 l'usage même. C'est pourquoi il ordonne  
 que tous les ans elles changeront de

chambre, de lits, de livres, de croix, de chapelets, généralement de tout ce qui sert à leurs usages. Elles ne peuvent disposer de quoi que ce soit, pas même de leur temps, ou du travail de leurs mains. A peine sont-elles maîtresses de leurs pensées, qu'elles doivent découvrir à leur supérieure, avec une ingénuité qui lui livre, pour ainsi dire, la clef de leur cœur. Simplicité, désappropriation, douceur & charité, assujettissement entier du cœur & de l'esprit; voilà ce qui caractérise essentiellement les vraies filles de S. François de Sales, celui de tous les hommes peut-être qui fut mieux l'art délicat de conduire les personnes du sexe, & qui les élevoit à une vertu d'autant plus éminente, qu'il les conduisoit par les voies les moins dures en apparence.

Il sollicita si bien à Rome la confirmation de cet établissement, dont la constitution peu ordinaire souffroit de grandes difficultés, & il fut si fortement appuyé, tant par l'ambassadeur de France que par la duchesse de Mantoue, que Paul V, en 1618, érigea la congrégation en ordre religieux. Le nouvel ordre s'accrut tellement depuis, que la mere

de C  
lacion  
fonde  
pénétr  
en Pe  
d'hui  
ses,  
naster  
veur  
heure  
les sa  
fonda  
expéri  
en r  
garde  
Ce  
blit l  
ainsi  
tie de  
encor  
la cor  
émul  
dont  
marc  
fectio  
partie  
Vifit  
solitu  
ciade

de Chantal eut avant sa mort la consolation de voir quatre-vingt-sept maisons, fondées en France & en Savoie. Il a pénétré depuis en Italie, en Allemagne, en Pologne ; & l'on y compte aujourd'hui plus de six mille six cents religieuses, dans environ cent cinquante monasteres, qui n'ont rien perdu de la ferveur primitive ; & rien même de cette heureuse simplicité, que goûtent peu les sages du siècle, mais que le saint fondateur de l'ordre, directeur le plus expérimenté dans la conduite des filles, en regardoit comme la vraie sauvegarde.

Ce fut vers le même temps que s'établit l'ordre des Annonciades Célestes, ainsi appellées de la couleur d'une partie de leur vêtement, & plus justement encore d'une vie angélique, dont toute la conversation est dans le ciel. Dignes émules des filles de S. François de Sales, dont nous les rapprochons à dessein, & marchant d'un pas égal à la même perfection, chacune par la voie qui lui est particulièrement assignée ; ce qu'est à la Visitation la simplicité évangélique, la solitude, peu différente chez les Annonciades de celle du tombeau, y est de

*Hist. de l'Ord. della SS. Annunt. dal. P. Salvaterra.*



même la vraie sauve-garde de la régularité & de la ferveur. Mortes plus que civilement, & déjà comme enterrées pour tous les gens du siècle, à la seule réserve de ceux qui leur ont donné le jour, ou qui l'ont reçu avec elles, à qui même elles ne parlent que six fois l'année & ne sont visibles que trois fois; elles n'ont de commerce en terre qu'avec leurs sœurs en J. C. sans pouvoir encore, sous ombre de zèle, étendre cette pieuse affinité en élevant des pensionnaires. Statut d'une sagesse exquisite, statut marqué visiblement au coin de cette sagesse incréée, qui simple dans ses vues & diversifiée à l'infini dans ses voies, a voulu préparer des moyens extérieurs de salut assortis à toutes les dispositions, & montrer par les effets celui qui peut tenir lieu de presque tous les autres à l'égard des personnes du sexe. La solitude ou la fuite du parloir, le rempart de la solitude a fait seul parmi les Annonciades, astreintes à peu d'austérités extraordinaires; ce que les jeûnes & les veilles, le cilice & la haire; la longueur & la solennité des offices ont tout au plus produit dans beaucoup d'ordres anciens; & l'effet en a été plus durable. La retraite,

& la re  
aussi e  
qu'elle  
veur d  
conno  
rations  
l'esprit  
ginées

Cet  
tituée  
cle de  
Gènes  
nari, S  
Zanon  
fut app  
en 160  
Paul V  
bain V  
ment e  
1622 à  
qu'en l  
Rantza  
lui-mêm  
retraite  
vere p  
font qu  
veilles  
impéné  
une oc

& la régularité sa compagne, sont encore aussi exactes parmi ces vierges invisibles, qu'elles l'étoient dans la première ferveur de leur institution. Mais aussi n'y connoît-on pas les gloses, les interprétations, les observations spécieuses sur l'esprit de la règle, trop souvent imaginées ailleurs pour en éluder la lettre.

Cette heureuse congrégation fut instituée dans les premières années du siècle dernier, par une sainte veuve de Gênes, nommée Marie-Victoire Fornari, sous la direction du P. Bernardin Zanoni de la compagnie de Jésus. Elle fut approuvée par le pape Clément VIII en 1601, confirmée neuf ans après par Paul V, & dans la suite encore par Urbain VIII. On l'a reçue avec empressement en Italie, en France & dès l'an 1622 à Paris, en Allemagne, & jusqu'en Danemarck, où le maréchal de Rantzau eut la dévotion d'en aller faire lui-même un établissement. La profonde retraite, & la modestie non moins sévère parmi ces ferventes religieuses, sont qu'on fait peu de chose des merveilles de la grâce recélées dans leurs impénétrables asiles : mais il s'en exhale une odeur de sainteté, qui seule porte

Vita della  
Vener. Vitt.  
Fornari, dal  
P. Spinola.

l'édification dans l'ame de tous ceux qui en approchent.

Johel 2. 28.

L'esprit de zele & de rétablissement faisoit chaque jour de nouveaux progrès parmi les deux sexes ; & tout annonçoit que les temps étoient arrivés , où , suivant les divins oracles , l'Esprit Saint répandu sur toute chair , devoit indistinctement faire prophétiser les fils & les filles d'Israël. Tandis que l'ordre de la Visitation reposoit encore , pour ainsi dire , dans son berceau d'Annecy ; à Paris une femme comparable à Madame de Chantal , à Madame de l'Estomac , à Madame Acarie qui dans le même temps introduisit la réforme de Sainte Therese en France , & en fut un des plus beaux ornemens ; une femme révérée à la ville , & honorée à la cour , Madeleine l'Huillier , dame de Sainte-Beuve , qui avoit déjà fondé la maison des Ursulines du fauxbourg S. Jaque , entreprit de faire ériger en ordre religieux , cette congrégation originairement Italienne. C'est la bienheureuse Angele , née dans l'Etat de Venise , qui rassembla la premiere à Bresse en 1537 , & mit sous la protection de Sainte Ursule , des filles & des femmes vertueuses ,

dont l  
jeunes  
les ma  
hôpital  
appro  
& Gr  
Elles  
édifiar  
romée  
dans s  
protect

En  
Prover  
plusieu  
enfin d  
ayant a  
perpétu  
mainte  
de l'éri  
Gondi  
Madan  
son cré  
Le Ro  
tout le  
quence  
caracter  
à celui  
Dame,  
modé

dont la charité s'occupoit à instruire les jeunes personnes de leur sexe, à visiter les malades, à porter le secours dans les hôpitaux & dans les prisons. Paul III approuva simplement leur institution, & Grégoire XIII y établit la clôture. Elles étoient déjà si multipliées & si édifiantes, du temps de S. Charle Borromée, qu'il en recueillit quatre cents dans son diocèse, & les honora d'une protection toute particulière.

En 1587, elles furent introduites en Provence, d'où elles se répandirent en plusieurs autres de nos provinces, & enfin dans la capitale. Mais l'expérience ayant appris que le plus sûr moyen de perpétuer une institution, & sur-tout d'y maintenir la regle & la discipline, étoit de l'ériger en ordre religieux; M. de Gondi, évêque de Paris, à la priere de Madame de Sainte-Beuve, interposa son crédit avec succès en leur faveur. Le Roi leur permit de s'établir dans tout le royaume, & Paul V en conséquence accorda la bulle d'érection. Le caractère de cet institut, assez semblable à celui de la congrégation de Notre-Dame, &, comme la Visitation, accommodé avec un sage tempérament aux

fortes & aux foibles, n'a pas contribué médiocrement à le multiplier. Et quel avantage pour le public ! quelle gloire même pour l'Eglise !

Phénomene qu'on n'avoit point encore vu ! l'esprit de l'apostolat descendit sur le sexe fragile, & donna des ailes aux filles de Sainte Ursule, pour franchir l'Océan, & porter aux sauvages du Canada tous les secours d'une charité sans bornes, & d'un zele à toute épreuve. Cette terre altérée du sang de ses cultivateurs, n'étoit pas à beaucoup près défrichée, on en avoit tout au plus arraché les premières épines ; quand Madame de la Peltrie, saisie d'un saint transport au récit des travaux qu'y soutenoient ses premiers apôtres, partit avec trois Ursulines, pour aller établir à Quebec une pépinière d'évangélistes de son sexe. C'est ce qu'on a vu renouvelé de nos jours, sans presque y faire attention ; tant les admirateurs du siècle sont indifférens pour les merveilles de la religion. De notre capitale, & de ce monastere où fleurissent toujours la foi & la ferveur de la Mere de Sainte-Beuve, une colonie comparable à celle de Sainte Ursule elle-même, s'est transportée dans la capitale

pitale  
où et  
maje  
mêm  
malgr  
tisme  
foibli  
dont  
jugés  
racle.

Les p  
comm  
lemen  
forme  
ratrices  
pas l'or  
dédain  
y eusse  
verte,  
bitation  
gentilh  
muel d  
grand  
que l'a  
Quebec  
lons, &  
en quoi  
attentif  
ceux du  
Ton

pitale de la schismatique Angleterre, où elle ne craint pas de déployer la sainte majesté du culte catholique, l'appareil même des observances régulières, & malgré tout l'emportement du fanatisme, captive l'estime publique, & affoiblit au moins dans les jeunes âmes dont on lui confie l'instruction, les préjugés que l'erreur y éternisoit sans obstacle.

Les premiers apôtres du Canada avoient commencé leurs travaux, une année seulement avant qu'on donnât la dernière forme à l'institut de leurs futures coopératrices. Ce climat dur & qui n'engendre pas l'or, avoit été jusque-là un objet de dédain pour les Européens. Quoiqu'ils y eussent été bien des fois à la découverte, ils n'y avoient encore aucune habitation stable. Enfin, sur le rapport d'un gentilhomme de Saintonge, nommé Samuel de Champlain, qui parcourut le grand fleuve de S. Laurent, & remarqua l'affiette où se trouve aujourd'hui Quebec; Henri IV encouragea les colons, & les assura d'une protection solide: en quoi ce prince fut pour le moins aussi attentif aux intérêts de la religion, qu'à ceux du commerce. Aussi demanda-t-il

sur le champ des missionnaires pour ce pays. Le pere Coton, à qui il s'adressa, choisit dans sa compagnie deux ouvriers habiles, pour donner la premiere culture à un champ si hérissé d'épines. Ils se disposerent aussitôt à partir ; & tout ce qu'il y avoit de personnes distinguées à la cour, autant par leur vertu que par leur crédit & leur rang, s'empresserent à l'envi de partager avec l'Etat les frais de cette expédition apostolique. La Reine leur donna de l'argent, la marquise de Verneuil se chargea de faire leur chapelle, Madame de Sourdis les fournit de linge, & la marquise de Guercheville qui prenoit sur elle en quelque sorte la charge de toutes les autres, suppléa avec tous les soins d'une mere à ce qu'elle imagina manquer. Le Roi étant mort dans ces entrefaites, des Huguenots qui étoient en société de commerce avec le conducteur des missionnaires, protesterent qu'ils ne souffriroient point que des Jésuites s'embarquassent avec eux ; & la Reine ayant tout à ménager dans les commencemens d'une régence, n'osa les contraindre. Il fallut que Madame de Guercheville, dont le zèle & la libéralité paroient à

tous  
rion  
vini  
L  
tôt a  
fleuv  
ce qu  
à-dir  
bre,  
la fig  
bêtes  
de ne  
même  
nom  
tyre.  
cathé  
grand  
venan  
deux  
tienté  
sa form  
d'enva  
provis  
loient  
forcere  
rope.  
Venta  
ment d  
de rép

tous les contre-temps, rompit l'association, en dédommageant les associés Calvinistes.

Les deux missionnaires partirent aussitôt après, débarquèrent sur les bords du fleuve S. Laurent, & trouverent bientôt ce qu'ils étoient venus chercher, c'est-à-dire des travaux & des périls sans nombre, des hommes qui n'en avoient que la figure, des sauvages errans avec les bêtes féroces dans des forêts couvertes de neiges éternelles, & si féroces eux-mêmes, qu'ils tarderent peu à faire nommer cette mission le champ du martyr. On ne laissa pas de faire quelques cathécumènes, & de baptiser un assez grand nombre d'enfans. La moisson devenant plus abondante, on y envoya deux nouveaux Jésuites; & cette chrétienté naissante commençoit à prendre sa forme, quand les Anglois qui venoient d'envahir la Virginie, tombèrent à l'improviste sur les François qu'ils ne vouloient point avoir si près d'eux, & les forcerent tous à se rembarquer pour l'Europe. Quelques années après, le duc de Ventadour, pressé par un secret mouvement qu'il crut venir du Ciel, entreprit de réparer une perte si préjudiciable.



la foi. Il demanda de nouveaux missionnaires au pere Coton, qui lui en donna trois, entre autres, le pere de Brébeuf. Alors fut proprement fondée l'Eglise du Canada, & d'autant plus solidement établie, que cet homme comparable aux apôtres & aux premiers martyrs, après bien des années de travaux à peine croyables, & des succès proportionnés, eut enfin le bonheur, si longtemps recherché, de la cimenter de son sang. Il ne manquoit, pour perpétuer son ouvrage, qu'un college, ou, pour mieux dire, un séminaire d'apôtres : le marquis de Gamaches fonda cet établissement à Quebec, que les François venoient de bâtir pour en faire la capitale de la nouvelle France; & donna un de ses fils à la société, pour augmenter le nombre de ces hommes apostoliques.

L'esprit du concile de Trente se communiquant de toute part, & s'étendant à tous les objets, la célébration des conciles provinciaux reprit dans toutes les Eglises, depuis le centre de l'Europe jusqu'aux extrémités du Levant. Nous en trouyons trois dans la seule année 1612, dont l'un célébra par-delà l'Euphrate, en Mésopotamie, & les

deu  
& c  
de  
Nes  
née  
trou  
séve  
glis  
tion  
pêch  
civ  
le f  
trian  
resp  
Ce p  
ven  
la b  
trian  
dans  
aux  
de f  
au f  
A  
conc  
où t  
trou  
cond  
de la  
que

deux autres dans nos métropoles d'Aix & de Sens. Malgré le schisme général de l'Orient, & les grandes hérésies de Nestorius & d'Eutychès à jamais enracinées dans ce champ d'anathème, il s'y trouvoit néanmoins des évêques qui persévéroient dans la communion de l'Eglise Romaine, ou qui, par leur défection & leur réunion alternatives, empêchoient au moins que l'erreur n'y prévînt sans retour. Tels furent le but & le succès du concile que tint Elie, patriarche de Babylone, & qui reçut avec respect la profession de foi de Paul V. Ce pontife, par un bref du mois de novembre de la même année, donna aussi la bénédiction apostolique à Pierre, patriarche des Maronites d'Antioche; & dans la personne de ce métropolitain, aux évêques, au clergé & aux peuples de son obédience, soumis, comme lui, au siège de Rome.

Au concile de Sens, appelé aussi concile de Paris, du lieu de l'assemblée où tous les évêques de la province se trouverent avec le métropolitain, on condamna d'une voix unanime le traité de la Puissance ecclésiastique & politique, qu'avoit mis au jour le docteur

Lenglet, T  
ble Chron.  
l'Hist. Un.  
an. 1612.

Edmond Richer, syndic de la faculté de théologie de Paris. On prononça qu'il contenoit plusieurs propositions, expositions & allégations fausses, erronées, scandaleuses, & comme elles sonnent, schismatiques & hérétiques; sans toucher néanmoins, ajoutoit le concile, ni aux droits de la couronne, ni aux libertés de l'Eglise Gallicane. L'évêque de Paris publia de plus un mandement, par lequel il ordonnoit que cette sentence seroit lue aux prônes de toutes les paroisses. Paul-Hurault de l'Hôpital, archevêque d'Aix, avec ses suffragans, condamna de même ce traité en concile; & Rome ensuite crut aussi devoir le proscrire.

Il l'auroit encore été par la Sorbonne, si elle n'avoit eu les mains liées par le parlement, ou plutôt par le premier président Nicolas de Verdun, qui avoit engagé Richer à écrire: mais on ne put lui épargner l'humiliation d'être privé du syndicat. Richer fut déposé dans une assemblée de docteurs, autorisés par le Roi à élire un nouveau syndic. A cette occasion, il fut réglé que le syndicat, qui étoit auparavant à vie, ne seroit à l'avenir que de deux ans; de

plus  
posée  
la fa  
sées  
les é  
& n  
de c  
puiss  
les e  
elle  
entre  
en la  
de S  
doive  
senta  
L  
des a  
vrage  
tréte  
n'en  
digu  
Le d  
près  
la de  
jusqu  
toute  
brave  
abho  
ne p

plus, qu'il y auroit quatre docteurs préposés pour rédiger les conclusions de la faculté, que le Syndic seul avoit dressées jusqu'alors. Quant à la censure, les évêques voyant la gêne de la faculté, & n'imaginant pas qu'en leur qualité de dépositaires de la doctrine aucune puissance pût leur fermer la bouche, & les empêcher de défendre la foi quand elle se trouvoit en péril; ils conférèrent entre eux, & convinrent de prononcer, en la manière qu'on le fit aux conciles de Sens & d'Aix, qui par conséquent doivent passer en ceci pour les représentans de toute l'Eglise de France.

L'écrit du Syndic trouva néanmoins des apologistes très-ardens: jamais ouvrage si peu considérable, il n'avoit pas trente pages, ne fit tant de bruit, & n'en fit si long-temps. Dupin lui a prodigué les louanges, sans aucune retenue. Le dur abbé de S. Cyran traite à peu près d'insensés, ceux qui en réprouvoient la doctrine. Bien d'autres après lui, & jusqu'à nos jours, l'ont défendu avec toute la chaleur de ces gens de parti qui bravent la puissance pontificale, qui abhorrent l'autorité monarchique, qui ne peuvent souffrir aucun maître. Que

l'ouvrage de Richer renverse l'ordre de la puissance ecclésiastique, & touche à l'essence même de la primauté apostolique, c'est ce qu'ont fait connoître deux conciles, & mieux encore l'indignation générale de l'Eglise Gallicane, dont il feignoit toutefois de vouloir uniquement soutenir les maximes; c'est ce que prouvent ses partisans eux-mêmes, par leur zele intéressé pour un système qui met à couvert leurs autres erreurs.

Que du même coup il sappe par les fondemens l'autorité monarchique; la première inspection de ce système mettra cet attentat en évidence. Selon Richer, chaque communauté a un droit inaliénable de se gouverner elle-même: c'est à elle, & non à aucun particulier, qu'appartient la puissance & la juridiction. Par le droit divin & naturel, dit-il clairement, quoique dans un style & un latin fort mauvais, il appartient plutôt, plus immédiatement, plus essentiellement, à toute communauté parfaite & à la société civile, de se gouverner elle-même, qu'à aucun homme particulier de régir la communauté & la société. D'où il établit, comme on le voit, sur la loi divine & naturelle; &

De. Pot.  
Ecl. c. 1.

Ibid. c. 3.

dés-  
séq-  
cipe  
term  
ni le  
des  
certe  
plut  
force  
d'ele  
doct  
doct  
cardi  
parav  
dote  
& ne  
peu r  
Sorbo  
étoie  
Roi;  
donn  
tué j  
semb  
par le  
bûche  
que  
amou  
libert  
wang

dès-lors droit imprescriptible : cette conséquence effraie si peu l'auteur du principe, qu'il la tire lui-même, & dit en termes exprès, que ni le cours des temps, ni les privilèges des lieux, ni la dignité des personnes ne sauroient prescrire en cette manière. Que s'ensuit-il de là, ou plutôt que ne s'ensuit-il point ? Le plus forcené Cromwélite est le plus digne d'éloges, pour les partisans de cette doctrine, s'ils sont conséquens. Aussi le docteur Richer, à ce qu'en écrivoit le cardinal du Perron plusieurs années auparavant, Richer qui, selon cette anecdote, péchoit par le fond de la doctrine, & non pas seulement par des expressions peu mesurées, soutint publiquement en Sorbonne, que les Etats du royaume étoient indubitablement au dessus du Roi ; que Henri III, violateur de la foi donnée à la face des Etats, avoit été tué justement, & que ceux qui lui ressembloient devoient être poursuivis, & par les armes publiques, & par les embûches même des particuliers ; enfin que Jaque Clément, animé du seul amour des loix, de la patrie & de la liberté publique, en avoit été le glorieux vengeur. Le cardinal qui écrivit ces

Ambass. &  
Négoc. du C.  
du Perron,  
p. 694

particularités à Casaubon, lui ajouta qu'il avoit l'original des theses où Richer les avoit consignées mot pour mot.

Il faut croire que ce docteur, entraîné avec tant d'autres par la frénésie du temps, revint ensuite de ces écarts : mais son traité des deux puissances contenoit encore assez de maximes pernicieuses, pour faire dire au pieux & savant évêque de Pamiers dans ses annales, qu'il donnoit tout lieu de craindre un schisme. Le cardinal de Richelieu, dont le tact sûr ne se méprenoit pas sur ce qui pouvoit intéresser la tranquillité publique, n'oublia rien, quand il fut en place, pour faire rentrer Richer dans les bons principes. Le docteur se soumit enfin, ou du moins déclara par écrit qu'il soumettoit son livre au jugement de l'Eglise catholique & Romaine, & au S. Siege apostolique; reconnoissant en termes exprès cette Eglise pour mere & maîtresse de toutes les autres, & ce qui est bien fort, pour juge infallible de la vérité. Ses partisans prétendent, qu'en même temps il protesta par un testament, qu'il demeureroit inviolablement attaché aux sentimens qu'exprimoit son traité. Ils prou-

Tom. 3. ad  
an. 1612.

de Madam  
de Richelieu  
de Richelieu

ver  
on  
par  
sur  
Ple  
au  
qui  
&  
ver  
hon  
offi  
adm  
men  
gue  
des  
oub  
à la  
son  
lui  
sure  
thol  
men  
sa p  
ter  
d'êtr  
pren  
pas  
lect

vent au moins par cette allégation, qu'ils ont plus d'égard aux intérêts de leur parti, qu'à l'honneur de leur maître.

La Sorbonne eut toute liberté de censurer le livre extravagant que Du Plessis-Mornai mit vers le même temps au jour, sous le titre du Mystere d'iniquité. Par-là il entendoit la papauté, & il s'attachoit principalement à prouver que Paul V étoit l'Antechrist. Cet homme de naissance distinguée, bon officier, bon politique, d'une prudence admirable dans le conseil, naturellement modéré, n'étoit plus qu'un Huguenot de bas ordre, dès qu'il s'agissoit des intérêts de sa secte. Déjà il avoit oublié l'humiliation qu'il avoit essuyée à la conférence de Fontainebleau, où son érudition assez mince, mais qu'on lui disoit prodigieuse, avoit osé se mesurer avec le premier des docteurs catholiques. Comme il écrivoit passablement, il se laissa persuader encore que sa plume étoit sublime, & voulut ajouter à l'éclat de ses autres titres la gloire d'être auteur. Il excita la pitié, dès la première page, que nous ne passerons pas : la seconde excéderoit d'ennui le lecteur le moins impatient. Au frontif-



pice, où l'auteur avoit épuisé toutes les richesses de son imagination, on voyoit la tour de Babel, emblème du Vatican : elle portoit sur une espede de pilotis, à laquelle on mettoit le feu; & à côté paroïssoit un Jésuite, bien vieux sans doute & bien ridé, qui par son air de désespoir annonçoit la chute prochaine de l'édifice. Du reste, les qualifications que la censure donne au livre, en font connoître suffisamment le contenu. Il est condamné comme hérétique très-furieux, très-séditieux, contraire aux loix divines, naturelles & canoniques, aux écrits des SS. Peres, aux observances de l'Eglise catholique, aux cérémonies reçues & usitées de toute antiquité, enfin comme rempli de mensonges & de calomnies de la dernière impudence. Ainsi fut traité cet homme de premier rang, sans que personne le plaignît : on ne put que blâmer l'imprudence, qui l'avoit porté à faire un personnage si étranger à sa condition.

L'an 1613, le Pape Paul V approuva la congrégation de l'oratoire de France, qui l'année précédente avoit obtenu des lettres-patentes du Roi Louis XIII, pour son établissement légal dans le royaume.

S. Ph  
avoit  
même  
séculie  
cerdos  
du sa  
pieuse  
avoien  
La m  
devan  
projet  
recteu  
conno  
que le  
de cer

Il y  
pieux  
nente  
consei  
Séguie  
A sa  
de cap  
matier  
à son  
res, u  
même  
en pl  
confes  
temps

S. Philippe de Neri, comme on l'a vu, avoit déjà fondé en Italie un institut de même nom, destiné à fournir au clergé séculier des modèles de la perfection sacerdotale. Les fruits répondant aux vues du saint instituteur, ils exciterent une pieuse émulation parmi les François qui avoient le zèle de la maison de Dieu. La mere Marie de l'incarnation, ci-devant Madame Acarie, avoit d'abord projeté cet établissement, avec son directeur; & bientôt après, elle avoit eu connoissance de l'homme extraordinaire que le Ciel avoit choisi pour l'exécution de cette entreprise.

Il y avoit alors à Paris, entre autres pieux ecclésiastiques, un prêtre d'éminente vertu, fils de Claude de Bérulle, conseiller au parlement, & de Louise Séguier, tante du chancelier de ce nom. A sa haute piété, il joignoit beaucoup de capacité & d'érudition, sur-tout en matière ecclésiastique, la plus assortie à son goût, de l'habileté pour les affaires, un esprit de conciliation, le talent même de la négociation, qu'il a signalé en plusieurs rencontres délicates. Le confesseur du Roi, qui l'étoit en même temps de Madame Acarie, dit un jour

à sa pénitente, qu'il avoit conseillé au monarque de faire M. de Bérule précepteur du Dauphin. Elle connoissoit parfaitement cet excellent prêtre, qui l'avoit beaucoup aidée à établir les Carmélites en France, dont il avoit été fait supérieur, comme un des ecclésiastiques les plus propres à conduire les filles de Ste. Thérèse dans les voies sublimes où elles doivent marcher. Il devint ensuite leur visiteur général, non sans des oppositions très-vives de la part des Carmes leurs frères, qui ne voyoient qu'avec chagrin la direction de leurs sœurs de France sortir, pour ainsi dire, de la famille. Quant aux vues du confesseur du Roi sur M. de Bérule, Madame Acarie lui dit en termes formels : Dieu destine ce saint prêtre à toute autre chose ; c'est lui qui fondera une société de pieux & savans ecclésiastiques, où le clergé séculier doit trouver des modèles de la vie sacerdotale, & le peuple chrétien de dignes pasteurs.

Les peres de l'Oratoire ne furent pas plutôt établis, qu'ils remplirent ces deux fins, d'une manière brillante. La prédication, les instructions de toute es-

pece  
gouve  
colleg  
cès é  
seryic  
proch  
temps  
noran  
ple de  
res de  
sance  
vie  
scienc  
manie  
mond  
société  
& à  
Bas,  
nie  
prom  
noiffa  
losop  
la ch  
& sty  
tique  
es ;  
chan  
sur q  
gatio

pece, la direction des consciences, le gouvernement des séminaires & des collèges; ils embrasserent avec des succès éclatans tout ce qui avoit rapport au service de l'Eglise, & à l'édification du prochain. Ils montroient en même temps une tendre & solide piété; honorant d'un culte particulier, à l'exemple de leur pieux instituteur, les mystères du fils de Dieu incarné, sa naissance, ses travaux, tous les états de sa vie publique & cachée. Quant aux sciences, ils prirent leur essor, d'une manière qui fit l'étonnement de tout le monde. On n'avoit point encore vu de société bornée à une nation, à la France & à quelques maisons dans les Pays-Bas, où toutes les productions du génie fussent écloses d'une manière si prompte & si achevée. Théologie, connoissance de l'écriture & des peres, philosophie, claire & utile, éloquence de la chaire, littérature agréable, science & style de l'histoire, exacte & fine critique, connoissance des langues savantes; en un mot, il n'est rien dans le vaste champ des lettres divines & humaines, sur quoi les écrivains de cette congrégation laborieuse n'aient laissé des ou-

vrages qui servent encore de modèles. Ses talens furent aiguillonnés par une société plus nombreuse, à qui elle devoit le premier applanissement de la carrière qu'elles couroient toutes les deux; & plût à Dieu que l'émulation n'eût pas dégénéré en rivalité; ou du moins qu'elle ne se fût point étendue à des objets, où la façon nouvelle de penser n'est jamais sans péril!

Les peres de l'Oratoire, unis entre eux, en France, comme en Italie, par les liens seuls de la charité, sont parfaitement libres durant tout le cours de leur vie. Non seulement ils ne font aucuns vœux, ni simples, ni solennels; mais on ne peut jamais leur imposer l'obligation d'en faire. C'est ce qui a été statué de la manière la plus absolue, dans une assemblée des députés de toutes leurs maisons, tenue sous le pere de Condren, successeur immédiat de M. de Bérulle dans la charge de supérieur général. En un mot, cette congrégation, suivant les vues de son pieux fondateur, n'a point voulu d'autre esprit, comme s'en exprime Bossuet, que l'esprit même de l'Eglise, d'autres règles que les saints canons, d'autres vœux

que ce  
d'autre  
Quoi  
périeu  
qu'ils  
police  
l'orato  
sent, e  
me aff  
il la  
nissant  
treind  
frayant  
paisible  
gers de  
vit be  
breche  
à la pi  
esprit  
l'exem  
D'u  
ligion  
révolu  
les m  
non se  
aux d  
ciale,  
portoi  
infide

que ceux du baptême & du sacerdoce, d'autres liens que ceux de la charité. Quoique les Oratoriens aient des supérieurs, ils n'en dépendent qu'autant qu'ils veulent, & simplement pour la police : d'où l'on a fort bien dit, que l'oratoire est un corps où tous obéissent, & aucun n'est maître. Si ce régime affoiblit d'un côté la congrégation, il la soutient de l'autre, en la fournissant de sujets qui, sans vouloir s'astreindre à une dépendance toujours effrayante, embrassent volontiers un état paisible où la vertu est à l'abri des dangers du siècle. Cette congrégation servit beaucoup à réparer en France les breches que le Calvinisme y avoit faites à la piété chrétienne, & à ranimer cet esprit principal du sacerdoce qui fait l'exemple & la règle des peuples.

D'un bout du monde à l'autre, la religion recueilloit les fruits de l'heureuse révolution qu'elle venoit d'opérer dans les mœurs de ses ministres. Arrachés non seulement à la fange du vice, mais aux douceurs innocentes de la vie sociale, & même religieuse, ils se transportoient par troupes chez les nations infidèles pour les gagner à Jésus-Christ.

& de préférence, dans les terres ingrates où il n'y avoit que des croix à recueillir. De nouveaux détachemens de la compagnie de Jésus abordant coup sur coup au Japon, & ces courageux missionnaires s'y trouvant enfin au nombre d'environ cent trente; ce ne fut qu'un motif d'encouragement pour les ordres de S. Augustin, de S. Dominique, de S. François, & pour plusieurs prêtres séculiers. Paul V avoit révoqué les défenses de ses prédécesseurs, qui avoient craint, non pas sans raison, que la dissension ne vînt à se glisser parmi des ouvriers de différens états occupés de la même œuvre; & la renommée de la florissante Eglise du Japon y avoit aussitôt attiré tout ce que les autres missions, au moins dans les Indes-Orientales, avoient de plus célèbres missionnaires. Cependant tout s'y dispoisoit à une persécution générale; & déjà elle avoit commencé dans quelques provinces.

Hist. du Jap.  
l. 2.

Deux gentilshommes du Fingo, qui, au défaut des missionnaires bannis de ce royaume, en maintenoient tous les chrétiens dans la foi & la piété, avoient été arrêtés des premiers. Après avoir langué pendant quatre ans dans une prison si

dure,  
péri  
corde  
ville.  
l'un,  
douze  
n'en  
détach  
enfant  
leurs  
tion,  
tiens  
les un  
roulo  
& de  
cution  
tyr.  
oreill  
sein  
impre  
lorsq  
l'app  
point  
cond  
vint  
habi  
le c  
trou  
la p

dure, qu'un troisieme confesseur y avoit péri de misere, ils en furent tirés la corde au cou, & conduits hors de la ville. Chacun d'eux avoit un fils, dont l'un, nommé Thomas; étoit d'environ douze ans; & l'autre, appelé Pierre, n'en avoit que six. Deux soldats furent détachés, pour aller chercher ces deux enfans dans la maison paternelle, où leurs proches les laissoient sans précaution, comme sans crainte. Les entretiens les plus ordinaires, dans ces familles uniquement attachées à leur religion, rouloient sur le bonheur d'être chrétien; & depuis le commencement des persécutions, sur le bonheur de mourir martyr. Ces discours répétés sans cesse aux oreilles de Thomas, à peine sorti du sein de sa mere, avoient fait une telle impression sur ses tendres organes, que lorsqu'il pleuroit, il ne falloit, pour l'appaiser, que le menacer qu'il ne seroit point martyr. Au premier bruit de sa condamnation, sans attendre qu'on le vint saisir, il se fit mettre ses plus beaux habits, & courut au devant de ceux qui le cherchoient. Il les suivit gaîment, trouva les deux premiers confesseurs à la porte de la ville, embrassa son pere



avec un transport inexprimable ; & comme on eut attendu quelque temps l'autre enfant, sans qu'on le vît paroître, on décapita celui-ci avec les deux confesseurs, à l'endroit même où ils s'étoient rencontrés.

Pierre étoit chez son aïeul, où il s'étoit endormi. On l'éveilla, on lui dit qu'on venoit le chercher, pour mourir avec son pere, à qui on alloit couper la tête. Oh ! qu'on me fait de plaisir, dit l'enfant, d'un air qui seul annonçoit la vivacité de ses desirs. Il attend avec impatience qu'on l'ait revêtu de ses plus beaux habits, prend le soldat par la main, & marche avec empressement au lieu où il doit être immolé. Le peuple suivoit en foule, & la plupart ne pouvoient retenir leurs larmes. Il arrive : le premier objet qui se présente à ses yeux, est le corps de son pere, qui déjà nageoit dans son sang. Il s'approche sans s'étonner, se met à genoux auprès du corps, abaisse lui-même le collet de sa robe, joint ses mains innocentes, & attend tranquillement le coup de la mort. A ce spectacle, il s'éleva dans toute l'assemblée un bruit confus de gémissemens & de sanglots. Le bourreau saisi jetta son sabre

par terre  
larmes.  
successive  
furent é  
avoir rec  
main tren  
quantité  
épaules  
qu'elle j  
en piece  
tête.

On av  
martyrs ;  
trait d'h  
relevé qu  
secrètement  
d'Arima  
sans app  
fut pas l  
don : un  
posoit à  
rang & t  
les meill  
préféra ce  
proscrite  
parce qu'

A Oz  
impériale  
sécurité

par terre, & se retira en versant des larmes. Deux autres qui s'approchèrent successivement pour prendre sa place, furent également attendris. Il fallut avoir recours à un esclave, qui d'une main tremblante & mal-habile déchargea quantité de coups sur la tête & sur les épaules de cette tendre victime, sans qu'elle jettât un seul cri, & la lâcha en pieces, au lieu de lui trancher la tête.

On avoit sauvé la fille de l'un de ces martyrs; mais elle donna occasion à un trait d'héroïsme, peut-être encore plus relevé que le martyre même. On la fit secrètement passer dans le royaume d'Arima, où elle se trouva sans bien, sans appui, sans connoissance. Elle ne fut pas long-temps dans ce triste abandon: un homme de qualité qui se disposoit à marier son fils, & qui par son rang & sa fortune avoit à choisir entre les meilleurs partis du royaume, leur préféra cette orpheline abandonnée, cette proscrire étrangère; & cela précisément, parce qu'elle étoit fille d'un martyr.

A Ozaca, sous les yeux de la cour impériale, & dans l'attente d'une persécution universelle, deux enfans au

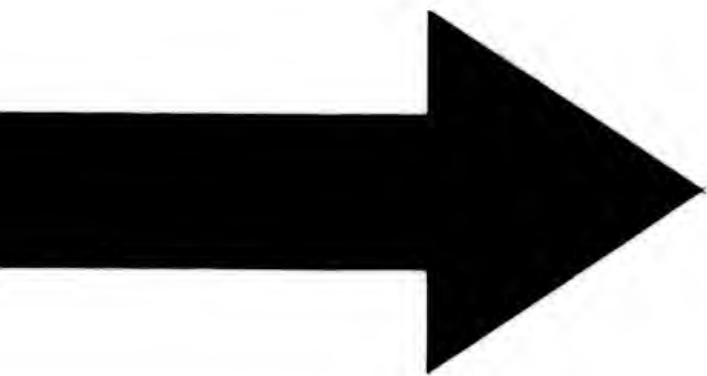
deffous de douze ans entrèrent dans l'église des chrétiens, & demanderent le baptême à un missionnaire avec les plus vives instances. Le pere leur demanda s'ils étoient instruits de nos mysteres : ils répondirent qu'ils croyoient l'être suffisamment. Il les interrogea, & trouva qu'ils disoient vrai. Comme il ne se rendoit point encore à leurs desirs ; ils se jetterent à genoux, & protesterent, les larmes aux yeux, qu'ils ne sortiroient point sans être baptisés. Le pere attendri & convaincu que l'Esprit Saint agissoit d'une façon particuliere dans ces ames innocentes, leur administra enfin le baptême. Quelques jours après, le plus jeune de ces deux néophytes se procura une image de dévotion, afin de faire ses prieres devant elle, & l'exposa dans la chambre où il couchoit.

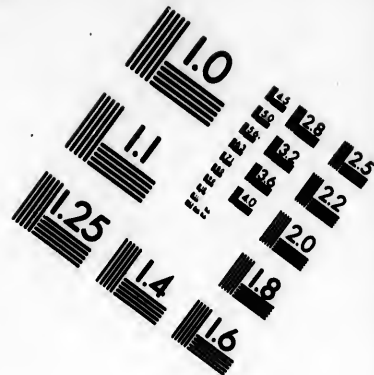
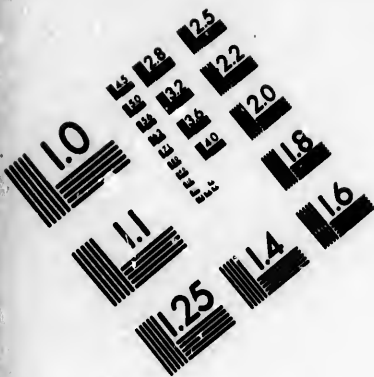
Son pere qui étoit un idolâtre forcené, ne l'eut pas plus tôt apperçue, qu'il lui demanda fort surpris & déjà bouillant de colere, s'il étoit chrétien. L'enfant confessa, sans hésiter, qu'il l'étoit. Quoi, malheureux, reprit le pere, tu abandonnes ainsi nos dieux ! Si tout à l'heure tu ne les adores, je

vais te faire  
partir l'enfant  
quille ; va  
vous plaindre  
je le fera  
pere ne  
saint enfa  
lambeaux  
par les br  
à coups de  
temps en  
le Dieu  
fesseur ne  
ces parole  
vivre & m  
délicat n  
pere eut  
talité : il  
son fils ;  
qu'une ch  
par un fro  
en cet état  
ches, &  
petit marr  
angélique  
mettre fin  
verneur d  
attendri,  
venir le p

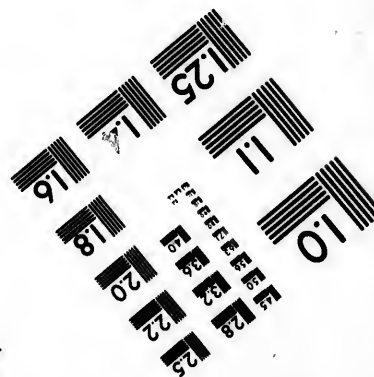
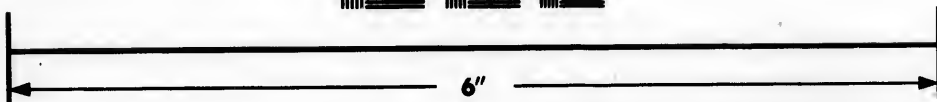
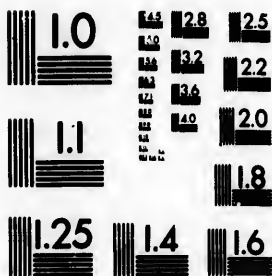
vais te fendre la tête. Mon pere, reparti l'enfant avec une assurance tranquille ; vous ferez de moi tout ce qu'il vous plaira ; mais je suis chrétien , & je le serai jusqu'au dernier soupir. Le pere ne se possédant plus , prend le saint enfant , lui arrache ses habits lambeaux ; & l'ayant suspendu tout nu par les bras , il le met tout en sang à coups de fouets , en lui disant de temps en temps : Veux-tu encore adorer le Dieu des chrétiens ? Le petit confesseur ne répondoit autre chose que ces paroles : Je suis chrétien , je veux vivre & mourir chrétien. Enfin ce corps délicat n'étant plus qu'une plaie , le pere eut lui-même horreur de sa brutalité : il cessa de frapper , & détacha son fils ; mais il ne lui laissa prendre qu'une chemise pour tout habillement , par un froid excessif , & le tint exposé en cet état aux insultes de tous ses proches , & des domestiques même. Le petit martyr n'opposoit qu'une douceur angélique à tant d'indignités. Pour y mettre fin , il fallut en instruire le gouverneur de la ville , qui extrêmement attendri , tout païen qu'il étoit , fit venir le pere de l'enfant ; & après lui







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5

10  
11



avoir reproché sa barbarie, avec tous les signes de l'indignation, lui déclara que dès ce moment son fils étoit sous la protection de l'Empereur.

Ce n'étoient là que les préludes de cette fatale persécution, qui devoit durer presque sans relâche, jusqu'à ce que le christianisme, avec tous les chrétiens, fut exterminé du Japon. C'est encore à la malheureuse réforme de Luther ou de Calvin, que la religion doit une plaie qui saigne depuis si long-temps, & qui saignera peut-être à jamais. Tant l'esprit de l'apostolat, propre à la seule Eglise Romaine, & les plus grands intérêts de l'évangile sont indifférens à ces faux évangeliques. Les Hollandois jaloux du riche commerce que les sujets de la couronne d'Espagne faisoient au Japon, cherchoient depuis long-temps l'occasion de les supplanter; quand un vaisseau de cette république, commandé par un Anglois, apperçut des navigateurs Espagnols qui sondoient la côte orientale du Japon. Ils n'avoient d'autre intention que de reconnoître les bons mouillages, & d'éviter à l'avenir les écueils où s'étoient brisés grand nombre de leurs navires :

mais

ma  
ent  
oni  
qu'e  
un  
gnô  
dess  
nati  
env  
part  
ligio  
les p  
& q  
glete  
la r  
part  
chass  
émiff  
C  
cienn  
que  
pressi  
a-dir  
jeune  
mé-l  
pupill  
ment  
de ce  
l'obsc  
T

mais la malignité de leurs rivaux fit entendre aux Japonois, jusque-là sans ombrage au sujet de cette manœuvre, qu'en Europe on la regardoit comme un acte d'hostilité, & que les Espagnols pourroient bien avoir quelque dessein sur le Japon; que c'étoit une nation ambitieuse, qui vouloit tout envahir; que ses prêtres lâchés de toute part, sous prétexte d'étendre leur religion, ne lui servoient qu'à débaucher les peuples à leurs souverains naturels; & que par cette raison les rois d'Angleterre, de Danemarck, de Suedé, la république de Hollande & la plupart des princes d'Allemagne avoient chassé de leurs Etats ces dangereux émissaires.

Ce discours réveilla toutes les anciennes appréhensions, qui étoient presque effacées. Il fit d'autant plus d'impression sur l'esprit du Cubosama, c'est-à-dire, du prince régent & tuteur du jeune empereur, qu'il avoit déjà formé le dessein de ravir le trône à son pupille, & qu'il craignoit un soulèvement général des chrétiens en faveur de ce maître légitime, retenu dans l'obscurité & dans une espece d'escla-

vage, quoique parvenu depuis un assez long temps à l'âge de majorité. Le tuteur prit secrètement ses mesures, il épia les occasions favorables; & les revers du Roi d'Arima survenus dans ces entrefaites, ayant laissé les fideles presque sans chef, il éclata contre eux, & fit publier en 1613 un édit qui proscrivoit pour toujours le christianisme dans toute l'étendue de l'Empire. Il fit néanmoins répandre assez peu de sang, & même il se contenta d'abord d'exiler quelques-uns des principaux seigneurs de la cour: mais dans la foule des rois, qui relevoient de l'Empire au nombre de soixante-douze, il ne trouva que trop de vils flatteurs, qui s'empresserent à lui faire la cour, aux dépens du sang chrétien.

La scene, comme il convenoit dans cette barbare & sacrilege tragédie, fut ouverte par un prince adulateur, apostat & parricide. Suchendono, fils aîné du roi chrétien d'Arima, & longtemps chrétien lui-même, s'étoit ensuite oublié jusqu'à répudier sa vertueuse épouse, la reine Julie, dont il avoit des enfans, pour épouser une furie qui porta la discorde avec tous ses forçats

dan  
me  
dan  
elle  
rici  
tran  
per  
près  
&  
tran  
rim  
ence  
qu'o  
bets  
chré  
lâtre  
qui  
la h  
racte  
imag  
de  
D  
rois  
lâtre  
nace  
de fi  
les I  
févit  
chrét

dans cette cour religieuse. Elle commença par éteindre la foi chrétienne dans le cœur de son époux ; après quoi , elle le porta sans peine au désir parricide d'occuper le trône paternel , à tramer en effet contre le meilleur des peres , à l'accuser calomnieusement auprès de l'Empereur , qui l'exila d'abord , & sur des calomnies réitérées , lui fit trancher la tête. Le nouveau roi d'Arima ne fut pas plus tôt sur le trône , encore dégoutant du sang de son pere , qu'on vit par-tout ses États , des gibets & des bûchers dressés contre les chrétiens. Le prince renégat étoit idolâtre d'ailleurs de sa nouvelle épouse , qui avoit pour le christianisme toute la haine dont une femme de ce caractère est capable ; sur quoi l'on peut imaginer à quel excès il porta la rigueur de la persécution.

Dans un royaume où la piété des deux rois précédens n'avoit pas laissé un idolâtre connu , il fut enjoint sous les menaces les plus terribles , de prêter serment de fidélité au nouveau roi , en invoquant les Dieux tutélaires de l'Empire. On sévit ensuite contre quelques-uns des chrétiens les plus considérables , afin

d'intimider la multitude. La reine répudiée fut attaquée des premières. Sa jeunesse & sa beauté, son esprit & sa vertu, tout reprochoit au roi son infidélité, & causoit à la reine aduleres autant d'alarmes que de jalouses fureurs. Elle fut condamnée, en qualité de chrétienne, au bannissement tel qu'on a vu qu'il étoit au Japon, c'est à-dire à un abandonnement plus triste que la mort. Elle passa le reste de ses jours sous une hutte de paille, où elle manquoit de tout, & goûtoit cependant une satisfaction, qu'elle protesta n'avoir point éprouvée dans sa plus florissante fortune.

On entreprit ensuite une famille entière, illustre également par son rang & par sa religion, Thomas Onda, qui en étoit le chef, se trouvant à la cour; je fais, lui dit le Roi, que vous êtes chrétien; mais je prétens que vous & tous les vôtres changiez incessamment de religion. Seigneur, répliqua-t-il, un bon soldat ne quitte point l'étendard de son capitaine; & fallût-il endurer la mort, je n'abandonnerai point celui de Jésus-Christ. Ce seroit inutilement que vous me fe-

riez de nouvelles instances. Après ce peu de mots, il se retira, & ne pensa qu'à se disposer au martyre, par la priere & par l'exercice des vertus les plus parfaites. Cependant un de ses amis vint lui conseiller de disparoître pour un temps, ou du moins de mettre ses enfans en lieu de sûreté. Je m'en garderai bien, repartit le généreux confesseur. Nous ne serons mieux nulle part, moi & mes enfans, que sous le fer qui procure la couronne de l'immortalité. Voilà toute la fortune que j'ambitionne désormais, pour moi & pour ma famille. Le lendemain, le gouverneur l'envoya prier de venir, pour quelque affaire qu'il avoit à traiter avec lui. Onda comprit à merveille ce qu'on lui vouloit. Il va trouver sa mere, qui avoit reçu le nom de Marthe au bapême, & qu'on peut ranger parmi les Perpétue & les Félicité, dans les fastes des héroïnes chrétiennes. Il se jette à ses genoux, il lui demande sa bénédiction : il appelle ensuite deux enfans qu'il avoit, les bénit à son tour, les embrasse avec tendresse ; & après avoir prédit à son frere, nommé Matthias, qu'on ne tarderoit point à le

mander aussi, il se transporta gaiement chez le gouverneur. Celui-ci, pour soutenir sa feinte, lui parla d'abord de quelques affaires; puis il le retint à dîner. Tandis qu'on dressoit le couvert, il se fit apporter un sabre, le tira du fourreau, & le présentant à Onda, lui demanda ce qu'il en pensoit. Onda le prend, le baise avec respect, & en le rendant au gouverneur; voilà, dit-il, une excellente arme pour trancher la tête à un convive, qui fait fort bien que c'est tout ce que vous lui préparez. Le gouverneur, sans rien répliquer, leve le bras, & décharge un si grand coup sur le martyr, qu'il l'étend mort sur la place.

no Matthias ne fut pas long-temps sans vérifier la prophétie de son saint frere; & son sort, dans toutes ses circonstances, fut le même que celui de ce premier martyr. On vint ensuite annoncer à Marthe leur mere, qu'elle étoit condamnée pour le même sujet, avec les enfans de Thomas. Son premier mouvement fut un transport de joie, qui témoigna de la maniere la plus persuasive qu'elle étoit au comble de ses vœux. Après avoir rendu ses actions

de  
ses  
sa  
dix  
den  
me  
tue  
ren  
vit  
qui  
crip  
me  
fall  
rion  
un  
ses  
che  
dié  
dép  
alle  
vou  
Ga  
mo  
plic  
heu  
dre  
&  
un  
ple

gâiment  
pour sou-  
bord de  
retint à  
couvert,  
e tira du  
onda, lui  
Onda le  
, & en  
ilâ, dit-  
trancher  
fort bien  
i. prépa-  
épliquer,  
si grand  
nd mort

mps sans  
nt frere;  
circonf-  
ui de ce  
e annon-  
elle étoit  
er, avec  
ier mou-  
pie, qui  
lus per-  
e de ses  
actions

de grâces au Seigneur, elle fit venir ses deux petits-fils, dont l'un étoit dans sa douzième année, & l'autre dans la dixième. Mourrons-nous aussi, demandèrent-ils avec empressement ? Oui, mes chers enfans, répondit leur vertueuse aïeule. Oh ! quelle joie, s'écrierent-ils, de mourir martyrs ! On ne vit de tristesse que dans Juste leur mere, qui n'étoit pas comprise dans la proscription, & qui pleuroit inconsolablement de ce que la sentence, qu'il fallut lui montrer, ne faisoit pas mention d'elle. Elle put à peine retenir un moment ses larmes, pour exhorter ses enfans, qui, revêtus de robes blanches, vinrent lui demander sa bénédiction. Allez, leur dit-elle, précieux dépôts que le Ciel m'avoit confiés ; allez immoler à Dieu les membres qu'il vous a formés lui-même dans mon sein. Gardez-vous bien de laisser paroître la moindre frayeur, à la vue d'un supplice qui n'est qu'un passage au bonheur suprême & sans fin. Allez rejoindre votre pere, dans la cour céleste ; & quand vous y serez, n'oubliez pas une mere, qui ne cessera point de pleurer, qu'elle ne soit réunie avec



vous. Elle les' embrassa , en proférant ces dernières paroles , & se retira pour ne plus s'occuper que du regret de leur survivre.

Aussi-tôt les deux enfans furent mis dans une litiere avec leur aïeule , & conduits au lieu de l'exécution , suivis d'un peuple innombrable qui couvroit les rues & les places. Au sortir de la litiere , les enfans apperçurent un soldat qui tiroit son cimeterre : ils coururent se mettre à genoux devant lui ; puis joignant leurs mains , & prononçant à voix haute les noms de Jésus & de Marie , ils attendirent paisiblement le coup de la mort. L'exécuteur commença par l'aîné , dont la tête , après plusieurs bonds , alla s'arrêter auprès du cadet. Ce héros prématuré , bien loin de s'effrayer , montra un redoublement extraordinaire d'allégresse , & se mit à prier avec une ferveur tout angélique. L'exécuteur qui se sentoit attendri , craignit qu'en différant il ne fût plus maître de lui-même , & se hâta d'immoler cette seconde victime. On en vint enfin à Marthe , la mere & l'exemple de toute cette sainte famille : elle présenta sa tête avec une

fermeté, digne de couronner une vie de soixante ans, passée dans l'exercice des plus sublimes vertus ; & mourut, en témoignant plus de joie de voir sa maison éteinte sur la terre, que si elle l'y eût vue élevée sur le trône.

Cette exécution n'excita point du tout les sentimens d'effroi, qu'on s'étoit proposé d'imprimer aux fideles. On attribua son insuffisance à la qualité du supplice, qui ne parut point assez rigoureux ; & peu après, on condamna trois seigneurs chrétiens à être brûlés vifs avec toutes leurs familles. A ce coup, il est vrai, on vit quelques apostats ; mais ils se convertirent presque aussitôt, d'une manière si héroïque & si solide, que leur pénitence & leur persévérance réparèrent avec avantage le scandale d'un moment de foiblesse. Parmi la multitude, l'effroi eut si peu d'accès, qu'à la nouvelle de l'exécution on vit accourir à Arima quinze à vingt mille chrétiens de la campagne, attirés par l'espérance du martyre. Le gouvernement eut d'abord quelque alarme, à la vue d'un attroupement si nombreux : mais ayant reconnu qu'il

Hist. du  
Jap. l. x.

n'y avoit pas une arme parmi eux tous, & qu'ils ne demandoient qu'à mourir, on prit le parti de les laisser en repos. Le jour de l'exécution, ils joignirent les chrétiens de la ville, qui étoient pour le moins en aussi grand nombre qu'eux; & tous ornés de guirlandes, ceux de la campagne tenant de plus un chapelet à la main, & ceux de la ville un cierge, ils accompagnèrent les martyrs, en ordre de procession, jusqu'au lieu de leur sacrifice.

Ceux-ci étoient au nombre de huit; Adrien Mondo, avec Jeanne sa femme, une fille de vingt ans, nommée Madeleine, & un fils nommé Jaque, âgé de douze ans; Léon Lugiémon, avec sa femme, qui s'appelloit Marthe; & Léon Caniémon, avec un fils de vingt-sept ans, qui se nommoit Paul. Les chrétiens qui se trouvoient plus près des prisonniers, les félicitoient de leur bonheur; d'autres prioient, en aspirant au même sort; le plus grand nombre chantoit les louanges du Seigneur; & tout le voisinage retentissoit de pieux accords, qui, à la confusion de l'enfer, transformerent ses trames en un triomphe éclatant pour

la religion. Quand on fut arrivé au lieu du supplice, chacun des pieux assistans prit paisiblement sa place ; & les martyrs coururent embrasser les poteaux , auxquels on ne tarda point à les attacher. Comme ces poteaux étoient à trois pieds de distance du bois qui les environnoit , les martyrs furent rôtis plutôt que brûlés , & souffrirent un temps infini , témoignant tous jusqu'au dernier souffle une constance , qui parut bien manifestement supérieure aux forces de la nature.

Dans une matière si abondante , & presque par-tout également merveilleuse , nous ne pouvons que présenter le gros des choses au lecteur , & abandonner les détails à ses conjectures. Il arriva néanmoins , dans l'exécution que nous touchons , quelques particularités qui échapperoient à l'imagination même , & que toutes les loix de la brièveté ne nous autorisent point à passer sous silence. La plupart de nos martyrs étant morts ou mourans , & les liens du jeune Mondo étant rompus par le feu ; on vit cet enfant courir à travers les flammes. Les fideles eurent peur qu'il ne cherchât à s'échapper , & ne se rassurerent qu'au

moment où ils le virent arriver à sa mere, & la tenant étroitement embrassée, lui donner les témoignages les plus consolans de sa persévérance. Mais quel objet pour les yeux d'une mere, que l'état où elle revoyoit cet enfant ! Elle oublia ses propres douleurs, pour s'occuper uniquement, non pas encore de celles de son fils, mais du soin de le fortifier dans la consommation de son sacrifice. Il ne tarda point à tomber à ses pieds ; l'instant d'après elle tomba sur lui, & tous deux confondirent ensemble leur dernier soupir.

Fille & sœur de ces martyrs, Madeleine Mondo fournit de son côté un spectacle pour le moins aussi merveilleux. Elle restoit seule debout ; & quoique tout embrasée, elle paroïssoit encore pleine de vie, & comme inaccessible à la douleur. Depuis long-temps immobile, & les yeux fixés au ciel, on la vit tout à coup se baisser, ramasser des charbons ardens, & s'en faire une couronne. Ainsi parée pour recevoir l'époux céleste, elle se mit à en célébrer les louanges, & ne cessa de chanter qu'au moment où se laissant couler plutôt que tomber, & se

couchant sur les brasiers qui l'environnoient, elle exhala doucement son ame pure. Les chrétiens enleverent, comme des reliques précieuses, les corps de ces martyrs, que les gardes ne se hazarderent point à leur disputer. On assure qu'ils se trouverent non seulement entiers, mais avec aussi peu d'odeur que s'ils n'eussent point passé par le feu.

Tant d'exemples particuliers, dont nous ne rapportons que la moindre partie, ne servant à rien moins qu'à imprimer la terreur, le roi d'Arima n'écouta plus qu'une rage aveugle, & parut aimer mieux n'avoir point de sujets, que d'en avoir qui fussent chrétiens. Il étoit alors animé par un traître, nommé Fascengava, qui parvenu de la condition la plus abjecte au gouvernement de Nangazaqui, ne cherchoit qu'à s'élever sur les ruines du Prince qu'il feignoit de servir. Dix mille hommes bien armés parcoururent le royaume, divisés en trois corps, dont il commandoit le principal : dès qu'ils arrivoient dans une ville, des commissaires royaux faisoient dresser leurs tribunaux dans les places publi-

ques, où l'on citoit les chrétiens. On les appelloit par leurs noms; & à mesure qu'ils se présentoient, on les prenoit avec des pinces de fer par le nez ou par les oreilles, on les traînoit par les cheveux, on les renversoit brutalement & on les fouloit aux pieds, on déchargeoit sur eux de si cruelles bastonnades, que plusieurs demeurèrent sur la place comme déjà morts. Aucun d'eux cependant ne perdit rien de sa constance. Ils paroissoient au contraire entièrement insensibles à ce qu'on leur faisoit souffrir; & ceux qui n'attendoient que le moment d'être appelés à un traitement pareil, faisoient retentir l'auditoire de leurs chants d'allégresse, & des louanges du vrai Dieu. Cette fermeté inspira aux juges un dépit si furieux, qu'ils inventerent les tortures les plus inouïes, pour ébranler au moins quelques-uns de la multitude, qu'ils n'espéroient plus de réduire. Celle qui leur parut la plus propre à leurs fins, fut de leur faire broyer les jambes entre deux poutres hérissées de pointes de fer. Comme ils n'en demeurèrent pas moins constans, & qu'on sentoit l'impossibilité de les faire tous mourir, on

en  
do  
en  
pou  
lia

pit  
bat  
tier  
la p  
d'a  
qu  
dan  
euss  
dro  
à p  
com  
sent  
qu'i  
& f  
rati  
Voi  
mar  
de  
pare  
bras  
si r  
sieu  
que

en choisit quelques-uns des principaux, dont les corps furent barbarement taillés en piéces pour l'exemple, ou plutôt pour consoler les tyrans de leur humiliation.

Au port de Cochinetzu, où l'impitoyable Fascengava commandoit les bataillons de bourreaux, soixante chrétiens, sans être cités, se rendirent sur la place des exécutions. Ils avoient tant d'appréhension de manquer le martyr, qu'ils avoient fait provision de cordes, dans la crainte que les exécuteurs n'en eussent pas assez. Dans un autre endroit, où les fideles devoient être brûlés à petit feu, on en vit une infinité comme affamés du martyr, se présenter avec des cordes & des poteaux qu'ils s'étoient procurés à prix d'argent, & faire beaucoup valoir cette considération, afin d'obtenir la préférence. Voici comment on procéda contre les martyrs, singulièrement remarquables, de Cochinetzu : on les faisoit comparoître cinq à cinq, on leur lioit les bras derrière le dos, puis on les jettoit si rudement à la renverse, que plusieurs eurent des membres cassés, & quelques-uns furent blessés mortelle-



ment : à la plupart, le sang couloit par les yeux, par le nez & par les oreilles. Après leur avoir laissé quelques momens pour reprendre leurs esprits, on les dépouilloit, on leur lioit les mains, les bras & le cou, on les piquoit avec des aiguillons dans les endroits les plus sensibles du corps, on les jettoit de nouveau par terre, & on leur fouloit aux pieds le visage. Cependant, on n'entendit pas un mot de plainte sortir de leurs bouches; on leur voyoit baiser affectueusement les pieds de ceux qui outrageoient si indignement l'humanité dans leurs personnes.

Quand on les vit réduits au point extrême de la foiblesse, & à une es-  
pece d'anéantissement, on les sollicita d'abandonner un Dieu, qui les avoit, disoit-on, abandonnés le premier. Les forces du corps étoient en effet anéanties : mais les signes d'exécration qu'ils donnerent à ces blasphêmes, firent bien connoître que leur ame & leur courage n'avoient rien perdu de leur vigueur. Alors on les étendit sur le ventre, on leur mit sur les reins des pierres que trois ou quatre hommes avoient peine à lever; puis au moyen d'une poulie,

on  
pre  
plic  
tout  
les  
com  
tre  
leur  
chai  
les  
leur  
le fr  
qu'o  
s'ils  
voie  
men  
gaie  
ragé  
les  
de  
lons  
deux  
qu'o  
com  
vœu  
où il  
rent  
E  
ries

on les éleva par des cordes, qui leur prenant les pieds & les mains, les replioient en arriere, & leur fracassoient tout le corps en un moment. Quand on les eut détachés, on leur brisa les jambes, comme on avoit déjà fait ailleurs, entre des poutres hérissées de pointes qui leur mouloient les os aussi bien que les chairs; on leur coupa les doigts des pieds, les uns après les autres; & enfin on leur imprima le signe de la croix sur le front, avec un fer rouge. A mesure qu'on les marquoit, on leur demandoit s'ils persévéroient dans la foi: ils n'avoient pas plus tôt répondu affirmativement, comme ils le firent d'une voix gaie & unanime, que les bourreaux enragés de dépit, ou leur faisoient sauter les dents de la bouche à grands coups de cailloux, ou avec de longs aiguillons leur crevoient les yeux. Vingt-deux moururent sur la place: les autres, qu'on prétendoit priver du martyre, comme du plus doux objet de leurs vœux, furent remis dans leurs maisons, où il y a toute apparence qu'ils ne vécut pas long-temps.

En d'autres endroits, car les barbares de Cochintzu s'exerçoient égale-

ment à Arima , à Obama , à Ximbara ; & par-tout où passoient les dix mille guerriers , ou bourreaux ; en quelques-uns de ces lieux , on coupoit aux martyrs les jarets & les doigts des pieds , puis on leur faisoit monter des escaliers raboteux , préparés exprès ; & comme ils tomboient à chaque pas , on les faisoit relever à grands coups de bâtons , jusqu'à ce qu'ils expirassent sous les coups. Nonobstant des rigueurs si capables d'effrayer , un jeune homme de condition vint de son plein gré pour rendre compte de sa foi ; & malgré les soldats , qui le repoussèrent à plusieurs reprises , il se rangea parmi les fideles qu'on tourmentoit le plus cruellement. Un autre , avant d'entrer dans la lice , pria les bourreaux de lui faire souffrir tous les tourmens qu'ils pouvroient imaginer. Dans le seul royaume d'Arima , comme il est aisé d'en juger , le nombre des martyrs fut prodigieux. Qu'on imagine donc ce qu'il put être en tant d'autres royaumes , dont les souverains dissolus avoient pour le christianisme une haine égale à la corruption de leurs mœurs. Mais que fut-ce dans tout l'Empire , après que le régent eut consommé

son  
pen  
son  
l'en  
Sam  
cha  
M  
sur  
ren  
l'âg  
que  
néra  
mes  
de p  
mar  
& se  
maif  
filles  
d'ob  
d'êtr  
épou  
deva  
chap  
cou ;  
ans ,  
mere  
prom  
les f  
enfan

son usurpation, dont les embarras suspendirent quelque temps l'exécution de son édit, & sur-tout quand il eut laissé l'empire tranquille à son fils Xogun-Sama, moins circonspect & plus méchant que son pere ?

Nous n'insisterons pas sur le courage, sur l'ardeur incroyable que témoignèrent les fideles, du sexe même & de l'âge les plus foibles, quand ils virent que tout se dispoit à un massacre général. Nous ne dirons plus que les femmes de la premiere qualité affectoient de paroître en public, avec toutes les marques extérieures de la vraie religion, & se rassembloient par troupes dans les maisons les plus fréquentées ; que les filles faisoient vœu de virginité, afin d'obtenir de l'agneau sans tache la faveur d'être ses martyres aussi bien que ses épouses ; que les enfans couroient au devant des gardes, après avoir mis des chapelets, ou de saintes images à leur cou ; que de petites filles de sept à huit ans, voyant dans un pere ou dans une mere quelque inquiétude à leur sujet, promettoient d'engager les bourreaux à les faire mourir les premieres ; que les enfans encore, pour rassurer leurs pa-

rens, se mettoient en devoir de prendre à la main des fers rouges, en témoignage de leur résolution à se laisser brûler vifs. Nous renvoyons les lecteurs à l'histoire particulière de ces héros de la religion, où ces traits extraordinaires de courage sont si multipliés, que les Hollandois en ont prétendu conclure qu'il n'y avoit point à s'en étonner, & qu'on ne le devoit attribuer qu'à cette fermeté d'ame qui fait le caractère naturel du Japonois. Défaite insensée de sectaires jaloux des triomphes de la communion catholique. Comme si les Japonois n'étoient pas des hommes, ou qu'ils eussent pu s'élever au dessus de la nature humaine, sans les secours surnaturels qu'ils n'avoient puisés que dans le sein de l'Eglise catholique.

Nous ne saurions toutefois nous dispenser d'insérer encore ici, au moins en substance, la lettre de l'un de ces confesseurs, où l'on voit trop de ressemblance avec les monumens de la plus sainte antiquité, pour ne pas reconnoître que l'esprit de la véritable Eglise est le même dans tous les âges & dans tous les climats. Cubosama voulant d'abord enlever à l'Eglise du Japon ce qu'elle

avoit  
porté  
mon  
treiz  
mes  
temp  
prin  
puta  
lais  
chez  
qui e  
avec  
Du r  
tre a  
dono  
la m  
plus  
roi de  
son fi  
ce je  
mérit  
de plu  
que h  
aux fi  
des P  
J'ai  
mes tr  
la per  
mais

avoit de plus puissans appuis, fit transporter, du centre de l'empire dans les montagnes sauvages du Nord, soixante-treize familles des plus illustres, hommes, femmes & enfans; & en même temps il bannit de tout le Japon les princes & les seigneurs, le plus en réputation d'habileté & de bravoure. On laissa aux femmes la liberté de demeurer chez elles; mais il n'y en eut pas une qui en voulût profiter: toutes partirent avec leurs maris, ou avec leurs peres. Du nombre de ces bannis, étoient entre autres l'ancien généralissime Ucondono, dont on a déjà parlé comme de la meilleure tête de l'empire & de la plus ferme colonne de la religion; le roi de Tomba, & le prince Thomas son fils, âgé d'environ trente ans. C'est ce jeune prince, d'une valeur & d'un mérite à prétendre à tout ce qu'il y avoit de plus élevé, qui non moins apôtre que héros, & enfin confesseur, écrivit aux fideles de Cumamoto, dans le style des Polycarpe & des Ignace martyrs.

J'ai appris avec bien de la douleur, mes très-chers freres, leur disoit-il, que la persécution a fait quelques apostats: mais le nombre infiniment plus grand

de ceux qui sont demeurés inébranlables, fait ma consolation. Oh ! que j'aurois de joie de me trouver près de ces glorieux prisonniers, s'ils ont le bonheur de mourir martyrs ! Je baiserois le sang qu'ils verseroient pour Jésus-Christ, & je les conjurerois de demander pour moi la même grace à ce divin sauveur. C'est la priere que je vous fais à tous, mes très-chers freres ; & je félicite ces généreux confesseurs d'avoir tout abandonné pour conserver leur foi. Ils font mon admiration ; mais ils n'excitent pas ma surprise. Comment se peut-il trouver des hommes assez insensés, pour ne pas préférer l'or à la boue, pour mettre les richesses misérables de la terre en comparaison avec les biens éternels ? Oh ! qu'on nous rend un grand service, en nous dépouillant des choses viles qu'il nous faudra de toute nécessité quitter un jour, & qui cependant mettent le plus grand obstacle à notre éternelle félicité ! Ce n'est point à moi qui suis plus lâche que personne, à vous donner des avis : mais je vous conjure, comme mes très-chers freres dans la foi, de mettre sous les pieds tout ce qui est périssable. Songez que nous voici au temps de l'é-

pre  
d'u  
cou  
le n  
don  
dell  
par  
Chr  
faire  
tuel  
dign  
nom  
mis  
dell  
guer  
je n'  
& le  
ma  
laisse  
l'on  
point  
grand  
pensé  
vere  
pas d  
moi,  
Cu  
d'exer  
les ch

preuve. C'est à coups de ciseaux, que d'une pierre brute on fait la base & le couronnement d'une colonne; c'est par le moyen du feu & du marteau qu'on donne au fer la forme qui convient au dessein de l'architecte: c'est de même par le feu des tribulations que Jésus-Christ épure & sanctifie ceux qu'il veut faire entrer dans la construction spirituelle de son Eglise. Montrons-nous dignes, mes chers freres, d'être de ce nombre. Le Seigneur n'auroit pas permis qu'on nous attaquât, s'il n'avoit dessein de nous couronner. On ne peut guere avoir plus d'affauts à essuyer, que je n'en ai eu moi-même jusqu'à ce jour; & le Ciel a soutenu si puissamment ma foiblesse, que l'on commence à me laisser en repos, dans le désespoir où l'on est de me vaincre. Mais ce n'est point assez d'être sorti victorieux d'un grand nombre de combats: la récompense n'est donnée qu'à celui qui persévère jusqu'à la fin. Ne vous laissez donc pas de demander, pour vous & pour moi, cette inestimable persévérance.

Cubosama ne fut en pleine liberté d'exercer par lui-même sa fureur contre les chrétiens, que pendant l'espace de

Hist. du  
Jap. l. xi.



neuf mois, c'est-à-dire depuis l'horrible bataille où périrent, dit-on, cent mille hommes, & qui abattit sans ressource le parti de l'empereur légitime. Après cette courte jouissance de son usurpation parricide, il mourut en 1616; & alors Xogun-Sama, son fils, monta sur le trône impérial. Ce nouvel empereur, sans rien avoir de l'habileté de son pere, étoit abondamment pourvu des qualités qui font les tyrans & les persécuteurs. Il se conserva la couronne, & la transmit à sa postérité, qui la possède encore, uniquement parce que toute la race impériale se trouvoit éteinte, & qu'il ne rencontra aucun autre compétiteur. Par le concours seul des circonstances, il fut d'abord aussi assuré sur le trône, que s'il lui avoit été transmis par une longue suite d'ancêtres. Prince de caractère féroce, d'un génie borné, & encore rétréci par l'éducation bizarre qu'on lui avoit donnée dans un monastère de bonzes : il n'en rapporta qu'un attachement opiniâtre à toutes les extravagances de la superstition & du fanatisme. On prétend que ce qui lui donna lieu d'éclater contre le christianisme, fut qu'il se précipité de quelques missionnaires,

naires  
leurs r  
blic av  
faut p  
caracte  
effroya

Il o  
prêtres  
au Jap  
ribles,  
ces id  
assez g  
tienne  
obéiren  
moins,  
Les autr  
ce qu'il  
prêtres  
religieu  
qui au c  
tyre. L  
& le p  
comme  
pays d'  
me fou  
de nuit  
tête tran  
S. Dom  
de S. Fra  
Ton

naires , qui sortirent tout à coup de leurs retraites , & se montrèrent en public avec l'habit religieux : mais il ne faut pas chercher ailleurs que dans le caractère de ce tyran, la cause de cette effroyable persécution.

Il ordonna d'abord d'arrêter tous les prêtres & les religieux qui se trouvoient au Japon , & cela sous des peines si terribles, que ceux des grands & des princes idolâtres qui révéroient encore en assez grand nombre la religion chrétienne & chérissoient les chrétiens, obéirent tous, avec ménagement néanmoins, de peur de se perdre eux-mêmes. Les autres arrêterent indistinctement tout ce qu'ils purent découvrir de fideles, prêtres ou laïcs. On prit sans peine des religieux qui ne se cachotent point, & qui au contraire n'aspiroient qu'au martyre. Le pere Navarret, Dominicain, & le pere de S. Joseph furent saisis, comme ils parcouroient en prêchant le pays d'Omura, & attiroient à leur suite une foule de chrétiens. On les mena de nuit dans une île, où ils eurent la tête tranchée. Un autre religieux de S. Dominique, & le supérieur des peres de S. François souffrirent le même genre

de mort dans la ville d'Arima, où ils ne s'étoient rendus que pour y trouver plus facilement le martyre. Ils eurent pour compagnons de leur triomphe, quinze ou seize chrétiens de Nangazaki, qui s'étoient vantés hautement d'avoir logé des missionnaires. Le pere de Machade Jésuite, & le pere de l'Ascension Franciscain furent traînés aux prisons d'Omura, & quelques jours après décapités dans la place publique. Ce n'étoient-là que les essais de la tyrannie de Xogun-Sama, que de faux freres, si ce nom même n'est pas trop honorable pour des chrétiens tels que les disciples de Luther & de Calvin, parurent ne pas trouver assez altéré du sang des catholiques, & sur-tout des prêtres Romains.

Un armateur Hollandois, d'autres disent Anglois, mais toujours hérétique, s'empara sur les côtes de Firando du navire d'un chrétien Japonois, où se trouvoient deux religieux Espagnols, savoir un pere Augustin, nommé Pierre de Zugnica, & un pere Dominicain, appelé Louis Florès. Que ne peut pas sur de sordides marchands l'esprit de secte, joint à l'amour du lucre & à la

riv  
tain  
de  
cia  
reli  
che  
reu  
cha  
l'é  
vifs  
nés  
en  
C  
ribl  
casi  
Que  
Col  
faire  
qui  
de  
l'En  
hom  
roi  
roi  
à la  
s'em  
furie  
min  
les g

rivalité de commerce ! Ces jaloux sectaires, pour gagner les bonnes grâces de Xogun-Sama & supplanter les négocians Espagnols, dénoncerent les deux religieux Castillans, comme venant prêcher au Japon & cabaler contre l'Empereur. Tout l'équipage fut arrêté sur le champ ; & après qu'on eut constaté l'état de ces religieux, ils furent brûlés vifs, avec le capitaine qui les avoit amenés : le reste de l'équipage, consistant en douze personnes, eut la tête tranchée.

Cet événement redonna un degré terrible d'activité à la persécution, & occasionna des exécutions sans nombre. Quelques fideles, par le conseil du pere Collado Dominicain, avoient tenté de faire évader le pere Florès son confrere, qui faisoit cause commune avec le pere de Zugnica ; & l'on avoit persuadé à l'Empereur que ce pere de Zugnica, homme de qualité, fils d'un ancien vice-roi du Mexique, étoit fils naturel du roi d'Espagne, & qu'il venoit se mettre à la tête des chrétiens du Japon, pour s'emparer de cet empire. Xogun-Sama furieux fait des reproches sanglans à ses ministres sur leur négligence, fait partir les gouverneurs pour leurs départemens,

& commande en particulier de faire mourir incessamment les confesseurs dont regorgeoient les prisons d'Omura, de Firando & de Nangazaqui.

C'étoit bien à tort que le tyran se plaignoit de la clémence de ses esclaves couronnés. Toutes les parties de l'Empire, jusque dans le Ximo, la plus écartée vers le Nord & la plus impraticable, fumoient du feu de la persécution. On ne voyoit que des troupes de vingt & trente fideles, traînés aux bûchers & aux échafauds. C'étoit à qui des rois & des gouverneurs feroit mieux sa cour, par les raffinemens de cruauté qu'ils inventoient à l'envi. Mais on admiroit parmi les chrétiens une émulation pour le moins égale à rechercher la couronne du martyre, & à la procurer aux personnes qu'ils chérissoient davantage. Nulle part la différence de l'âge ni du sexe ne mettoit de différence dans le courage. Tous s'empressoient vers les bourreaux, avec autant d'attrait qu'on en a communément d'horreur. On vit une petite fille de huit ans, courir avec une plume au devant d'un émissaire de la tyrannie qui prenoit le nom des fideles, & le prier instamment de l'inscrire la

premier  
de  
le fa  
cour  
qu'e  
cet  
sir d  
miss  
avec  
d'un  
voien  
infép  
en d  
paster  
& co  
rigue  
soit p  
qu'on  
dant  
leur  
assez  
mers  
terre  
miere  
fois d  
due,  
de cin  
des p  
vertu

premiere. Sa mere qui l'entendit, vint de même se faire inscrire ; & comme le satellite sortoit précipitamment, elle courut après lui, & présentant son fils qu'elle portoit entre ses bras : J'oublois cet enfant, dit-elle, faites-moi le plaisir de le mettre aussi sur votre liste. Les missionnaires, sans chercher la mort avec une ardeur qui ne doit venir que d'une inspiration toute particuliere, bravoient cependant les dangers qui étoient inséparables de leur ministere, sur-tout en des conjonctures où le secours des pasteurs étoit si nécessaire au troupeau ; & comme on les cherchoit avec une rigueur à peine imaginable, il se passoit peu de semaines qu'on n'en prît & qu'on n'en exécutât quelqu'un. Cependant, du sein de ces travaux excessifs, leur zele, comme n'ayant pas encore assez d'aliment, se porta au delà des mers septentrionales du Japon, dans la terre d'Yesso. Ce fut alors que la lumiere du salut luisit pour la premiere fois dans cette immense contrée, étendue, dit-on, du Levant au Couchant de cinq mois de chemin, & habitée par des peuples naturellement enclins à la vertu, & qui goût rent sans peine les

vérités de l'évangile. Les peres des Anges & de Carvalho Jésuites furent les principaux apôtres de cette nation.

A Méaco, l'Empereur lui-même fit brûler vives cinquante personnes, sans distinction, ni d'état, ni d'âge, ni de sexe, ni de qualité. L'ordre fut même si rigoureux, que le gouverneur, naturellement très-humain, n'osa différer l'exécution d'une dame de premier rang, qui étoit près d'accoucher. Son mari Jean Faximoto, l'un des plus riches seigneurs de la cour, & cinq enfans, trois garçons, de onze, de huit & de six ans, deux filles, de douze & de trois, furent tous brûlés avec elle, & pour ainsi dire, en un même faisceau. Après leur mort, on trouva la fille de trois ans tellement collée sur le sein de sa mere, que les deux corps sembloient n'en faire qu'un. Mais l'unique regret qu'avoient eu ces généreux parens, fut qu'on avoit sauvé malgré eux l'aîné de leurs fils, & qu'on avoit ainsi empêché quelque portion de leur famille de se présenter avec eux devant le trône de l'agneau. On vit encore, ce qui excita la plus vive émotion & l'indignation même des idolâtres, on vit au milieu

du bu  
petits  
& sa  
doule  
leur  
flamm  
attach  
se tro  
forts s  
s'occu  
s'enco  
nissioie

Tel  
çoient  
plaigna  
ministra  
& des  
voient  
Omura  
exécrab  
furent l  
leurs te  
de ces  
long-t  
formé p  
toit &  
de l'air  
assez d'  
cependa

du bûcher, des meres qui portoient de petits enfans, les serrer contre leur sein, & sans faire attention à leurs propres douleurs, les couvrir de leurs bras, pour leur en faire un rempart contre les flammes. Ici, toute une famille étoit attachée à un même poteau; là, le frere se trouvoit en face de sa sœur; les plus forts s'oublioient eux-mêmes, pour ne s'occuper qu'à exciter les foibles; tous s'encourageoient mutuellement, & bénissoient le Seigneur.

Telles étoient les barbaries qui s'exerçoient, quand le féroce empereur se plaignant encore de la mollesse de ses ministres, pressa le supplice des prêtres & des troupes de fideles qui se trouvoient emprisonnés, principalement à Omura & à Nangazaqui. Prisons les plus exécrables qu'on puisse imaginer, & qui firent la partie la plus dure peut-être de leurs tourmens. Qu'on en juge par un de ces réduits infernaux, où on les tint long-temps entassés: c'étoit un carré formé par quatre murs fort épais, sans toit & sans nul abri contre les injures de l'air; si étroit, qu'ils n'avoient pas assez d'espace pour se concher, & d'où cependant on ne les laissoit pas sortir



pour les besoins les plus indispensables de la nature. La nourriture répondoit au séjour. Il est vrai que leurs gardes, touchés de leurs souffrances, & plus encore de leur admirable patience, devenoient bientôt plus traitables : mais dès qu'on s'en étoit apperçu, on les changeoit sur le champ. Ce qui n'empêcha point que plusieurs de ces ministres de la persécution ne se rendissent chrétiens, & ne devinssent confesseurs à leur tour. Ces prisons se convertissoient en maisons de prières, qui retentissoient nuit & jour des louanges du vrai Dieu, & lui procuroient sans cesse de nouveaux adorateurs. Léonard Quimura, Jésuite Japonois, emprisonné dans le même lieu que les prisonniers idolâtres, en instruisit & baptisa jusques à quatre-vingt-six.

La grande troupe des prisonniers Chrétiens fut toute conduite à Nangazaqui, lieu marqué pour cette exécution, qui, à raison du nombre & de la qualité des victimes, fut nommée le grand martyre. Mais autant elle l'emporta sur celles qu'on a déjà vu abreuver si largement cette terre insatiable du sang des saints, autant elle parut médiocre, quand par la suite ces monts

funer  
rien  
due  
espec  
sacre  
qu'on  
bre,  
péri  
mort  
y avo  
la plu  
de m  
puis  
Tous  
à l'ex  
femm  
pour  
tantes  
à per  
y avo  
tes J  
voit  
du co  
écuye  
splen  
de ha  
celle  
à l'é  
la t

funestes, voués à la ruine du nom chrétien, disparurent dans toute leur étendue sous les croix & les gibets de toute espece. On compta dans le grand massacre vingt-quatre missionnaires, quoiqu'on en eût arrêté un plus grand nombre, dont plusieurs apparemment avoient péri de misere, ou avoient été mis à mort secrètement. Avec les pasteurs, il y avoit trente-deux simples fideles, dont la plupart étoient des femmes, veuves de martyrs, & leurs jeunes enfans, depuis l'âge de trois ans jusqu'à douze. Tous ceux-ci eurent la tête tranchée, à l'exception de trois hommes, & d'une femme, nommée Lucie Fraitez, qui, pour quelques œuvres de zele plus éclatantes, furent condamnés à être brûlés à petit feu, ainsi que leurs pasteurs. Il y avoit neuf missionnaires ou cathéchistes Jésuites, à la tête desquels se trouvoit le pere Charle Spinola, fils unique du comte Octave de Tassarole, grand écuyer de l'empereur Rodolphe. La splendeur de son nom, porté par tant de héros, se trouvoit encore effacée par celle de ses vertus, dont sa consécration à l'état religieux & au martyre, malgré la tendresse d'un pere dont il faisoit

tout l'espoir, ne fut que la moindre  
 partie. Nous nommerons encore le pere  
 Sébastien Quimura, Japonois de nais-  
 sance, comme premier Jésuite de cette  
 nation, & comptant déjà deux de ses  
 proches entre les martyrs. Le pere Fran-  
 çois Moralès étoit à la tête des Domi-  
 nicains, dont cinq prêtres, lui compris,  
 & trois freres. Les Franciscains étoient  
 au nombre de quatre, deux prêtres &  
 deux freres. Il y avoit encore trois reli-  
 gieux d'un ordre, que leur infamie,  
 toute personnelle qu'elle doit être, peut  
 au moins nous dispenser de nommer.

Ces trois apostats firent dans les flam-  
 mes l'unique affliction des saints, qui  
 moissonnerent les palmes de l'immorta-  
 lité, là où ces misérables trouverent un  
 destin qui fait frémir d'horreur. Durant  
 leur prison, ils s'étoient obstinés sur une  
 chose peu importante en soi, mais con-  
 traire à l'obéissance due à leur supérieur;  
 ce qui fit trembler, pour leur persévé-  
 rance, quelques-uns des confesseurs les  
 plus expérimentés dans les voies de Dieu.  
 Lorsque dans le bûcher ils commence-  
 rent à sentir un peu vivement l'impres-  
 sion du feu, ils pousserent des gémisse-  
 mens & des plaintes, ils firent mille

cont  
 tienc  
 & ro  
 avoit  
 dans  
 cour  
 l'offi  
 lui d  
 faux  
 haut  
 trois  
 dale  
 prem  
 plein  
 volon  
 autre  
 affreu  
 la pa  
 rejeta  
 enfer  
 leurs  
 hurle  
 cens  
 qu'on  
 Le  
 cepti  
 qui f  
 dant  
 tourr

contorsions , s'abandonnerent à l'impacience , à l'emportement , au désespoir , & rompirent enfin leurs cordes ; ce qu'on avoit rendu facile à tous les martyrs , dans le dessein de les faire apostasier. Ils coururent de toutes leurs forces vers l'officier qui présidoit à l'exécution , & lui demanderent la vie , au nom des faux Dieux , qu'ils invoquoient le plus haut qu'il leur étoit possible. L'un des trois cependant ne porta point le scandale à cet excès ; & réparant même sa première lâcheté , il retourna de son plein gré à son poteau , où il consumma volontairement son sacrifice. Les deux autres moururent aussi ; mais quelle affreuse différence ! Le président , contre la parole qu'il avoit donnée , les fit rejeter dans le feu , d'où , comme d'un enfer anticipé , ils firent en vain retentir leurs reproches , leurs imprécations , des hurlemens effroyables , les sinistres accens d'un désespoir sans retour , autant qu'on en peut juger.

Les autres religieux , sans plus d'exception , souffrirent avec une constance qui sembla les rendre insensibles , pendant toute la longue durée de leurs tourmens. On avoit allumé le feu à

vingt-cinq pieds des poteaux auxquels ils étoient attachés ; & les matieres plus ou moins combustibles se trouvoient tellement disposées , qu'il ne gaignoit que fort lentement. Encore avoit-on soin de l'éteindre , pour peu qu'il parût approcher trop vite. Il y eut tel martyr , qui fut une heure & demie , & l'on assure même que le Jésuite Japonois Quimura fut plus de trois heures , avant d'en ressentir les impressions qui ôtent la vie ou le sentiment. Cependant ces vivans holocaustes , à qui le sang bouilloit dans les veines , & la moëlle jusque dans les os , tenoient les yeux doucement élevés au ciel ; & l'esprit comme abîmé en Dieu , ils sembloient ne pas éprouver le premier sentiment de la douleur. C'est ce qu'attesterent les personnes les plus dignes de foi , entre vingt-cinq à trente mille fideles qu'ils eurent , dit-on , pour spectateurs de leurs souffrances : la durée en fut mesurée scrupuleusement avec des sables. On assure aussi que le ciel opéra une foule de prodiges , pour relever la gloire , tant de ses martyrs , que de la religion pour laquelle ils s'immoloient. Il n'est rien de si merveil-

leux  
aux  
rend  
V  
ne  
natio  
parti  
que  
la bo  
l'exé  
tagés  
voit  
feu ,  
en fa  
conn  
avoit  
à qui  
L'enf  
pere  
inqui  
Ignac  
vous  
l'élev  
de le  
pu  
l'enfa  
votre  
chréti  
A ces

leux, que ces deux fins, ici comme aux temps primitifs de l'Eglise, ne rendent au moins vraisemblable.

Voici encore une circonstance qu'on ne doit pas omettre, au sujet d'une nation que le prophete semble avoir particulièrement désignée, en disant que le Seigneur tireroit sa gloire de la bouche des plus jeunes enfans. Avant l'exécution, comme les confesseurs partagés en deux troupes, dont l'une devoit passer par le fer & l'autre par le feu, se trouvoient dans la lice, les uns en face des autres; le pere Spinola reconnut Isabelle Fernandès, dont il avoit baptisé depuis quatre ans un fils, à qui l'on avoit donné le nom d'Ignace. L'enfant étoit derrière sa mere, & le pere ne le voyant pas, eut quelque inquiétude. Où est donc mon petit Ignace, cria-t-il à la mere? qu'en avez-vous fait? Le voilà, répondit-elle en l'élevant dans ses bras; je n'ai eu garde de le priver du plus grand bonheur que je pusse lui procurer. Puis elle dit à l'enfant: Mon fils, voilà le pere de votre ame, c'est lui qui vous a fait chrétien, demandez-lui sa bénédiction. A ces mots, l'enfant se mit à genoux,

& joüit ses petites mains , en inclinant la tête. L'attitude & l'air de ce petit innocent , sa docilité , sa sécurité au moment du supplice , jointe à sa beauté naturelle , exciterent parmi ces nombreux spectateurs un mouvement dont on appréhenda les suites , & qui fit commencer promptement l'exécution. On vit à l'instant voler deux ou trois têtes , qui vinrent tomber aux pieds de cet enfant , & ne le firent pas même changer de couleur. On frappa sa mere : il en vit rouler la tête , sans paroître plus étonné. Enfin , il reçut lui-même le coup de la mort , avec une intrépidité qui mit le comble à l'admiration de tout le monde.

Son pere , dans une premiere exécution , avoit subi le supplice du feu ; & l'on rapporte de ce merveilleux enfant , qui ne faisoit alors que bégayer , qu'il s'étoit mis à dire , comme il pouvoit , qu'il seroit aussi martyr. Puis se tournant vers sa mere ; oui , poursuivit-il , oui , je serai martyr ; & vous aussi , ma mere : mais non pas ma sœur. L'événement vérifia cette prédiction dans tous ses points. Depuis ce temps-là , il n'avoit point cessé de

parle  
quan  
d'au  
disoi  
fera  
voyo  
de je  
trum  
désir  
V  
ranzo  
furen  
sévéra  
chréti  
ranzo  
Navar  
dont  
& le  
brûlés  
chef. I  
contre  
qu'il y  
de Jéf  
mois.  
dans l  
dire ,  
embar  
volutio  
ou plu

parler à tout propos du martyre; & quand il donnoit quelque bagatelle à d'autres enfans; gardez bien cela, leur disoit-il, car je serai martyr, & ce sera une relique. On ajoute qu'il ne voyoit pas un cimenterre sans tressaillir de joie, dans la pensée que cet instrument seroit celui de la mort qu'il désiroit.

Vers le même temps, les peres Confranzo & Navarro, Jésuites Italiens, furent encore brûlés vifs, pour leur persévérance à évangéliser. Trois Japonois chrétiens, arrêtés avec le pere Confranzo, eurent la tête tranchée. Le pere Navarro avoit aussi trois compagnons, dont deux Jésuites Japonois de nation, & le troisieme cathéchiste. Ils furent brûlés tous les trois, ainsi que leur chef. En un mot, la fureur étoit si grande, contre les missionnaires principalement, qu'il y en eut douze, de la compagnie de Jésus, brûlés vifs en moins de trois mois. Le changement qui se fit ensuite dans le gouvernement, ou, pour mieux dire, la multiplicité des soucis & des embarras qu'entraînent toujours ces révolutions, procura quelque tranquillité, ou plutôt quelque peu de relâche aux



ouvriers de l'évangile. Car Xogun-Sama, deuxième du nom, entre les mains de qui l'Empereur son père se démit en 1622 du gouvernement de l'Empire, ne tarda point à montrer aux chrétiens une haine, sinon plus violente, au moins plus suivie & bien plus destructive que celle de son père.

Les Hollandois, témoins de la moindre partie seulement de ces cruautés, dans l'un de ces transports d'admiration & de sensibilité qui sont plus forts que toutes les préventions de parti, n'ont pu s'empêcher de dire que depuis la naissance du christianisme, jamais on n'avoit vu de persécution plus opiniâtre & plus continue, ni des atrocités plus grandes, ni plus grand nombre de martyrs que dans ces Eglises du Japon. Le bruit de ces horreurs se répandit non seulement dans toutes les Indes, mais jusqu'aux extrémités de l'Occident, à la cour d'Espagne, à la cour de Rome, où il reste quantité de monumens qui les constatent à jamais. Les Souverains Pontifes adressèrent différens brefs de consolation à plusieurs de ces chrétientés désolées; ils ordonnèrent pour elles des prières publiques.

Paul V crut même devoir leur avancer de trois ans le grand Jubilé, afin de leur procurer des armes spirituelles, proportionnées à la fureur des ennemis de leur salut.

Des lieux où naît l'aurore, les regards du chef de l'Eglise se reportent peu après jusqu'aux extrémités du Couchant, sur la querelle qui se renouvelloit entre l'ordre ecclésiastique & l'ordre politique du royaume trèschrétien. Depuis la célébration du concile de Trente, les évêques de France en avoient sollicité la publication, avec un zele que tous les refus n'avoient qu'animé. Les Etats généraux se trouvant assemblés à Paris en 1614, à l'occasion de la majorité de Louis XIII, la chambre ecclésiastique, composée de cent trente-deux députés, les cardinaux & tous les plus illustres prélats du royaume demanderent de nouveau cette promulgation tant désirée, en réservant toujours ce qu'il pouvoit y avoir de contraire, tant aux libertés de l'Eglise Gallicane, qu'à la dignité de la couronne & à l'indépendance absolue de son temporel. Le Tiers-Etat cependant, & sur-tout l'avocat-général Servin firent

les plus fortes oppositions. Et prenant un détour des plus propres à faire diversion, & à rendre même le clergé odieux, ils proposèrent de faire jurer d'abord, non seulement comme loi fondamentale du royaume, mais comme une loi sainte & conforme aux divines écritures, que le Roi ne tenant sa couronne que de Dieu, il n'est aucune puissance en terre, qui, pour quelque cause que ce soit, puisse l'en dépouiller, ni affranchir ses sujets de la fidélité & de l'obéissance qu'ils lui doivent. Ils répondirent encore, à dessein d'effrayer les simples, que le dessein du clergé étoit d'introduire l'inquisition en France. Imputation méchante, & purement imaginaire, assez bien marquée au coin des Huguenots qui avoient beaucoup de crédit dans le Tiers-Etat, pour croire qu'elle venoit d'eux, comme le cardinal du Perron l'assura.

En conséquence de la résolution du Tiers-Etat, le parlement, à la réquisition de Servin, rendit un arrêt, portant que le Roi n'a point d'autre supérieur que Dieu pour le temporel de son royaume, & que nulle puissance n'a pouvoir de dispenser ses sujets du

ferm  
d'att  
soit  
fage  
men  
blen  
s'ing  
sur  
role  
le se  
quel  
une  
de f  
fon  
C  
dès  
de l  
jour  
Etat  
soit  
il a  
exc  
noie  
épis  
lais  
inst  
pré  
de  
foi

serment de fidélité; bien moins encore d'attenter à sa personne, par autorité, soit privée, soit publique. Mais cette sage compagnie se bornant à un règlement de police, qui étoit incontestablement de sa compétence, elle ne s'ingéra point à décider qu'il portât sur les divines écritures, ou sur la parole de Dieu : elle n'exigea pas même le serment de la loi fondamentale, lequel n'auroit pu se prendre que pour une conséquence tirée d'une décision de foi, qu'elle ne prétendoit pas être de son ressort.

Cependant le clergé en corps alla dès le lendemain au Louvre se plaindre de l'arrêt, qui sans doute lui parut toujours autoriser l'entreprise du Tiers-Etat; & il protesta que si l'on ne cassoit promptement cet acte téméraire, il alloit se retirer des Etats, après avoir excommunié tous ceux qui entreprennent sur les droits sacrés du corps épiscopal. L'ordre de la noblesse s'étoit laissé gagner d'abord par le Tiers-Etat: instruit ensuite par les remontrances des prélats, & honteux d'avoir été détaché de leur parti par des gens qui autrefois n'étoient pas même admis dans les

assemblées de la nation, il reprit pour le clergé le penchant que ces premiers corps de la constitution françoise ont naturellement l'un pour l'autre. Il n'y eut pas jusqu'au prince de Condé, qui ne se déclarât pour la chambre ecclésiastique, avec un certain ménagement néanmoins. Il avoit avec les Huguenots des liaisons qui ne tarderent point à éclater, mais par des vues tout-à-fait étrangères à leur religion. qu'il détestoit, & précisément comme avec des factieux toujours prêts à brouiller. Ce prince eut la générosité de sacrifier à sa conscience, au moins une partie de sa coupable politique : après un long verbiage où il s'engagea pour motiver son opinion, & qui ne contenta ni l'un ni l'autre parti, il conclut, comme les ecclésiastiques, à défendre au parlement de signer & de publier son arrêt.

Le Roi ne manqua point de déférer aux instances réunies du clergé & de la noblesse. Mais déjà l'arrêt avoit été imprimé, & publié sous le titre de loi fondamentale : l'imprimeur fut emprisonné, & douze députés du Tiers-Etat furent mandés au Louvre, avec injonc-

tion d'ordre  
cahier  
murm  
mécon  
clameu  
nions,  
obéissa  
avoit c  
le fut  
trois b  
siftiqu  
se, &  
les rem  
avoient  
l'entrep  
certée,  
du mêm  
ligion,  
gleterre  
témoign  
été effr  
de l'hér  
consola  
d'abord  
connoît  
tient q  
tout ce  
Cep

tion de rapporter l'arrêt, qu'ils eurent ordre absolu de retrancher de leurs cahiers. Leur chambre se plaignit, & murmura beaucoup; mais tous leurs mécontentemens s'exhalèrent en vaines clameurs: quand on en vint aux opinions, la pluralité fut pour une prompte obéissance. Paul V, à qui cet orage avoit causé beaucoup d'inquiétudes, ne le fut pas plus tôt dissipé, qu'il adressa trois brefs, l'un à la chambre ecclésiastique, l'autre au cardinal de Joyeuse, & le troisième à la noblesse, pour les remercier du service important qu'ils avoient rendu à l'Eglise. Il y parle de l'entreprise qu'on avoit enfin déconcertée, comme d'un attentat provenant du même esprit de schisme & d'irréligion, que celui qui régnoit en Angleterre. Les prélats, en lui répondant, témoignèrent qu'ils n'avoient pas moins été effrayés que le S. Pere de l'audace de l'hérésie, mais qu'ils avoient eu la consolation de voir les catholiques qui d'abord s'étoient laissé surprendre, reconnoître bientôt après qu'il n'appartient qu'aux pasteurs de prononcer sur tout ce qui touche à la foi.

Cependant, pour ce qui est de la

publication du concile, les prélats s'aperçurent bientôt qu'il n'y avoit rien à espérer de la cour. Elle s'étoit habituée à la refuser; & la routine n'a pas moins d'empire que le préjugé, sur les têtes même de premier ordre. A ce sujet, les prélats s'assemblerent entre eux, s'engagerent par serment à garder les ordonnances de Trente, & réglèrent qu'afin d'en rendre l'acceptation solennelle, on tiendroit dans six mois des conciles provinciaux, & ensuite les synodes diocésains. Cette résolution fut signée par les cardinaux de la Rochefoucault, de Gondy & du Perron, par sept archevêques, par quarante-cinq évêques, dont l'un des plus ardens fut celui de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, & par trente autres ecclésiastiques de marque. Ce trait de vigueur fit grand bruit. Le châtelet de Paris rendit une sentence, qui défendoit à tous les ecclésiastiques du ressort, tant de publier le concile de Trente, que d'innover aucune chose dans la police ecclésiastique sans permission du Roi, à peine de saisie de leur temporel. Les Huguenots firent bien plus de fracas encore. Le prince de Condé

s'étoit  
teu  
tion  
pré  
pre  
ave  
fut  
emp  
cou  
vint  
ni a  
fero  
par  
\* II  
les c  
diqu  
aux  
repr  
suspe  
de c  
& le  
préla  
& de  
de la  
soit  
provi  
partic  
où il  
conci

s'étant alors ligué avec ces perturbateurs éternels, afin d'obtenir satisfaction des sujets de mécontentement qu'il prétendoit avoir reçus de la cour; le premier article de son traité, conclu avec eux au camp de Sanzai en Poitou, fut que la publication du concile seroit empêchée. Dès l'année suivante, la cour fit sa paix avec lui, & l'on convint que, sans égard aux demandes ni aux démarches du clergé, les choses seroient remises dans leur ancien état par rapport au concile de Trente.

Il n'étoit plus guere possible de tenir les conciles provinciaux qu'on avoit indiqués, sans donner aux hérétiques & aux autres mécontents un prétexte de reprendre les armes. Cette considération suspendit assez long-temps l'exécution de ce qui avoit été résolu par le clergé, & le fit enfin oublier à la plupart des prélats. Pour les cardinaux de Sourdis & de la Rochefoucault, les Borromées de la France, voyant qu'on ne se pressoit pas de tenir les conciles de leurs provinces, ils assemblerent leurs synodes particuliers de Bourdeaux & de Senlis, où il fut déclaré qu'on recevoit le saint concile de Trente, & que désormais



on étoit obligé en conscience de l'observer en tout, à la réserve de ce qui touchoit aux droits & aux usages légitimes du royaume. Plusieurs prélats tinrent des synodes semblables. Différens évêques, venus ensuite, n'ont pas fait moins valoir les ordonnances de Trente, particulièrement en ce qui regarde la pénitence, les mariages, l'ordre, la résidence des Bénédictins, l'entrée en religion, la subordination des ecclésiastiques séculiers & réguliers, & bien des observances importantes pour la conservation de la foi & des mœurs. Ainsi la plupart des décrets qui concernent la discipline de Trente sont reçus en France, non pas en vertu de ce concile même, qui n'y est reconnu que pour le dogme, mais en conséquence des édits du prince, ou des réglemens faits par les prélats, & autorisés par les parlemens eux-mêmes.

En dépit des ennemis de la religion, non seulement elle se maintenoit dans ses anciens apanages, mais elle faisoit de jour en jour des progrès plus grands dans les terres infidèles : les manœuvres même qui sembloient devoir les arrêter, ne servoient bien souvent qu'à

les

les ét  
dans  
& co  
ques  
de l'é  
glori  
men  
de H  
Gern  
voir  
chrét  
faubo  
ville  
temp  
les C  
cinq  
trouv  
L'am  
maîtr  
trava  
Eglise  
bonne  
écrit  
il fit  
avec  
vaill  
ques,  
dans  
Le  
T

les étendre davantage. C'est ce qui arriva dans les missions de Turquie, fondées, & constamment protégées par les monarques, à qui leur zele pour la propagation de l'évangile pourroit seul assurer le titre glorieux de rois très-chrétiens. Elles commencerent proprement sous le regne de Henri III. Le vertueux baron de Germini, ambassadeur à C. P. ne put voir sans douleur la désolation de la chrétienté de Pera, qui est un grand faubourg, ou plutôt comme une seconde ville à la porte de C. P. Quoique longtemps après l'invasion des Musulmans les Catholiques y eussent encore formé cinq ou six grandes paroisses, ils s'y trouvoient réduits à dix-sept familles. L'ambassadeur, appuyé par le roi son maître, fit venir cinq Jésuites, qui travaillerent avec succès à rétablir cette Eglise désolée. Henri IV soutint cette bonne œuvre; & sur l'agrément par écrit qu'il obtint du Grand-Seigneur, il fit encore partir le pere de Canillac, avec quatre autres Jésuites, pour travailler à la conversion des schismatiques, qui restent en très-grand nombre dans l'empire Ortoman.

Le baïe, ou ambassadeur de Ve

*Tome XX.*

○

nise, ne ressembloit point à beaucoup près à celui de France. Les Jésuites avoient encouru l'anathème du Sénat, pour avoir craint celui du Pape : le baile parut dans cette affaire n'avoir point d'autre Dieu que les dominateurs de la mer Adriatique, en qui même il supposa faussement une ame aussi vile que la sienne ; & il employa la calomnie au défaut de la raison, pour faire porter aux missionnaires François la peine des torts vrais ou prétendus de leurs confreres Vénitiens. Pour perdre ou éloigner ces ouvriers évangéliques, il alla jusqu'à faire entendre au Visir, que c'étoient des espions envoyés par le Pape, afin de reconnoître le pays, & de lui en rapporter un état exact. Cette manœuvre ayant été déconcertée par l'ambassadeur de France, le Vénitien ourdit une trame nouvelle, & n'hésita point d'y envelopper avec les Jésuites le pere de S. Gal, franciscain, Vénitien, & vicaire apostolique ; soit qu'il se promît de le tirer d'affaire par son crédit ; soit qu'au pis aller, il ne craignît point de le perdre, pourvu qu'il perdit en même temps les vrais objets de sa haine.

C  
Turc  
chré  
gereu  
aux r  
sage  
d'aill  
quif  
péran  
poigr  
pend  
sente  
gats  
de le  
Empi  
tendr  
apost  
les Jé  
mano  
passe  
apost  
avoir  
leme  
encor  
avoir  
étoit  
fois  
donat  
langu

C'est un crime irrémissible chez les Turcs, que de rendre un Mahométan chrétien : cette entreprise est si dangereuse, que les Papes ont défendu aux missionnaires de la tenter, dans la sage crainte de sacrifier une moisson, d'ailleurs très-abondante dans une terre qui fourmille de schismatiques, à l'espérance très-incertaine de convertir une poignée d'infidèles. Il est permis cependant de recevoir ceux qui se présentent d'eux-mêmes, surtout les renégats qui viennent à résipiscence, & de leur faciliter au moins la sortie d'un Empire, où ils ne peuvent plus s'attendre qu'au dernier supplice. Le vicaire apostolique qu'on avoit dénoncé avec les Jésuites, afin de mieux couvrir cette manœuvre honteuse, fut saisi avec des passe-ports signés de sa main pour des apostats convertis ; & les Jésuites, qu'on avoit seuls en vue, avec des écrits seulement sur leur religion. Heureusement encore pour ceux-ci, le magistrat Turc avoit pour interprète, un Juif qui leur étoit affectionné, comme ayant autrefois étudié à Paris sous le pere Maldonat, célèbre par la connoissance des langues savantes. L'interprète donna

une explication si favorable aux papiers saisis, que les porteurs en furent déclarés innocens. Pour le vicaire apostolique, les passe-ports n'étant susceptibles d'aucune interprétation qui pût le sauver, il fut étranglé dans sa prison. Plus heureux sans doute, que ceux qui échapperent ; mais cette mort, si précieuse pour lui, porta un contre-coup désespérant au baile, qu'elle couvrit à jamais d'opprobre. Après cette infamie, il secoua toute pudeur, & sans plus garder de mesures, retrouva le Caïmacan ou magistrat, & il en obtint, à force de sollicitations & d'argent, que les missionnaires Jésuites seroient remis aux fers, & leur procès instruit de nouveau. Cette conduite odieuse ayant frappé d'horreur l'ambassadeur de France, qui étoit alors M. de Sancy, digne successeur de Messieurs de Germini & de Salignac, il épousa la querelle des prisonniers, comme celle de l'Eglise & de la nation. Il sollicita leur élargissement avec la plus grande chaleur ; le Vénitien continua ses poursuites avec la dernière impudence ; & pour conclusion, il fut réglé, que de six missionnaires qui étoient

déter  
Turq  
auprè  
La  
ment  
les fr  
au co  
à leur  
métr  
C. P  
au S.  
pereur  
ques  
clut u  
fit str  
Jésuit  
leurs  
l'empir  
quenc  
contin  
de là  
dans  
Ils fur  
de Cap  
de diff  
reusm  
Grece,  
la con  
à la co

détenus, quatre seroient renvoyés de Turquie, & deux pourroient demeurer auprès de l'ambassadeur de leur nation.

La providence vint alors manifestement au secours d'une mission, dont les fruits ne s'étendoient pas seulement au commun des schismatiques, mais à leurs prêtres, à leurs évêques, à leurs métropolités, au patriarche même de C. P. qui parut disposé à se réunir au S. Siege. Dans ces entrefaites, l'empereur Matthias ayant remporté quelques avantages sur les Turcs, il conclut une treve avec eux en 1616, & fit stipuler en termes exprés, que les Jésuites pourroient exercer librement leurs fonctions dans toute l'étendue de l'empire Ottoman. On vit en conséquence plusieurs de ces religieux passer continuellement à C. P. se répandre de là dans le reste de la Grece, & dans les autres provinces Ottomanes. Ils furent suivis par un grand nombre de Capucins, & d'autres missionnaires de différens ordres, appliqués très-heureusement depuis, en Syrie comme en Grece, en Arménie, jusqu'en Perse, à la conservation de la foi Romaine, & à la conversion de ses déserteurs schis-

marques, qui ont beaucoup plus de préventions que d'habileté, & bien souvent n'ont besoin que d'instruction.

Dès l'année 1615, deux Jésuites commencèrent la mission de l'ancienne Colchide, aujourd'hui la Mingrèlie, où la religion, assez semblable pour le fond à celle des Grecs, étoit mêlée de superstitions pitoyables. Malgré la barbarie de ces peuples à demi-sauvages, l'œuvre du Ciel eut beaucoup de succès. Dans la même année, le métropolitain de Gangres en Paphlagonie écrivit au Pape, pour lui rendre obéissance, comme au successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ & chef de l'Eglise universelle. Dans le même temps, les Nestoriens de Chaldée se réunirent à l'Eglise Romaine, d'une manière assez solide, pour publier à Rome avec beaucoup d'éclat les actes de cette réunion.

Par une bulle du trente-unième d'août 1617, Paul V renouvela les constitutions de Pie V & de Sixte IV, touchant la conception immaculée de la mère de Dieu, pour terminer une dispute qui s'étoit élevée de nouveau sur ce sujet, entre les Dominicains & les Cordeliers d'Espagne. Tout ce royaume

étoit  
fidel  
les C  
gulie  
honn  
fente  
l'appl  
chrét  
singul  
dent  
tions  
des o  
trop  
Grégo  
étend  
il déf  
ou d'e  
en ce  
encore  
les co  
ce Por  
minic  
non p  
nes da  
fait or  
mot de  
sans d  
plus qu  
Mais

étoit en feu , à cette occasion ; tant les fideles étoient scandalisés, de voir parmi les Catholiques quelques docteurs singuliers disputer à la mere de Dieu un honneur qui lui étoit déferé par le consentement de toutes les Eglises , & avec l'applaudissement de tous les peuples chrétiens. Que penser donc de cette singularité , par rapport à ceux qui frontent autant les décisions que les dévotions de l'Eglise ; sinon que les ennemis des observances reçues, ne le font que trop souvent de la croyance commune ? Grégoire XV donna par la suite une étendue nouvelle à la bulle de Paul V : il défendit non seulement de prêcher ou d'enseigner publiquement que Marie eût contracté le péché d'origine , mais encore de soutenir cette opinion dans les conversations privées. On a dit que ce Pontife avoit permis ensuite aux Dominicains d'en traiter entre eux , mais non pas en public , ni avec les personnes du dehors. Cette exception tout à fait originale , dont on ne trouve pas un mot dans le bullaire des Papes , devoit sans doute porter sur quelque chose de plus qu'une assertion si dénuée de preuves. Mais si cette prérogative étrange n'est



pas imaginaire, elle a été anéantie par le décret péremptoire qu'Alexandre VII publia depuis, à la priere du roi d'Espagne & de presque tous les évêques de ses Etats.

La Faculté de théologie de Paris condamna de son côté différentes propositions, tirées d'un ouvrage que Marc-Antoine de Dominis venoit de publier sous le titre de République Ecclesiastique. Dominis, homme de naissance, homme de génie, mais de ces génies sans assiette, qui ne se fixent ni au vrai ni au faux, ni au vice ni à la vertu, passa vingt ans chez les Jésuites, où il se fit honneur dans tous ses emplois, puis fut tenté de porter la mitre. Il obtint l'évêché de Segni, dès qu'il eut mis bas l'habit de la société; & quand il fut évêque, il voulut être archevêque, & parvint au siege de Spalatro, métropole de la Dalmatie. Son inquiétude, jointe à sa vanité, l'engagea dans l'affaire de l'interdit de Venise, qui lui parut propre à signaler avantageusement son érudition en flattant le Sénat. Ses écrits furent condamnés à Rome. Quoiqu'il eût bien dû s'y attendre, cette flétrissure lui troubla le sens, & lui fit

quit  
théa  
exal  
pour  
il fo  
Rép  
tent  
il n  
sible  
tom  
fren  
tion  
la Fa  
à l'a  
ouvr  
avec  
tiqu  
la ce  
foun  
des  
refus  
D  
guer  
la co  
me  
pas  
rem  
lui f  
reve

quitter son siége. Il passa en Angleterre, théâtre fort critique pour une tête aussi exaltée. Il prit en effet le ton du pays : pour plaire aux sectes outrageuses dont il fourmille, il donna son livre de la République Ecclésiastique, où, peu content de combattre la primauté du Pape, il nie encore la nécessité d'un chef visible dans l'Eglise. C'est là-dessus que tombe principalement la censure qu'en firent les docteurs de Paris, à la réquisition du savant Vsamberg, syndic de la Faculté. Ricci ne voulut ni paroître à l'assemblée, ni signer la censure d'un ouvrage qui ne manquoit pas d'analogie avec son traité de la Puissance ecclésiastique & politique : les notes qu'il fit sur la censure, quand elle eut été publiée, fournissent quelque chose de plus que des conjectures sur les motifs de son refus.

Dominis, cependant, qui ne tenoit guere plus au mal qu'au bien, & dont la conscience démentoit souvent la plume tandis même qu'il écrivoit, ne fut pas long-temps sans éprouver d'étranges remords. Encouragé par le Pape, qui lui fit dire qu'il pouvoit en toute sûreté revenir en Italie, il rétracta publique-

ment à Londres tout ce qu'il avoit dit ou écrit contre l'Eglise & son chef, puis sortit d'Angleterre, & se rendit à Rome. Là, il donna un ample déshonneur des erreurs & des impiétés, dont il reconnoissoit que ses ouvrages étoient remplis. Mais dès l'année suivante, cet homme sans caractère & sans consistance, écrivit en Angleterre des lettres qu'on intercepta, & qui firent juger que déjà il se repentoit de s'être repenti. On le renferma dans le château S. Ange, où il fut presque aussi-tôt attaqué de la maladie, dont il mourut, après s'être repenti encore une fois, & avec des marques de sincérité assez persuasives pour qu'on lui administrât tous les sacrements de l'Eglise. Cependant, pour l'exemple, on le traita comme relaps : dès qu'il eut expiré, on brûla son corps avec ses ouvrages, dans le champ de Flore.

Paul V approuva, sous le nom de Congrégation Pauline, les clercs réguliers des Ecoles Pieuses, fondée en Italie par le pere Joseph Casalini. La bulle est du six de mars 1617. Ils faisoient alors les vœux simples de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; ils s'engageoient de plus à tenir les petites écoles pour

l'ins  
pauv  
goire  
des  
remis  
& C  
de re  
L  
lant j  
sordr  
ceux  
temp  
ordr  
de le  
noins  
primi  
ment  
S. M  
Louis  
pour  
forme  
Pimit  
Vann  
année  
foins  
Vann  
aupar  
Franç  
vable.

l'instruction des enfans, & sur-tout des  
pauvres. Quelques années après, Gré-  
goire XV mit cette institution au rang  
des ordres religieux. Alexandre VII la  
remit par la suite dans l'état séculier;  
& Clément IX enfin lui a rendu le titre  
de religion.

L'esprit du concile de Trente préva-  
lant jusque sur le relâchement & les dé-  
fordres qui avoient fait leurs asiles de  
ceux de la religion, on vit dans le même  
temps & dans une même nation, trois  
ordres nombreux reprendre la marche  
de leurs saints instituteurs, & faire au-  
moins quelques pas vers la régularité  
primitive. On rapporte le commence-  
ment de la savante congrégation de  
S. Maur à l'année 1618, où le Roi  
Louis XIII donna des lettres patentes  
pour son établissement. C'est une ré-  
forme de l'ordre de S. Benoît, faite à  
l'imitation de la congrégation de S.  
Vanne & S. Hidulphe, établie quelques  
années auparavant en Lorraine, par les  
soins de Dom Didier, prieur de S.  
Vanne de Verdun. Il s'étoit établi peu  
auparavant, parmi les Dominicains de  
France, une réforme dont on fait rede-  
vable au pere Sébastien Michaëlis, Do-

minicain Provençal, qui jetta les premiers fondemens du monastere de la rue S. Honoré. Cette réforme, érigée en congrégation, forme deux provinces, celle de S. Louis, & celle de Toulouse. Deux ans après, la réforme s'établit aussi dans l'ordre de Prémontré, par les soins du pere Picart & du pere de Lervelz. Ce ne furent-là, si l'on veut, que des ébauches : mais l'esprit qui les avoit inspirées continuant d'agir, on les vit bientôt parvenir à un rétablissement, sinon parfait, au moins suffisant pour empêcher les progrès du désordre, jusqu'à ce que l'on pût faire refleurir les verrus.

L'hérésie, folle émule de l'Eglise, tentoit de son côté des rétablissmens & des réformes. Jaque I, roi d'Angleterre, prince à petites idées, & qui croyoit s'agrandir en sortant de sa sphere, rendit une ordonnance, pour autoriser les danses & les jeux, qui servoient de délassement au peuple les jours de fêtes. Il fut rigoureusement enjoint aux évêques & aux magistrats de tenir la main à l'exécution, comme à une chose de premiere importance. Aussi le Roi alléguoit-il deux raisons de premier

ordre  
Prote  
tirer  
leuse  
Quoi  
honn  
l'abri  
ligion  
la m  
obsta  
pratic  
rouch  
rieux  
pecté  
se di  
des j

Il  
les I  
conv  
node  
duire  
ces a  
que  
fame  
geoit  
le se  
dans  
mini  
parti

ordre, savoir la crainte de rendre les Protestans stupides, & l'espérance d'attirer à eux les Papistes. Vues merveilleuses pour les progrès du pur évangile! Quoi de plus beau que d'y attirer les hommes, en les faisant danser sous l'abri des loix & sous l'attache de la religion! Le roi zéléateur découvrit avec la même sagacité, que le plus grand obstacle à ces conversions provenoit des pratiques bizarres & de l'austérité farouche des Puritains; bigots superstitieux, ajoutoit-il, qui n'avoient pas respecté la louable coutume de danser & de se divertir innocemment après les offices des jours de fêtes.

Il se rendit à Pert, en Ecosse, où les Presbytériens dominoient; & il y convoqua une assemblée, moitié synode, moitié parlement, afin d'introduire dans sa patrie quelques observances au moins du rit Anglican. C'est-là que furent dressés les cinq articles, si fameux par la suite. Le premier obligeoit à recevoir à genoux l'eucharistie; le second, à la donner en particulier, dans certains cas; le troisieme, à administrer le baptême dans les maisons particulières; le quatrieme, à conférer

la confirmation aux enfans ; le cinquième , à observer certaines fêtes chaque année. Ces articles passerent , non sans exciter de terribles agitations ; & qu'il eût été à désirer pour la postérité de ce prince , que sa personne eût essayé un refus qui lui fit anéantir jusqu'à la première idée de cette fatale tentative !

Dans cette même année 1618 , les sectaires de Hollande tintent le synode pareillement fameux de Dordrecht. Deux professeurs de Leyde , François Gomar & Jaque Arminius , partageoient en deux factions tous les sujets hérétiques des Etats-Unis , sans que l'esprit particulier que leurs premiers instituteurs leur avoient donné pour regle de la doctrine , pussent les concilier depuis quinze ans qu'on le faisoit valoir de part & d'autre. Gomar étoit opiniâtrément attaché aux enseignemens de Calvin pris à la lettre. Arminius pensoit que la doctrine de ce réformateur , touchant la predestination , les effets de la rédemption , la dépravation de l'homme , la conversion & sa persévérance , étoit contraire à la bonté , à la sagesse , à la justice de Dieu ; qu'elle ne pouvoit subsister , ni avec l'usage de la

pré  
les  
fiere  
les  
tes  
la  
roie  
& l  
passé  
le f  
chez  
chan  
les m  
tend  
préc  
U  
d'au  
aux  
fessin  
giqu  
arriv  
ses p  
l'avo  
soit  
trats  
en  
posé  
qu'i  
qu'i

prédication & des sacremens, ni avec les obligations du chrétien. De la poussière des écoles, les disputes, & bientôt les libelles & les satires les plus sanglantes se répandirent dans tous les ordres de la république. Les ministres se déchiroient réciproquement dans les prêches, & les peuples épousant la querelle des pasteurs, dans les places publiques, dans le sein des familles, dans les repas, chez le bourgmestre, chez le marchand, chez l'artisan, & jusque dans les navires parmi les matelots, on n'entendoit parler que de la grace & de la prédestination.

Un premier synode, tenu à Rotterdam en 1605, ordonna inutilement aux Arminiens de s'en tenir à la confession de foi reçue dans la réforme Belgique. La mort même d'Arminius, qui arriva quatre ans après, ne rendit pas les partisans plus dociles. Soutenus par l'avocat-général Barneveldt, qui dispo- soit à son gré de la plupart des magistrats, ils leur présentèrent une requête, en forme de remontrances, où ils exposoient leur doctrine, & demandoient qu'il leur fût libre de la conserver; ce qui leur fut donné le nom de Remon-



trans. Les Gomaristes firent aussi-tôt des remontrances contre la requête ; d'où on les appella Contre-remontrants. Mais les Remontrants l'emportant alors sur les Contre-remontrants, ils obtinrent des Etats un décret qui n'ordonnoit pas seulement la tolérance qu'ils avoient demandée par leur première requête, mais qui enjoignoit aux ministres d'enseigner que Dieu n'a créé personne pour le damner, qu'il a la volonté de sauver tous les fideles, & qu'il n'impose à qui que ce soit la nécessité de pécher.

Barneveldt étoit pour les Arminiens : mais le comte Maurice de Nassau, devenu prince d'Orange dans ces conjonctures par la mort de Philippe-Guillaume son frere, étoit pour les Gomaristes, ou plutôt contre l'avocat-général, qui seul balançoit dans la république le pouvoir du prince. Barneveldt, par son habileté, régissoit les bourgmestres, ainsi que la plupart des magistrats ; & Maurice, par ses dignités, sa naissance, ses services & ceux de ses ancêtres, tenoit dans sa main la noblesse & la milice. Ceux qui cherchoient à s'avancer par les armes, étoient dévoués au prince ;

ceux  
quilli  
étoien  
deux  
quilit  
des d  
en vi  
arme  
civile  
parco  
destit  
l'Arn  
avoie  
Tout  
Géné  
veldt  
semb  
eût é  
geois  
céleb  
ticuli  
avoit  
Calvi  
reme  
Or  
drech  
qu'on  
quelo  
rante

ceux qui aimoient l'ordre & la tranquillité que maintiennent les loix, étoient attachés à l'avocat-général. Les deux partis formoient une espece d'équilibre, qui subsista, jusqu'à ce que des disputes & des injures la multitude en vint aux coups, aux émeutes, aux armes, à tout ce qui présage la guerre civile. Le prince alors leva des troupes, parcourut à leur tête la plupart des villes, destitua les magistrats qui favorisoient l'Arminianisme, & dissipa les gens qui avoient pris les armes sans son ordre. Tout pliant devant lui, il tira des Etats-Généraux un ordre pour arrêter Barneveldt; ce qui s'exécuta au sortir de l'assemblée, aussi tranquillement que s'il eût été question du dernier des bourgeois. On se saisit en même temps du célèbre Grotius, qui étoit son ami particulier, & qu'une étude suivie des peres avoit éclairé sur la plupart des erreurs de Calvin, quoiqu'il n'y ait jamais entièrement renoncé.

On tint ensuite le synode de Dordrecht, qui fut déclaré national, & qu'on s'efforça même de rendre en quelque sorte œcuménique. Outre quarante-deux théologiens, choisis en nom-

bre égal dans chacune des provinces unies, il en vint d'Angleterre, du Palatinat, du Brandebourg, de la Hesse, & de plusieurs autres petits Etats d'Allemagne, des cantons Suisses de Berne, de Bâle, de Zurich, de Schaffouze, & de la république de Geneve. On invita aussi les réformés François; mais leur religieux souverain ne voulut jamais permettre qu'ils s'y rendissent: il fallut se contenter de l'avis par écrit, qu'envoyèrent les principaux ministres de ce royaume. Les Arminiens protestèrent contre le synode; qui ne pouvoit, disoient-ils, passer pour légitime, puisqu'ils n'y avoient pas voix délibérative, & que les Gomaristes, leurs parties, se trouvoient en même temps leurs juges. L'argument étoit sans réplique, pour des réfractaires qui, sur la même protestation précisément, avoient réculé le jugement des peres assemblés à Trente. Ou ils ne devoient point autrefois faire leur scission, ou ils devoient soutenir invariablement depuis, qu'il n'y a point de puissance ici-bas qui ait droit de juger souverainement de la doctrine, & de terminer les différends de religion.

Loi, l'iniquité ne se démentit pas seu-

lement  
des pr  
aussi b  
synode  
déclara  
miers  
phese  
l'obser  
évêque  
miers  
donjus  
avoien  
Hessois  
égard  
pourro  
légitim  
docteur  
s'oppo  
ajouta  
s'élever  
meurer  
droit  
d'hérési  
qu'on  
damna  
propre  
quelle  
s'agit p  
cultier,

lement par les œuvres & l'incohérence des procédés ; mais prenant le langage aussi bien que la marche de Trente , le synode rejetta la protestation , & la déclara contraire à la pratique des premiers conciles de Nicée , de C. P. d'Éphèse & de Chalcédoine , où , comme l'observerent les théologiens Anglois , les évêques qui s'étoient opposés les premiers aux erreurs d'Arius , de Macédonius , de Nestorius & d'Eutichès , n'avoient pas moins été leurs juges. Les Hessois dirent de plus , que si l'on avoit égard à de pareilles défaites , on ne pourroit jamais assembler de conciles légitimes ; parce que les pasteurs & les docteurs sont toujours les premiers à s'opposer aux hérésies naissantes. On ajouta , que si dans les contestations qui s'élevent sur la doctrine , il falloit demeurer neutre pour ne pas perdre le droit d'en juger , il n'y auroit point d'hérésie qui ne s'établît sans obstacle ; qu'on ne pouvoit pas dire qu'en condamnant l'erreur on fût juge dans sa propre cause , parce qu'en définissant quelle est la doctrine orthodoxe , il ne s'agit pas de la cause de chaque particulier , mais bien de celle de Dieu &

de son Eglise. Tous les théologiens tinrent le même langage ; & pas un ne parut sentir qu'il se devoit lui-même à tous les anathêmes de Trente. Le jugement de Dordrecht fut dans le même goût que les préambules. Le synode, y prononça-t-on, persuadé de son autorité par la parole de Dieu même, & suivant les traces des synodes légitimes, tant anciens que nouveaux, déclare & juge que ceux qui se sont faits chefs de parti dans l'Eglise, & maîtres de l'erreur, ont corrompu la religion, déchiré l'unité Chrétienne, & sont des objets de scandale. C'est pourquoi le synode les déclare incapables de tout office ecclésiastique, de toutes fonctions même académiques, & les prive de leurs emplois.

On exécuta ce jugement, avec une sévérité qui n'avoit point encore d'exemple dans la république. Barneveldt, première victime de l'Arminianisme, ou de l'envie du prince d'Orange mise en liberté à cette occasion, avoit déjà été sacrifié ; sans que l'intercession de Sa Majesté très-Chrétienne, la considération où il étoit dans toutes les cours étrangères, son zele héroïque pour la

patr  
vieil  
eusse  
Gron  
mêm  
s'éch  
leque  
Armi  
on d  
on b  
rerem  
un cr  
rer à  
révol  
unive  
gueur  
vinist  
tte le  
des pr  
tans d  
nom  
A  
nisme  
ticulie  
que le  
régime  
ses dé  
Jésus-  
apôtres

patrie, ses services inestimables, sa  
 vieillesse enfin & ses cheveux blancs  
 eussent pu lui sauver un reste de vie.  
 Grotius auroit eu vraisemblablement le  
 même sort, s'il n'avoit trouvé jour à  
 s'échapper, au moyen d'un coffre dans  
 lequel sa femme l'enferma. Le reste des  
 Arminiens ne fut guere plus ménagé :  
 on déposséda les uns de leurs emplois,  
 on bannit les autres, plusieurs demeu-  
 rerent long-temps emprisonnés. Ce fut  
 un crime irrémissible, de ne pas adhé-  
 rer à un conciliabule, tenu par des gens  
 révoltés contre le concile de l'Eglise  
 universelle ; & l'on exerça plus de ri-  
 gueurs contre les sectateurs d'un Cal-  
 viniste mitigé, que n'en ont exercé con-  
 tre les sectaires les plus impies, ceux  
 des princes catholiques à qui les Protec-  
 tans donnent avec plus d'effronterie le  
 nom de persécuteurs.

A la même occasion de l'Arminia-  
 nisme, on tint à Delphé un synode par-  
 ticulier, qui posa les mêmes principes  
 que le synode national, touchant le  
 régime de l'Eglise & l'infailibilité de  
 ses décisions. On y déclara, que comme  
 Jésus-Christ a promis son esprit à ses  
 apôtres pour leur enseigner toute vérité,

il a promis à son Eglise qu'il seroit avec elle jusqu'à la consommation des siècles; que les pasteurs s'assemblant des différentes contrées du monde chrétien pour juger de la doctrine, il faut croire fermement que Jésus-Christ, selon ses promesses, éclaire cette assemblée par son Esprit saint, & la conduit tellement qu'on n'y décide rien au préjudice de la vérité; qu'il n'y auroit ni ordre ni paix dans l'Eglise de Dieu, si chacun avoit la liberté d'enseigner, sans soumettre sa doctrine au jugement du synode. Il faut que ces principes soient bien évidens, pour arracher de pareils témoignages: mais quel bandeau faut-il avoir sur les yeux, pour ne pas s'en faire une application qui est de la même évidence que les principes!

Mém. de  
Trév. Mars  
1711.

Le seizième siècle avoit été trop fécond en productions monstrueuses, pour qu'elles ne se propageassent point dans le siècle suivant, & jusque dans la nation qui en avoit repris enfin toute l'horreur qu'en avoient eue ses peres. Au commencement du dix-septième siècle, un malheureux prêtre, nommé Vanini, osa prêcher le pur athéisme dans quelques-unes des meilleures villes

de  
ce r  
con  
eu l  
don  
de d  
à la  
soit  
offen  
recon  
leur c  
pris  
Pouil  
le no  
prend  
ayant  
Il voy  
lemag  
ce rep  
qu'il s  
dans l  
ne fut  
qu'il e  
compa  
les div  
répand  
plot q  
le scan  
toit pa

de France, & jusque dans la capitale de ce royaume. Il fut pris à Toulouse, & condamné au feu en 1619, après avoir eu la langue coupée. Quand on lui ordonna de faire amende honorable, & de demander pardon à Dieu, au Roi & à la Justice, il répondit qu'il ne connoissoit point de Dieu, qu'il n'avoit point offensé le Roi; & tout en reniant Dieu, reconnoissant des diables, il dit qu'il leur donnoit la justice. Ce monstre avoit pris naissance dans les rochers de la Pouille. On lui avoit donné au baptême le nom de Lucile, qu'il abjura, pour prendre celui de Jule César, comme ayant plus d'attrait pour son cœur païen. Il voyagea & fit différens séjours en Allemagne, en Angleterre, à Geneve, où ce reptile impur recueillit les poisons qu'il s'empressa d'exhaler de toute part, dans le court espace de sa carrière qui ne fut que de trente ans. Il a confessé qu'il étoit sorti de Naples, avec onze compagnons, afin de se partager entre les diverses contrées de l'Europe, & de répandre par-tout leur doctrine. Complot qui passeroit pour une chimere, si le scandale d'un pareil apostolat ne s'étoit pas à peu près renouvelé de nos



jours. Vanini fit imprimer à Paris, en 1616, un livre intitulé *des secrets admirables de la nature & de la divinité des mortels* : c'est un trait plus particulier encore de ressemblance entre l'émissaire des athées de l'autre siècle, & tant de truchemens effrontés des matérialistes du nôtre.

La mort de l'empereur Matthias, arrivée le vingt mars de cette même année 1619, acheva de plonger l'Allemagne & ses sectes diverses dans cet abîme de troubles, de dissensions & de calamités, d'où elle ne sortit que vingt-neuf ans après. Le mal tiroit sa source de plus loin. Rodolphe II dépouillé de la Hongrie par son frere Matthias, & craignant de perdre encore la Boheme, avoit accordé beaucoup de privilèges aux Protestans de ce royaume, afin de les mettre dans ses intérêts; ce qui n'empêcha point qu'il ne fût obligé, de son vivant, à le céder encore à Matthias, aussi bien que la Hongrie. Matthias, devenu peu après empereur, voulut mettre des bornes à ces privilèges, au moins en les interprétant : il prétendit, entre autres articles, que la permission de bâtir des temples ne s'étendoit pas aux ter-

re

res,  
Les  
ses o  
tats  
la sol  
tres,  
comt  
des p  
qui à l  
la val  
la sou  
la reb  
change  
ger d'u  
venir su  
de rebe  
feil d'E  
des pla  
avec un  
brouille  
la coler  
les fenê  
du conse  
des cons  
teau, ob  
à prêter  
créer tre  
souverain  
& ne pe  
Tome

res, qui étoient du domaine de l'Eglise. Les sectaires n'eurent que du mépris pour ses ordres, s'assemblerent en forme d'Estats dans la capitale de la Bohême, & à la sollicitation de leurs séditieux Ministres, reconnurent pour leur chef, le comte de Thurne ou de la Tour, l'un des plus puissans seigneurs du pays, & qui à beaucoup d'ambition joignoit toute la valeur & l'habileté nécessaires pour la soutenir. Le premier soin du chef de la rebellion, qui connoissoit le génie changeant des peuples, fut de les engager d'une manière à ne pouvoir plus revenir sur leurs pas. Il se transporta, suivi de rebelles bien armés, à la salle du conseil d'Etat qui se trouvoit assemblé, fit des plaintes, au nom des Protestans, avec une hauteur qui ne tendoit qu'à brouiller; & comme on l'eut menacé de la colere de l'Empereur, il fit jeter par les fenêtres le président & le secrétaire du conseil, avec le comte Martinitz, un des conseillers. Ensuite il s'assura du château, obligea tous les habitans de la ville à prêter serment de fidélité aux Etats, fit créer trente directeurs pour administrer souverainement les affaires du royaume, & ne pensa plus qu'à lever une armée.

afin de s'opposer, disoit-il, aux ennemis de Dieu & de la Religion.

Si l'empereur Matthias avoit eu autant d'activité pour conserver ses vastes domaines, qu'il en avoit montré pour les acquérir, il auroit sans doute étouffé la rébellion à sa naissance. Mais au lieu de tomber d'abord sur les rebelles avec toutes ses forces, il se contenta de leur adresser des lettres, des défenses, des menaces, & leur donna le temps de former de bonnes troupes, d'en recevoir encore des princes étrangers, d'occuper les places de défense, de fermer les passages, de faire des magasins, & de lever un argent considérable. Il fallut donc enfin que Matthias attaquât ses propres sujets, comme des ennemis étrangers; & le sort des armes lui fut si peu favorable, que le comte de la Tour, après avoir soumis toute la Bohême aux Etats, porta la guerre en Autriche, jusqu'à neuf milles de Vienne. Cependant les rebelles, après avoir publié qu'ils ne prétendoient qu'à rendre leur condition égale à celle des Catholiques, exerçoient contre eux toutes les rigueurs dont les sectaires ne manquent jamais d'user quand ils deviennent les plus forts. Ils les exclurent absolu-

m  
ne  
av  
-eg  
lon  
pou  
fen  
mil  
fan  
ron  
Cin  
élu  
née  
oppe  
n'eto  
puiss  
V  
là so  
Ceux  
que  
teno  
conf  
Mora  
fense  
couer  
bor,  
me C  
cipau  
ses bi

ment de toutes les charges ; ils emprisonnerent les uns , confisquerent le bien des autres , & s'emparèrent des principales églises. Dans cette confusion , qui dura long-temps , mourut Matthias , laissant pour héritier de tous ses Etats , du consentement des archiducs Albert & Maximilien ses freres qui n'avoient point d'enfans , son cousin Ferdinand , déjà couronné roi de Bohême & de Hongrie. Cinq mois après , Ferdinand fut encore élu empereur , le 28 d'août de la même année 1619 , malgré toutes les cabales & les oppositions du parti des rebelles. Mais ce n'étoient-là que des titres accumulés sans puissance sur la tête de ce prince.

Vraiment zélé pour la Foi , il étoit dès-là souverainement odieux aux sectaires. Ceux de Bohême prétendirent d'abord , que c'étoit aux Etats du pays qu'il appartenoit de se donner un roi , & firent une confédération avec ceux de Silésie , de Moravie & de Lusace , pour leur défense commune , c'est-à-dire , pour secouer toute dépendance. Bethlem-Gabor , ou Gabriel Bethlem , gentil-homme Calviniste , qui avoit usurpé la principauté de Transilvanie sur les Barons ses bienfaiteurs , s'unit aux Bohémiens ,

dans le dessein de s'emparer encore de la Hongrie. Il entra dans ce royaume, à la tête d'une grande armée de Transilvains, & il y exerça contre les catholiques les tyrannies ordinaires aux sectes victorieuses. Les plus heureux furent ceux qui s'exilèrent eux-mêmes, en laissant tout ce qu'ils possédoient en proie à l'ennemi. L'esprit de révolte, comme un mal épidémique, gagnant de proche en proche, se répandit dans tous les pays héréditaires de Ferdinand, & jusque dans l'Autriche proprement dite, dont les Etats refuserent de lui prêter le serment ordinaire de fidélité.

Cependant, comme il y avoit à craindre que ce vertige ne durât pas longtemps, & que les forces de la maison d'Autriche venant à se réunir, n'accablent enfin le reste des révoltés, ceux de Bohême prirent le parti de se lier d'intérêt avec un prince capable de contre-balancer la puissance de cette maison. Frédéric V, électeur Palatin & possesseur d'autres domaines considérables en Allemagne, gendre du roi d'Angleterre & neveu du prince d'Orange, dont il étoit naturel qu'il attendît de grands secours, plus puissant encore par sa qualité

de c  
prin  
ric é  
fidér  
celui  
lui e  
ttava  
appe  
gue,  
nelle  
des p  
réjou  
pereu  
perfo  
déjà f  
pagn  
soient  
Cath  
nand  
lon sa  
du Pa  
quelq  
des tr  
bon P  
latin,  
Lusac  
zele,  
ban im  
Fréd

de chef de l'Union Protestante, fut le prince auquel ils s'adresserent; & Frédéric ébloui par l'éclat du trône, sans considérer les précipices qui environnoient celui de Bohême, accepta l'offre qu'ils lui en firent, persuadé par une ambition travestie en zèle, que Dieu même l'y appelloit: il s'empressa de se rendre à Prague, où il fut aussi-tôt couronné solennellement, avec une joie extraordinaire des peuples. Il fallut bientôt surseoir aux réjouissances, & penser aux armes. L'Empereur, avec les secours & les services personnels du duc de Bavière, avoit déjà soumis les Etats d'Autriche. Les Espagnols, entrés dans le Palatinat, faisoient une puissante diversion. La ligue Catholique, & tous les alliés de Ferdinand lui prêtoient la main, chacun selon sa position & ses facultés. Il obtint du Pape des sommes considérables, & quelques princes d'Italie lui envoyèrent des troupes. L'électeur même de Saxe, bon Protestant, mais rival secret du Palatin, & animé par l'espoir d'acquérir la Lusace, servit l'Empereur avec tant de zèle, qu'il fut chargé de l'exécution du ban impérial, fulminé contre les rebelles.

Frédéric de son côté reçut des troupes

de l'Union Protestante, du prince de Transilvanie, & quelque argent d'Angleterre : mais le roi Jaques étoit trop indolent, pour se charger de tout le faix d'une guerre aussi inquiétante que dispendieuse, où d'ailleurs son royaume s'étoit engagé, malgré tous les conseils. Ainsi le nouveau roi de Bohême fut réduit à faire les frais de la guerre, presque uniquement avec ses sujets, qui bientôt murmurerent sous le poids des impôts, & ne révérerent plus que foiblement la royauté qui leur coûtoit si cher. Comme le prince avoit de l'habileté & de la valeur, & qu'il étoit secondé par de bons généraux, réduit d'ailleurs à la nécessité de régner ou de devenir la fable de l'Europe; il lutta une année entière contre sa destinée, & remporta même différens avantages. Enfin le huit novembre 1620, on donna la bataille décisive de Prague, où la victoire, dix fois balancée dans l'espace d'une heure, se déclara si pleinement après en faveur des Impériaux, que les rebelles s'enfuirent à la débandade, laissant sur le champ de bataille leur canon, leursrapeaux, & cinq mille morts, sans compter ceux qui se noyèrent en voulant traverser la rivière de

Mo  
bor  
sou  
côte  
con  
Tra  
gue  
tin  
dre  
pere  
pu  
& a  
trist  
Etat  
ses  
teur  
ne r  
la p  
mor  
L  
mên  
non  
relig  
joug  
Jean  
fait  
Hug  
les p  
cices

Molde, Prague & toute la Bohême d'abord, puis la Silésie & la Moravie se soumirent. L'Electeur de Saxe, de son côté, réduisit la Lusace. On accorda des conditions avantageuses au prince de Transilvanie, afin de mieux pousser la guerre en Allemagne. L'infortuné Palatin, de roi redevenu électeur, pour perdre encore bientôt cet héritage de ses peres, s'évada presque seul, sans avoir pu rallier aucune partie de son armée, & alla faire dans les pays étrangers le triste personnage d'un souverain sans Etat. Il fut dépouillé absolument de tous ses domaines, ainsi que du titre d'électeur qui passa au duc de Bavière, pour ne rester dans la maison Palatine, qu'à la paix de Westphalie, six ans après la mort du malheureux Frédéric.

Le Roi très-Chrétien soumit dans le même temps les Cantabres ou Béarnois, non moins impatiens alors du joug de la religion, qu'ils l'avoient été autrefois du joug des Romains. Depuis 60 ans que Jeanne d'Albret, reine de Navarre, avoit fait du Béarn un asile inviolable pour les Huguenots, & sur-tout pour leurs ministres les plus emportés; la messe & tous les exercices du culte ancien y avoient été abo-



lis, les prêtres & les religieux chassés de leurs églises, dépourvus de leurs biens, & le peuple catholique privé de tous les secours nécessaires pour se soutenir dans l'oppression, & dans la pratique de leur religion. C'est ce que le Clergé avoit représenté au Roi dans la dernière assemblée des Etats Généraux, en s'efforçant de lui faire sentir combien il importoit à sa gloire, qu'il ne fût pas dit que sous l'empire du fils aîné de l'Eglise, tant d'autres de ses enfans étoient plus maltraités que dans la capitale même de Turquie, où les catholiques avoient leurs pasteurs, leurs églises, les instructions de la chaire, l'usage des sacremens, & généralement tous les moyens de faire leur salut. Le pieux monarque vivement touché, en avoit aussi-tôt délibéré avec les ministres & les seigneurs qui partageoient sa confiance, & qui pour la plupart se montrèrent aussi bien disposés que le prince à l'égard de la religion. Malgré tous les mouvemens & toutes les intrigues des religionnaires, il intervint un édit qui ordonnoit que l'exercice de la religion catholique, apostolique & romaine seroit rétabli dans le Béarn; & que les ecclésiastiques, tant séculiers que régulier-

liere  
de l  
de c  
M  
avoit  
les c  
déré  
duir  
ensu  
de la  
dont  
une  
point  
dace  
volte  
ques  
Louis  
curio  
porta  
voyag  
gueu  
tions  
de l'a  
& co  
bient  
trepri  
qu'on  
Pau  
ordon

liers, y rentreroient dans la possession de leurs biens & de tous leurs privilèges, de quelque nature qu'ils fussent.

Mais depuis ce temps-là, l'exécution avoit toujours été différée, d'abord par les chicanes des Calvinistes, qui demanderent qu'au moins le Clergé eût produit auparavant ses titres & ses raisons; ensuite par les brouilleries domestiques de la cour, & l'évasion de la Reine-mère, dont le mécontentement faisoit craindre une guerre civile: ce qui ne manqua point d'augmenter la résistance & l'audace d'une secte toujours prête à se révolter, quand elle se promettoit quelques succès. Les troubles étant pacifiés, Louis n'eut rien plus à cœur que l'exécution de son édit, dont il ne se rapporta qu'à lui-même. La longueur du voyage, la difficulté des chemins, la rigueur de la saison & mille représentations spécieuses ne furent point capables de l'arrêter: il partit sans rien entendre; & comme il marchoit en force, il eut bientôt sujet de s'applaudir de son entreprise. A peine il avoit passé Toulouse, qu'on lui annonça que le parlement de Pau avoit enregistré l'édit, & toutes les ordonnances confirmatives. Cette nou-

velle ne l'empêcha point d'avancer ; quelques protestations d'obéissance que lui pût faire la Force, gouverneur Calviniste du Béarn, & jusque-là un des plus contraires à l'édit. A cinq lieues de la capitale de cette province, on vint demander au Roi quel ordre il vouloit qu'on observât à son entrée. Je descendrai à l'église, répondit-il, s'il y en a une; & s'il n'y en a point, j'entrerai sans cérémonie : il ne me seroit pas de recevoir des honneurs, dans un lieu où Dieu n'est pas glorifié. Il fit d'abord célébrer en sa présence une messe solennelle à Navareins. Ensuite il remit les catholiques en possession de la grande église de Pau, où l'évêque célébra devant le monarque, avec une pompe qui pût servir de réparation pour le long avilissement, où ce boulevard de l'hérésie avoit tenu nos adorables mystères. Le Roi, avant de repartir, fit tous les réglemens, & prit les mesures les plus efficaces pour le rétablissement parfait de la religion. Au mois d'octobre de la même année 1620, le sénat de Piémont donna un édit, qui chassa de tous les Etats du duc de Savoie ceux qui faisoient profession de la religion prétendue réfor-

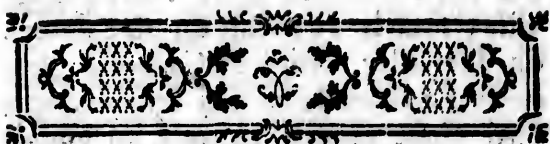
mée ; & le duc le fit exécuter , avec une vigueur qui marquoit bien qu'on avoit rempli ses vûes.

Tant de brèches réparées en moins d'un an dans la maison de Dieu , ne furent pas une petite consolation pour le pieux & zélé Pontife Paul V , avant la fin de sa carrière , qui se termina le vingt-huit janvier de l'année suivante. Il avoit eu les yeux incessamment ouverts sur les maux & les besoins de l'Eglise ; & l'on peut dire qu'il n'eut point de passion plus vive , que d'en procurer la gloire & l'agrandissement. La haute idée qu'il avoit de l'autorité pontificale , l'engagea peut-être dans quelque fausse démarche : mais toujours droit dans ses vûes , & généreux contre lui-même , il donna l'exemple d'un grand , & d'un grand pape , qui fait se condamner quand il a tort , & réparer d'une fausse démarche. Il eut aussi la gloire particulière de marquer plus d'intérêt qu'on ne faisoit depuis longtemps , pour la conversion des Indes , & de tant de terres idolâtres qui sont comprises sous ce nom , & qu'il remplit d'ouvriers évangéliques. On observe encore , qu'il établit plus d'ordres religieux & de congrégations ecclésiastiques , que n'a-

voit fait aucun pape avant lui. Il étoit persuadé que, Dieu n'appellant pas tous les hommes à la piété par la même voie, on ne sauroit trop en multiplier les asiles. Une marque, encore unique, de sa piété personnelle, c'est que malgré ses infirmités & l'embarras des affaires les plus épineuses, il n'a pas manqué un seul jour de son pontificat à dire la messe, sans excepter celui où il fut frappé de la maladie qui l'emporta. Il avoit soixante-neuf ans, & son pontificat en avoit duré près de seize. C'est un trait remarquable de la providence de Dieu sur son Eglise, que les pontificats les plus longs ont presque tous été remplis par les plus dignes pontifes.



31  
ni  
H  
LI  
D  
L  
sou  
Esp  
pou  
mis  
log  
Gré  
car  
viet  
du  
gati



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DOUZIEME.

*DEPUIS la mort de Paul V en 1621,  
jusqu'à la naissance du Jansénisme  
en 1630.*

**L**E cardinal Alexandre Ludovisio, soutenu par la France contre la faction Espagnole & les Bentivoglio déclarés pour Campora, qui leur avoit déjà promis de les remettre en possession de Bologne, fut élu pape, sous le nom de Grégoire XV, le jour même que les cardinaux entrèrent au conclave, neuvieme de Février 1621. Le vingt-unieme du mois suivant, il approuva la congrégation de Notre-Dame du Calvaire, fon-

dée par Antoinette d'Orléans-Longueville, sous la direction du pere Joseph du Tremblay, religieux Capucin : religieux personnellement si célèbre, que sorti d'une famille féconde en grands magistrats, il lui a néanmoins donné, sous l'humble habit de S. François, beaucoup plus de lustre qu'il n'en a reçu d'elle. Toujours il travailla pour l'Eglise, long-temps pour l'Etat; religieux fervent dans le cloître, fin politique à la cour, guide assez souvent nécessaire à Richelieu lui-même; par-tout & dans toutes les situations, jusques au comble de la faveur, homme d'une vertu assez forte pour avoir constamment préféré le capuce à la mitre. Toutefois la satire ne l'a point épargné; & au défaut des œuvres, hors d'atteinte en ce sage, elle a exercé toute sa malignité sur ses intentions : mais ami d'un ministre tout-puissant, & haï d'une secte naissante que tous les voiles de l'hypocrisie ne déroboient point à la pénétration de ses regards, pouvoit-il manquer de crimes ?

Pour Madame de Longueville, dégagée de toutes les affaires & de toutes les intrigues de la cour, cette sainte veuve, comme une autre Judith, jouissoit d'une

répu  
n'y  
role  
vrau  
& d  
jutr  
pere  
Il n  
ter a  
elle  
dire  
de c  
régu  
Len  
brui  
faite  
fons  
de c  
obse  
sa ri  
bert  
dép  
prop  
con  
me  
apr  
à A  
la r  
de

réputation hors de toute atteinte, & il n'y avoit personne qui en dît une parole défavantageuse. Ce fut à Fontevrault, dont on la vouloit faire abbesse, & dont malgré elle déjà elle étoit coadjutrice, qu'elle fit connoissance avec le pere Joseph, qui eut bientôt sa confiance. Il ne put néanmoins lui persuader de rester à la tête de cet ordre distingué, où elle ne laissa point en passant, pour ainsi dire, de faire reflourir, sous la direction de ce prudent confesseur, la discipline régulière. Elle se retira au monastere de Lencloître qui en dépendoit; & sur le bruit qu'elle y méditoit une réforme parfaite, on y vit accourir de toutes les maisons de l'ordre, des religieuses pleines de courage, qui ne demandoient qu'à observer la regle de S. Benoît dans toute sa rigueur. Pour le faire avec plus de liberté, on prit à Poitiers une maison indépendante de Fontevrault. Ce fut là proprement le berceau de la nouvelle congrégation. La maison que la Reine-mere lui ménagea dans la suite à Paris, après lui en avoir fondé une elle-même à Angers, en est devenu le chef-lieu & la résidence de la directrice, c'est-à-dire de la supérieure générale. Cette congré-



gation a pris le nom de Notre-Dame du Calvaire, parce qu'on s'y fait un devoir particulier d'honorer la sainte Vierge pleurant son fils au pied de la croix.

Le nouveau Pape, dans l'année de son exaltation, publia aussi des réglemens pleins de sagesse, touchant l'élection des Souverains Pontifes. Différens papes avoient déjà pris en considération un objet de si grande importance pour l'édification de la chrétienté; mais aucun d'eux n'étoit entré dans un détail aussi particulier, & n'avoit pris des mesures mieux combinées que Grégoire XV. Ce qu'il paroît avoir eu le plus à cœur, c'est que l'élection se fasse rigoureusement par la voie du scrutin, c'est-à-dire que les suffrages se donnent avec un secret impénétrable. On sent assez l'avantage de cette méthode: en opinant ainsi, chacun des cardinaux suit en liberté ses lumieres & le mouvement de sa conscience; au lieu qu'étant connus, il est fort à craindre qu'ils ne se laissent entraîner par les chefs de factions. Urbain VIII, successeur de Grégoire XV, trouva cette bulle si sage, qu'il en fit jurer l'observation à trente-sept cardinaux qui se trouvoient à Rome.

Par une autre bulle, publiée l'année suivante, Grégoire défendit à tous les ecclésiastiques & à tous les religieux, exempts ou non exempts, de confesser & de prêcher sans la permission & l'approbation de l'ordinaire. Il y eut autrefois de grandes disputes sur ce point de discipline, par rapport aux religieux; certains auteurs prétendant qu'une approbation une fois donnée par un Evêque pouvoit bien être révoquée par son successeur, mais non par lui-même. Cette prétention seroit aujourd'hui de la dernière témérité, au moins dans l'Eglise de France, où l'usage est uniformément contraire. Et jamais la raison put-elle se trouver mieux d'accord avec la coutume, que dans un point de si grande conséquence, non seulement pour les droits naturels de l'épiscopat, mais pour le régime entier de la maison de Dieu? Comme les évêques communiquent leurs pouvoirs à qui bon leur semble, il est naturel qu'ils les retirent quand ils le jugent à propos. Malheur à celui d'entre eux, qui se conduiroit par haine, ou par caprice, dans la dispensation des choses sacrées! mais plus grand malheur encore pour le troupeau

de J. C. si l'on n'étoit pas libre de chasser les loups du bercail, dès qu'une fois ils y seroient entrés ! Ils peuvent surprendre la vigilance la plus attentive, en se revêtant de la peau de brebis ; le ministre qui étoit d'abord tout ce qu'il paroïssoit, peut se démentir par la suite, & devenir une pierre d'achoppement : il est donc de la raison & de toute nécessité, que le premier pasteur dans son administration conserve une liberté, sans laquelle il ne peut répondre qu'en partie du troupeau dont il a toute la charge.

Grégoire XV érigea aussi, à la demande du Roi très-chrétien, l'évêché de Paris en métropole, le vingt octobre 1622. On lui donna pour suffragans les évêchés d'Orléans, de Meaux & de Chartres, auxquels on ajouta celui de Blois, quand il eut été créé sous Louis XIV. Comme tous ces retranchemens se faisoient sur l'Eglise de Sens, & nuisoient considérablement à cette ville, le chapitre fit de grandes oppositions : mais on crut devoir passer outre, en faveur de la capitale d'un grand royaume, à qui même il est étonnant qu'on n'ait pas accordé plus tôt un degré de splendeur si convenable. C'est à la même fin que le

nou  
reg  
pair  
tion  
sieg  
que  
den  
din  
Gor  
&  
en  
XV  
rem  
gati  
C  
été  
Fran  
liai  
guie  
il a  
sépa  
de  
ne  
mé  
je f  
de  
tini  
dig  
l'éc

nouvel archevêché fut érigé, sous le regne de Louis le Grand, en duché-pairie. On avoit choisi pour ces opérations le temps de la vacance des deux sieges. Jean Davy du Perron, archevêque de Sens, étoit mort l'année précédente, trois ans après le célèbre cardinal son frere. Le cardinal Henri de Gondi fut le dernier évêque de Paris, & Jean-François de Gondi, son frere, en fut le premier archevêque. Grégoire XIV établit à Rome, dans le même temps, une congrégation pour la propagation de la foi.

Ce Pape, n'étant que cardinal, avoit été chargé de ménager un traité entre la France & la Savoie, & il avoit eu des liaisons à Turin avec le duc de Lesdiguières : avant de repartir pour Rome, il alla lui faire ses adieux. Comme ils se séparoiënt ; je ne suis pas assez ennemi de l'Eglise, lui dit Lesdiguières, pour ne pas lui souhaiter un pape de votre mérite. Et moi, répondit le cardinal, je suis assez de vos amis pour souhaiter de vous voir bon catholique. A cela ne tint que vous fussiez pape, répliqua Lesdiguières : vous ne tarderiez point à l'être. N'allons pas si vite, reprit le car-

dinal : promettez-moi seulement de vous faire catholique si je suis pape. Il le promit ; & tous ces propos , soit de badinerie , soit de civilité , eurent leur effet. Nous les rapportons , non pas comme dignes d'attention par eux-mêmes , mais uniquement pour confondre les vindicatifs & fatiriques sectaires , au rapport desquels la conversion du duc de Lesdiguières ne fut que le fruit précipité de l'offre qu'on lui fit de la dignité de connétable. On a vu que depuis long-temps il avoit un attrait marqué pour les sermons des prédicateurs catholiques , & du pere Coton en particulier. Il n'entendit , ni avec moins de plaisir , ni avec moins de fruit , ceux de S. François de Sales , durant deux carêmes que ce saint évêque prêcha depuis à Grenoble. Les entretiens particuliers , & les charmes de la conversation d'un prélat dont il étoit si mal-aisé de se défendre , acheverent à peu près ce que la chaire avoit ébauché ; & s'il ne se fût agi que de conviction , la conversion du duc eût été bientôt résolue. Mais ce grand homme avoit un foible étonnant pour une fille de basse naissance , la fameuse Marie Vignon , qu'il prit enfin pour épouse ,

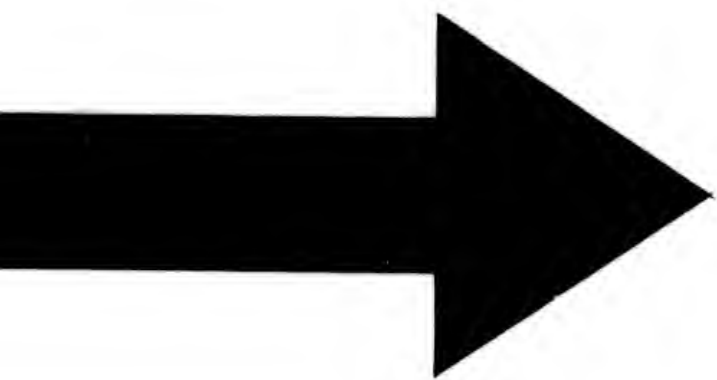
après  
le sa  
de c  
les m  
reté  
le m  
son  
guier  
main  
juille  
Le  
un v  
mais  
vroit  
le dit  
perdo  
Lesdi  
sujet  
roiffon  
les po  
lution  
qui é  
intent  
de rel  
tout l  
Il suiv  
dans le  
& par  
traiter

après la mort de la duchesse. Cependant le saint prélat, qui comptoit pour peu de chose la profession de la vraie foi, si les mœurs ne répondoient point à sa pureté, pressa par la ferveur de ses prières le moment de la grace, qui eut en son plein effet à Grenoble, où Lesdiguières abjura publiquement entre les mains de l'archevêque, le vingt-quatre juillet 1622.

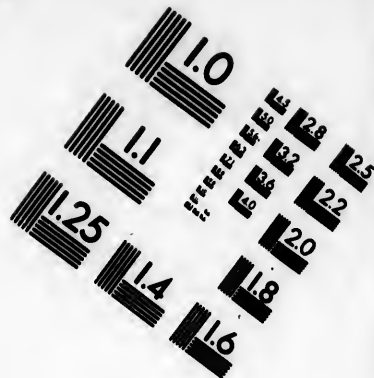
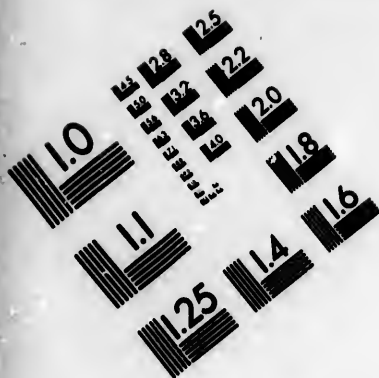
Les Calvinistes conçurent sans doute un violent dépit de cette conversion; mais précisément parce qu'elle les couvroit de confusion, & non pas, comme le dit un de nos historiens, parce qu'ils perdoient un de leurs plus fermes appuis. Lesdiguières avoit toujours été trop bon sujet, pour être bon Huguenot. Il ne paroissoit guere à leurs assemblées que pour les porter à la paix, & croiser les résolutions qui tendoient à la révolte, ou qui étoient simplement contraires aux intentions de la cour. On ne vit point de religionnaires remuer en Dauphiné, tout le temps qu'il en fut gouverneur. Il suivit les armes du Roi contre eux, dans les expéditions les plus importantes; & partout il opina dans les conseils à traiter les opiniâtres en mutins & en sé-

Du Pin ;  
Hist. de  
Louis XIII.  
an. 1622.

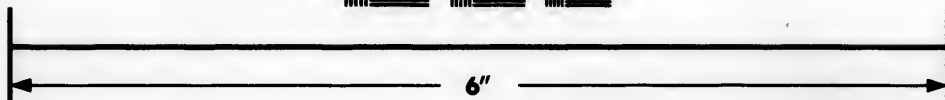
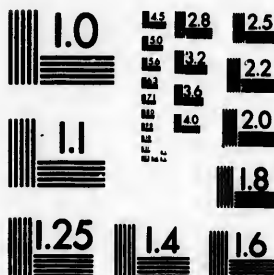








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

ditieux, sans nul égard à leur religion. On peut consulter à ce sujet les mémoires du duc de Rohan.

Vie de Saint  
Fr. de Sales,  
Liv. vi.

Ce ne fut pas un médiocre plaisir pour le saint évêque de Geneve, d'apprendre le triomphe que la foi catholique avoit enfin remporté par la conversion faite d'un personnage aussi considérable que le duc de Lesdiguières; mais le zélé prélat n'y survécut que cinq mois. Assez peu avancé en âge, & déjà épuisé par les travaux de l'épiscopat, ou plutôt d'un apostolat véritable & sans interruption, il sentoit depuis quelques années les forces défaillir de jour en jour, & les bas sentimens qu'il avoit de lui-même, lui faisant toujours craindre que l'œuvre de Dieu ne souffrît de son incapacité, il avoit pris son frere pour son coadjuteur. Son choix ne pouvoit pas tomber sur un ecclésiastique plus vertueux, ni plus capable à tous égards de soutenir ce qu'il avoit entrepris, pour le rétablissement parfait de l'infortuné diocèse de Geneve. Prévenu cependant que la vertu même est souvent la dupe du naturel, & craignant de rien donner au sang & aux sentimens humains; avant de rien faire, il avoit consulté les plus saints prélats, &

par  
roi  
S. a  
tou  
I  
fut  
tam  
de  
lui  
avo  
s'err  
tori  
put  
serv  
les f  
qu'il  
terri  
moit  
de r  
gligé  
croy  
plic  
grand  
santé  
il en  
cédoi  
juteu  
mino  
états

particulièrement le cardinal Frédéric Borromeé, cousin-germain & successeur du S. archevêque de Milan, dont il retraçoit toutes les vertus dans sa propre personne.

Il voulut qu'aussi-tôt le coadjuteur fut sacré, quoiqu'il eût refusé constamment de l'être lui-même, du vivant de son prédécesseur; & ne goûta pour lui aucun des autres ménagemens, qu'il avoit si scrupuleusement observés. Il s'empressa de lui faire part de son autorité, lui fit rendre, autant qu'il le put, tous les honneurs, & ne se réserva de sa dignité que les peines & les fatigues. Vivement frappé de l'idée qu'il avoit toujours eue de la charge terrible de l'épiscopat, il se renfermoit souvent, pour aviser aux moyens de réparer ce qu'il imaginoit avoir négligé, ou pour achever ce qu'il ne croyoit qu'ébauché. L'assiduité & l'application du saint à ce travail fut si grande, qu'elle fit craindre pour sa santé. Après ces revues particulières, il en conféroit avec l'évêque de Chalcedoine, c'est-à-dire avec son coadjuteur, ordonné sous ce titre: ils examinoient ensemble les mémoires & les états du diocèse, les notes & les ren-

seignemens précis que le saint avoit dressés, touchant le génie, la capacité, les mœurs des pasteurs & des peuples, touchant les moyens les plus propres à bannir les désordres, à établir le bien, ou à l'affermir. Uniquement attentifs à la gloire de Dieu & au bien de l'Eglise, les deux freres ne tendoient qu'à une même fin.

Chacun cependant avoit sa méthode & son humeur particuliere. L'ancien évêque, naturellement gai, étoit d'un accès facile, d'une bonté d'ame & d'une douceur que rien n'altéroit, d'une charité affectueuse, compatissante, toujours prête à pardonner, & même à excuser les fautes d'autrui. Le coadjuteur au contraire étoit sérieux, enclin à la sévérité, inflexible à l'égard des ecclésiastiques vicieux, au moins dans les cas de rechute. Comme ils faisoient de compagnie la visite générale du diocèse, afin de travailler ensuite à une réformation parfaite; le coadjuteur à qui le titulaire communiquoit son autorité sans réserve, fit des perquisitions rigoureuses contre l'inconduite des prêtres. La visite étoit à peine finie, qu'on vit un assez grand nombre de ces ecclésiastiques

ecclésiastiques dans les prisons de l'officialité. Le saint évêque ne désapprouva point la sévérité de son frere ; mais son ame tendre & sensible eut bien des épreuves pénibles à soutenir.

La porte des prisons donnoit sur un endroit, où il passoit tous les jours pour aller dire la messe. Les prisonniers épioient ce moment, & ne manquoient pas de lui demander grace, en l'assurant d'un repentir sincere. Son cœur étoit aussi-tôt attendri, & bien souvent il ne pouvoit retenir ses larmes. Il se représentoit la clémence infinie de Dieu pour les pécheurs ; qu'il ne se lasse jamais de leur pardonner ; que sa colere ne tient pas contre leurs gémissemens ; & dans ces pensées, peut-on manquer, se disoit-il, en suivant un si beau modele ? Dieu s'est laissé toucher tant de fois par mes larmes : dois-je être insensible à celles de mes freres ? Il exauce les prieres des pécheurs ; & moi qui suis le plus misérable de tous, je m'y rendrois sourd ! Au sortir de la messe, il se faisoit ouvrir les portes des prisons, faisoit aux prisonniers une réprimande charitable, leur faisoit bien promettre de mieux vivre à l'avenir,

puis il les mettoit en liberté. Le coadjuteur ne pouvoit s'empêcher d'admirer cette bonté de cœur ; mais il ne laissoit pas de l'en blâmer, & de lui en représenter, quelquefois d'un ton chagrin, les conséquences dangereuses. Le saint prélat s'humilioit alors jusqu'à faire des excuses, & promettoit d'être plus ferme à l'avenir ; mais dès le lendemain sa sensibilité lui faisoit oublier ses résolutions, & il se laissoit entraîner comme auparavant. La chose alla si loin, que le coadjuteur feignit de vouloir se retirer, afin de l'amener à son but ; & il y réussit. L'évêque lui remit les clefs des prisons, & le pria même de les lui refuser, s'il arrivoit qu'il les demandât. Car ces pauvres gens, lui ajouta-t-il, me font trop de pitié ; & je sens bien que je ne pourrois pas répondre de moi-même. L'évêque étant pere & juge tout ensemble, il n'est pas douteux qu'il doit avoir tout à la fois de la douceur & de la sévérité ; mais si l'une de ces deux qualités doit l'emporter sur l'autre, comme la miséricorde en Dieu surpasse la justice, la douceur dans son ministre ne doit-elle pas de même surpasser la sévérité ?

L  
au r  
quel  
time  
reçu  
lui n  
où i  
pour  
rédu  
doc.  
à que  
avoir  
dictio  
son fr  
mais  
parce  
entier  
l'entre  
Savoie  
que lu  
nager  
dans la  
pendoit  
de jour  
de faire  
toutes d  
zir le le  
secrète  
dit, &

Le saint évêque touchant presque au terme de sa carrière, & ayant déjà quelque chose de plus qu'un pressentiment de sa mort peu éloignée, il reçut une lettre de son souverain, qui lui mandoit de se rendre à Avignon, où il se proposoit d'aller lui-même pour féliciter le Roi Louis XIII, sur la réduction des Huguenots du Languedoc. Le mauvais état de sa santé, joint à quelques paroles couvertes, qu'on avoit prises avec raison pour une prédiction de sa mort prochaine, engagea son frere à le détourner de ce voyage; mais il ne put jamais l'en dissuader, parce que le saint prélat, voué tout entier au bien de la religion, regardoit l'entrevue des cours de France & de Savoie, comme une occasion précieuse que lui offroit la Providence pour ménager les intérêts de la foi catholique, dans la partie de son diocèse qui dépendoit de la France. N'ayant que peu de jours pour se préparer, il se pressa de faire son testament, & disposa de toutes choses, comme s'il eût dû mourir le lendemain; ce qu'il ne put faire si secrètement, que le bruit ne s'en répandit, & ne causât une consternation

Marfol.  
liv. VII.  
Anonym.  
l. II.



générale. Il ne paroiffoit plus, qu'il ne fe vit environné d'une foule de peuple : tout le monde fertoit des maifons ; les ouvriers mêmes quittoient leur travail, pour lui venir demander fa bénédiction. Ce pafteur fenfible, ce tendre père ne fe contentoit pas de la leur donner ; il s'arrêtoit à chaque pas, il difoit à l'un quelque mot de confolation, il fuggéroit à l'autre quelque moyen de fe fanctifier par les peines de fon état, il faifoit l'aumône à tous ceux qu'il jugeoit dans le befoin. Il s'arrêtoit pour un enfant, comme il eût fait pour une perfonne de confidération. Il leur faifoit le figne de la croix fur le front & fur la poitrine, qu'il vénéroit comme les membres innocens de Jésus-Christ. Et comme les gens de fa fuite s'impatientoient de le voir arrêter fans fin, pour ces petits innocens que toutes les meres s'emprefsoient de lui préfenter ; c'est le fils de Dieu lui-même, leur difoit-il, qui nous fert en ceci de modèle : peut-il y avoir de la petitesse à l'imiter ?

A fon départ, l'évêque de Chalcedoine, tous les principaux du clergé & de la ville le conduifirent jufqu'à

Sei  
dire  
avo  
rede  
de s  
cime  
fibili  
main  
pria  
foin  
de s  
de ré  
les fa  
néglig  
se rel  
dant  
dictio  
de les  
tendre  
prieres  
fur le  
qui ne  
de fan  
On  
saint fu  
fa rou  
fallut n  
La fais  
le duc

Seiffel, à six lieues d'Annecy, c'est-à-dire à l'endroit où le Rhône, après avoir coulé quelque temps sous terre, redevient navigable. Ce fut là qu'avant de s'embarquer, il leur fit ses remerciemens avec une humble & vive sensibilité; puis se mettant à genoux, les mains & les yeux levés au ciel, il pria le Seigneur à voix haute de prendre soin du peuple qu'il lui avoit confié, de s'en rendre le propre pasteur, & de réparer par l'abondance de ses grâces les fautes qu'il avoit commises par sa négligence ou par son incapacité. Il se relève ensuite, tous les assistans fondant en larmes, leur donne sa bénédiction, ou plutôt prie l'éternel pasteur de les bénir lui-même, les embrasse tendrement, & se recommande à leurs prières. Il les quitte aussi-tôt, monte sur le fleuve, & s'éloigne des bords qui ne retentissoient que de soupirs & de sanglots.

On étoit à la mi-novembre, & le saint fut fort incommodé du froid dans sa route. Arrivé à Avignon, il lui fallut revenir presque aussi-tôt à Lyon. La saison se trouvant trop avancée, & le duc de Savoie trop âgé pour passer

les monts par un temps rigoureux, il fit partir en sa place le cardinal Maurice, son fils, qui accompagna Sa Majesté très-chrétienne jusqu'à Lyon, où le prince & la princesse de Piémont se rendirent encore. Quoique la rencontre des cours de France & de Savoie dans cette ville y mît tout le monde fort à l'étroit, la vénération qu'on y portoit au saint évêque ne lui en eût pas moins procuré un logement convenable à son état, si sa mortification ingénieuse ne se fût pas prévalu de la rencontre même, pour en venir à ses fins. Comme plusieurs personnes de marque, & l'intendant de la province entre autres lui offroient des appartemens chez eux, il leur répondit qu'ayant prévu la difficulté qu'on trouveroit à se loger, il y avoit pourvu d'avance, & qu'il étoit assuré d'une demeure commode. On fut ensuite que c'étoit la chambre du jardinier de la Visitation, d'où l'on ne put jamais le tirer, quelque instance qu'on lui fit. Il étoit habile à satisfaire sa mortification par ces petits artifices : dans tous ses voyages, il étoit communément le plus mal logé de sa maison; & quand les gens, honteux de

ce  
poi  
app  
lui-  
rer.  
rend  
téré  
ses  
recti  
pour  
qui  
fran  
l'esti  
Gran  
Quar  
Anne  
égard  
princ  
comme  
regar  
comme  
dictio  
laquel  
de l'a  
entraî  
par la  
sieurs  
verrus

ce partage, lui en témoignoit leur peine, il' avoit toujours mille raisons apparentes pour justifier son choix.

Mais plus il s'efforçoit de s'abaisser lui-même, plus on s'empressoit à l'honorer. Les deux cours, comme à l'envi, rendoient témoignage à l'éminente sainteté, qui éclatoit malgré lui dans toutes ses actions. Il obtint sans peine la protection de Sa Majesté très-chrétienne, pour ceux de ses diocésains catholiques qui étoient sous la domination de la France. Louis le Juste avoit hérité de l'estime & de l'affection, que Henri le Grand avoit eues pour un si digne évêque. Quant aux reines Marie de Médicis & Anne d'Autriche, leurs sentimens à son égard alloient jusqu'à la vénération. Le prince & la princesse de Piémont qui le connoissoient tout particulièrement, le regardoient comme l'ami de Dieu, comme un saint qui attiroit les bénédictions du Ciel sur leur maison, à laquelle ils s'applaudissoient chaque jour de l'avoir attaché. Tous les courtisans entraînés par l'exemple des maîtres, & par la connoissance personnelle que plusieurs d'entre eux avoient de ses rares vertus, se tenoient honorés d'avoir des

rapports avec lui. Et quand il fut tombé malade, la vile demeure d'un jardinier, devenue la sienne, ne désembroit plus de ce que les deux cours avoient de personnages plus qualifiés.

Labrieux jusqu'au dernier moment, & animé d'un zele qui l'élevoit au dessus de la nature; malgré l'affoiblissement où il se trouvoit, il prêcha avec beaucoup de feu chez les Jésuites, qu'il avoit toujours honorés de son amitié & de son estime. La veille de Noël, il fit encore la bénédiction d'une croix que la Reine-mere faisoit ériger chez les Récollets, & prêcha de nouveau avec son zele accoutumé. Le lendemain, il confessa le prince & la princesse de Piémont, leur dit la messe, les communia; puis donna l'habit à deux novices de la Visitation, & prêcha sur le mystere du jour. Dans tous ces exercices, avec la connoissance que Dieu lui avoit donnée de sa mort prochaine, il conserva la plus parfaite liberté d'esprit, & une douce confiance en la divine miséricorde, sans trouble, sans inquiétude, sans aucun changement dans ses actions ou dans ses manieres. Il avoit toujours vécu, comme si chaque jour avoit dû être le dernier de sa vie;

&  
rie  
de  
Ay  
lar  
qu  
la  
qu  
des  
cen  
de  
peu  
mor  
de  
L  
sent  
s'app  
poin  
renc  
mar  
s'ent  
fort  
Nem  
grac  
qui  
que  
Com  
jour  
& la

de la proximité de la mort ne lui ôta rien de sa tranquillité. La gaîté même de son humeur n'en parut point altérée. Ayant fait dans ces circonstances une large aumône à un gentilhomme ruiné, qui ne sachant comment lui exprimer sa reconnoissance, lui répétoit sans fin qu'il prieroit si bien le Seigneur, que dès ce monde il le récompenseroit au centuple; dépêchez-vous donc, lui dit-il, de me procurer cette fortune, car dans peu ni vous ni moi ne serons de ce monde. La mort du gentilhomme suivit de près celle du Saint.

La seconde fête de Noël, François sentit un affaïssement extraordinaire; et s'aperçut qu'il baïssoit sa vue. Il ne laissa point de dire la messe; après quoi il rencontra le duc de Bellegarde & le marquis d'Alincburt, avec lesquels il s'entretint long-temps à l'air qui étoit fort dur. Il fut de là chez le duc de Nemours, pour remettre dans les bonnes grâces de ce prince, deux de ses officiers qui n'avoient encouru son indignation que par leuss fureurs contre le Saint. Comme il se proposoit de partir ce jour-là, il s'en fut encore chez le prince & la princesse de Piémont, pour prendre

congé d'eux , & terminet quelques affaires concernant le bien de son Eglise. Comme il arrivoit enfin chez lui , excédé de fatigue , on vint lui présenter ses bottes , qu'il refusa d'abord : mais son valet de chambre les ayant rapportées un moment après ; il les faut prendre , lui dit-il , puisque vous le voulez , mais nous n'irons pas loin. Après avoir encore écrit quelques lettres de recommandation , & reçu plusieurs personnes qui venoient lui dire adieu , il se trouva si abattu , qu'il fallut le mettre au lit ; & l'apoplexie dont il mourut le surlendemain , ne tarda point à se déclarer : mais cette maladie , si effroyable de sa nature , fut douce & paisible pour le Saint , dont elle prit en quelque sorte le caractère.

Dès qu'on fut dans la ville qu'il étoit dangereusement malade , les seigneurs , les prélats , les ecclésiastiques & les religieux , tout le monde accourut pour le voir. Le duc de Nemours , tourmenté par la goutte , se fit lever & porter chez lui. Il l'avoit autrefois persécuté de plus d'une manière ; mais forcé enfin par des vertus qu'il avoit mises lui-même aux plus rudes épreu-

ves, de son ennemi, il étoit devenu  
 l'un de ses plus grands admirateurs. Il  
 se jeta à ses pieds, il prit & baisa  
 ses mains, en les arrosant de ses lar-  
 mes, il lui demanda sa bénédiction  
 pour lui, & pour le prince de Gène-  
 vois, son fils aîné. Madame Olivier,  
 femme de l'intendant, vint aussi a com-  
 pagnée de ses deux filles, & lui de-  
 manda sa bénédiction pour elle & pour  
 tous ses enfans. Le vicaire général de  
 Lyon, après lui avoir donné les témoi-  
 gnages du plus vif intérêt, au nom  
 de tout le diocèse, fit exposer le S.  
 Sacrement dans routes les églises, pour  
 demander à Dieu le recouvrement de  
 sa santé. Entre les prélats, il étoit ami  
 particulier de l'évêque de Damas, qui  
 le méritoit par sa piété. Cet évêque  
 lui dit en l'abordant : Mon cher frere,  
 je viens pour vous rendre tous les offi-  
 ces d'une tendresse fraternelle. Vous  
 savez qu'il est écrit, que *le frere aidé  
 par le frere, est comme une cité bien  
 munie.* Et il est encore écrit, répliqua  
 le malade en lui tendant la main,  
 que *le Seigneur sauvera l'un par l'autre.*  
*Mettez votre confiance au Seigneur,*  
 ajouta l'évêque de Damas, en usant



toujours des termes de l'écriture ; & il nous nourrira, poursuivit de même le fervent malade. Puis ne contenant plus les transports du divin amour qui l'embrasoit ; mon cœur & ma chair, s'écria-t-il, se sont rejouis dans le Dieu vivant. *A jamais je chanterai les miséricordes du Seigneur. Mais quand paraîtrai-je devant sa face ? Montrez-moi, ô le bien-aimé de mon cœur, montrez-moi le lieu où vous reposez !*

Le pere Fegier Jésuite qui ne le quittoit point, lui proposa de faire cette priere de S. Martin : *Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail.* La profonde humilité du saint, parut blessée d'une comparaison, dont il n'y avoit que lui seul qui méconnoît la justesse. Bien loin de faire la priere qu'on lui suggéroit ; je ne suis, répéta-t-il plusieurs fois, je ne suis qu'un serviteur inutile, dont Dieu ni son peuple n'ont aucun besoin. Un autre Jésuite lui ayant suggéré ces paroles de l'écriture. *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, toute la terre est remplie de sa gloire ;* il les répéta long-temps, & l'idée de la grandeur, de la sainteté, de la majesté

sup  
en  
per  
plu  
de  
voi  
il a  
l'Es  
qu'  
de  
avo  
Tou  
plei  
gnet  
misé  
créa  
les  
n'av  
dans  
fessio  
chos  
& il  
cise  
tém  
Sur l  
sans  
simul  
le ti  
racter

suprême le pénétra si fortement, qu'il en parut ravi hors de lui-même. Il perdit la parole, & l'on ne s'apperçut plus qu'il vivoit, qu'au mouvement de ses levres & de ses yeux, qu'il levoit de temps en temps au ciel. Déjà il avoit reçu les derniers sacremens de l'Eglise, à la réserve du saint viatique, qu'on n'avoit pas osé lui donner à cause de ses fréquens vomissemens; mais il avoit encore dit la messe ce jour-là. Tous les actes de résignation, d'une pleine soumission aux ordres du Seigneur, d'une ferme confiance en sa miséricorde, du sacrifice de toutes les créatures & de son propre corps; il les fit avec d'autant plus de joie, qu'il n'avoit jamais tenu à aucun objet, que dans l'ordre de Dieu. Pour la profession de foi, ce fut une des premières choses qu'il demanda lui-même à faire; & il la fit de la manière la plus précise & la plus éclatante, prenant à témoin tous ceux qui étoient présens. Sur le point capital de la catholicité, sans quoi toute piété n'en est que le simulacre, il étoit d'une sensibilité qui le tiroit en quelque sorte de son caractère. Comme on usoit de mille ex-

pédiens dans sa maladie, pour le tenir éveillé & prévenir la léthargie, un ecclésiastique s'avisa de lui demander s'il n'avoit pas quelque attache au Calvinisme, lui qui avoit eu tant de commerce avec les Huguenots. Tiré à l'instant même de son affaïssement; Dieu m'en garde, s'écria-t-il avec feu! La trahison seroit trop grande: ô mon Dieu, vous connoissez mon cœur!

Enfin le jour des Saints Innocens de l'année 1622, & comme on prononçoit ces paroles des litanies dans la recommandation de l'ame, *Saints Innocens, priez pour lui*, le saint évêque rendit à Dieu son ame pure, non moins innocente, à l'âge de cinquante-six ans, que celle des tendres victimes dont on célébroit la fête.

Il est inutile d'exprimer les regrets qu'excita le premier bruit de cette mort: on les présume assez du caractère d'un saint, qui fut particulièrement suscité de Dieu pour rendre la vertu aussi aimable que respectable. Ils se changerent bientôt en admiration & en actions de grâces, par la multitude & l'éclat des miracles qui s'opérèrent au lieu de sa mort, dans son église d'Annecy où son corps

fut  
son  
de  
ma  
ter  
gén  
qu'i  
sant  
nev  
déra  
bâti  
posc  
les c  
dina  
d'un  
tôt a  
L  
aux  
chré  
des  
reine  
de la  
de S  
Bavi  
clerg  
ligier  
de n  
à Ro  
vieux

fut reporté, & par-tout où l'on implora son intercession. Alexandre VII, avant de parvenir au pontificat, fut guéri d'une maladie fort dangereuse, étant à Munster en qualité de médiateur pour la paix générale de l'Europe; & il fut si convaincu qu'il devoit le recouvrement subit de sa santé aux prières du saint évêque de Genève, qu'il envoya une somme considérable à Annecy, pour contribuer au bâtiment de l'église où ses reliques reposoient. C'est pourquoy, sans attendre les cinquante ans qu'on laisse couler d'ordinaire entre la mort & la béatification d'un saint, il mit celui-ci neuf ans plutôt au nombre des Bienheureux.

La canonisation se fit quatre ans après, aux instances de la plupart des princes chrétiens, & surtout du Roi Louis XIII, des reines sa mere & son épouse, de la reine d'Angleterre sa sœur, du roi & de la reine de Pologne, de la duchesse de Savoie, du duc & de la duchesse de Baviere, à qui se joignit l'assemblée du clergé de France, ainsi que les ordres religieux, les parlemens & les gouverneurs de nos provinces. Le Roi envoya exprès à Rome les évêques de Soissons & d'Evreux, pour solliciter cette affaire cop-

jointement avec le duc de Crequy son ambassadeur. La France avoit comme adopté ce Savoyard à jamais illustre, qui de son côté avoit toujours eu pour la France les mêmes sentimens que pour sa patrie. La bulle de canonisation, entre bien d'autres miracles, en relève particulièrement sept des plus éclatans & des plus authentiques, savoir la résurrection de deux morts, la guérison d'un aveugle-né, d'un paralytique & de trois personnes percluses de tous leurs membres. Mais de tous les prodiges, le plus admirable & le plus salutaire est sans doute la conversion de soixante-douze mille hérétiques, également attribuée par cette bulle au saint évêque de Geneve, après les discussions rigoureuses, qu'on fait être d'usage à Rome en pareille matiere.

Anonym.  
liv. 11.

Nous avons de S. François de Sales différens ouvrages de piété, dont le traité de l'amour de Dieu & l'introduction à la vie dévote sont les plus connus. On les examina tous, avant d'en canoniser l'auteur; & on les trouva si remplis de l'esprit de Dieu, si propres à opérer des fruits de salut dans le cœur des fideles, qu'on en déclara la lecture aussi salutaire

que  
du  
fait  
elle  
voie  
perf  
mén  
chré  
trine  
dépl  
reco  
sent  
rel  
ne  
divi  
venu  
blica  
tout  
tout  
vertu  
nuar  
les y  
exac  
ques  
tout  
tre e  
il a  
parf

que celle des peres de l'Eglise. L'introduction à la vie dévoté en particulier a fait un bien infini dans tous les états ; elle a véritablement introduit dans les voies de la piété, dans les voies de la perfection évangélique, les conditions même qui se croyoient dispensées d'être chrétiennes. Peu importe que la doctrine, ou la maniere de notre saint ait déplu à ces sombres moralistes, qui ne reconnoissent pour vertu que ce qui présente leurs traits sauvages & repoussans : tel étoit le caractère des Pharisiens, qui ne pouvoient souffrir la douceur & la divine condescendance de celui qui est venu pour sauver les pécheurs & les Publicains. François au contraire s'est fait tout à tous, comme Paul, afin de gagner tout le monde à J. C. Il a invité à la vertu, d'une maniere douce & insinuante, afin d'y attirer les cœurs, & de les y acoutumer insensiblement : du reste, exact observateur des regles évangéliques, il les a toujours enseignées dans toute leur étendue ; & si, comme l'apôtre encore, il a donné le lait aux foibles, il a donné aussi la nourriture solide aux parfaits, & par-tout il a maintenu les

loix immuables des mœurs, dans leur intégrité & dans toute leur pureté.

Cependant il s'éleva en Espagne des directeurs & des rigoristes, tels que les censeurs du saint évêque de Geneve paroïssient les demander, c'est-à-dire des hommes austères en apparence, faisant profession d'un genre de spiritualité inconnu dans l'Eglise; singuliers dans la manière d'expliquer les divines écritures, indociles à la voix de l'autorité, & tenant expressément des maximes pernicieuses, non seulement sur l'obéissance, mais sur l'usage du mariage, & sur les principes fondamentaux des mœurs. C'étoient quelques restes ou rejetons d'une secte de fanatiques, qui sur la fin du siècle précédent avoient déjà paru dans le même royaume, où ils se nommerent eux-mêmes religieux illuminés. Ils répandirent principalement leurs erreurs dans l'Andalousie. L'inquisiteur général les condamna, en promettant néanmoins de ne point user de rigueur envers ceux qui s'étoient laissé séduire, s'ils se reconnoissoient coupables & dénonçoient leurs séducteurs sous trente jours. L'ordonnance eut son effet:

sep  
leur  
par

ce  
peu  
Pyr  
Fra  
pui  
car  
dan  
mie  
qui  
rem  
blic  
Co  
hér  
dit  
qua  
don  
buo  
elle  
fille  
que  
tels  
terc  
de  
Ro  
mo

sept à huit mille personnes vinrent faire leur déclaration, & l'on n'entendit plus parler de cette secte en Espagne.

Mais des extrémités méridionales de ce royaume, où l'inquisition lui faisoit peur, elle pénétra bien loin au delà des Pyrénées, aux extrémités opposées de la France, au pays de Chartres d'abord, puis & plus effrontément dans la Picardie. Elle fit ses premiers prosélytes dans un ordre très-réformé, & son premier fruit fut l'apostasie de deux moines, qui, après avoir dogmatisé quelque temps en secret, répandirent dans le public leurs erreurs & leurs extravagances. Comme ce sont les hommes qui font les hérésies, & les femmes qui les accèdent; les moines attacherent à celle-ci quantité de personnes du sexe, en leur donnant droit d'y prêcher. Ils les distribuoient ensuite en différens lieux, où elles établissoient des communautés de filles dévotes; ce qui ne pouvoit manquer de rendre leurs dogmes immortels, pour peu qu'on eût difféié d'en intercepter le cours. Mais le prince averti de bonne heure, commit les juges de Roye & de Mont-Didier où l'erreur se montrait avec le plus d'audace, pour in-

Vittor. Sirl;  
Memor. vol.  
8.



former en toute rigueur contre les coupables, qui furent emprisonnés en grand nombre. La partie n'étoit pas encore bien liée : les chefs s'éclipserent ; & le pays, purgé, ou effrayé, demeura tranquille.

En Hollande, où l'on tient telle religion qu'on juge à propos, & aucune si l'on veut ; on rendit cependant une ordonnance qui en chassoit les Jésuites, avec défense d'y rentrer, sous peine d'être arrêtés comme ennemis, & obligés à payer rançon. C'étoit le sort de ces religieux, sous tous les gouvernemens hérétiques, de porter personnellement le poids de la haine & des préventions qu'on avoit contre l'Eglise Romaine. La partialité fut poussée en Hollande jusqu'à défendre à tous les sujets de la république, d'envoyer leurs enfans étudier dans les colleges étrangers des Jésuites ; tandis qu'on se contentoit, dans cette espece de persécution, tempérée à l'ordinaire par l'esprit d'intérêt, d'enjoindre à tous les autres catholiques, prêtres & religieux, de donner par écrit aux magistrats des lieux leurs noms & leurs demeures.

Par le motif opposé, l'Empereur Ferdinand II qui cherchoit les moyens les

plus  
Etac  
à Pr  
donn  
le pr  
ligio  
Prag  
l'élec  
secon  
nand  
à l'E  
ce pr  
laisa  
du re  
& d'  
coup  
les su  
génér  
absolu  
L'  
prop  
reque  
tablir  
préva  
tions  
mona  
tion  
pieus  
étoier

plus efficaces d'extirper l'hérésie de ses États, après en avoir défendu l'exercice à Prague, en chassa les ministres, & donna l'université aux Jésuites. Ce fut le premier fruit considérable, que la religion catholique retira de la bataille de Prague. Ces résolutions déplurent fort à l'électeur de Saxe, qui avoit secondé & secondoit encore les armes de Ferdinand : mais quelque nécessaire qu'il fût à l'Empereur, pour le moment même; ce prince religieux & catholique zélé ne laissa pas de chasser encore les ministres du reste de la Bohême, de la Moravie, & d'une partie de la Silésie. Il fit beaucoup plus, comme on le verra, quand les succès de Tilly & de Valstein, ses généraux, l'eurent mis en état d'agir absolument en maître.

L'Eglise de France continuant à s'approprier la discipline qu'elle n'avoit pas reçue dans les formes, entreprit de l'établir jusque parmi les réguliers qui se prévalaient davantage de leurs exemptions & de leurs privilèges. Tant de monasteres célèbres, autrefois l'édification des peuples & des grands dont la pieuse magnificence les avoit enrichis, étoient devenus des palais, ou des cam-

pagnes délicieuses, habités en grande partie par des ignorans & des paresseux, dont le moindre défaut étoit l'amour du jeu & de la bonne chere. On en avoit porté bien des plaintes à Louis XIII, lorsqu'entendant un jour la messe à la fameuse abbaye de Marmoutier, il fut scandalisé personnellement de la contenance des moines, trop accoutumés à l'indécence pour être contenus par la présence même de la cour. On lui ajouta, qu'il voyoit peu de chose; qu'il y avoit une infinité de maisons, d'où l'ivrognerie & l'incontinence n'avoient pas seulement banni toute régularité, mais les exercices les plus indispensables des vertus chrétiennes. Le Monarque demanda & obtint un bref du Pape pour réformer ces désordres, & mit le cardinal de la Roche-Foucault, son grand-aumônier, à la tête de cette commission. Ce vertueux & sage prélat se forma un conseil, composé d'un Bénédictin, d'un Chartreux, d'un Dominicain, d'un Minime, d'un Jésuite, d'un Feuillant, & de quelques autres personnes d'une vertu éclairée.

Après avoir conféré mûrement & à bien des reprises avec eux, il commença

la re  
Paris  
blit  
fut d  
chan  
plu  
posoi  
de S  
quelq  
d'une  
près t  
tions  
austér  
naires  
sance  
lemen  
ou la  
ligieux  
démis  
dans l'  
condit  
roit plu  
tarda p  
plupart  
Elle s'  
religieu  
S. Hon  
du nom  
d'Etat

la réformation de Sainte Gènevieve de Paris, dont il étoit abbé, & qu'il établit chef de quarante maisons, dont fut d'abord formée la congrégation des chanoines réguliers de France. Comme plusieurs religieux de cette abbaye s'opposoient à la réforme, on en tira douze de S. Vincent de Senlis, où depuis quelques années on vivoit au moins d'une manière édifiante : c'étoit à peu près tout ce que portoient les constitutions nouvelles, qui, sans prescrire des austérités & des pénitences extraordinaires, se bornoient à exiger l'obéissance, l'esprit de retraite & de recueillement, l'éloignement de la mondanité, ou la simplicité convenable à l'état religieux. Le généreux cardinal, par sa démission volontaire, remit l'abbaye dans l'ancien droit d'élire son abbé, à condition que le gouvernement n'y seroit plus que triennal. La réforme ne tarda point à passer du chef-lieu, dans la plupart des maisons de sa dépendance. Elle s'établit en même temps chez les religieuses de l'Assomption de la rue S. Honoré, nommées alors Haudriettes, du nom d'Etienne Haudry, conseiller d'Etat, qui les avoit fondées du temps

de S. Louis, en les soumettant à la juridiction du grand-aumônier de France. A ce titre, elles dépendoient absolument du cardinal de la Roche-Foucault, qui leur donna des regles toutes nouvelles. Cet institut fondé pour des veuves qui ne faisoient pas vœu de pauvreté, fut par la réforme érigé en titre ordinaire de religion, avec l'approbation du S. Siege.

Déjà les abbayes d'Ardeine, de Silly & de Belle-étoile s'étoient associées, pour rappeler l'esprit de S. Norbert dans l'ordre de Prémontré dont elles faisoient partie; mais elles avoient à esfuyer les plus violentes oppositions. Il fallut encore charger le grand-aumônier de consolider cette réforme, qui eut besoin de toute sa prudence & de toute sa fermeté, mais qui enfin prospéra, & s'établit insensiblement dans plusieurs autres maisons. Quelques Trinitaires qui avoient à cœur la vraie gloire de leur ordre, prièrent encore ce vertueux cardinal d'y mettre la réforme; & de leur propre mouvement, ils lui obtinrent de Rome les pouvoirs nécessaires. Il est inconcevable, à quel point la longue habitude du relâchement renverse  
les

les  
anc  
ce  
abu  
La  
à r  
la r  
de  
ren  
taxé  
autr  
Cet  
par  
faire  
port  
mêm  
ford  
leur  
cont  
vigu  
& au  
s'astr  
suad  
des  
enco  
qu'e  
avoit  
de s  
sa pr

les premières idées. Le général & les anciens appellerent comme d'abus, de ce qui tendoit à corriger, de tous les abus, le plus inique & le plus criant. La règle de ces religieux les obligeoit à réserver le tiers de leur revenu pour la rédemption des captifs; & la maison de Paris qui avoit dix mille livres de rente, sans compter le casuel, n'étoit taxée qu'à dix-huit francs. Ainsi des autres, suivant la même proportion. Cette odieuse prévarication fit accorder par le Roi toute liberté au commissaire de la réforme. Le cardinal y apporta le remède convenable, & en même temps corrigea tous les autres défordres, auxquels celui-ci fournissoit leur aliment. On eut beau réclamer contre des règles qui n'étoient point en vigueur quand on avoit fait profession, & auxquelles on n'avoit jamais prétendu s'astreindre: le cardinal tint ferme, persuadé avec raison que rien ne dispense des devoirs de la charité, bien moins encore d'un devoir strict de justice, & qu'en professant la vie religieuse, on avoit, ou l'on doit avoir la volonté de s'obliger à ce qui est de l'essence de la profession, & à plus forte raison, à

ce qui est du christianisme & de la probité. Pour s'assurer de l'exécution, il ordonna que le général auroit deux assistans, choisis de tel ordre qu'il plairoit à lui commissaire; & pour rétablir la régularité, il mit deux peres Feuillans dans le couvent de Paris, & deux Jésuites à Cerfroi.

L'ordre de S. Benoît & de S. Bernard, qui avoit retracé en Occident les prodiges de vertu admirés autrefois à Scété, à Nitrie, & dans la Thébaïde, étoit si fort dégénéré, que les bois habités par ces licencieux solitaires imprimoient l'effroi à la timide pudeur dans tous les lieux d'alentour. Il fallut des soins, de la circonspection, de la dextérité, un temps fort long & une patience infinie, pour appliquer des remèdes convenables à la profondeur des plaies & au caractère des sujets. Les plus intéressés à la prolongation du désordre, n'étoient pas les moins qualifiés. Enfin la persévérance & la prudence de concert gagnèrent assez, sinon pour faire refleurir la régularité dans toutes les maisons, au moins pour en bannir la licence & le scandale. Les ordres qui ont mis des adoucissmens à la regle

pr  
cc  
po  
ric  
pa  
no  
ma  
&  
les  
feu  
qu'  
lon  
I  
fon  
fin,  
fon  
âgé  
let  
Bolo  
dans  
légar  
élu  
donn  
pereu  
noien  
contr  
les T  
fort c  
S. Fr

primitive, ne sont pas indignes à beaucoup près de toute estime. Il n'en est point même, où grand nombre de particuliers ne donnent des exemples capables d'édifier, capables de confondre, non seulement le commun des fideles, mais beaucoup d'ecclésiastiques réglés, & de personnes dévotes qui vivent dans les embarras du monde. Plût à Dieu seulement que la réformation, telle qu'elle avoit été faite, eût subsisté plus long-temps !

Le Pape qui l'avoit secondée de tout son pouvoir, n'en vit pourtant pas la fin, & laissa beaucoup à faire encore à son successeur. Grégoire XV mourut, âgé de soixante-dix ans, le huit de Juillet 1623. Etant cardinal archevêque de Bologne, il avoit résidé assidûment dans ce siege, excepté le temps de ses légations, jusques au conclave où il fut élu Pape. Pendant son pontificat, il donna des secours considérables à l'Empereur & au roi de Pologne, qui soutenoient une rude guerre, le premier contre les hérétiques, & l'autre contre les Turcs. Il a canonisé quatre saints fort célèbres, S. Ignace de Loyola, S. François Xavier, S. Philippe de



Néri, & Sainte Thérèse. La bulle qu'il publia pour élire les papes par la voie du scrutin, s'est toujours observée depuis. Moins d'un mois après sa mort, le cardinal Barberin, d'une ancienne famille de Florence, lui succéda à l'âge de 55 ans, sous le nom d'Urbain VIII : pontife recommandable par son affection & son talent pour les lettres, par sa douceur, par sa modestie, par une piété peu commune, & trop foible néanmoins contre l'épidémie du népotisme.

Le nouveau Pape, dès son entrée au pontificat, fit quelques réglemens, qui sans doute paroîtront fort minutieux à bien des personnes. Le S. Pere, de l'avis des cardinaux, & sous peine d'excommunication, défendit aux Récollets de prendre la sandale & le capuchon pointu, à la façon des Capucins. Il ne s'agissoit pas seulement de prévenir les méprises des fideles, trompés dans la distribution de leurs aumônes par la ressemblance des habits; mais bien plus encore d'empêcher les religieux d'en venir pas à pas, par le moyen des changemens d'habits, au goût des modes & des mœurs séculieres; comme il étoit arrivé dans les anciens ordres.

En  
un  
ait  
peu  
mon  
fend  
l'hab  
Rien  
point  
il est  
sur u  
elle-  
fait h  
bain  
pour  
vrais  
étoit  
avoit  
étoien  
quoiqu  
ajouto  
çois.  
rivaux  
ne ven  
saint  
bain d  
de leu  
celui d  
sans au

En effet, l'habit monastique n'est-il pas un frein à la licence, pour peu qu'on ait de pudeur, ou de bon sens? & se peut-il rien de plus ridicule, qu'un air mondain sous un froc? Il fut aussi défendu aux Carmes anciens, de prendre l'habit & le nom de Carmes Réformés. Rien de plus juste. Outre qu'on ne doit point partager les roses sans les épines, il est de droit commun de ne pas s'entremettre sur une famille, à moins qu'elle ne juge elle-même que cette incorporation lui fait honneur. Peu d'années après, Urbain VIII donna une bulle nouvelle, pour assurer aux Capucins le titre de vrais enfans de S. François, qui leur étoit disputé par les Cordeliers. Paul V avoit déjà prononcé, que les Capucins étoient véritablement Freres Mineurs; quoiqu'ils n'eussent point été établis, ajoutoit ce Pape, du vivant de S. François. Mais de ces dernières paroles, les rivaux des Capucins concluoient qu'ils ne venoient point en droite ligne de ce saint fondateur. Sur quoi le Pape Urbain déclare, que le commencement de leur institution doit se prendre de celui de la regle séraphique, observée sans aucune discontinuation par eux ou

leurs peres depuis son origine. Enfin Urbain VIII ordonna aux Prémontrés d'Espagne, de reprendre l'ancien habit qu'ils avoient quitté depuis peu, & le nom de Freres, qui leur déplaisoit encore davantage. C'est à ces minuties apparentes que tient essentiellement l'esprit de l'état régulier. Les religieux ne quittent pas communément leur premier habit, pour en prendre un plus modeste. En tenant la main à ce seul article, on obviroit à mille dérangemens.

Les changemens même qui se font sous prétexte du bien, ne sont pas sans danger, dans l'état religieux. C'est pourquoy la congrégation chargée d'expliquer & de maintenir les décrets du concile de Trente, défendit aux supérieurs réguliers de permettre à aucun de leurs inférieurs de passer à un institut plus austere, à moins d'être bien assurés qu'il s'y rendroit sans aucun retardement, & qu'il y seroit reçu aussi-tôt. L'expérience n'avoit que trop appris, que le zele apparent d'une plus grande perfection conduit assez souvent à l'apostasie. Quantité de ces zélateurs, après avoir respiré quelque temps l'air du siecle, ne perdoient pas seulement leurs

idées de plus su  
avoit p  
du clois  
vent se

Urbain  
poser à  
traits d  
sainteté  
tombea  
sans l'a  
cette co  
nes qui  
fut-elle  
sement  
toujours  
pas tant  
cles ap  
zarres,  
riser les  
dérision  
partient  
vertu,  
le S. Es

Dans  
pape U  
reine d  
avoit ét  
il béatif

Enfin  
montrés  
en habit  
, & le  
soit en-  
minuties  
ellement  
religieux  
leur pre-  
un plus  
e seul ar-  
gemens.  
se font  
pas sans  
est pour-  
d'expli-  
s du con-  
périeurs  
de leurs  
titut plus  
urés qu'il  
lement,  
t. L'ex-  
ris, que  
nde per-  
l'aposta-  
s, après  
l'air du  
ent leurs

idées de réforme; mais ils ne pouvoient plus supporter le joug même qui leur avoit paru trop léger, & menoient loin du cloître une vie errante & le plus souvent scandaleuse.

Urbain VIII défendit encore d'exposer à la vénération publique les portraits des personnes mortes en odeur de sainteté, d'allumer des cierges sur leurs tombeaux, & d'en publier les miracles sans l'approbation de l'ordinaire. Pour cette constitution, il est peu de personnes qui n'en sentent toute la sagesse. Aussi fut-elle confirmée & maintenue soigneusement les années suivantes. Si elle eût toujours été observée, on ne verroit pas tant de légendes remplies de miracles apocryphes, & quelquefois si bizarres, qu'ils ne sont propres qu'à autoriser les censures des hérétiques, & les dérisions des impies. D'ailleurs il n'appartient qu'à l'Église de canoniser la vertu, puisqu'elle est seule dirigée par le S. Esprit pour régler notre culte.

Dans le cours de l'année 1625, le pape Urbain canonisa Sainte Elisabeth, reine de Portugal, & certifia qu'elle avoit été du riers-ordre de S. François; il béatifia Félix de Canratice, parvenu

à une éminente sainteté dans le rang obscur de frere Capucin ; & André d'Avellino , prêtre de la congrégation des Théatins. Celui-ci avoit d'abord suivi le barreau , en se bornant toutefois aux causes ecclésiastiques , & même avec une intégrité & un désintéressement qui honoroient le sacerdoce dont il étoit revêtu. Mais un mensonge , quoiqu'assez léger , lui ayant un jour échappé dans la chaleur du discours , & ce passage de l'écriture , *la bouche qui profere le mensonge donne la mort à l'ame* , lui étant presque aussi-tôt tombé sous les yeux ; il fut pénétré d'un repentir si vif , qu'il abandonna sur le champ les fonctions du barreau. Il entra chez les Théatins , où , durant toute sa vie , après avoir satisfait aux devoirs de sa regle , il consacra le reste de son temps à l'oraison & au salut des ames , principalement des pauvres gens de la campagne. On peut juger de l'éminence de sa vertu , sur les deux vœux qu'il fit & observa inviolablement , savoir de contrarier en toute chose sa volonté propre , & d'avancer sans nulle relâche dans la carrière de la perfection. Urbain VIII , attentif en même temps au bien temporel & spiri-

tuel d  
S. Sien  
nation  
ment  
duc Fr  
nier d  
En  
l'Eglis  
aux at  
menac  
d'une  
erreurs  
de la  
œuvres  
pour l  
les gra  
dans  
que. so  
qu'à l'  
& pou  
trait ,  
l'hérés  
pouvo  
la mo  
1576  
de par  
Dieu  
heure  
Il fit

uel de l'Eglise, réunit au domaine du S. Siege le duché d'Urbin, par la donation qu'il en avoit ménagée habilement, & que lui en fit entre-vifs le duc François-Marie de la Rovere, dernier de cette maison.

En ce temps-là, & dans le sein de l'Eglise de France, à peine échappée aux attentats du Calvinisme, & déjà menacée d'une hérésie nouvelle, ou d'une reproduction déguisée des mêmes erreurs, il s'élevoit un de ces hommes de la droite du Très-haut, puissant en œuvres & en paroles, ange de conseil pour les rois mêmes, mobile de toutes les grandes œuvres de piété qui se font dans un empire, d'autant plus révérend que son humilité profonde n'aspiroit qu'à l'obscurité & à l'oubli des hommes, & pour le caractériser enfin d'un seul trait, fuscité du ciel pour démasquer l'hérésie, dans les apologistes affectés du pouvoir de la grace & de la pureté de la morale. Vincent de Paul naquit en 1576, au village de Pouy, près d'Acqs, de parens pauvres, mais fort craignans Dieu, qui lui inspirerent de bonne heure de grands sentimens de religion. Il fit ses études à Acqs, & à Toulouse;

après quoi s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les pirates, & mené en esclavage dans la barbarie. Pour prémices de son zele vraiment apostolique, il convertit le renégat qui étoit devenu son maître, & revint avec lui en Europe. Arrivé à Paris, il demeura deux ans chez les peres de l'Oratoire, qui lui procurerent la cure de Clichy, préférable, selon cet humble serviteur de Dieu, à l'abbaye de S. Léonard de Chame qu'on lui avoit déjà fait offrir, & à la charge d'Aumônier de la Reine Marguerite. Il s'attacha depuis à la maison de Gondi, où la piété étoit en honneur; & portant par-tout l'esprit de l'apostolat, il essaya son talent pour les missions dans la terre de Gannes en Picardie. Ses premiers succès lui en firent tenter d'autres, qui furent accompagnés de tant de bénédictions, que tous les gens de bien le presserent d'instituer une congrégation, afin de perpétuer ces fruits de salut.

M. de Gondi, général des galeres, & sa pieuse épouse l'aiderent de tout leur pouvoir. Une foule d'ecclésiastiques, également laborieux & désinté-

ressés.  
L'arc  
de la  
prouv  
nou  
fut é  
par se  
1627  
toutes  
verain  
congr  
de la  
comm  
prieur  
pour  
cette  
du fo  
naires  
ni ad  
villes  
ou seu  
d'hui  
visées  
cupent  
des fé  
glise.  
saint i  
liaison  
à cette

ressés, se rangerent parmi ses disciples. L'archevêque de Paris, qui étoit encore de la vertueuse maison de Gondi, approuva le vingt-quatre avril 1626 ce nouvel institut, dont le saint instituteur fut établi supérieur général. Le Roi, par ses lettres patentes du mois de mai 1627, en permit l'établissement dans toutes les villes du royaume; & le Souverain Pontife l'érigea cinq ans après en congrégation, sous le nom de Prêtres de la Mission. On les nomme assez communément Lazaristes, à cause du prieuré de S. Lazare, qui leur fut donné pour première maison. Le contrat de cette fondation, dicté par la modestie du fondateur, porte que ces missionnaires s'obligeront à jamais ne prêcher ni administrer les sacremens dans les villes où il y aura archevêché, évêché, ou seulement présidial. Ils ont aujourd'hui plus de quatre-vingt maisons, divisées en neuf provinces, où ils s'occupent principalement de la conduite des séminaires, si importante pour l'Eglise. Nous verrons dans la suite leur saint instituteur, nonobstant toutes les liaisons & tout respect humain, rendre à cette Eglise des services plus essentiels



encore, ou du moins d'un rapport plus direct à la conservation de la foi, son dépôt capital.

Un religieux, simple particulier, étranger à la France, y occasionna vers le même temps, contre les Jésuites ses confreres, un des plus violens orages qu'ils y eussent encore essuyés. Santarelli, Jésuite Italien, avoit publié à Rome un livre muni des approbations du vice-gérent du Pape, & du maître du sacré palais, où il étoit dit que le Souverain Pontife peut punir les rois de peines temporelles, & dispenser leurs sujets, pour de justes causes, du serment de fidélité, comme il s'étoit toujours pratiqué dans l'Eglise. Quelques Jésuites ayant parcouru ce livre, chez un libraire de Paris qui en avoit reçu six exemplaires de Rome, communiquèrent leurs inquiétudes au pere Coton leur provincial, qui fit enlever tous ces exemplaires. Mais un docteur aussi curieux & plus alerte que les Jésuites, avoit déjà vu cet ouvrage; & il en fit des extraits, qui coururent tout Paris. Il falloit avoir le livre pour les vérifier: un magistrat du parlement dépêcha un exprès à Lyon, d'où en huit jours on lui

en rap  
tout à  
bonne  
tribun

San  
de Be  
lui de  
tre les  
qui av  
de ter  
tieres  
théolo  
la puis  
servi à  
surées  
S. Per  
troisier  
qu'à la  
conten  
mercia  
docteu  
rain P  
une pu  
nies. L  
en Fra  
vrage  
n'accor  
direct  
séquen

en rapporta un exemplaire. Il fut déferé tout à la fois au parlement & à la Sorbonne, & l'affaire fut poussée, à ces deux tribunaux, avec une égale chaleur.

Sans compter les écrits de Mariana & de Bellarmin dont nous avons parlé, celui de Santarelli étoit le troisième, entre les ouvrages d'une certaine célébrité qui avoient été composés en assez peu de temps par des Jésuites sur ces matières dangereuses. Bécan, professeur de théologie à Maïence, avoit porté si loin la puissance pontificale, ou plutôt s'étoit servi à cet égard d'expressions si peu mesurées, qu'il avoit été condamné par le S. Pere lui-même. Quant à Suarez, le troisième de ces auteurs, il n'avoit écrit qu'à la sollicitation du Pape, qui fut si content de son ouvrage, qu'il l'en remercia par un bref rempli d'éloges. Ce docteur attribuoit néanmoins au Souverain Pontife, sur le temporel des rois, une puissance très-contrainte à nos maximes. D'ailleurs on se souvenoit encore en France, que Rome avoit mis l'ouvrage de Bellarmin à l'*index*, parce qu'il n'accordoit au Pontife qu'un pouvoir indirect sur ce temporel; quoique les conséquences qui en résultoient, ne fussent

guere moins dangereuses que celles de la puissance directe & absolue.

Les Jésuites François ne manquèrent point de représenter aux magistrats, que tous ces écrits avoient été mis au jour par des Jésuites étrangers, sans même que les auteurs en eussent jamais été inquiétés par leurs souverains naturels. L'équité demandoit, jusqu'à un certain point, qu'on eût égard à ces remontrances. Parmi les gens de communauté, & sur-tout dans les ordres nombreux, il ne seroit pas juste de rendre tous les individus comptables pour les écarts de chacun d'entre eux : mais aussi dans les communautés, principalement dans celles qui sont les plus unies, & qui envisagent la différence de doctrine comme un principe de dissention, il regne un esprit de corps, qui les fait ordinairement pencher vers les opinions de leurs membres divers, sur-tout lorsqu'elles sont revêtues d'une apparence de religion. Pour ce qui est de l'indifférence des autres Etats à ce sujet, l'école & la magistrature étoient persuadées en France, qu'elles n'en devoient réclamer qu'avec plus de force. Peut-être en effet les autres nations ne paroissent-elles indifférentes,

que  
défer  
nature  
çois.  
L'o  
& br  
quelq  
l'exéc  
la pri  
les rel  
ils effu  
dans la  
leurs n  
dés au  
miliati  
en piti  
pas seu  
tramon  
minieu  
Roi vin  
le prem  
particul  
bonté  
qu'ils p  
fure que  
de la d  
ment d  
qu'une  
l'indépe

que parce qu'elles se reposoient, pour la défense de la cause commune, sur le naturel vif & peu dissimulé des François.

L'ouvrage de Santarelli fut condamné, & brûlé dans la place de Greve; & si quelques magistrats en avoient été crus, l'exécution se seroit faite dans la cour de la principale maison des Jésuites, tous les religieux appellés & présens. Du reste, ils essuyèrent tout l'opprobre imaginable, dans la personne des trois supérieurs de leurs maisons de Paris, qui furent mandés au parlement, où l'excès de leur humiliation convertit l'animosité même en pitié. Il fut question pour eux, non pas seulement d'abjurer les maximes ultramontaines, mais d'être chassés ignominieusement du royaume. Enfin, le Roi vint au secours de ces religieux; & le premier ministre, qui par des vues particulières avoit jusque-là contraint la bonté du prince, exigea simplement qu'ils promissent de souscrire à la censure que la sorbonne & le clergé feroient de la doctrine de Santarelli. Le parlement de son côté n'exigea plus d'eux qu'une simple déclaration, touchant l'indépendance de nos rois pour le tems,

porel ; ce qu'ils firent sans peine , pendant là - dessus comme tous les autres François.

Pendant que ces peres essuyoyent de si rudes orages , leurs confreres cultivant sans relâche les vastes missions de Turquie , y préparèrent une moisson si abondante , qu'ils ne suffirent plus à la recueillir. Comme elles étoient sous la protection de la France , le Pape en nomma supérieur le célèbre pere Joseph , qui fit passer à Constantinople un grand nombre d'ouvriers évangéliques , du même ordre que lui. Ce fut par les secours de ces dignes enfans de S. François , unis de pensée & d'affection avec ceux d'Ignace , que les chrétientés du Levant , défigurées durant tant de siècles , parvinrent au moins à retracer quelque image de ce qu'elles avoient été anciennement.

Dans les missions d'Amérique au contraire , il se commit , de la part des Européens les plus qualifiés , un excès capable de scandaliser les idolâtres mêmes. Un chevalier de S. Jaque qui avoit encouru l'animadversion de la justice , se réfugia chez les Dominicains de la capitale du Mexique. Aussitôt le vice-roi fit investir le couvent , pour que le crimi-

nel  
lut  
refu  
tré  
&  
plus  
Esp  
met  
qui  
prél  
revé  
sain  
aux  
mèn  
serv  
telle  
reun  
dan  
men  
prél  
l'Es  
le v  
C  
ne  
ouv  
déjà  
la  
à le  
pou

nel ne pût s'évader. L'archevêque vou-  
 lut faire retirer les gardes ; & sur leur  
 refus , il les excommunia. Le vice-roi ou-  
 tré de colere , fit arrêter l'archevêque ,  
 & ordonna de le conduire au port le  
 plus voisin , pour être de là transporté en  
 Espagne. Il avoit même ordonné de le  
 mettre aux fers , en arrivant au port : ce  
 qui étant parvenu à la connoissance du  
 prélat , il se retira dans une église , se  
 revêtit des habits pontificaux , prit le  
 saint sacrement & l'emporta ; ordonnant  
 aux ecclésiastiques de faire par-tout la  
 même chose , & de ne plus célébrer le  
 service divin. Cette résolution anima  
 tellement le peuple , qu'il courut en fu-  
 reur chez le vice-roi , & l'auroit brûlé  
 dans son palais , s'il ne s'étoit prompte-  
 ment réfugié chez les Franciscains. Le  
 prélat ensuite partit de son plein gré pour  
 l'Espagne , & porta ses plaintes contre  
 le vice-roi , qui fut rappelé sur le champ.  
 Ce scandale , promptement réparé ,  
 ne rallentit ni l'ardeur ni les succès des  
 ouvriers évangéliques dans ces missions ,  
 déjà si bien établies , qu'elles prêtoient  
 la main aux autres nations pour sortir  
 à leur tour des ombres de la mort , ou  
 pour résister aux puissances qui s'effor-

çoient de les y replonger. Du Mexique & des Philippines, ainsi que du continent & de toutes les îles chrétiennes de l'Inde, d'intrépides missionnaires passoient sans cesse au Japon, où la perspective de la mort la plus cruelle n'étoit pour eux qu'un attrait plus puissant. En effet, on n'y vit jamais un plus grand nombre d'ouvriers apostoliques de tous les ordres, que sous l'empire de Xogun-Sama II, & de son fils To-Xogun-Sama, le monstre exterminateur de la foi Japonoise.

Il paroîtroit qu'on ne peut rien ajouter à ce que nous avons rapporté jusqu'ici de l'atroce cruauté des persécuteurs, & de la constance à peine croyable des fideles de cette nation. On n'a cependant qu'effleuré la matiere, & l'on ne finiroit pas, si l'on prétendoit l'épuiser. Nous n'en pouvons présenter que les traits qui vont directement à notre but, en les choisissant néanmoins de telle maniere qu'ils puissent donner une idée satisfaisante de l'ensemble. Telle est en premier lieu l'histoire d'un jeune Coréen, nommé Caïe, où il a plu au Ciel de nous dévoiler les voies de la providence, ou du moins quelques-unes de ses res-

Hist. du Jap.  
Liv. XII.

source  
fideles  
de la  
de na  
fance  
bonhe  
mais d  
son, i  
parven  
roit : a  
litude  
autre  
menoi  
très-au  
n'étoi  
cupant  
nir au  
roit e  
homme  
de di  
lui pr  
veroit  
n'étoi  
treren  
rent e  
toit a  
jetté f  
rit vra  
tif rec

sources infinies dans la vocation des infidèles, qui avec les secours communs de la grace s'efforcent d'observer la loi de nature. Caïe, dès la première enfance, sentit un désir passionné du vrai bonheur, & d'un bonheur qui n'eût jamais de fin. Dès qu'il eut l'âge de raison, il pensa fortement aux moyens de parvenir à la possession de ce qu'il désiroit : à cet effet, il se retira dans une solitude, où il demeura long-temps, sans autre habitation qu'une caverne. Là, il menoit une vie très-innocente, & même très-austère, s'abstenant de tout ce qui n'étoit pas de nécessité absolue, & s'occupant sans cesse des moyens de parvenir au vrai bonheur. Une nuit qu'il s'étoit endormi plein de son objet, un homme dont l'aspect avoit quelque chose de divin lui apparut, l'encouragea, & lui promit que l'année suivante il arriveroit au terme de ses vœux. L'année n'étoit pas révolue, que les Japonois entrèrent en armes dans la Corée, & le firent esclave. Le vaisseau qui le transportoit au Japon ayant fait naufrage, il fut jetté sur la côte, sans son maître, qui périt vraisemblablement; au moins le captif recouvra-t-il sa liberté. Dès qu'il se



vit libre, il prit le chemin de Méaco; & se retira dans un monastere de Bonzes fort renommés, parmi lesquels il se promettoit de trouver ce qu'il cherchoit depuis si long-temps. Il n'y fit pas un long séjour, sans s'appercevoir de son erreur; ce qui lui causa tant de chagrin, qu'il en tomba malade.

Il n'étoit pas guéri, qu'il abandonna cette maison; & le jour même qu'il en sortit, il rencontra un chrétien, auquel il fit le récit de ses peines & de ses aventures. Celui-ci le mena sur le champ aux Jésuites, qui lui donnerent connoissance de nos saints mysteres. Comme il cherchoit sincèrement la vérité, il la goûta, dès qu'on la lui eut fait connoître, & demanda le baptême. Pendant qu'on l'instruisoit, un des missionnaires lui ayant montré un tableau de Notre-Seigneur; ô mon pere, s'écria-t-il, voilà celui que j'ai vu dans ma caverne, & qui m'a promis l'heureux sort où je touche enfin. Il n'est point de vertus, dont cette ame, marquée de signes si frappans de prédestination, n'ait donné des exemples admirables. Il s'attacha aux missionnaires qui l'avoient instruit, les accompagna, comme catéchiste, dans leurs

course  
leuses  
feu po  
Ce  
immol  
l'Emp  
s'appli  
rois du  
le pied  
lâches  
gradés  
en ma  
se-disp  
cruels  
plus sù  
comme  
parut  
Tous l  
homme  
qui sen  
malice  
Des H  
manité  
Aux un  
gles, o  
jambes  
fonçoit  
ongles  
jours e

courses les plus pénibles & les plus périlleuses : il fut enfin arrêté, & brûlé à petit feu pour son attachement à la foi.

Ce fut une des premières victimes immolées, après le peu de relâche que l'Empereur avoit laissé aux fideles, pour s'appliquer tout entier à subjuguier les rois du Japon. Quand il les eut mis sur le pied de simples vassaux, ou plutôt de lâches esclaves; tous ces souverains dégradés s'empresserent à lui faire la cour, en maltraitant à l'envi les chrétiens, en se disputant la gloire d'inventer les plus cruels supplices, comme les moyens les plus sûrs de parvenir à la faveur du tyran commun. Alors, la peine même du feu parut un traitement plein de douceur. Tous les raffinemens de cruauté dont les hommes les plus barbares sont capables, qui semblent même passer la portée de la malice humaine, furent mis en usage. Des Hollandois, témoins de ces inhumanités, n'en parlent qu'avec horreur. Aux uns, disent-ils, on arrachoit les ongles, on perçoit aux autres les bras & les jambes, avec des villebrequins, on enfonçoit à la plupart des aleines sous les ongles, & l'on recommençoit plusieurs jours de suite. On les jetoit dans des

fosses pleines de vipères. On attachoit à leur nez des tuyaux remplis de soufre & d'autres matières plus infectes ; on y mettoit le feu , & on y souffloit avec force , afin qu'ils en avalassent toute la fumée : ce qui leur causoit des étouffemens , des convulsions & des douleurs inexprimables. On leur enfonçoit par tout le corps des roseaux pointus ; on appliquoit des torches ardentes aux endroits les plus sensibles ; on les fouettoit en l'air , jusqu'à ce que leurs os fussent entièrement décharnés ; on les attachoit en croix à des poutres , qu'on les contraignoit de traîner jusqu'à ce qu'ils tombassent évanouis. Pour déchirer tout à la fois le cœur & le corps des mères , les bourreaux les frappaient avec la tête de leurs enfans qu'ils tenoient par les pieds ; & ils redoubloient leurs brutalités , à mesure que ces innocentes victimes pouvoient des cris plus aigus.

Une femme du premier rang , nommée Suzanne au baptême , fut mise toute nue , outrage mille fois plus insupportable aux Japonaises que tous les supplices ; & dans cet état , elle fut suspendue par les cheveux à un arbre , pendant un froid très-piquant. Elle avoit

une p  
pouill  
tacha  
trois h  
rendir  
ter son  
froide  
sible d'  
étoit su  
sorti de  
à force  
anéanti  
que des  
par les p  
de la pa  
elle ne  
fant. Fu  
tre dans  
donner à  
répond p  
Le tyran  
vaincre  
peu à pe  
guir. On  
cou , on  
on l'atta  
grosse ch  
soir , lou  
on la me

une petite fille à la mamelle : on dépouilla de même cet enfant, & on l'attacha aux pieds de sa mere. Au bout de trois heures, on la détacha, & on lui rendit ses habits. Elle voulut alors allaiter son enfant : mais ses membres étoient froids, qu'il ne lui fut pas même possible d'étendre le bras. Pour l'enfant, il étoit suffoqué par l'abondance du sang sorti des vaisseaux, qui s'étoient rompus à force de crier. La mere, dans cet anéantissement de ses forces, & presque des facultés de son ame, fut tentée par les promesses les plus éblouissantes, de la part du président de l'exécution : elle ne répondit que par un ris méprisant. Furieux, il la menace de la mettre dans un mauvais lieu, & de l'abandonner à l'insolence de ses valets : elle répond par un redoublement de mépris. Le tyran déconcerté & désespérant de la vaincre de front, essaya de l'affoiblir peu à peu, en la faisant long-temps languir. On lui mit un collier de fer au cou, on la conduisit dans une étable, & on l'attacha parmi les bêtes avec une grosse chaîne. Elle y demeura jusqu'au soir, louant Dieu sans cesse ; après quoi on la mena dans une cuisine, où elle

demeura six mois enchaînée à un pilier, & servant de jouet aux plus vils domestiques. Toujours également ferme, après tant d'épreuves, elle fut transportée à Nangazaqui où elle consuma son martyre, avec son époux & un grand nombre d'autres fideles des deux sexes. Comme ils marquoient tous la même constance, & qu'on ne pouvoit plus les attaquer sans se couvrir d'une honte nouvelle; on s'empessa de les mettre à mort, en décapitant les femmes, & en brûlant les hommes.

A Midrusava, une troupe de soixante confesseurs, qui avoient à leur tête le pere Carvalho Jésuite, furent dépouillés tout nus au fort de l'hiver, & menés sur le bord d'un fleuve, où l'on avoit creusé des fosses, qu'on remplit d'eau à la hauteur de deux pieds. On les y fit asseoir; & quand on les vit transis de froid, on leur offrit de les délivrer s'ils vouloient renoncer à Jésus-Christ, en les menaçant au contraire de faire succéder le supplice du feu aux rigueurs du froid, s'ils perséveroient. Tous, hommes & femmes, s'écrierent qu'on ne pouvoit leur faire un plus grand plaisir que d'ajouter à leur couronne par tous

les g  
trois  
quoi  
tomb  
nomb  
jours  
on les  
nir d'a  
& on  
soir.  
peu de  
qui sur  
minuit  
des plus  
afin de  
sans en  
voir to  
qu'un se  
foiblesse  
Le p  
autre t  
qu'il fit  
ville, d  
pudeur,  
pouvoir  
au lieu  
parurent  
Il y avoit  
témoign  
Tom

les genres de tourmens. On les laissa trois heures dans ces eaux glacées; après quoi on les retira tellement transis, qu'ils tomberent tous sur le sable, & deux du nombre expirerent à l'instant. Quelques jours après, le vingt-deuxieme de février, on les remit dans l'eau, où on les fit tenir d'abord debout, puis sur leur séant; & on les y laissa depuis midi jusqu'au soir. Alors ils expirerent tous en fort peu de temps, excepté le missionnaire, qui survécut à tous les autres jusque vers minuit, quoique sa complexion fût l'une des plus foibles. Le Seigneur le réserva, afin de soutenir la constance de ses enfans en J. C. qu'il eut la consolation de voir tous remporter la couronne, sans qu'un seul eût donné le premier signe de foiblesse.

Le prince de Ximabara surprit une autre troupe de cinquante chrétiens, qu'il fit d'abord promener par toute la ville, dans un état à faire souffrir leur pudeur, d'une maniere que l'Enfer seul pouvoit suggérer. Il les fit traîner ensuite au lieu du supplice, dont les approches parurent mettre le comble à leurs vœux. Il y avoit six hommes & une femme, qui témoignoiient une plus grande ardeur. Le

tyran usa contre eux d'une barbarie, qui n'avoit point encore d'exemple. Il fit creuser sept fosses, & l'on y planta des croix, auxquelles on attachâ les martyrs. Ensuite on leur enferma la tête dans des planches percées; puis avec des cannes tranchantes, on leur scia les chairs en différens endroits; & de temps en temps, on jettoit du sel dans les plaies. Cet horrible supplice dura cinq jours de suite sans interruption. Les bourreaux se relevoient les uns les autres; & par un usage abominable de l'art destiné à la conservation des hommes, des médecins faisoient prendre des cordiaux aux martyrs, afin de prolonger leurs souffrances.

Dans le voisinage de Nangazaqui, il y a une montagne affreuse, nommée le mont Ugen, dont la cime fort élevée se partage en trois crêtes; & les intervalles sont des abîmes, d'où l'on voit s'élançer par torrens des tourbillons de flammes, des eaux & des boues brûlantes, avec des exhalaisons si infectes, que ces gouffres passent dans le pays pour les égouts de l'Enfer. Tous les animaux les évitent avec horreur, & les oiseaux même ne volent pas impunément par dessus, à quelque hauteur qu'ils s'é-

leven  
bara  
cipite  
gouffr  
étouff  
jettés  
ment  
s'ils n  
cette  
ou tric  
du l'es  
le mi  
périr  
Quelq  
dre nu  
ensuite  
souffr  
une pu  
état à  
de viv  
mais le  
plus q  
comme  
vit alo  
nature  
rages,  
d'apost  
toute  
l'infam

levent. Bungondono, prince de Ximabara, fut le premier qui s'avisa de précipiter les chrétiens dans ces effroyables gouffres : mais parce que la boue eût étouffé d'abord ceux qu'on y auroit jettés, il les y faisoit plonger légèrement ; puis on les retiroit, pour voir s'ils n'apostasioient point. On réitéroit cette manœuvre, jusqu'à ce qu'on eût, ou triomphé de leur constance, ou perdu l'espoir d'en triompher. Ce supplice, le mieux assorti au goût du tyran, fit périr un nombre prodigieux de fideles. Quelquefois on se contentoit de les étendre nus, sur le bord de ces abîmes ; ensuite on les arrosoit de cette eau enflammée, dont chaque goutte faisant une pustule, ils étoient bientôt dans un état à faire horreur. Ils ne laissoient pas de vivre dix, douze & quinze jours : mais lorsque le corps du martyr n'étoit plus qu'une plaie, on l'abandonnoit comme un cadavre jetté à la voirie. On vit alors, tant ces jeux terribles de la nature étonnent les plus fermes courages, on vit un assez grand nombre d'apostats, parmi des gens invincibles à toute autre attaque. Mais l'horreur de l'infamie fit encore plus d'impression,



En effet, ce qui occasionna le plus de chutes, fut la malice infernale qui attriqua les femmes du côté de la pudeur, & les maris sur-tout par la prostitution de leurs femmes. Comme les Japonois sur cet article sont d'une délicatesse à peine imaginable, on vit malheureusement tomber plusieurs de ceux qui s'étoient montrés supérieurs à toutes les autres épreuves. Cependant le nombre des confesseurs inébranlables fut beaucoup plus grand encore, que celui des inconstans; quelques-uns même de ceux-ci ne tomberent, que pour se relever avec plus de gloire. Jean Naysen, & Monique sa femme, avoient été pris, avec plusieurs autres fideles. Naysen, homme de condition, étoit doué de mille qualités aimables & estimables, qui lui avoient fait une infinité d'amis. Comme on vouloit absolument le sauver, tout fut mis en usage pour le pervertir. Mais il étoit si attaché à la foi, qu'il avoit signé de son sang qu'il endureroit plutôt mille morts que de l'abandonner; & déjà il lui avoit sacrifié la faveur de son prince. Ainsi toutes les promesses & toutes les menaces furent inutiles, jusqu'à ce qu'amenant sa femme en sa présence, on fit

semb  
déba  
versa  
n'out  
tout  
renvo  
grin  
a  
femm  
fit tel  
ne pou  
son d  
Il fut  
nime  
meren  
nique  
vif.

Ce  
trop vi  
pas qu  
d'impr  
de Xir  
timent  
tyrans  
du Jap  
tyrs; le  
gondon  
nombre  
sa mort

semblant de l'abandonner à deux jeunes débauchés. Toutes ses pensées se bouleversant alors ; perfides , s'écria-t-il , n'outragez point ma femme ; je ferai tout ce qu'on voudra. Aussitôt on les renvoya tous deux libres : mais un chagrin mortel s'empara sur le champ de son ame ; & la vue continuelle de sa femme , que rien n'avoit pu ébranler , fit tellement empirer sa douleur , que ne pouvant plus la supporter , il alla faire son désaveu par-devant le gouverneur. Il fut repris , aussi bien que sa magnanime épouse ; & tous deux consommèrent heureusement leur martyre. Monique fut décapitée , & Naysen brûlé vif.

Ce déchaînement de l'Enfer étoit trop violent , pour que le Ciel ne portât pas quelque coup , capable au moins d'imprimer un effroi passager. Le prince de Ximabara sur-tout méritoit un châtiment exemplaire. Au lieu que les autres tyrans n'ôtoient des chrétiens à l'Eglise du Japon , qu'en lui donnant des martyrs ; les inventions diaboliques de Bungondono firent de son vivant grand nombre d'apostats ; & continuées après sa mort , elles entraînerent enfin l'entière

désolation de cette incomparable chrétienté. Au sortir d'une conférence, où il avoit pris des mesures avec les princes du Ximo pour y exterminer le christianisme, il fut atteint, comme autrefois l'impie Antiochus, d'une fièvre brûlante qui lui consumoit les entrailles, & qui se convertit bientôt en une sorte de rage. C'étoit quelque chose d'effroyable que les convulsions qui l'agitoient, l'écume qui lui sortoit de la bouche, ses cris, ses hurlemens, & ses instances qu'il faisoit pour qu'on éloignât un chrétien; qui, disoit-il, étoit armé d'une faux, dont il le menaçoit sans cesse. Il fit publier dans toute sa capitale, que ceux qui auroient de bons remèdes contre la fièvre, eussent à les lui apporter. On lui en remit plus de vingt, qu'il mêla tous ensemble; & il les avala, dans sa frénésie. A peine eut-il pris ce monstrueux mélange, que toutes les dents lui tombèrent: il s'alluma un si grand feu dans son corps, que son sang paroissoit bouillonner dans ses veines, & la moëlle dans ses os. On le conduisit aux eaux d'Obama, qui sont au pied du mont Ugen, & qu'on employoit communément dans les ma-

ladies  
vine  
tourn  
de sa  
le ba  
fait b  
table  
gond  
comp  
dévot  
de l'  
il, c  
une c  
beaux  
recom  
mais  
tout

La  
près c  
sous  
Sama  
verain  
pudic  
le ch  
du m  
à ses  
Eglise  
qu'en

ladies désespérées. C'étoit là que la divine justice attendoit sa victime, pour tourner contre le tyran les instrumens de sa tyrannie. La veine d'eau qui forme le bain d'Obama, sans être tout-à-fait bouillante, n'est toutefois supportable qu'autant qu'on l'a tempérée. Bungondono qui trouvoit le bain froid en comparaison des feux internes qui le dévoreroient, ne voulut pas qu'on y mêlât de l'eau froide : mais à peine y fut-il, que tout son corps parut comme une chair bouillie, & s'en alla par lambeaux. Les convulsions & les hurlemens recommencerent, plus affreux que jamais ; & peu après il expira, laissant tout le monde pénétré d'horreur.

La mort de Xogun-Sama suivit de près celle de Bungondono ; & alors régna sous le nom superbe de To-Xogun-Sama, qui veut dire Souverain des souverains, le monstre d'orgueil, d'impudicité & de cruauté, qui extermina le christianisme de tout le Japon, qui du moins laissa peu de chose à faire à ses successeurs, pour anéantir cette Eglise. Il régna depuis l'an 1630 jusqu'en 1650 ; & dans ces vingt années ;

il fit périr plus de chrétiens, qu'on n'en avoit mis à mort depuis le commencement des persécutions. L'histoire de tant d'atrocités ne pourroit à la fin que peiner le lecteur. Pour en donner une idée générale, on peut dire que tout ce qu'on a vu jusqu'ici, tant pour le nombre que pour la barbarie des exécutions, n'en est qu'une légère esquisse.

Au supplice du Mont Ungen, que ne manqua pas de retenir le nouveau Tyran, il ajouta la torture de l'eau & le tourment de la fosse. Cette affreuse torture se donnoit en deux manieres, & souvent des deux façons à la même personne. On commençoit par l'élever fort haut avec une corde torse, en lui tenant les jambes écartées; puis on la laissoit tomber, la tête la première, dans une cuve pleine d'eau; ce qu'on réitéroit plusieurs fois de suite. Ces chutes précipitées ôtoient la respiration; & l'on rejettoit avec des douleurs inconcevables, toute l'eau qu'on avoit bue. En second lieu, on serroit tout le corps du confesseur avec des bandes, on lui mettoit un entonnoir dans la bouche, & on lui versoit de l'eau,

sans  
 Quant  
 on lu  
 tre ;  
 on lu  
 de far  
 V  
 ment  
 tyr pa  
 versé  
 derrie  
 corps  
 ne fû  
 le del  
 miere  
 mond  
 ais éc  
 l'estom  
 laissoie  
 qui se  
 rat. M  
 raffine  
 ce tou  
 tous.  
 contin  
 nerfs,  
 avec de  
 sortoit  
 en fr g

sans lui laisser un instant pour respirer. Quand il en étoit rempli & tout gonflé, on lui mettoit une planche sur le ventre ; & à force de marcher dessus, on lui faisoit rendre, avec des flots de sang, toute l'eau qu'il avoit avalée.

Voici en quoi consistoit le tourment de la fosse : on attachoit le martyr par les pieds à une poutre de traverse, après lui avoir lié les mains derrière le dos, & lui avoir aussi ferré le corps avec des bandes, de peur qu'il ne fût suffoqué tout d'un coup. On le descendoit ensuite, la tête la première, dans une fosse remplie des immondices les plus infectes ; & deux ais échanrés, qui l'embrassoient vers l'estomac, lui ôtoient le jour, & ne laissoient rien évaporer de la puanteur qui se portoit tout entière à son odorat. Mais il n'étoit pas besoin de ce raffinement de méchanceté, pour rendre ce tourment le plus insupportable de tous. On y souffroit un étouffement continuel, on se sentoit tirailler les nerfs, & comme arracher les muscles avec des douleurs inexprimables ; le sang sortoit par tous les conduits de la tête, en si grande quantité, que si l'on n'eût

pas été saigné, on seroit mort en quelques momens : mais au moyen de ces soulagemens détestables, on y vivoit neuf & dix jours. Cependant le confesseur avoit une main libre, & à son côté pendoit un cordon qui répondoit à une sonnette, afin de pouvoir avertir s'il renonçoit au christianisme. C'est par ces manœuvres infernales qu'on réussit, après bien des années cependant, à ruiner enfin sans retour l'Eglise du Japon.

Tous les missionnaires devinrent successivement les victimes de ces atroces cruautés. Elles firent plus de cent cinquante martyrs de la compagnie de Jésus; & autant à proportion, parmi les religieux de S. Augustin, de S. Dominique & de S. François, qui n'étoient pas venus au Japon en si grand nombre. Les simples fideles, qui montoient à deux millions, montrerent une constance semblable à celle de leurs instituteurs. Mais les pasteurs & les ouailles de la premiere génération une fois exterminés, la dispersion se mit dans le reste du troupeau; & bientôt la défection devint générale. Le gouvernement avoit aboli jusqu'aux moindres vestiges

du c  
oblig  
quel  
gnag  
ceux  
riens  
lâtr  
pays  
chez  
fut  
exce  
enco  
aucu  
barb  
que  
au n  
cont  
avec  
pour  
Chri  
lieu  
port  
solei  
ger  
mêm  
ceux  
par  
E  
abor

du christianisme : chaque Japonois étoit obligé de porter sur lui à découvert quelque figure idolatrique, en témoignage de la religion qu'il professoit; ceux qui avoient eu des parens chrétiens, quoiqu'ils fussent eux-mêmes idolâtres, furent contraints d'abandonner le pays, & de se réfugier où ils pouvoient chez les étrangers; l'entrée du Japon fut interdite à tous les Européens, excepté les seuls Hollandois, qui furent encore obligés de n'y laisser paroître aucune marque de christianisme. Police barbare, & si barbarement observée, que des ambassadeurs venus de Macao, au nom du roi catholique, furent arrêtés contre le droit des gens, & mis à mort avec soixante personnes de leur suite, pour avoir refusé de renoncer Jésus-Christ. Après leur mort, on éleva au lieu de leur supplicé une colonne qui portoit cette inscription : Tant que le soleil éclairera le monde, que nul étranger n'ait l'audace d'entrer au Japon, même en qualité d'ambassadeur, sinon ceux à qui le commerce sera permis par les loix.

Et ces négocians-là même ne peuvent aborder qu'au seul port de Nangazaqui,



d'où si-tôt qu'on découvre leur navire ; un vaisseau bien armé va le reconnoître en pleine mer , & le visite avec la plus grande rigueur. Le moindre signe de christianisme suffit pour lui fermer le port ; & la découverte d'un prêtre, pour le confisquer. Quand le bâtiment est entré , on fait une seconde visite ; puis on étend sur le tillac une plaque de cuivre , où l'image de Jésus-Christ est gravée , & l'on oblige tout l'équipage à la fouler aux pieds. On n'assure pas que les Protestans en particulier soient obligés de marcher sur le crucifix : mais il y a peu d'apparence qu'on les en ait exemptés , au moins dans les commencemens ; ni même qu'ils aient eu fort à cœur de se soustraire à une loi , qui n'avoit été portée que par leur conseil. Comme hérétiques Iconoclastes , ils ne feront que rire de la délicatesse des Catholiques : mais l'iconoclaste differe-t-il ici de l'apostat ? son mépris pour la croix en pareilles conjonctures , est-il autre chose qu'une lâche abjuration de tout christianisme ?

Depuis l'établissement de cette abominable pratique , les malheureux Japonois sont plongés dans un aveugle-

leur navire ;  
 e reconnoître  
 isite avec la  
 noindre signe  
 ur lui fermer  
 d'un prêtre,  
 l le bâtimen-  
 conde visite ;  
 c une plaque  
 e Jésus-Christ  
 e tout l'équi-  
 . On n'assure  
 en particulier  
 r sur le cru-  
 arence qu'on  
 moins dans les  
 e qu'ils aient  
 straire à une  
 que par leur  
 Iconoclastes,  
 la délicatesse  
 l'iconoclaste  
 ? son mépris  
 conjonctures,  
 e lâche abju-  
 rime ?  
 de cette abo-  
 alheureux Ja-  
 un aveugle-

ment, dont il n'est plus humainement possible de les tirer. Mais cette terre cultivée avec tant de soin, si féconde en vertus éminentes, arrosée de la sueur de tant d'apôtres & du sang de tant de martyrs, seroit-elle frappée d'un anathème éternel ? le sang des martyrs, qui dans toutes les autres Eglises a été le germe le plus fécond du christianisme, n'auroit-il servi au Japon qu'à le ruiner sans ressource ? Cette chrétienté si brillante dès sa naissance ayant donné à la Jérusalem céleste, en moins de cent ans, plus de citoyens que la plupart des autres Eglises durant une longue suite de siècles ; présumerons-nous que le nombre des élus, compté pour elle comme pour chacune des autres, fut rempli dès-lors ? A Dieu ne plaise que nous mettions des bornes à ses miséricordes, ou que nous entreprenions de sonder les voies de sa justice ! O profondeur des conseils & des jugemens du Très-haut ; nous écrierons-nous, en voyant que la nation, la plus propre en apparence au royaume de Dieu, en paroît exclue sans retour. Le Japon, que l'ardeur

de sa foi naissante faisoit croire destiné à remplir dans l'Eglise, au moins en partie, le vide qu'y laissoit la défection de tant de nations Européennes, est retombé dans des ténèbres plus difficiles à dissiper que jamais; & celle de ces nations où l'hérésie se flattoit le plus de consommer son triomphe, rendit, contre toutes les apparences, à la foi de ses peres, tout son ascendant sur l'erreur.

Depuis que les Huguenots avoient levé en France l'étendard de la rebellion, leur puissance établie & consolidée sous les foibles regnes des trois fils de l'intrigante Médicis, ménagée forcément ensuite par Henri le Grand lui-même, jouissoit encore de ses usurpations dans presque toute leur étendue; quand Armand Du Pleffis-Richelieu, évêque de Luçon, parvint au ministere. Alors on voyoit toujours dans le sein de la monarchie une espece de république, qui n'avoit pas seulement sa religion particuliere & très-opposée à celle du monarque; mais ses chefs politiques & militaires, ses contributions & son trésor, ses con-

seils, se  
& ses g  
Le pre  
plus, à  
qu'un  
avoient  
cles ou  
destino  
de seig  
virent  
de les  
réelle,  
toutes  
de lui  
de Bou  
vices,  
sa prin  
étoit a  
du par  
du par  
A son  
d'aillet  
mes d  
du fai  
avec la  
en co  
Il est  
mémo

seils, ses assemblées, ses places d'armes & ses garnisons indépendantes du Roi. Le premier des rois Chrétiens n'avoit plus, à l'égard de ces étranges sujets, qu'un vain titre de roi; & déjà ils avoient partagé la France en huit cercles ou cantons républicains, dont ils destinoient les gouvernemens à autant de Seigneurs de la secte. Quand ils virent Louis XIII se mettre en devoir de les réduire à quelque soumission réelle, ils distribuerent leurs chefs dans toutes les provinces du royaume, afin de lui faire face en tout lieu. Le duc de Bouillon, signalé par de grands services, & non moins recherché pour sa principauté & sa forteresse de Sedan, étoit alors regardé comme le premier du parti. Cependant la triste expérience du passé le fit demeurer tranquille. A son défaut, le duc de Rohan, qui d'ailleurs étoit un des premiers hommes de son siècle, fut chargé en chef du faix de cette guerre, qu'il soutint avec la triste gloire qu'on peut recueillir en combattant contre son souverain. Il est vrai, comme on le voit par ses mémoires, qu'il ne fut pas à beaucoup

près le seul maître des résolutions. Les clameurs des ministres, gens aussi audacieux dans le conseil que lâches dans l'action, le forcerent à poursuivre par les armes ce qu'il pensoit à obtenir, & auroit vraisemblablement obtenu par des remontrances.

Il se chargea de faire en personne différentes entreprises en Languedoc & en Dauphiné. Ces projets furent découverts & déconcertés. Le maréchal de Thémines qui commandoit les troupes du roi en Languedoc, ayant forcé le château de Bonnac, usa d'une sévérité, qui fit sentir aux rebelles que la révolte enfin étoit regardée comme un crime. Le château fut brûlé; & de tous les religionnaires qu'on y prit, un seul eut la vie sauve, à condition qu'il pendroit tous les autres, au nombre desquels, dit-on, se trouva son pere. D'un autre côté, Soubise, frere du duc de Rohan, surprit le port Louis en Bretagne, y enleva sept vaisseaux, défit ensuite la flotte du Roi, se rendit maître de la mer, & s'empara des îles de Rhé & d'Oleron : mais peu de mois après, le comte de la Roche-

Foucau  
Richel.  
parts,  
Rhé,  
qu'alon  
légere  
ses trou  
flotte p  
tôt att  
comm  
renci,  
un con  
toire c  
fort S.  
Soubis  
dans l'  
ayant p  
de sa  
gletern  
ron au  
Il n'en  
où les  
de sept  
1627  
pas m  
& qu  
tesre  
nouve

Foucault, au moyen des navires que Richelieu avoit rassemblés de toutes parts, fit une descente dans l'île de Rhé, d'où Soubise, triomphant jusqu'alors, se vit contraint, après une légère résistance, de se sauver avec ses troupes dans le fort S. Martin. Une flotte partie de la Rochelle vint aussitôt attaquer celle du Roi, qui étoit commandée par le duc de Montmorenci, amiral de France, & qui après un combat très-vif, remporta une victoire complete. Dès le lendemain, le fort S. Martin se rendit; après que Soubise se fut évadé, pour se retirer dans l'île d'Oleron. La flotte victorieuse ayant pris la même route, le seul bruit de sa marche le fit fuir jusqu'en Angleterre, & l'on recouvra l'île d'Oleron aussi aisément que celle de Rhé. Il n'en coûta que de réduire un fort, où les Huguenots avoient une garnison de sept cents hommes. L'année suivante 1627, un secours qui ne comprenoit pas moins de cent cinquante voiles, & qui avoit été ménagé en Angleterre par Soubise, fit une descente nouvelle dans l'île de Rhé, sous la

conduite du duc de Buckingham : mais courtifan plus délié qu'habile général, Buckingham, avec son armement formidable, fut chassé en quelques mois de toute l'île, par le maréchal de Schomberg. Les rebelles alors demanderent humblement la paix, & la firent solliciter par les protestans d'Allemagne, alliés de la France. On avoit déjà fait trois paix avec eux depuis l'année 1612, & même à des conditions qui ne leur étoient rien moins que désavantageuses. On ne laissa pas de les recevoir encore à composition; le gouvernement se montrant sur-tout facile quand il lui survenoit d'autres embarras, comme il arrivoit souvent sous un regne encore mal affermi. Mais on sentoit enfin la nécessité d'abattre une secte, qui ne prenoit le parti de la soumission, qu'autant qu'elle se trouvoit hors d'état de continuer la révolte.

La Rochelle, capitale de la république que les Huguenots prétendoient établir en France, étoit l'atelier principal de la rebellion, le repaire de tous les rebelles déterminés, où se prenoient les conseils les plus violens, d'où partoient la plupart

des att  
d'où é  
qui av  
Roi. L  
l'articl  
de leur  
constru  
voisina  
que. L  
d'un m  
la mor  
plus pu  
tre qu  
tranch  
lieu, c  
projet  
ment;  
d'éten  
ces gra  
aussi l  
pour l  
vu ent  
succès  
servit  
Exploi  
plus g  
& qui  
même

des attentats dirigés contre le trône, & d'où étoit sortie en dernier lieu la flotte qui avoit osé se mesurer avec celle du Roi. Les sectaires étoient si délicats sur l'article de son indépendance, qu'une de leurs guerres avoit eu pour motif, la construction du Fort-Louis, fait dans son voisinage par l'ordre exprès du Monarque. La Rochelle en un mot étoit la tête d'un monstre qui vivoit dans le sein de la monarchie, qui se nourrissoit de sa plus pure substance, qui ne pouvoit croître que par son dépérissement; & pour trancher court, il étoit digne de Richelieu, de la faire tomber. Il en conçut le projet, il le médita, il y adhéra fixement; & comme les esprits doués d'assez d'étendue & d'élévation pour enfanter ces grands desseins, ont communément aussi la justesse & l'énergie nécessaires pour l'exécution; dès qu'on le lui eut vu entreprendre, on ne douta plus du succès, que la grandeur des obstacles ne servit en effet qu'à rendre plus éclatant. Exploit le plus utile, aussi bien que le plus glorieux de ce génie transcendant, & qui réussit, comme il le disoit lui-même, en dépit de trois rois, sans en



excepter le sien propre ; en dépit même de la nature , pouvons-nous ajouter , puisqu'il la lui fallut dompter dans le plus fougueux de ses élémens.

La place du côté de la terre étoit fortifiée de six grands bastions munis de cent piéces d'artillerie , & d'ailleurs presque inaccessible à cause des marais qui l'environnoient. Du côté de la mer , l'entrée en étoit ouverte à tous les ennemis du royaume , & particulièrement facile aux Anglois , qui chaque jour y portoient des secours nouveaux & des rafraîchissemens. Les bourgeois que le fanatisme égaloit en bravoure aux vieux soldats qui leur étoient joints , étoient résolus à périr avec leurs femmes & leurs enfans , plutôt que de se rendre. Richelieu comprenant qu'il ne les réduiroit qu'au moyen du temps & de la disette , forma une circonvallation de trois lieues d'étendue , & fit construire plus près des remparts treize grandes redoutes. Et pour couper les secours qui arrivoient par mer , il fit élever dans la rade cette digue prodigieuse de cent quarante-sept toises de longueur , au milieu de laquelle on n'avoit laissé qu'une

ouvertu  
point p  
construi  
munis d  
cet étroi  
me tous  
les voies  
gone , fa  
d'abord  
bois, dif  
& les va  
Enfin , C  
architect  
Tiriau ,  
conduire  
qu'on ran  
gue proj  
pierres ,  
fond. Le  
nant enfe  
bler à l'e  
de ces m  
peu de te  
moins im  
par la na  
Les aff  
l'entrepr  
ministre

ouverture où deux vaisseaux ne pouvoient point passer de front. Encore avoit-on construit de part & d'autre deux forts munis de gros canon, afin de défendre cet étroit passage. Cette entreprise, comme tous les chef-d'œuvres, réussit par les voies les plus simples. Pompée Targone, fameux ingénieur italien, forma d'abord, avec des tonneaux remplis de bois, différentes estacades, que les vents & les vagues ruinoient presque aussitôt. Enfin, Clément né à Dreux, & depuis architecte des bâtimens du Roi, & Jean Tiriau, maître maçon de Paris, firent conduire en place quantité de barques, qu'on rangeoit sur la direction de la digue projetée, & qu'on surchargeoit de pierres, jusqu'à ce qu'elles coulèrent à fond. Les agitations de la mer survenant ensuite, ne servoient qu'à rassembler à l'entour le sable & le gravier, qui de ces masses confondues formèrent en peu de temps un massif unique, & non moins immuable que les bornes posées par la nature.

Les assiégés se moquerent d'abord de l'entreprise, l'attribuant à l'orgueil du ministre; qui avoit, disoient-ils, conçu

la prétention chimérique de maîtriser jusqu'à l'Océan : mais quand ils eurent vu les efforts successifs de deux flottes Angloises échouer contre la digue , ils l'envisagerent d'un œil bien différent. Leur opiniâreté, fortifiée par tant d'autres passions, n'en fut pas moins intraitable. Guiton, maire de la ville, qui avoit le commandement, fit mettre un poignard sur la table du conseil, pour égorger le premier qui parleroit de se rendre. Aussi souffrit-on toutes les extrémités de la faim ; on mangea tous les animaux domestiques, les chiens, les chats, & tous les rats qu'on put prendre. La famine devint si grande, pendant plus d'un an que dura le siege, qu'elle emporta douze mille personnes. Le ministre instruit de ces extrémités, & prévoyant que la place ne pouvoit plus tenir, voulut donner au Roi le plaisir de la victoire. Louis, naturellement brave, avoit assisté au commencement du siege, où il alloit à la tranchée, se montrant même à découvert pour tout reconnoître, faisoit trembler les plus intrépides pour sa personne, suivant les mémoires de Bassompierre, & ne quittoit presque

point le  
boulets  
la foible  
guez  
tirer, &  
comman  
siege. R  
le vit à  
se rendi  
jours à  
étoient  
rans ; ap  
le premi  
corda la  
ligion ca  
fit raser  
terre, &  
Thoiras,  
la conse  
l'île de  
Cepen  
contre le  
persécut  
Grande-  
rité de  
Jaque I  
dépit pl  
mine de

point les batteries, où plus de trois cents boulets passerent par-dessus sa tête. Mais la foiblesse de sa santé, jointe aux rigueurs de l'hiver, l'avoit obligé de se retirer, & de commettre à Richelieu le commandement & toute la conduite du siege. Revenu sur l'avis du ministre, on le vit à peine, que la place aux abois se rendit à discrétion. On employa deux jours à nettoyer la ville, dont les rues étoient jonchées de morts, & de mourans; après quoi le Roi y fit son entrée, le premier de Novembre 1628. Il accorda la vie aux habitans, rétablit la religion catholique, abolit l'échevinage, fit raser les fortifications du côté de la terre, & donna le gouvernement à Thoiras, à qui l'on devoit principalement la conservation du fort S. Martin dans l'île de Rhé.

Cependant la fermeté de Louis XIII contre les Rochelois révoltés, excita une persécution contre les catholiques de la Grande-Bretagne, où Charle I avoit hérité de la couronne & de l'hérésie de Jaque I son pere. Le jeune roi, par un dépit plus puéril que tyrannique, fit mine de se venger sur ses sujets catho-

liques qui lui demeuroident fournis, de ce que le Roi très-chrétien réduisoit à la soumission des sujets hérétiques qui avoient les armes à la main contre lui. Il renouvela tous les anciens édits contre ceux qui professoient la foi Romaine, & ordonna d'arrêter tous les prêtres & les religieux qui se trouveroient dans ses Etats. Mais Charle n'étoit pas plus d'humeur à faire des martyrs, que n'avoit été le roi son pere : cette ordonnance n'aboutit guere qu'à quelques emprisonnemens.

La chute de la Rochelle fut en France le coup de la mort pour le Calvinisme. Il y eut encore à la vérité quelque résistance, dans les provinces du midi. Privas en Vivarès, place la plus forte qui restât aux rebelles, osa soutenir un siege contre le Monarque en personne. Elle fut livrée au pillage; cent des principaux habitans furent pendus, & cent condamnés aux galeres. Cet exemple de sévérité, donné à propos, eut son effet. La plupart des villes rebelles de ces contrées, jusque dans les détroits des montagnes, se soumirent avant d'être attaquées. Les autres ouvriront leurs portes,

au

au br  
aux a  
olia,  
sferen  
droyé  
truits  
volte  
loix. L  
encore  
lieu d  
la révo  
le duc  
semblé  
& dépr  
que po  
juin 16  
comme  
ne, Lo  
Le Roi  
donna  
une abo  
nit, pa  
trône,  
qu'on a  
Deput  
meuré  
semblée  
mun &  
Ton

umis, de  
 éduisoit à  
 iques qui  
 ntre lui. Il  
 lits contre  
 Romaine,  
 prêtres &  
 oient dans  
 it pas plus  
 , que n'a-  
 ette ordort-  
 elques em-

t en France  
 Calvinisme.  
 elque résif-  
 i midi. Pri-  
 s forte qui  
 hir un siege  
 sonne. Elle  
 des princi-  
 s, & cent  
 exemple de  
 t son effet.  
 de ces con-  
 ts des mon-  
 d'être atta-  
 eurs portes,  
 au

au bruit seul de la foudre, ou du moins  
 aux approches de l'orage; presque tout  
 plia, ou se dissipa: très-peu d'endroits  
 osèrent courir les risques d'être fou-  
 droyés & saccagés. Les asiles furent dé-  
 truits, les places démantelées, & la ré-  
 volte frémit en vain sous la chaîne des  
 loix. La ville d'Alais cependant soutint  
 encore un siege; mais plutôt pour avoir  
 lieu de composer, que pour continuer  
 la révolte. A peine elle eut capitulé, que  
 le duc de Rohan tint à Anduze une as-  
 semblée générale de rebelles tremblans,  
 & députa respectueusement au Monar-  
 que pour implorer sa clémence. Le 27  
 juin 1629, la paix se conclut à Alais; &  
 comme le demandoit la majesté du trô-  
 ne, Louis en dicta toutes les conditions:  
 Le Roi s'étant ensuite rendu à Nîmes,  
 donna un édit de pacification, avec  
 une abolition de tout le passé. Ainsi fi-  
 nit, par une vigueur enfin digne du  
 trône, la dernière guerre de religion  
 qu'on ait vue en France.

Depuis le traité d'Alais, le parti de-  
 meuré sans place de défense, sans as-  
 semblées politiques, sans trésor com-  
 mun & presque sans chefs, alla toujours

en déclinant. On a vu que le duc de Le diguieres , en abjurant , lui avoit déjà ôté l'avantage mensonger de se prévaloir de son nom. Le duc de la Tremouille s'étoit fait catholique à son tour , pendant le siege même de la Rochelle. La pénétration & la fermeté du ministre avoient prodigieusement refroidi le zele des autres seigneurs , pour une religion qui ne favorisoit plus à beaucoup près leurs vues ambitieuses. Le coryphée du parti , le duc de Rohan lui-même , retiré d'abord à Venise , ne tint ses rares talens inutiles à son Roi , que jusqu'à ce qu'il eût vu jour à faire pour sa patrie un usage utile de l'épée , qu'il avoit si long-temps portée contre elle. A l'exemple des grands , la noblesse ordinaire , & les autres citoyens se détachèrent insensiblement de cette faction désastreuse ; en sorte que sous le regne suivant , il ne resta plus guere , pour la ruine entiere du Calvinisme , que d'en renverser les temples. Ainsi Richelieu , en peu d'années , & lorsque cette secte partageoit en quelque sorte la souveraineté sous la garantie des traités & des loix , fit contre elle plus qu'on n'avoit

osé faire  
lorsque  
qu'à l'a  
du gouv  
de calar  
la Franc  
qui dirig  
usé de l  
ment co  
pouvoit  
Le Se  
les regar  
d'Allema  
terribles  
à l'Empir  
une suite  
ruption.  
tout à co  
celui de  
tôt que ce  
l'effet de  
ment hab  
ment hor  
tit à plate  
fau sur l'E  
l'un des  
parti Prot  
mit bas le

osé faire sous trois ou quatre regnes, lorsque foible encore elle ne se soutenoit qu'à l'abri des cabales & de l'incurie du gouvernement. Or, que de sang & de calamités n'auroit-on pas épargnées à la France, si la main qui portoit, ou qui dirigeoit le sceptre, avoit d'abord usé de la vigueur, dont on fut si tristement convaincu par la suite qu'on ne pouvoit pas se dispenser ?

Le Seigneur commençoit aussi à fixer les regards de sa miséricorde sur l'Eglise d'Allemagne. Ferdinand II, mis à de si terribles épreuves lors de son avènement à l'Empire, avoit eu depuis ce temps-là une suite de succès presque sans interruption. Le baron de Valstein, passé tout à coup du rang de simple colonel à celui de général en chef, montra aussitôt que cette élévation rapide étoit moins l'effet de la faveur que d'un discernement habile. Entre autres exploits également honorables & avantageux, il battit à plate couture, à la journée de Dessau sur l'Elbe, le comte de Mansfeld, l'un des plus formidables défenseurs du parti Protestant. Un régiment en corps mit bas les armes, pour recevoir les fers



du vainqueur. Six mille ennemis furent tués sur le champ de bataille, ou dans la fuite. Quinze cents prisonniers, les enseignes, le canon & tout le bagage demeurèrent au pouvoir des Impériaux, qui dans la chaleur de la poursuite, emporterent encore la ville de Zerbst, & passerent toute la garnison au fil de l'épée. Dans la même année 1626, le comte de Tilli emporta d'emblée, sur le Landgrave de Hesse, la ville de Münden, où près de trois mille hommes, tant soldats que bourgeois, passerent par les armes. Après deux ou trois jours de marche, il attaqua près du château de Lutter le roi de Danemarck, uni avec le Landgrave: tous deux furent vaincus, & presque toute l'infanterie Hessoise taillée en pieces, à la vue de son prince. La prise de l'artillerie & de tout le bagage fut la moindre perte des vaincus: le fils aîné du Landgrave resta parmi les morts, avec plusieurs officiers de premier ordre, dont un plus grand nombre encore demeurèrent prisonniers.

Valstein ayant ensuite joint Tilli, rien ne fut plus contre les efforts réunis de ces deux héros, dont les con-

qu  
En  
dan  
que  
dun  
fut  
vora  
Poli  
péri  
n'éte  
mais  
rialit  
seren  
me d  
princ  
forter  
le mo  
l'Emp  
pour  
n'étoi  
relle  
Gusta  
Mais  
fortun  
née !  
trop  
éloign  
un de

quêtes furent aussi rapides que la marche. Enfin le roi de Danemarck , à qui dans tout le continent il ne restoit plus que la seule ville de Gluckstadt , fut réduit à demander la paix ; & le traité en fut conclu à Lubek , beaucoup plus favorable qu'il n'avoit lieu de s'en flatter. Politique adroite, que les ministres impériaux , on ne fait par quel caprice , n'entendirent point au roi de Suede : mais de quels repentirs cuisans cette partialité ne fut-elle par la source ! Ils refuserent opiniâtrément d'admettre & même d'entendre les ambassadeurs de ce prince , le grand Gustave , qui desiroit fortement d'avoir part au traité. C'étoit le moment décisif , pour la prospérité de l'Empereur , pour le salut de l'Empire , pour le repos de l'Europe entiere. Rien n'étoit plus facile , que d'étouffer la querelle naissante , & depuis si terrible , de Gustave-Adolphe & de Ferdinand II. Mais qu'au sein de la victoire & de la fortune , la prévoyance humaine est bornée ! L'Empereur méprisa un ennemi trop foible à son jugement , ou trop éloigné pour lui faire peur ; & il en coûta un déluge de sang à l'Empire , pour

expier ce mépris. Ferdinand commit une autre faute capitale, en mêlant son intérêt domestique à l'intérêt commun de l'Etat & de la religion. Quoique les Luthériens eussent déjà mis le duc Auguste, fils de l'électeur de Saxe, en possession de l'archevêché de Magdebourg; l'Empereur en sollicita auprès du Pape, & en obtint les bulles pour son fils l'archiduc Léopold. Ce qui lui fit perdre l'alliance de cet électeur, qui se retourna du côté des Protestans. Le Saxon piqué au vif convoqua sans délai une assemblée du parti à Leipsik, où les princes mécontents du fameux édit de restitution, que l'Empereur vint encore à publier dans ces conjonctures, conclurent la ligue, que le terrible Gustave, que le fier lion du Nord rendit sur-tout formidable.

L'édit ordonnoit à tous les Protestans qui s'étoient emparés de quelques biens ecclésiastiques depuis le fameux traité de Passau fait avec Charle V, de les restituer aux anciens possesseurs, à peine d'être poursuivis par toutes les voies de rigueur, & condamnés ensuite à restituer, outre les fonds usurpés, tous les

fruits qu'il portoit où il a bénéficié pour être obligé de le payer. Les officiers de la cour ont commandé à l'évêché de modifier de cette espèce de revenus. On n'est que plus les usurphant, mouvent de ceux sées, crainte de la restitution de la ténacité. Les officiers a

fruits qu'ils en avoient perçus. Cet édit portoit néanmoins sur le traité de Passau, où il avoit été réglé, que, si quelque bénéficié quittoit l'ancienne religion pour embrasser la nouvelle, il seroit obligé de renoncer à tout ce qu'il possédoit de biens & de revenus ecclésiastiques. Or depuis ce temps-là, les bénéficiés en apostasiant n'avoient pas seulement conservé les biens d'église; mais on comptoit deux archevêchés & douze évêchés, avec une infinité d'abbayes, de monasteres, de bénéfices de toute espece, enlevés aux catholiques, & devenus la proie même de simples laïcs. On n'entendit cependant de toute part que plaintes & murmures, formés par les usurpateurs. L'Empereur, alors triomphant, s'en inquiéta peu, ainsi que des mouvemens de leurs princes. La plupart de ceux-ci, affoiblis par les guerres passées, n'étoient plus en état de se faire craindre. Toute l'Allemagne, à l'exception des électeurs de Saxe & de Brandebourg, se soumit à l'édit, dont Valstein, à la tête d'une armée, soutenoit l'exécution. Le duc de Virtemberg, & plusieurs autres princes restituerent en effet

tout ce qu'ils avoient usurpé. Les villes impériales furent encore plus dociles, ou plus timides ; & celle d'Ausbourg, d'où la foi Luthérienne tiroit son nom, fut la moins ménagée.

C'en étoit fait du colosse protestant, & peut-être de toute la religion protestante en Allemagne, si Valstein qui ne connoissoit plus de loix quand il étoit à la tête d'une armée, n'eût procédé avec une rigueur, qui révolta plus que l'édit même. Ferdinand aggrava le mal, en mêlant toujours ses intérêts à ceux de sa religion, & en abusant de son pouvoir pour opprimer la liberté Germanique. Son fils qui lui succéda, poussant l'abus encore plus loin que son pere, toutes les puissances voisines tremblèrent pour leurs propres foyers : de là cette guerre funeste, qui plongea l'Empire dans des troubles interminables, durant lesquels la secte recouvra tous les biens dont on l'avoit dépossédée, & de plus s'arrogea des droits exorbitans dont jamais elle n'avoit joui ; ce qu'elle regarda depuis comme sa conquête, & son patrimoine inaliénable. Si dans le moment présenté par la providence, les Empe-

reurs  
march  
été vra  
en All  
en Fra

Ma  
effusio  
son Eg  
vrai fi  
épreuv  
énorm  
en Ré  
pas ab  
reusen  
nouve  
dans la  
tres, é  
lui-mê  
s'effor  
myster  
mier t  
sonne  
Calvin  
tôt m  
l'impie  
à pein  
son pa  
viniste

reurs eussent tenu contre l'hérésie la marche du Roi très-chrétien; il en eût été vraisemblablement du Luthéranisme en Allemagne, comme du Calvinisme en France.

Mais le jour marqué pour la pleine effusion des miséricordes du Seigneur sur son Eglise, n'étoit pas arrivé. La foi du vrai fidele devoit même être mise à des épreuves toutes nouvelles. Des deux énormes branches de l'impiété travestie en Réforme, le Huguenotisme n'étoit pas abattu, que de sa souche si-malheureusement féconde, il sortit un rejeton nouveau, foible & rampant d'abord dans la poussière des écoles & des cloîtres, évitant le grand jour, & rougissant lui-même de son origine. Mais en vain s'efforça-t-il d'étendre les ombres du mystère jusque sur son nom: au premier trait de son tableau, il n'est personne qui ne le reconnoisse. Rejeton du Calvinisme, calvinisme mitigé, ou plutôt mutilé, & simplement dégagé de l'impiété sacramentaire; du reste, il est à peine un point de doctrine, en quoi son patriarche diffère de celui des Calvinistes; si ce n'est que l'oracle de Ge-

neve ôte au concile même, l'autorité que le réformateur ou les réformés d'Utrecht refusent aux pasteurs qui le composent. Chacun peut nommer à présent la secte, qui se donnant pour un fantôme, prend son nom pour une injure.

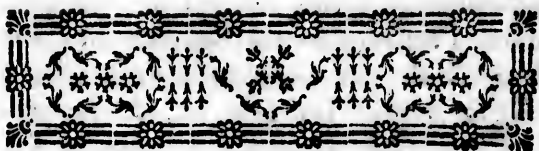


D

SUI

LE  
tions  
dence  
subver  
comm  
sa con  
la tou  
périss  
forme  
chains  
de la  
les-ex  
vant,  
ques,  
occup  
que le  
étrang  
teinte

c.  
l'autorité  
nés d'U-  
le com-  
à présent  
un fan-  
e injure.



# DISCOURS

*SUR le dernier âge de l'Eglise.*

**L**E relâchement , dans les institu-  
tions humaines , conduit à la déca-  
dence , & bientôt après à une entière  
subversion : pour l'Eglise au contraire ,  
comme elle n'est pas moins assurée de  
sa conservation que de la véracité & de  
la toute-puissance divine , plus le dé-  
périssement est déplorable , plus la ré-  
forme & le rétablissement sont pro-  
chains. En effet , après les débordemens  
de la barbarie & de l'ignorance , après  
les expéditions mal conduites du Le-  
vant , & l'oubli des pénitences canoni-  
ques , après que les évêques livrés aux  
occupations & aux intrigues séculières ,  
que les papes même , devenus presque  
étrangers à Rome , eurent porté une at-  
teinte mortelle à la loi sacrée de la



résidence ; quand on vit en un mot dans l'Eglise le relâchement le plus long & le plus déplorable dont jamais elle ait gémi ; les princes , & les prélats eux-mêmes , tous les ordres des fideles chercherent avec empressement le remede à ce mal extrême. Mais parce que l'esprit de l'homme , jusque dans la recherche du bien , use rarement de la sobriété que recommande l'Apôtre ; & sans laquelle il se convertit en mal ; on vit alors beaucoup de témérité , beaucoup d'emportemens , & de vrais attentats dans une foule de réformateurs sans titre & sans mission. C'est que la réparation de l'édifice tout divin de l'Eglise , ne devoit , ni ne pouvoit être l'ouvrage de l'esprit humain , dont l'activité présomptueuse ne servit en effet qu'à la reculer , au lieu de l'avancer : & ce fut par-là que le bras du Seigneur se rendit le plus sensible , dans la conduite de cette grande œuvre ; comme nous allons nous en convaincre , par la simple inspection des faits , rassemblés sous deux points de vue faciles à suivre. Nous observerons en premier lieu , comment le Seigneur a soutenu son Eglise contre la témérité & les attentats des faux réfor-

mateur  
fait ser  
vation

Réfor  
raires  
par l'es  
réform  
teurs ,  
l'hérési  
propre  
main c  
teurs p  
eut à  
nier à

Dep  
Pise , j  
Floren  
en but  
d'une  
simples  
qu'ils r  
chie ,  
dans la  
aussi d  
leurs lu  
avec a  
rappele  
pline a

mateurs ; en second lieu , comment il a fait servir ces attentats mêmes à la conservation & au rétablissement de l'Eglise.

Réformateurs , ou détracteurs téméraires & vains ; réformateurs , guidés par l'esprit de schisme & de nouveauté ; réformateurs enfin , ou plutôt destructeurs , animés de toute la fureur de l'hérésie , qui frémissoit à la vue de sa propre turpitude , & s'en prenoit à la main qui la dévoiloit : tels sont les zélateurs pernicioeux , contre qui le Seigneur eut à soutenir son Eglise dans ce dernier âge.

Depuis les préliminaires du concile de Pise , jusqu'à la conclusion de celui de Florence , on l'a vue continuellement en butte aux censures & aux invectives d'une foule de docteurs obscurs & de simples clercs , d'autant plus audacieux qu'ils marquoient moins dans la hiérarchie , & qu'ils avoient moins à perdre dans la réforme. Il y eut sans doute aussi des docteurs recommandables par leurs lumières & par leurs vertus , qui avec autant de sagesse que de justice rappelerent à la perfection de la discipline antique. Mais combien plus sou-

vent ne fut-on pas étourdi, scandalisé, justement indigné, par des clameurs séditieuses sur le dépérissement de l'esprit de l'Eglise dans son chef & dans ses membres ! Et bientôt, que de sujets n'eut-on pas de gémir, sur la révolution qu'elles opérèrent dans les esprits, contre le respect dû à l'épiscopat, au souverain pontificat, aux plus augustes conciles !

Le premier pas qui se fit avec sagesse vers la réformation désirée, ce fut la célébration du concile de Pise. En voyant la collusion des deux papes Grégoire XII & Benoît XIII, pour se conserver réciproquement leur pontificat mutilé, les cardinaux des deux obédiences, à la demande de tous les princes & de tous les peuples Chrétiens, comme nous l'avons exposé, convoquèrent ce concile, qui, dans la triste situation où se trouvoit l'Eglise, ne devoit plus se différer, & ne pouvoit se convoquer d'une autre manière. Rome sur-tout, à la veille de retomber dans la funeste anarchie d'où elle sortoit à peine, & la France toujours accablée par les exactions ruineuses des papes d'Avignon, pressèrent l'entreprise, avec

un c  
enfin  
de P  
put c  
faiten  
partag

A  
niere  
régim  
de la  
moins  
comm  
la réfo  
quere  
conséc  
parure  
décent  
té, B  
çois,  
prélat  
la mo  
Il por  
les qu  
n'avoit  
dité,  
teuses  
lature  
beau-  
prenoi

un concert & une ardeur qui furent enfin suivis de l'effet. Mais le concile de Pise, dont on avoit tant espéré, ne put que remédier, encore très-imparfaitement, au scandale que donnoit le partage de la chaire apostolique.

A Constance, on réforma d'une manière efficace & durable ce monstrueux régime, & l'on pressa vivement le reste de la réformation : mais les sujets les moins qualifiés dans la hiérarchie, comme les moins exposés aux coups de la réforme, furent encore ceux qui marquerent le plus de vivacité. Gens sans conséquence & sans ménagemens, qui parurent ignorer jusqu'aux loix de la décence. On entendit un moine effronté, Bernard Baptisé, Bénédictin François, reprocher hautement aux premiers prélats la paresse, la vanité, l'avarice, la mollesse & la dissolution des mœurs. Il porta son insolence grossière jusqu'à les qualifier de suppôts de sarran, qui n'avoient d'autres loix que leur cupidité, ou des passions encore plus honteuses. Un autre réformateur de la prélature, docteur atrabilaire & pédant beau-diseur, dit avec emphase qu'ils prenoient le faste & l'air impérieux des

commandans militaires, sans en partager les travaux, & la mondanité des femmes, sans en retenir la pudeur; qu'ils tiroient tout le suc de la terre, sans rien cultiver, & ne cherchoient qu'un lucre sordide dans l'administration des choses saintes; qu'ils engraissoient les musiciens, les farceurs, les femmes perdues, les chevaux & les chiens, tandis qu'ils laissoient périr de misere les pauvres de Jésus-Christ.

Plus attentifs à l'édification, ainsi qu'à la bienfiance, les prélats, & le cardinal Pierre d'Ailly entre autres, au lieu de ces déclamations insultantes, ouvrirent des avis lumineux, précis, pratiques; & montrèrent, que l'art de régir la maison de Dieu n'est pas moins attaché que l'autorité au premier ordre du sacerdoce. Le cardinal s'éleva même avec force contre ces réformateurs subalternes, qui déprisoient autant la dignité que la conduite des premiers pasteurs, & les avertit d'écarter la poutre qui offusquoit leurs yeux, avant de rechercher la paille qui gênoit l'œil de leurs freres, ou plutôt de leurs peres & de leurs maîtres. Il protesta que le sacré college aspiroit plus que personne à la

réform  
prêtero  
prit de  
au con  
quel di  
aussi le  
tion s  
des co  
ges &  
cour po  
serves  
les bén  
pliées  
le pou  
quelle  
cede à  
parmi  
collatio  
les emp  
obliger  
églises  
adonné  
simonie  
les voi  
le saint  
dit-il,  
par la  
d'infan  
ces fro

réforme, & que l'Eglise Romaine se prêteroit à tous les réglemens que l'esprit de sagesse & de vérité suggéreroit au concile. Mais avec quel courage & quel discernement ne proposa-t-il point aussi les points essentiels d'une réformation solide, la fréquente célébration des conciles, la diminution des charges & des subsides qu'imposoit la cour pontificale, la suppression des réserves sans nombre qu'elle mettoit sur les bénéfices, de ces exemptions multipliées qui anéantissoient insensiblement le pouvoir des ordinaires? Et avec quelle vigueur ne veut-il pas qu'on procède à faire régner le désintéressement parmi les évêques, sur-tout dans la collation des ordres & des bénéfices, à les empêcher d'aller à la guerre, à les obliger de résider assidument dans leurs églises? Pour ce qui est des prêtres adonnés aux vices grossiers, tels que la simonie & le concubinage; indiquant les voies efficaces qu'employa depuis le saint concile de Trente; les censures, dit-il, sont des armes trop foibles: c'est par la privation des bénéfices & la note d'infamie, qu'il faut procéder contre ces fronts d'airain. Pour les religieux

& les religieuses, il propose l'esprit de retraite & de recueillement, qu'il pousse jusqu'à ne point permettre que les moines aillent étudier hors de leurs monastères, ni qu'ils s'appliquent à des études qui ne tendent pas directement à la fin de leur vocation. Enfin, il n'oublie pas la réformation des simples fideles : mais le moyen qu'à bon droit il trouve seul efficace pour la leur faire embrasser, c'est la voie de l'exhortation, soutenue du bon exemple des ecclésiastiques.

Si tous les promoteurs de la réforme avoient procédé avec ce sage tempérament de vigueur, de prudence & de modération ; il est à présumer, que les vœux de la chrétienté à ce sujet auroient été remplis à Constance. Mais les nations d'Allemagne & d'Angleterre voulurent qu'on la fit avant l'élection d'un pape agréable à toutes les obédiences, c'est-à-dire avant le rétablissement de l'unité parfaite, qui étoit l'objet principal du concile. Elles la presserent avec une hauteur, qui aliéna les cardinaux, toute la nation d'Italie, & ce qui est plus étonnant, les François eux-mêmes, qui en avoient été jusque-là les plus ar-

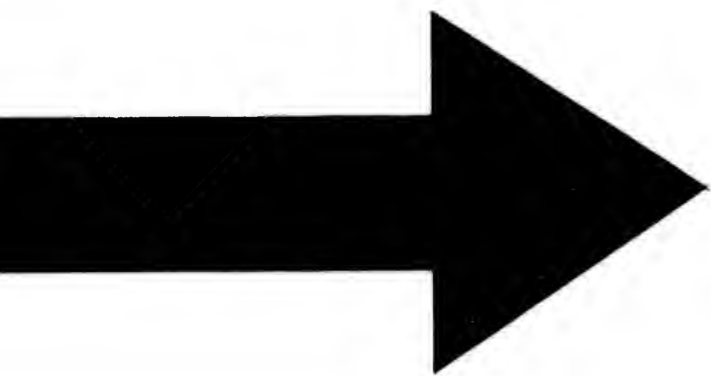
dens p  
valut  
conter  
feroit  
les pe  
sembl  
cipaux  
Ma  
tin V  
mis à  
acqué  
auroit  
de l'E  
respec  
seul d  
voir e  
a de  
gnité  
loit a  
des ca  
posé :  
aposto  
quem  
manie  
gné t  
cenda  
rens  
sévére  
condu

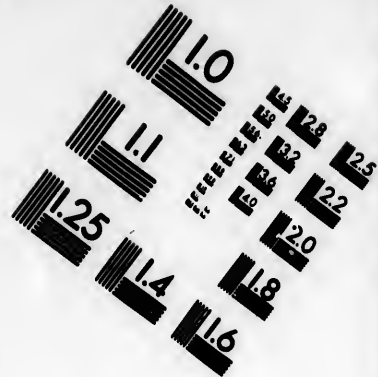
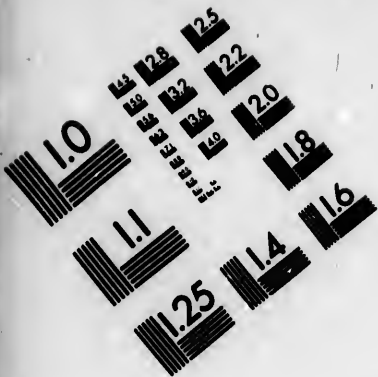
dens promoteurs. Ce dernier parti prévalut, comme on fait : le concile se contenta de statuer, que le pape futur feroit la réformation, de concert avec les peres, avant la séparation de l'assemblée; & l'on spécifia les articles principaux, qu'il y faudroit traiter.

Mais quand le nouveau pape, Martin V, fut élu, il ne se crut point obligé à des réglemens, qui ne pouvoient acquérir force de loix qu'après qu'il les auroit confirmés, lui qui étoit le chef de l'Eglise & du concile même. Au respect qu'imprima aussitôt l'appareil seul de la majesté pontificale, on peut voir en passant, combien la providence a de ressources pour maintenir la dignité du siege de Pierre. On ne parloit avant l'élection du Pontife, que des cas où il pouvoit être corrigé & déposé : il ne fut pas monté dans la chaire apostolique, qu'on s'en rapporta uniquement à lui, pour la matiere & la maniere de la réformation. Bien éloigné toutefois d'abuser de ce divin ascendant, Martin publia dès-lors différens points de réforme : il condamna sévèrement la simonie, reprima l'inconduite & le faste séculier des ecclé-

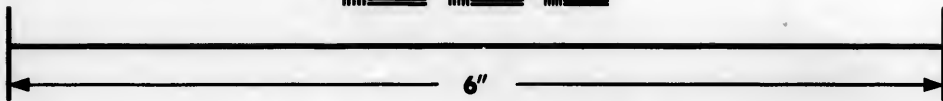
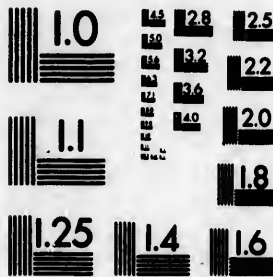








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

128  
132  
122  
120  
8

10  
15

siastiques, révoqua un grand nombre d'exemptions, de dispenses, d'unions de bénéfices, de subsides ordonnés en faveur de la chambre apostolique, & défendit généralement de lever aucune imposition sur une Eglise, sans le consentement des prélats du pays. Il s'en falloit bien cependant, que ce fût-là tout ce qu'on avoit demandé : mais les peres eux-mêmes, dirigés enfin par un chef incontestablement légitime, concurent qu'il n'y avoit rien de plus à craindre que la précipitation dans une matiere si délicate, & que dans le foible calme qui succédoit à peine à un schisme de quarante ans, c'étoit beaucoup d'avoir ébauché ce grand ouvrage. On pensoit d'ailleurs que les conciles, déjà indiqués pour la suite, le conduiroient bientôt à sa perfection.

Celui de Bâle, qui se tint treize ans après, poursuivit en effet cette entreprise avec beaucoup de chaleur, & fit plusieurs réglemens de discipline, auxquels sans doute on ne peut qu'applaudir. Telles furent, entre autres, les peines portées avec précision contre les ecclésiastiques incontinens, privés d'abord des revenus de leurs bénéfices

pendant  
n'avoit  
déchus  
& de t  
veaux.  
prescri  
tion da  
ces, p  
réserva  
tions tr  
terdits  
légèren  
déclaré  
réduite  
tudes p  
obligé  
ou dé  
ment n  
moyen  
même,  
qu'on t  
fession

Ainsi  
avanta  
se tint  
tandis  
au term  
des pla  
dra jam

pendant trois mois, & si à ce terme ils n'avoient pas éloigné leurs concubines, déchus des bénéfices qu'ils possédoient, & de tout espoir d'en obtenir de nouveaux. Telles furent encore les regles prescrites pour la dignité & l'édification dans la célébration des saints offices, pour l'abolition des annates, des réserves, des expectatives, des appellations trop fréquentes à Rome, des interdits & de toutes les censures portés légèrement: sur quoi il fut sagement déclaré, pour le repos des consciences réduites à une gêne & à des inquiétudes perpétuelles, qu'on ne seroit plus obligé de fuir que les excommuniés, ou dénoncés nommément, ou tellement notoires qu'il ne leur restât aucun moyen de tergiversation. Ce fut de même, pour la tranquillité publique, qu'on statua aussi en faveur de la possession triennale des bénéfices.

Ainsi procéda ce concile, au grand avantage de la chrétienté, tandis qu'il se tint uni avec son chef, ou du moins tandis qu'ils en furent l'un avec l'autre au terme du simple mécontentement & des plaintes modérées. Mais qui perdra jamais le souvenir du terme funeste

où aboutit ce différend ! Et quand cette fatale rupture fut décidée , quand le chef de l'Eglise eut prononcé la dissolution du concile , & que le concile composé , non plus de successeurs vivans des apôtres par la bouche desquels l'Esprit Saint , selon sa promesse , pût proférer ses oracles , mais de leurs froides & muettes reliques rangées par l'esprit de schisme & de fanatisme sur les sieges des peres , & d'un amas tumultueux de docteurs précaires , de simples prêtres , de curés & de vicaires Savoyards ou Suisses ; alors , au lieu d'édification & de réformation , on donna dans tous les excès de la révolte & du scandale. Toutefois , à raison du zèle que cet inconcevable concile ne cessoit pas de témoigner pour le rétablissement de la discipline , il fut encore long-temps protégé , ou du moins très-fort ménagé par différentes nations , en particulier par la France , toute scandalisée qu'elle étoit de ses écarts effrayans. De là vint que les réglemens de discipline faits à Bâle , passerent en grande partie dans la pragmatique sanction , si long-temps chere aux François. Par-là même cependant , l'Eglise , mal-

gré ton  
avanço  
D'un a  
son gr  
que , f  
pontifi  
voit la  
la réu  
& au  
Cep  
le resp  
aux f  
& aux  
gieuser  
des m  
le relâ  
bres d  
la Boh  
présom  
non m  
pable  
ténébr  
malign  
Hus, d  
heureu  
Dès le  
gleterr  
qui so  
tissoit

gré toutes les manœuvres de l'Enfer ,  
avançoit toujours vers la réformation.  
D'un autre côté , celui qui fait jouer à  
son gré les ressorts même de la politi-  
que , fit servir au maintien de l'autorité  
pontificale les ménagemens qu'obser-  
voit la cour de France , & plus encore  
la réunion des Grecs au pape Eugene  
& au concile de Florence.

Cependant le scandale étoit donné ;  
le respect dû au successeur de Pierre ,  
aux successeurs de tous les apôtres  
& aux sacrés conciles , étoit prodi-  
gieusement affoibli , par la continuité  
des murmures & des clameurs contre  
le relâchement du chef & des mem-  
bres de l'Eglise. Du fond sauvage de  
la Boheme , il s'éleva un homme vain ,  
présomptueux , ami de la nouveauté ,  
non moins hardi à s'avancer qu'incapable  
de revenir sur ses pas , cabaleur  
ténébreux , hypocrite habile & d'une  
malignité profonde , en un mot Jean  
Hus , doué au point suprême des mal-  
heureux talens qui font les hérésiarques.  
Dès le siècle précédent , Wiclef en An-  
gleterre avoit répandu une doctrine ,  
qui sous prétexte de réforme anéan-  
tissoit toute puissance légitime , soit



politique, soit ecclésiastique, qui renversoit, avec le libre arbitre, tous les principes des mœurs, & s'attaquoit même à nos plus sacrés mystères: il mit ce royaume tout en feu, & souvent à deux doigts de sa ruine entière. Semblable à ces odieux reptiles qui recueillent dans tous les lieux infects les poisons qui font leurs affreuses délices, Jean Hus, au sein de la Bohême avoit trouvé moyen de s'abreuver à longs traits de ces suc impurs, se les étoit appropriés, se les étoit incorporés, pour ainsi dire, & avoit rencontré différens Bohémiens de même goût que lui, spécialement Jérôme de Prague, avec le secours duquel, en assez peu de temps, il infecta une bonne partie de cette ville & de son université, qui alors dans son enfance, étoit peu capable de se tenir en garde.

Il anima d'abord les peuples contre les prêtres & les moines, qu'il accusoit généralement d'ignorance & de dissolution; puis contre tout l'ordre hiérarchique, sans épargner les premiers, prélats ni le Souverain Pontife. On n'a pas oublié qu'il soutenoit en termes exprès, que si le Pape, ou un évêque, ou tout autre

prélat

prélat  
plus,  
ne fut  
en éra  
risdiq  
être pr  
glise d  
avoir u  
ecclési  
bre de  
les ima  
dont i  
quand  
de pécl  
destiné  
mé larr  
fatan,  
Eglise r  
& des  
le clerge  
vir les p  
qui s'op  
qu'elles  
christ. C  
animosité  
causa pa  
peuplade  
les expie  
Tome

prélat étoit en péché mortel, il n'étoit plus, ni pape, ni évêque, ni prélat. Il ne suffisoit pas même, selon lui, d'être en état de grace pour avoir part à la juridiction ecclésiastique; mais il falloit être prédestiné; puisqu'il compose l'Eglise des prédestinés seuls, & que pour avoir un caractère d'autorité dans l'ordre ecclésiastique, il faut au moins être membre de l'Eglise. Qu'on se rappelle aussi les images & les expressions injurieuses dont il revêtoit ses dogmes séditionnaires, quand il enseignoit que le pape en état de péché, qu'un pape qui n'est pas prédestiné, doit, comme Judas, être nommé larron, fils de perdition, suppôt de satan, & nullement chef de la sainte Eglise militante. Au sujet de l'interdit & des autres censures, il publioit que le clergé les avoit introduites pour asservir les peuples, ou pour épouvanter ceux qui s'opposoient à sa dépravation, & qu'elles ne provenoient que de l'Antechrist. On a vu les fermentations & les animosités, que ce genre d'enseignement causa parmi d'ignorantes & farouches peuplades. Jean Hus & Jérôme de Prague les expièrent enfin par un cruel supplice,

## 438 DISCOURS.

mais sans ouvrir les yeux à leurs compatriotes fascinés.

La secte fit des saints, de ces deux renégats; & pour les venger, elle excita aussi-tôt une violente sédition, qui de Prague se répandit par toute la Bohême, & devint, pour une longue suite de regnes ou d'anarchies, l'état permanent de cette malheureuse nation. Le chambellan Trocznou, si fameux depuis sous le nom de Zisca, se mit à la tête d'un vil amas de paysans & de vagabonds, dont il fit bientôt les plus vaillans, mais aussi les plus atroces guerriers du Nord. Le pillage, l'incendie, les cruautés ordinaires ne causant plus un plaisir assez vif à des monstres assouvis de carnage; il fallut à leur goût émoussé, des prêtres brûlés à petit feu, ou appliqués nus sur des étangs glacés; des seigneurs de premier ordre étendus par terre, pieds & mains coupés, & comme le blé en gerbe, battus à coups de fléaux; des habitans de villes entières, prêtres & laïcs, femmes & enfans, brûlés tous ensemble dans les églises, avec les ornemens sacrés. L'aspect seul de ces monstres sauvages, leurs regards sinistres, leurs démarches farouches, la longueur hideuse

de le  
horrib  
nus &  
peau  
frimas  
l'épreu  
la terr  
& le l  
Tel  
affirmo  
mes su  
la pure  
primiti  
nomme  
la man  
blimes  
borites  
d'une  
celle ou  
les tabl  
moins  
premier  
D'autre  
paire se  
la mor  
comme  
vertu &  
par tou  
fales A

de leur barbe hérissée, leur chevelure horriblement négligée, leurs corps deminus & tout noircis par le soleil, leur peau tellement durcie par les vents & les frimas, qu'elle sembloit une écaille à l'épreuve du fer; tout en eux imprimoit la terreur, tout annonçoit la scélératesse, & le long usage de l'atrocité.

Tels furent néanmoins, à ce qu'ils affirmoient avec arrogance, les hommes suscités pour rétablir dans l'Eglise la pureté de l'Évangile & de la discipline primitive. Ils bâtirent une ville qu'ils nommerent Thabor, comme destinée à la manifestation des vérités les plus sublimes de la religion. Emules des Thaborites, les Orébités, ainsi appelés d'une montagne qu'ils assimilèrent à celle où le Seigneur avoit donné à Moïse les tables de la loi, ne s'arrogèrent pas moins d'autorité, que n'en avoit eu ce premier législateur du peuple de Dieu. D'autres encore s'établirent dans un repaire semblable, pratiqué au sommet de la montagne qu'ils nommerent Sion, comme un lieu chéri du ciel, d'où la vertu & la vérité devoient se répandre par tout l'univers. Il n'y eut pas jusqu'aux sales Adamites, qui ne donnassent pour

la réforme de l'Eglise, & pour le renouvellement de l'innocence originelle, l'usage infame où ils étoient d'aller entièrement nus, par troupes nombreuses d'hommes & de femmes confondus ensemble : ce qui les plongea dans une corruption si affreuse, qu'elle excita l'horreur même des autres sectaires, à qui l'intérêt qu'ont toutes les sectes à se tenir unies contre l'Eglise, fut à peine un motif suffisant pour ne point venger la nature si indignement outragée.

Quelles furent donc les ressources de l'Eglise, en des conjonctures si difficiles ? Les armes peut-être des princes chrétiens, dont les droits n'étoient pas moins violés que ceux de la religion ? Sigismond, empereur & roi de Bohême, fit à la vérité tous ses efforts pour réduire ces rebelles impies. Cinq fois il marcha contre eux, avec de fortes armées : mais cinq fois il tourna le dos, sans presque avoir envisagé l'ennemi. La peau de Zisca, convertie après sa mort en tambour, suffit encore pour mettre en fuite cet empereur, très-hardi contre les prêtres & dans les conciles, mais très-mal partagé en savoir militaire & pas mieux en valeur. La politique fut-elle plus utile à l'Eglise,

que la  
habile  
réussit  
de tou  
seulen  
ennem  
effecti  
de Bâ  
avance  
articles  
sion, c  
à vu c  
moyen  
pouvoir  
sous les  
tés d'en  
dificati  
Mais an  
voit gu  
extérieu  
C'étoit  
en cont  
le ciel a  
de la ru  
qui joig  
les impi  
horreur  
à-dire la  
geosie

que le glaive impérial ? L'Empereur plus habile en effet à négocier qu'à vaincre, réussit, à force d'argent & de sacrifices de toute espece, à gagner Zisca ; mais seulement à la veille du trépas de cet ennemi terrible, & sans aucun avantage effectif. Les députés qu'ensuite le concile de Bâle envoya pour traiter à Prague, avancerent davantage. De vingt-deux articles de réformation, ou de subversion, que demandoient les sectaires, on a vu qu'ils se réduisirent à quatre ; & moyennant la concession du premier, qui pouvoit se tolérer, savoir la communion sous les deux especes ; les moins emportés d'entre eux agréerent encore les modifications qu'on mit aux trois autres. Mais au fond, la condescendance ne devoit guere plus contribuer que la force extérieure à la réduction de l'hérésie. C'étoit par le foible de l'iniquité mise en contradiction avec elle-même, que le ciel avoit résolu de la confondre & de la ruiner. Une moitié des sectaires, qui joignoit aux préventions communes les impiétés particulieres de Wicléf, fit horreur à l'autre. Les Calixtins, c'est-à-dire la noblesse & la meilleure bourgeoisie, contens de la communion du

calice, rougirent d'être unis plus longtemps, soit avec les brigands du Thabor, soit avec ceux qui avoient pris le nom d'Orphelins, à la mort de Zisca; ils aimèrent mieux rentrer avec honneur sous l'obéissance d'un maître auguste, que de rester sous le joug honteux d'un prêtre apostat, du vil & superbe Procope, qui les traitoit en esclaves. Les Calixtins s'étant ainsi réunis aux Catholiques, tous les bandits, décorés du nom de réformateurs, furent exterminés, ou du moins dissipés.

La secte, il est vrai, se releva dans la suite, à l'aide encore d'un mauvais prêtre, à qui toute religion étoit bonne, pourvu qu'elle le conduisît à la fortune. Roquesane, pour parvenir au siege archiepiscopal de Prague, flatta l'ambition du régent Pogebrac, qui de son côté, aspirait au trône de Boheme; & comme leurs desseins ne pouvoient réussir qu'à la faveur des divisions & des troubles, tous deux appuyerent, chacun à sa façon, de turbulens sectaires, si favorables à leurs vues. Pogebrac, aussi bien que Roquesane, parvint au terme de ses vœux. Mais que les espérances & les appréhensions de l'homme sont fau-

tives  
somm  
Bohem  
une f  
les fa  
lorsqu  
Il avo  
secte  
fance  
fance  
résolu  
séditie  
toujou  
la for  
contre  
projet  
peu sa  
tel ar  
au cen  
en effe  
de no  
Mais  
variati  
tie. Q  
jours  
frappé  
tel po  
fan, B  
de qu

tives ! Ce qu'on avoit cru devoir consumer la perte de la religion dans la Bohême, en procura le salut : Pogebrac, une fois sur le trône, vit le schisme & les factions, d'un tout autre œil que lorsqu'il avoit été question d'y parvenir. Il avoit brouillé, par le moyen d'une secte séditieuse, afin d'établir sa puissance ; pour assurer cette même puissance, avec la tranquillité publique, il résolut d'exterminer au moins les plus séditieux des sectaires, & Roquesane, toujours moins attaché à l'hérésie qu'à la fortune, employa jusqu'à la fourberie contre les hérétiques, pour seconder le projet du nouveau roi. L'Eglise compta peu sans doute sur un tel roi, & sur un tel archevêque, qui, après leur réunion au centre visible de l'unité, retournerent en effet au schisme, quand ils le crurent de nouveau favorable à leur intérêt. Mais la secte, minée peu à peu par leurs variations, se trouva enfin presque anéantie. Quand ces deux apostats, à quinze jours de distance l'un de l'autre, furent frappés de mort ; elle étoit réduite à un tel point d'avilissement, que le vil artisan, Pierre Relesiski, sous la conduite de qui elle se rangea, lui parut un chef



distingué. Voilà néanmoins l'origine de ces Freres de Boheme, que Luther s'attacha dans la suite, comme un précieux renfort. Mais est-il rien de si étrange, qui puisse faire un sujet d'étonnement, par rapport à Luther & à sa réforme ?

Pour procéder avec ordre à nous en former quelque idée, observons-en un moment les auteurs, l'objet, les moyens; si toutefois il est possible de concevoir ce que nos yeux, témoins de la réalité, ont encore peine à ne point regarder comme une chimere. Les auteurs de la réforme qui entraîna dans l'apostasie le tiers de l'Europe, furent Luther & Calvin par excellence; Luther secondé par Mélanchton, & Calvin par Théodose de Beze; Zuingle, d'un autre côté, aidé par Colampade; puis la troupe des séducteurs en sous-ordre, Carlostad, Bucer, l'impie Osiandre, l'atroce Jean de Leide, les deux Socins, & tant d'autres blasphémateurs, soit de la divinité de Jésus-Christ, soit des autres points capitaux de la foi chrétienne.

Et quelles étoient les vertus, ou le caractère d'autorité de ces hommes prétendus suscités de Dieu, de ces restaurateurs de l'Eglise, de ces nouveaux pro-

phetes  
rupteur  
de la t  
grosstie  
bouffon  
narque  
mene  
contrec  
d'une c  
pouvoir  
nation  
air alti  
évangé  
le nouv  
l'Eglise  
former  
mission  
des mi  
gua les  
coran,  
terre &  
de la d  
cruauté  
dage.

Calv  
on l'a  
l'observ  
blessé  
l'aila p

phètes? Luther, moine apostat & corrupteur d'une religieuse apostate, ami de la table & de la taverne, insipide & grossier plaisant, ou plutôt impie & sale bouffon, qui n'épargna ni pape ni monarque, d'un emportement d'énergumene contre tous ceux qui osoient le contredire, muni, pour tout avantage; d'une érudition & d'une littérature qui pouvoient imposer à son siècle, ou à sa nation, d'une voix foudroyante, d'un air altier & tranchant; tel fut le nouvel évangéliste, ou, comme il se nommoit, le nouvel ecclésiaste, qui mit le premier l'Eglise en feu, sous prétexte de la réformer. Et pour preuve de son étrange mission, qui demandoit certainement des miracles de premier ordre, il alléguait les miracles dont se prévaut l'Alcoran, c'est-à-dire les succès du cimetière & le progrès des armes, les excès de la discorde, de la révolte, de la cruauté, du sacrilège & du brigandage.

Calvin, moins voluptueux, comme on l'a remarqué, ou, comme on doit l'observer encore, plus gêné par la faiblesse de sa complexion, puisqu'il ne laissa point de s'attendrir pour Idolette;

sa chere Anabaptiste ; moins emporté aussi , moins arrogant , moins sujet à la jactance que Luther , étoit d'autant plus orgueilleux , qu'il se piquoit davantage d'être modeste , que sa modestie même faisoit la matiere de son ostentation ; infiniment plus artificieux , d'une malignité & d'une amertume tranquilles , mille fois plus odieuses que tous les emportemens de son précurseur. Orgueil , qui perçoit tous les voiles dont il s'étudioit à l'envelopper ; qui , malgré la bassesse de sa figure & de sa physionomie , se retraçoit sur son front sourcilleux , dans ses regards altiers & la rudesse de ses manieres , dans tout son commerce & sa familiarité même , où abandonné à son humeur chagrine & hargneuse , il traitoit les ministres ses collegues avec route la dureté d'un despote entouré de ses esclaves. Mais sur quoi fondé , ce réformateur s'est-il arrogé sa mission ? Sur le dépit conçu de ce qu'on avoit conféré au neveu des connétables de France , le bénéfice que l'orgueil extravagant de ce petit-fils de batelier briguoit pour lui-même. On peut se souvenir qu'avant ce refus il avoit déclaré que , s'il l'essuyoit , il en tireroit une vengeance dont il se-

roit  
cinq  
il m  
form  
L  
fois  
Mél  
gant  
gues  
que  
régit  
prof  
core  
cesse  
écart  
guid  
Mél  
train  
& qu  
opéra  
mont  
écrit  
chée  
l'âge  
Q  
lique  
fraud  
ou O  
pre à

roit parlé dans l'Eglise pendant plus de cinq cents ans : aussi-tôt qu'il l'eut essuyé, il mit la main à l'établissement de sa réforme.

Le plus recommandable & tout à la fois le plus aveugle partisan de Luther, Mélanchton, bel esprit, littérateur élégant, & cultivateur laborieux des langues savantes, n'eut point d'autre titre que ces talens, pour s'immiscer dans le régime de l'Eglise, & creuser dans les profondeurs terribles de la religion. Encore sa conscience réclamait-elle sans cesse contre sa témérité, & contre les écarts effrayans où le précipitoit son guide. En un mot, on ne peut voir dans Mélanchton qu'un homme foible entraîné par un furieux, qui le fait frémir & qu'il ne peut abandonner. Beze, copérateur agréable du sombre Calvin, montra lui-même le titre de sa mission, écrit dans les yeux de la jeune débauchée, qui le retint dans ses lacs jusqu'à l'âge de la décrépitude.

Que nous ont offert de plus évangélique, & le crapuleux Carlostad, & le frauduleux Bucer, & l'impudent Hosen ou Osiandre? Carlostad, uniquement propre à faire tête à Luther dans une hô-

tellerie, à lui riposter verre pour verre & injure pour injure ; à répondre au souhait de la roue par celui de la corde ou du bûcher : Bucer , apostat de l'ordre de S. Dominique & de la réforme de Luther , aujourd'hui luthérien & demain sacramentaire , tantôt luthérien & zuinglien tout ensemble , tantôt d'un raffinement de croyance qui faisoit passer sa foi pour un problème dans tous les partis ; toujours complaisant néanmoins , pourvu que son amour infame pour une vierge consacrée à Dieu fût transformé en amour conjugal , & que les saints vœux qu'il n'avoit pas le courage d'observer fussent mis au nombre des abus ; Pour ce qui est d'Oslande , effréné libertin , blasphémateur insensé , il avoit si peu de titres à l'apostolat , qu'on a vu Calvin lui-même le renvoyer à la classe des athées.

Zuingle , jeune étourdi , passé tout à coup du métier des armes à l'état ecclésiastique , où il ne tarda point à s'enrayer du célibat , n'eut point de meilleur motif que cette instabilité libertine , pour lever l'étendard de l'impiété sacramentaire ; & point d'autre droit à l'enseignement , qu'une présomption fon-

dée  
biage  
pour  
ché  
le pe  
vagan  
placo  
Christ  
zule  
pere  
ciple  
une fo  
teurs  
un co  
d'un  
fortun  
un tou  
nemen  
douce  
dans l  
port d  
les él  
Mais  
signe  
lampa  
ses de  
Dieu  
d'onct  
sans.ê

dée sur le don d'éloquence ou de verbiage, dont il avoit été abondamment pourvu par la nature. Ignorant si bouché, qu'il unissoit le luthéranisme avec le pélagianisme; restaurateur si extravagant de la pureté de l'Évangile, qu'il plaçoit dans le ciel, à côté de Jésus-Christ & de la reine des vierges, Hézule, fils d'Alcmene, adultere, Numa, pere de l'idolâtrie romaine, Scipion disciple d'Epicure, Caton suicide, avec une foule de pareils adorateurs & imitateurs de leurs vicieuses divinités. Il eut un coopérateur de tout autre poids, d'un talent vraiment propre à faire la fortune d'une secte. **E**colampade avoit un tour d'esprit si insinuant, un raisonnement si spécieux, une éloquence si douce, tant de politesse & d'aménité dans la diction, que ses écrits, au rapport d'Érasme, avoient de quoi séduire les élus même, s'il eût été possible. Mais **E**colampade, religieux d'une insigne piété avant son apostasie, **E**colampade qui n'interrompoit qu'à regret ses douces communications avec son Dieu, & qui parloit ensuite avec tant d'onction qu'on ne pouvoit l'entendre sans être pénétré des mêmes sentimens;

aussitôt que son imprudente & présomptueuse curiosité eut ouvert l'oreille aux nouveautés de la réforme, il ne fut plus qu'un moine libertin, il franchit les barrières du cloître, céda aux attraits d'une jeune effrontée, &, le premier même des réformateurs apostats, revêtit son sacrilège des formes du mariage.

Nous ne pousserons pas plus loin un dénombrement, dont chacun peut aisément suivre le fil que nous lui laissons. Tous les Anabaptistes en général, aussi bien que leurs chefs, Storck, Muncer, Jean de Leide; & tous les impies revêtus du nom de Sociniens, d'Unitaires, d'Antitrinitaires, se sont peints eux-mêmes de leurs vraies couleurs, dans l'horrible doctrine qui renverse tous les principes des mœurs, aussi bien que les dogmes fondamentaux du christianisme. Leurs œuvres, encore mieux que leurs dogmes, ont fait apprécier leur mission. Finissons donc, touchant les auteurs de la réforme: il est temps d'en observer l'objet. Semblable à ces reptiles venimeux, qui écrasés sur la plaie imbibée de leur venin, en font le plus sûr remède; l'ouvrage de la séduction, découvert

aux ye  
le me  
la gra  
ture,  
à tire

Qu  
mer,  
ou, p  
n'entr  
ombre  
si on  
dans s  
trop m  
testent  
plus c  
même  
bles, s  
blique  
toujou  
Qui le  
donné  
rétabli  
christia  
gile,  
vierge  
depuis  
divin  
libat  
de re

aux yeux du fidele séduit, lui fournira le meilleur antidote. Dans l'ordre de la grace, comme dans celui de la nature, l'auteur de toute bonté se plaît à tirer le bien du mal même.

Qu'entreprit donc Luther de réformer, de supprimer, de détruire? ou, pour parler plus exactement, que n'entreprit-il pas de détruire, sous ombre de réformer? Le croiroit-on, si on ne l'avoit vu dans ses écrits, dans sa conduite, dans les révolutions trop malheureusement fameuses, qu'attestent encore tous les monumens les plus dignes de foi? En croiroit-on même à tant de témoignages irréfragables, si quatre royaumes, & vingt républiques ou confédérations n'offroient toujours ce renversement à nos yeux? Qui le croiroit, juste ciel! qu'on eût donné & reçu pour réforme, pour le rétablissement & la perfection du vrai christianisme, pour le plus pur évangile, la prostitution de cette Eglise vierge, dont la vie angélique fixoit depuis quinze cents ans le cœur du divin époux? la profanation du célibat ecclésiastique, & des vœux sacrés de religion? le mépris des peres, des



saints docteurs, des plus célèbres conciles, de toute tradition & de tout enseignement public ? l'abolition de presque tous les sacremens, c'est-à-dire des canaux salutaires d'où les graces découlent du ciel sur nous ? le mépris des images & des reliques des saints, du culte du Saint des saints, du sacrifice adorable de nos autels, de l'ordre sacré du sacerdoce & de tout ordre ecclésiastique ? la dégradation du mariage chrétien, ravalé à cette bassesse charnelle, d'où l'avoit tiré le Dieu qui n'habite qu'avec l'homme élevé au dessus de la chair ? la suppression de la pénitence sacramentelle, de toutes les œuvres de satisfaction, & généralement de toute bonne œuvre commandée ? à quoi l'on ne substituoit qu'une foi morte & stérile, ou plutôt chimérique, une foi bizarrement assurée, qui, au moyen de cette assurance imaginaire, communiquoit une justice tellement inamissible, qu'elle pouvoit subsister avec tous les crimes. En un mot, saper du même coup la foi & les mœurs, voilà ce qu'on appelloit réforme.

Zuinglé & Calvin poussant encore plus loin que Luther, anéantirent tous

les sacre  
lui seul  
tile ; p  
chant l  
Calvin  
réduisant  
veur da  
ou à un  
Quelle  
voient c  
brigand  
quand  
& briso  
aux pie  
employe  
vils, aux  
emporté  
elles arti  
ministre  
regardé  
ment,  
Jésus-Ch  
nos ame  
figure,  
corps &  
lerons p  
encore  
niens, d  
Protesta

les sacremens sans exception; Zuingle, lui seul, en rendant le baptême inutile; par ses dogmes pélagiens touchant le péché originel; Zuingle & Calvin, tous les deux ensemble, en réduisant la présence corporelle du Sauveur dans l'eucharistie à la simple figure, ou à une simple perception de la foi. Quelle idée même de sacrement pouvoient conserver, soit Calvin, soit les brigands sacrilèges formés à son école; quand ils embrasoient nos temples & brisoient nos tabernacles, fouloient aux pieds nos redoutables mystères, employoient nos vases sacrés aux plus vils, aux plus sales usages? Se fussent-ils emportés à ces horreurs, leur eussent-elles attiré les applaudissemens de leurs ministres, si la secte eût véritablement regardé l'eucharistie comme un sacrement, comme un signe institué par Jésus-Christ pour la sanctification de nos âmes, ou seulement comme une figure, toujours respectable, de son corps & de son sang? Nous ne parlerons point des impiétés plus énormes encore des Anabaptistes & des Sociéniens, désavoués, quoiqu'à tort, par les Protestans; puisqu'il est de toute noto-

riété, que ces profanateurs divers sont tous sortis de la même souche. La réforme de Luther a incontestablement enfanté tous ces monstres de réforme.

Pour établir une pareille religion, certes il falloit des moyens bien extraordinaires. L'Enfer en procura d'assortis au goût dépravé, & à la situation critique de chaque nation; ce qui fut particulièrement sensible en Allemagne, en Angleterre & en France. L'intérêt en Allemagne, le libertinage en Angleterre, la légèreté, ou l'amour de la nouveauté en France; telles furent les armes de l'hérétique réforme. On commença par abandonner aux princes Allemands les biens d'église, très-considérables dans leurs Etats, les beaux domaines, les châteaux & les forteresses, les villes & les souverainetés qu'y possédoient les évêques & grand nombre d'abbés. Ceux des prélats qui, avec une femme, épousoient le nouvel évangile, demeuroient propriétaires de leurs bénéfices, & en transmettoient les titres d'honneur, aussi bien que les fonds, à leur postérité. Outre les évêchés sans nombre qui devinrent ainsi des héritages profanes, on vit Albert de Bran-

debe  
toni  
appa  
aux  
la ro  
affra  
de l  
res f  
gneu  
moin  
nuyo  
à con  
prêch  
honte  
cloîtr  
maris  
& l'ac  
maria  
évang  
les, o  
tence  
oblige  
seul,  
carém  
les ab  
de ro  
Av  
sions  
intéré

debourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, s'approprier la Prusse, qui appartenoit à ces chevaliers, & frayer aux princes de sa maison la route à la royauté. Les villes impériales furent affranchies de la dépendance du chef de l'Empire, & les vassaux ordinaires soustraits à l'autorité de leurs seigneurs. Pour ceux des prêtres, des moines & des religieuses qui s'ennuyoient de la règle & du célibat, & à combien d'entre eux la licence des prêches n'inspira-t-elle point cet ennui honteux ! on leur ouvrit les portes des cloîtres, on leur offrit des femmes ou des maris ; le concubinage sacrilège, l'inceste & l'adultère spirituels furent qualifiés de mariages, & le libertinage de liberté évangélique. Pour le commun des fideles, on les déchargeoit de ce que la pénitence a de plus pénible, en ne les obligeant plus à se confesser qu'à Dieu seul, de l'observation des fêtes, du carême, de tous les jeûnes & de toutes les abstinences de précepte, en un mot, de toute observance onéreuse.

Avec les princes qui avoient les passions vives, & qu'on avoit un certain intérêt de ménager, la complaisance

ne connut aucune borne ; les points les plus clairs & les plus incontestables du droit divin ne furent qu'une barriere impuissante. J'en atteste cette consultation à jamais fameuse , à jamais infame , où Luther , Bucer , Mélancthon & les autres coryphées de la réforme , permirent la polygamie formelle au Landgrave de Hesse. Et quel motif alléqua-t-on pour accorder cette monstrueuse dispense , dont il n'y avoit pas un seul exemple parmi les Chrétiens , depuis l'origine du christianisme ? Point d'autre que le tempérament du prince , échauffé par le vin & la bonne chere dans les banquets Germaniques , où la bienséance ne permettoit point à la princesse sa femme de se rencontrer. Et dans le fond , que pouvoit exiger Luther , en matiere de mœurs & de pudeur , lui qui établit généralement ces canons infames dans son Eglise de Wittemberg : Si l'épouse est revêche , que le mari fasse approcher la servante ; si Vasthi résiste , qu'on lui substitue Esther ? C'étoit-là foncièrement toute la délicatesse de ce nouveau moraliste concernant le mariage , qu'il avoit déjà traité dans le même

I  
goût avec  
le rappen  
Landgrav  
dispense,  
lancthon.  
VIII de  
avec la  
épouser u  
Il fut  
grands ,  
réduction  
ceux-ci l  
troubles n  
ficé , les  
volte ouve  
civile pro  
& revêue  
connu ju  
de religion  
verain lég  
la patrie.  
tique des  
voient qu  
Néron mé  
de maxin  
pouvoit ,  
que le p  
soupçonné  
ciences. H

goût avec le Roi d'Angleterre. Qu'on se rappelle l'anecdote révélée par le Landgrave lui-même en sollicitant sa dispense, savoir que Luther & Mélancton avoient conseillé au roi Henri VIII de ne pas rompre son mariage avec la reine sa femme, mais d'en épouser une autre avec elle.

Il fut sans doute des princes & des grands, que le ciel préleva de cette séduction grossière. On employa contre ceux-ci la cabale & la violence, les troubles ménagés & fomentés avec artifice, les factions, les séditions, la révolte ouverte, tous les fléaux de la guerre civile prolongée durant deux siècles, & revêtue d'un caractère d'atrocité inconnu jusque-là. C'étoit par principe de religion que l'on poursuivoit le souverain légitime, & que l'on déchiroit la patrie. Contre la doctrine & la pratique des premiers fideles, qui ne savoient que souffrir & mourir sous les Néron même & les Domitien, il étoit de maxime dans la réforme, qu'on pouvoit, qu'on devoit se révolter, dès que le prince entreprenoit, ou étoit soupçonné d'entreprendre sur les consciences. Et quels furent les fruits de

cet enseignement défastreux, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Pologne, en Hongrie, en Transilvanie ? Qu'on se retrace les regnes déplorables des trois fils de Catherine de Médicis, l'insolence effrénée de Montbrun, les énormes cruautés du baron des Adrets, le sang-froid barbare d'Acier-Crussol, souriant à la soldatesque Huguenote, ornée de colliers faits d'oreilles de prêtres, les fureurs de Cnox en Ecosse, & du monstre qu'on nomma Comte de Mourrai, la guerre inhumaine des paysans d'Allemagne & le royaume infernal de Munster, la moitié des Belges & des Suisses égorgée par l'autre, le crime & le désastre portés à un tel excès par les sectaires voisins des Turcs, que le Sultan Soliman II écrivit indigné à la reine Elisabeth de Hongrie, que, si elle continuoit à souffrir cette secte abominable, & ne rétablissoit pas la religion de ses peres dans tous ses droits, elle ne s'attendît plus à trouver en lui qu'un ennemi déclaré, au lieu d'un constant protecteur.

Le Pape, au centre de la catholicité, dans le sein de Rome, ne fut point à

couvert  
ce qu'e  
le sacca  
par une  
voit qui  
animés  
berg ; r  
de ces h  
sit pour  
Fronsber  
voir pu c  
du Pont  
ses nom  
par le m  
de la cr  
& des p  
peine im  
malheure  
qu'elle n  
part des  
les barba

Non r  
armés,  
au chef d  
chie. So  
tique fu  
d'abord  
nant de  
sion. Il y

couvert de leurs attentats. On fait tout ce qu'eut à souffrir Clément VII, dans le saccagement de cette capitale prise par une armée Espagnole, où il se trouvoit quinze à dix-huit mille sacrilèges, animés par le comte Luthérien de Fronsberg; nom insigne dans la liste même de ces hommes funestes, que Dieu choisit pour les instrumens de sa colere. Fronsberg fut frappé de mort, avant d'avoir pu décharger sa rage sur la personne du Pontife; mais d'autant plus furieux, ses nombreux suppôts, par le pillage, par le massacre & tous les raffinemens de la cruauté, par l'incendie, le viol & des profanations d'une énormité à peine imaginable, firent éprouver à la malheureuse Rome plus de calamités, qu'elle n'en avoit jamais souffert de la part des Goths, des Vandales, de tous les barbares ensemble.

Non moins audacieux que les sectaires armés, Luther à sa façon fit la guerre au chef de l'Eglise, & à toute la hiérarchie. Son libelle contre l'état ecclésiastique fut comme le tocsin qu'il sonna d'abord contre les évêques, en ordonnant de les exterminer tous sans rémission. Il y prononce doctoralement, que



les fideles qui font usage de leurs forces & de leurs fortunes pour ravager les évêchés, les abbayes, les monasteres, & pour anéantir le ministere épiscopal, sont les véritables enfans de Dieu; que ceux au contraire qui les défendent, sont les ministres de Satan. Le chef de l'épiscopat, ainsi què de toute l'Eglise, étoit encore plus outragé. Le nom d'Antechrist, passé de la bouche de l'hérétique dans celles de tous les hérétiques, ne servant plus qu'imparfaitement la bile contre le Pontife Romain; aux termes *Cælestissimus* & *Sandissimus*, qui sont de style pour énoncer l'élevation de la dignité pontificale, il substitua ceux de *Scelestissimus* & de *Satanissimus*, très-scélerat, très-diabolique. Les noms de diable, d'âne, de pourceau, répétés sans fin, étoient les figures dont étincelloient les philippiques de ce nouveau Démosthène; ou plutôt les parades cyniques de ce bateleur de carrefour, enchanté du suffrage & des ris désordonnés de la populace.

Quelle fut au contraire la conduite de l'Eglise si cruellement outragée? Non, rien ne fait mieux connoître la main qui la soutient & la régit, que sa

marche

marche  
tueuse,  
capables  
dignité.  
que à so  
paroître  
hommes  
fit paissi  
ques;  
longea l  
& la lon  
dence le  
porta so  
rigueur  
gréne du  
A la fur  
toute la  
tifé, au  
pousse a  
nouveau  
que le g  
de Pierre  
firmer d  
rateurs  
vigilance  
rendue d  
l'esprit  
tuaire, d  
les école  
Tom

marche égale, toujours noble & majestueuse, au milieu de tant d'injures capables de lui faire oublier sa propre dignité. Elle cita froidement l'hérétique à son tribunal : il répondit qu'il n'y paroîtroit, qu'avec vingt-cinq mille hommes armés pour sa défense : elle lui fit paisiblement les monitions canoniques ; elle les multiplia, elle en prolongea le terme, elle poussa la douceur & la longanimité aussi loin que la prudence le pouvoit permettre. Enfin, elle porta son jugement, & en borna la rigueur à retrancher ce membre cancréné du corps mystique de Jésus-Christ. À la fureur séditieuse, à la frénésie, à toute la rage du séducteur anathématisé, aux progrès de la séduction qu'il poussa avec des efforts & des succès tout nouveaux, elle continue à n'opposer que le glaive de la parole. Le successeur de Pierre s'attache principalement à confirmer dans la foi ses frères & ses coopérateurs de tout ordre ; il redouble sa vigilance & sa sollicitude sur toute l'étendue de la maison de Dieu ; il ranime l'esprit de foi & de zèle, dans le sanctuaire, dans les monastères, dans toutes les écoles chrétiennes. Les universités,

à l'exemple des évêques, souscrivent au jugement apostolique, & statuent qu'on n'y pourra point contrevénir sans se bannir de leur sein. De zélés docteurs, de savans missionnaires se répandent partout, jusque dans les terres où l'erreur siege sur le trône; ils confondent les prédicans, ils en convertissent quelques-uns, ils retiennent ou remettent dans le sein de l'unité les peuples chance-lans. Et quand le discernement eut été fait, on retrancha irrémisiblement de la société des fideles, tous les opiniâtres & les incorrigibles.

Quelques prélats des plus qualifiés, tels que les comtes de Weiden & de Truchsess, archevêques & électeurs de Cologne, les Eglises entières de la plupart des villes impériales, les électors de Saxe, de Brandebourg, du Palatinat, & bien d'autres souverainetés d'Allemagne; la moitié de la Suisse, & les Etats Généraux de Hollande; les royaumes d'Angleterre, de Suede & de Danemarck, tout fut retranché de l'Eglise, sans nul égard au dommage que portoit cet immense retranchement. C'est au Pasteur Eternel à marquer les ouailles qu'il a recueillies: il n'appartient à son

vicair  
après  
troupe  
pas ar  
à aucu  
cation  
fut le  
absolu  
points  
ecclési  
danc  
elle se  
nous v  
riage e  
si long  
des en  
attenta  
les hér  
nous r  
core a  
catholi  
qui n'  
les obs  
Tels se  
l'eau b  
accoutu  
sage de  
& les o  
offices

vicaire que de les paître & de les régir, après qu'elles ont été incorporées au troupeau. L'Eglise gardienne, & non pas arbitre du sacré dépôt, n'entendit à aucune altération, à aucune modification, à aucune composition : il fallut le recevoir tout entier, ou se voir absolument exclus du bercail. Sur les points même qui ne sont que de droit ecclésiastique, dès que la condescendance lui parut favorable à la licence, elle se montra inflexible. Ainsi lui avons-nous vu refuser invinciblement le mariage des prêtres, malgré les demandes si long-temps importunes des princes & des empereurs : ainsi, après tous les attentats du Luthéranisme, & de toutes les hérésies qui en sont issues, avons-nous retrouvé & retrouvons-nous encore aujourd'hui dans la communion catholique, non pas seulement la foi qui n'y changea jamais, mais toutes les observances antiques & universelles. Tels sont, après comme avant Luther, l'eau bénite & toutes nos bénédictions accoutumées, le signe de la croix, l'usage des cierges & de l'encens, les vases & les ornemens sacrés, l'ordre des saints offices, la majesté de nos cérémonies,

& généralement tous les rites essentiels de nos liturgies anciennes, C'est donc dans son sein, ou dans le sein de Dieu, que l'Eglise puisa les ressources puissantes qui l'ont soutenue contre les attaques de tant de suppôts de l'Enfer, déchaînés tous à la fois contre elle dans les derniers siècles.

Les princes cependant portèrent la main à l'arche chancelante, & parurent la soutenir : mais comme ils passoient les bornes où doivent se contenir les puissances terrestres, ils ne pouvoient que la précipiter. Qui ne se souvient des obstacles interminables, suscités par Charles V contre l'ouverture & les opérations du concile de Trente, qu'il avoit pressé avec tant de chaleur ? des entraves où il tint les peres & les légats apostoliques ? du despotisme qu'il tenta d'exercer jusque sur les décisions de foi, ou du moins sur le choix des matieres qu'il convenoit de discuter & de décider ? de son ressentiment contre le pape Clément VII, abandonné au fanatisme d'un Fronsberg ? & sur-tout de la farce hypocrite, où jouant tout à la fois le Pape & la religion, il faisoit prier par tout Madrid,

pour  
tenoir  
oublié  
daleu  
verain  
où il  
riens  
troupe  
lire,  
soustr  
diète  
culier  
le pro  
la foi  
fide a  
& l'on  
gnoit  
Il e  
moins  
de la  
rappel  
politie  
voulo  
rois,  
de fixe  
cathol  
lui im  
tenir  
partis

pour la délivrance de Clément qu'il tenoit prisonnier à Rome ? On n'a pas oublié non plus toutes ces diètes scandaleuses, où il ordonnoit presque souverainement des affaires de la religion ; où il accordoit tout aux princes Luthériens, pourvu qu'ils lui fournissent des troupes & de l'argent, & signoit sans lire, quand il étoit sûr qu'on avoit souscrit à ses demandes intéressées. La diète & l'*interim* d'Ausbourg en particulier seront long-temps fameux, par le projet insensé d'amalgamer ensemble la foi & l'hérésie, par l'ambiguïté perfide avec laquelle on proposoit la foi, & l'on ôtoit à l'hérésie ce qui en éloignoit davantage le peuple chrétien.

Il en fut de même en France, au moins sous la déplorable administration de la mere des trois Valois. Qu'on se rappelle un instant le fond du système politique de l'ambitieuse Médicis : elle vouloit régner, sous le nom des foibles rois, ses fils ; voilà tout ce qu'elle eut de fixe, & de plus sacré. Huguenots ou catholiques, la messe ou le prêche, peu lui importoit, à ce qu'on a prétendu tenir de sa propre bouche, lequel des partis prévalût ; pourvu qu'on ne lui

ravît point la domination, son unique idole. On fait encore, que, pour ne la pas subordonner à leurs caprices, elle empêcha de tout son pouvoir qu'un parti prît jamais l'ascendant sur l'autre, & qu'elle s'étudia constamment à les tenir tous les deux en équilibre. De là, tantôt déclarée pour les Guises ou les Catholiques, tantôt pour les Colignys ou les Religionnaires, jamais elle ne souffrit qu'on profitât de l'occasion décisive, qu'on eut plusieurs fois d'exterminer l'erreur. Il y eut enfin un moment, où voyant que le second des rois, ses fils, alloit lui échapper, & transporter sa confiance au chef des Calvinistes, elle résolut cette exécution à jamais exécration, qui chargea les François de la barbarie conçue dans le sein de l'étrangère, & qui ne fut pas moins dommageable à la religion qu'à la France, par la haine désormais insurmontable qu'elle inspira pour l'une & pour l'autre aux Religionnaires échappés du massacre. Rappelons-nous encore la lettre vraiment impie, que Catherine, sous la dictée de Montluc, évêque calviniste de Valence, écrivit au Pape, pour faire ôter les saintes images des églises, abolir la fête du

saint sa  
ristie, e  
fession d  
n'est pa  
Cour se  
tayer l'  
éprouve  
C'éto  
ce tribu  
point le  
maniere  
d'œuvre  
Au mon  
nels, il  
chair, s  
filles d  
pasteurs  
neuve,  
Charle-  
& sur l  
c'est-à-d  
peuple  
la pléni  
cita des  
les deu  
les Gac  
Néri,  
d'Alcar  
Thérès

saint sacrement, & administrer l'eucharistie, comme à Geneve, après la confession des péchés en général? Mais qui n'est pas convaincu sans cela, que la Cour sous ces tristes regnes, loin d'étayer l'Eglise, n'a servi qu'à lui faire éprouver des secousses plus violentes?

C'étoit le Maître suprême, jaloux de ce tribut de gloire dont il ne souffre point le partage, qui devoit opérer d'une manière inattendue le glorieux chef-d'œuvre du rétablissement de l'Eglise. Au moment arrêté dans ses conseils éternels, il répandit son esprit sur toute chair, il fit prophétiser les fils & les filles d'Israël, il suscita une foule de pasteurs, tels que les Thomas de Villeneuve, les Barthelemi des Martyrs, les Charles-Borromée, les François de Sales, & sur le trône apostolique les Pie V, c'est-à-dire tels qu'il les donne à son peuple, quand il veut répandre sur lui la plénitude de ses miséricordes. Il suscita des patriarches & des apôtres dans les deux sexes, les Ignace de Loyola, les Gaëtan de Thyene, les Philippe de Néri, les Vincent de Paul, les Pierre d'Alcantara, les Jean de la Croix, les Thérèse de Cépède, les Angele de



Bresse, les François de Chantal, & tant d'autres hommes ou femmes, de courage également viril, dont les travaux, les exemples, & les disciples qu'une sainte émulation attiroit par troupes sur leurs traces, firent en peu d'années refleurir les mœurs & la ferveur dans tous les états.

Mais après qu'on eut réparé les brèches de l'Eglise, ou de sa discipline; les défections ou les pertes locales qu'elle avoit souffertes, laissoient encore dans son sein, ou dans ses anciennes possessions, des vides immenses. Depuis son origine, jamais hérésie, sans excepter l'énorme Arianisme, ne lui avoit débouché tant de sujets, ni ravi tant de provinces: depuis son origine aussi, jamais le Ciel ne lui fraya la route à tant de conquêtes & à tant de triomphes. Les temps marqués dans les prophéties étoient arrivés, où des hommes qui n'en avoient que la figure, & que les prophètes confondoient avec les ours & les léopards, devoient se ranger sous la houlette avec la docilité des agneaux. Dieu ébranla le ciel & la terre, pour en rapprocher les contrées les plus étrangères l'une à l'autre. Il inspira une ac-

tivité n  
& une  
Alors p  
remarq  
rie, l'i  
le soleil  
devoit  
les mo  
rempar  
pour la  
sans te  
débrou  
nouvel  
scene  
rale fai  
les écu  
mentes  
le dou  
Indes  
Europé  
des pa  
dité,  
des ex  
l'or, l  
nomm  
mes.  
ses gr  
une e  
le fru

tivité nouvelle à l'esprit de l'homme, & une nouvelle énergie à son courage. Alors précisément, comme nous l'avons remarqué, le profond penseur de Ligurie, l'immortel Colomb, conçut que le soleil, durant la moitié de son cours, devoit éclairer de plus dignes êtres que les monstres de l'Océan; & le cœur renparé d'un triple airain, il vogua pour la découverte, à travers des mers sans terme & sans nom. Le chaos se débrouille pour la seconde fois, & un nouvel ordre de créatures paroît sur la scène du monde. Une émulation générale fait braver tous les orages & tous les écueils; le cap formidable des Tourmentes, heureusement doublé, prend le doux nom d'Espérance; & les deux Indes deviennent aussi familières aux Européens, que leurs terres natales. Guidés par l'esprit de conquête & de cupidité, ils y commirent sans doute bien des excès & des forfaits: la terre de l'or, pour un temps, dut plutôt être nommée la terre du sang & des larmes. C'est que le Ciel met à haut prix ses graces insignes, afin d'en inspirer une estime qui en fasse recueillir tout le fruit.

Non sans doute, ce ne fut point pour gorger d'or & d'argent une avarice famélique, qu'il conduisit sur les bords où germent ces métaux, des hommes plus vicieux, ou du moins plus coupables que ceux qui en ignoroient la valeur; mais bien pour faire part à ceux-ci des trésors que ne ronge pas la rouille, & du solide bonheur qui ne connoît ni mesure ni fin. Bientôt sa clémence fit succéder la faveur à l'épreuve, & la liberté des enfans de Dieu aux fers de la tyrannie. Des conquérans d'un ordre nouveau, avides uniquement du salut des ames, franchirent à leur tour l'immensité de l'Océan, pénétrèrent dans les terres brûlantes du Brésil, dans les forêts glacées du Canada, au sein de l'Afrique réputé si longtemps inhabitable; & bien au delà, dans les continens, les presqu'îles & les îles innombrables compris sous le nom d'Inde, jusqu'aux rives presque fabuleuses où l'aurore prend naissance: & la rapidité de leurs conquêtes égala celle de leurs courses. Cinquante royaumes ou principautés, gagnés en dix ans à Jésus-Christ par l'Apôtre des Indes & du Japon, n'en font qu'une partie.

Et qu  
croît  
caract  
des su  
sous s  
admin  
incroy  
phytes  
la plu  
plus l  
on ai  
celles  
le fair  
l'emp  
Bertra  
l'avan  
nouve  
& l'u  
méric  
jour,  
quinz  
ces ve  
missic  
l'œuv  
laisse  
croix  
ruine  
moin  
peup

Et quelles conquêtes encore ! Quel surcroît de gloire pour l'Eglise, que le caractère des conversions & des vertus des sujets nouveaux qui se rangeoient sous ses loix ! C'est ce qu'on a vu avec admiration, dans la constance presque incroyable de douze cent mille néophytes Japonois, durant la persécution la plus cruelle, la plus insidieuse, la plus longue & la plus continue dont on ait connoissance, sans-en excepter celles des premiers siècles. Tandis que le saint disciple d'Ignace étendoit ainsi l'empire de l'Eglise en Orient, S. Louis Bertrand, sous la livrée de Dominique, l'avançoit avec tant de célérité dans la nouvelle Grenade, dans la Terre-ferme & l'immense continent de l'Amérique méridionale, qu'il baptisoit en un seul jour, mille, douze cents & jusques à quinze cents idolâtres. A l'exemple de ces véritables apôtres, une infinité de missionnaires soutenant & avançant l'œuvre si heureusement commencée, laisserent enfin peu de contrées où la croix ne fût élevée en triomphe sur les ruines de l'idolâtrie, où elle ne pût au moins servir de signe & de phare aux peuples idolâtres.

Que n'aurions-nous point à dire encore des missions de Turquie, c'est-à-dire de la Grece, de la Syrie, de l'Arménie, de l'Egypte, de tous les royaumes & les empires compris sous le nom d'Empire Ottoman ! L'esprit de zele & de rétablissement avoit été communiqué à l'Eglise, avec une abondance égale à ses pertes & à ses revers. Ce qu'elle n'avoit pas tenté dans les temps les plus calmes, elle l'entreprit avec succès au milieu des plus violens orages. Tandis que son plus bel apanage couroit le risque prochain d'une ruine entière, sous le regne infortuné du dernier des Valois en France, on vit des troupes d'apôtres, sortis de ce royaume, commencer & faire fleurir ces vastes missions du Levant, qui, sous la protection à peine imaginable d'un empereur Mahométan, ou du moins de son aveu, ont plus servi à la réunion sincère des schismatiques de la Grece, que tout le zele, apparent ou véritable, des empereurs Grecs d'origine. A ce trait seul, & combien n'en a-t-on pas vu d'aussi frappans ! il est aisé de reconnoître les soins d'une providence attentive, non

seulement  
réparer

CE n'est  
gloire de  
qui a tiré  
sur-tout  
d'exprimer  
Ainsi de  
l'occasion  
& de l'immortel  
l'immutabilité  
bitement  
splendeur  
graces de

Des e  
seurs inj  
forme,  
leur prop  
rement c  
ses mem  
nima le  
& des s  
querent  
moins à  
la réform  
ciles pro  
les abus  
medes,

seulement à soutenir l'Eglise, mais à réparer ses pertes avec avantage.

Ce n'étoit point encore assez, pour la gloire de son instituteur adorable : à celui qui a tiré l'être du néant, il appartenoit sur-tout de tirer le bien du mal, & d'exprimer l'antidote du poison même; Ainsi donc à la faveur, ou du moins à l'occasion des derniers excès du schisme & de l'hérésie, on vit l'épouse du roi immortel des siècles dont elle partage l'immutabilité, reprendre presque subitement une vigueur, & même une splendeur, peu différente peut-être des graces de son premier âge.

Des essaims de novateurs & de censeurs injurieux criant sans cesse à la réforme, & soulevant les fideles contre leur propre mere, qu'ils disoient entièrement corrompue dans son chef & dans ses membres; cet énorme scandale ranima le zele dans le cœur des évêques & des souverains pontifes, qui s'appliquerent sérieusement à exécuter, ou du moins à disposer le grand ouvrage de la réformation. On convoqua des conciles provinciaux d'abord; on examina les abus locaux, on en chercha les remedes, on essaya les moyens; & par de

sages réglemens on traça la route au rétablissement de la regle parfaite. Dès-lors & à mille indices divers, on put entrevoir toute l'étendue des vues miséricordieuses du seigneur sur son Eglise.

Qui put les méconnoître, en Allemagne où le mal étoit le plus grand, dans les procédés du concile tenu à Cologne par l'archevêque Herman de Wiciden, organe d'autant plus sensible de l'Esprit Saint, que ce nouveau Balaam se démentit par la suite avec plus de scandale. Dans ces nombreux & très-sages décrets, on voit, pour ainsi dire, toute l'ébauche de la divine réformation de Trente. Rien n'y fut oublié, de tout ce qui pouvoit conduire à un renouvellement parfait. On n'y proscrivit pas simplement l'incontinence des clercs; mais on leur interdit tout ce qui pouvoit ternir la pureté la plus délicate, ou seulement cette intégrité de réputation qui sied si bien à un ministère angélique. On ne veut pas qu'ils soient en société de demeure avec d'autres femmes, que leur mere, leur aieule, leurs sœurs & leurs tantes. Ils doivent s'abstenir de la bonne chere, de tout banquet, & ne pas même assister aux noces. Ils ne doivent s'impliquer dans

aucun  
cune a  
luxe, t  
est déf  
simples  
crite d  
pour le  
point e  
L'avaric  
la simon  
espece  
est trait  
crilege.  
pratique  
messes  
ceux q  
point à  
dant mē  
critique  
d'une r  
bréviair  
ordonne  
sujet d  
mêler d  
cryphes  
cette fa  
que dan  
faire re  
ques, o

aucun trafic , dans la gestion d'aucune affaire séculière. Le faste & le luxe , tout ce qui ressent la mondanité , est défendu aux prélats , comme aux simples prêtres. On va jusqu'à leur prescrire des regles précises de modestie pour leurs vêtemens , où la soie ne doit point entrer , même pour les évêques. L'avarice , abominable dans un prêtre , la simonie , grossiere ou palliée , toute espece de vénalité , toute vue d'intérêt est traitée comme une prévarication sacrilege. Les fondations intéressées de pratiques singulieres de dévotion , de messes composées selon la fantaisie de ceux qui les payoient , n'échapperent point à la vigilance du concile. Préludant même au rétablissement de la saine critique , il défendit de rien insérer , d'une maniere arbitraire , soit dans les bréviaires , soit dans les missels , dont il ordonne la correction canonique. Au sujet des prédications , il défend d'y mêler des plaisanteries , des récits apocryphes , de vagues déclamations , & cette fausse éloquence qui ne consiste que dans le brillant des paroles. Pour faire res fleurir les sciences ecclésiastiques , on accorde aux jeunes chanoines



qui les étudient, le gros de leurs prébendes, malgré leur absence : mais pour les autres qui ne se trouvent point à la messe, au plus tard après l'épître, & à chaque heure canoniale aussi-tôt après le premier pseaume, on les prive de la rétribution qui y est attachée. On accorda aussi à quelques religieux désignés par leurs supérieurs, la liberté d'aller étudier la théologie dans les universités, à condition néanmoins qu'ils logeroient dans des monasteres. Il fut encore ordonné d'assigner une prébende dans chaque cathédrale & chaque collégiale, pour l'entretien d'un maître habile qui enseigne les clercs.

On fait qu'il se tint, dans les mêmes conjonctures & pour les mêmes fins, des conciles à Ausbourg, à Maïence & à Treves. A mesure que les abus se multiplioient, la vigueur & la vigilance augmentoient dans les prélats. Ils désiroient la correction avec tant de sincérité, qu'ils constituoient des ecclésiastiques, même du second ordre, distingués par leurs vertus & leurs lumieres, pour faire la recherche exacte de tout ce qu'il y avoit à corriger jusque dans la personne des évêques, & dans l'admi-

D  
nistration  
gant de  
tenoit la  
les peres  
des fautes  
dans l'ex  
lité si pe  
pris en es  
sa modest  
qu'un vif

En Fra  
animé du  
magne,  
portées c  
s'observe  
l'on ne  
qu'après  
& de la  
ne pas l  
cence,  
pourvus  
les déci  
la subsi  
congrue  
qui auro  
ou des  
que de  
quelque  
versités ;

nistration de leurs officiers. Le suffragant de l'archevêque de Trèves, qui tenoit la place de ce prélat absent, pria les peres en plein concile, de l'avertir des fautes qu'il pouvoit avoir commises dans l'exercice de ses fonctions : humilité si peu contrefaite, qu'ayant été repris en effet de quelques manquemens, sa modestie à toute épreuve ne lui inspira qu'un vif empressement à se corriger.

En France, le concile de Soissons, animé du même esprit que ceux d'Allemagne, statua que les loix anciennes portées contre les clercs incontinens, s'observeroient en toute rigueur; que l'on ne confèreroit les ordres sacrés, qu'après un très-mûr examen des mœurs & de la capacité des ordinans; & pour ne pas les exposer à vivre avec indécence, qu'ils seroient préalablement pourvus d'un patrimoine honnête; que les décimateurs fourniroient aux curés la subsistance suffisante, ou portion congrue; qu'on feroit justice à ceux qui auroient à se plaindre des évêques, ou des visiteurs envoyés de leur part; que de chaque chapitre, on enverroit quelques sujets étudier dans les universités; que les clercs porteroient la

tonsure & l'habit clérical, en y évitant tout ce qui peut ressembler la vanité mondaine; que les évêques même ne porteroient point d'habits de soie, & ne paroïtroient dans leur église qu'en soutane & en rochet. Dès le temps du schisme de Bâle, les prélats François rassemblés pour travailler à son extinction, avoient dressé des décrets contre les abus glissés dans la dispensation des indulgences, contre les prédications & les confessions faites sans l'approbation des ordinaires, contre l'infraction de la clôture religieuse & les mariages clandestins: articles, qui tous entrèrent par la suite dans la discipline de Trente.

A l'Eglise d'Angleterre enfin, comme à la plus enfoncée dans les ombres de la mort, le ciel départit la plus grande abondance de lumieres, par le moyen du cardinal Polus, qui parut avoir tout particulièrement le don de régir la maison de Dieu dans les temps mauvais. On a pu s'en convaincre, à la seule inspection des décrets également sages & simples, qu'il fit dresser, au nombre de douze seulement, dans le concile de Lambeth, & qu'il réduisit même à un seul point capital, savoir la vie

D  
exemplaire  
être édifié  
entendre  
un peuple  
la violence  
mal; que  
leurs ouïes  
ne pas ris  
en pansant  
ou mal-fa  
à l'onction  
ligion, pe  
opiner que  
& comme  
forment l  
c'est presc  
des doctes  
férier à le  
formateur

Suivan  
tend à la  
dans les  
se souvie  
précises,  
que prit  
ralité des  
réprouvée  
que ceux  
se virent

exemplaire du Clergé. Qui put, sans être édifié de sa candeur généreuse, lui entendre poser pour principe, qu'avec un peuple entraîné par ses préventions, la violence n'étoit propre qu'à aigrir le mal; que les pasteurs devoient traiter leurs ouailles comme leurs enfans, & ne pas risquer de leur donner la mort, en pansant leurs plaies d'une main dure ou mal-saine? Puis ajoutant la lumière à l'onction; le peuple en matière de religion, poursuivoit-il, ne peut guere opiner que d'après les préjugés généraux; & comme les apparences de la vertu forment le plus fort de ces préjugés, c'est presque toujours la vie scandaleuse des docteurs orthodoxes, qui fait préférer à leur enseignement celui des réformateurs hérétiques.

Suivant cette grande maxime, tout tend à la réforme des ecclésiastiques, dans les décrets de Lambeth. Et qu'on se souvienne des mesures effectives, précises, pleines de vigueur & d'activité, que prit le concile à ce sujet. La pluralité des bénéfices à charge d'ame y fut réprouvée d'une manière si efficace, que ceux qui en possédoient plusieurs se virent obligés de se réduire à un

seul dans l'espace de deux mois , sous peine de les perdre tous. La résidence fut rétablie avec la même célérité , & non pas une résidence oisive ; mais il fallut que les évêques repussent en effet leurs troupeaux , & de la parole du salut , & du bon exemple. Et toujours la précision accompagnant la loi , il leur est enjoint formellement de prêcher eux-mêmes , tous les dimanches & toutes les fêtes. Ils ne peuvent se faire suppléer , que dans le cas d'un empêchement absolu. C'est la même précision , pour le bon exemple qu'on exige d'eux , pour le renoncement sur-tout au faste & au luxe du siècle. On spécifie jusqu'à l'étoffe qui peut entrer dans leur vêtement , & à celles qui en doivent être bannies ; jusqu'au nombre & à la qualité des mets , que la simplicité de leur table ne doit point excéder. La visite épiscopale , réglée dans le même détail , se doit faire tous les trois ans , dans toutes les paroisses du diocèse. Quant à la collation des ordres , & sur-tout des bénéfices qui ont charge d'ames , l'évêque en personne doit examiner chaque sujet avec toute l'attention dont il est capable , se faire aider encore par des per-

sonnes  
se jama  
coopéra  
confian  
le conc  
bien dig  
en mati  
l'institu  
tre que  
choisi d  
lement  
en effet  
de lég  
que cha  
& de l  
la hiéra  
buoient  
remplir  
en corp  
de rec  
Saint.

Les  
ques d  
du m  
poient  
eux-m  
Latran  
médic  
comm

## DISCOURS. 501

sonnes de capacité reconnue, mais ne se jamais décharger de ce soin sur les coopérateurs même les plus dignes de sa confiance. On a dû aussi admirer, dans le concile de Lambeth, un plan très-bien digéré du chef-d'œuvre de Trente en matière de discipline, c'est-à-dire de l'institution des séminaires: ce qui montre que Polus avoit été véritablement choisi de Dieu, pour contribuer spécialement au succès de ce divin concile, où en effet il parut si dignement en qualité de légat. Ainsi, en proportion du don que chaque prélat avoit reçu d'en haut, & de l'office qu'il avoit à remplir dans la hiérarchie, les Eglises diverses contribuoient, si l'on peut s'exprimer ainsi, à remplir le dépôt commun, où l'Eglise en corps devoit puiser les loix dignes de recevoir leur sanction de l'Esprit Saint.

Les papes, tout en pressant les évêques de travailler à la réformation, ou du moins de la préparer, s'en occupoient directement & très-fortement eux-mêmes. Léon X, dès le concile de Latran, avoit porté un décret, qui remédioit à différens abus concernant les commendes, & qui établissoit des regles,

à l'effet de ne point conférer tant les évêchés que les abbayes à des sujets incapables, au moins à raison de leur trop grande jeunesse. Ce concile fit encore de sages réglemens sur la déposition des prélats, sur la translation des bénéficiers, & l'union des bénéfices. Quant à la pluralité, on arrêta seulement, qu'il ne seroit plus accordé de dispense pour posséder plus de deux bénéfices incompatibles : discipline, il est vrai, encore bien éloignée de celle de Trente, mais qui toujours y tendoit, & y frayoit la route.

On a vu ensuite Paul III charger quatre cardinaux & cinq autres prélats des mieux intentionnés, de dresser un mémoire des principaux articles qu'ils trouveroient à réformer dans sa propre cour. Le mémoire fut dressé, & les abus relevés sans respect humain, au nombre de vingt-huit : mais les murmures que cette entreprise occasionna furent si vifs, qu'il y eut à craindre que tout le poids de la puissance pontificale, avant que le concile œcuménique eût prononcé, ne fût une digue trop foible contre le torrent de l'habitude. Cependant les connoissances que Paul III ac-

quit pa  
sensible  
il se de  
contre.  
du sain  
conform  
vit Jule  
d'exécu  
à ce de  
jusqu'al  
lieu ma  
vée la p  
cateur.  
pape Ju  
plus rec  
par leur  
diversité  
parvenit  
Qu'il  
obstacles  
C'est qu  
que leur  
bras du  
la gloire  
litique,  
ventions  
répugna  
mes que  
les vues

quit par-là , lui servirent à corriger insensiblement une partie des abus , dont il se déclaroit l'ennemi en toute rencontre. Lorsque la seconde assemblée du saint concile eut été rompue , sans consommer encore la réformation ; on vit Jule III entreprendre à son tour , d'exécuter , par une congrégation créée à ce dessein , ce qui n'avoit pu l'être jusqu'alors à Trente : mais c'étoit à ce lieu marqué par le Ciel , qu'étoit réservée la pleine effusion de l'esprit sanctificateur. Quoique la congrégation du pape Jule fût composée des prélats les plus recommandables par leur vertu & par leur doctrine ; il y eut une si grande diversité d'avis , qu'on ne put jamais parvenir à une conclusion pratique.

Qu'ils étoient donc étranges , les obstacles que souffroit la réformation ! C'est qu'il n'y avoit rien de plus propre que leur applanissement , à signaler le bras du Seigneur , qui s'en étoit réservé la gloire. Outre l'hérésie & la fausse politique , on avoit à surmonter les préventions , les appréhensions vagues , les répugnances aveugles ou lâches , les alarmes quelquefois plausibles , les idées & les vues particulières , l'intérêt privé de



bien des ecclésiastiques, & de plusieurs même des premiers prélats. Nous n'avons pas dissimulé que certains papes, par leurs lenteurs & par quelque sorte de tergiversation, se firent accuser de préférer au bien général de l'Eglise l'accroissement de leur puissance particulière; & la défense de droits arbitraires, de maximes ou de préventions nationales & terrestres, au droit & aux maximes de la sainte antiquité. Mais de quelque nature que fussent tous ces obstacles, de quelques puissances & de quelques passions qu'ils provinssent; ils avançoient l'œuvre de Dieu, ou du moins la dispoisoient à sa maturité & à sa perfection, au lieu de la faire avorter. Comme cette réformation désirée si long-temps par tous les ordres des fideles, attendue avec tant d'empressement du concile de Pise, renvoyée au concile de Constance & remise par le pape qu'on y avoit élu; comme elle paroissoit courir encore les mêmes risques au concile de Bâle, alors on perdit patience, tous les ménagemens furent oubliés, & l'éclat porté jusqu'au schisme, qui consommoit en apparence le renversement.

Tout

Tout  
me,  
s'ache  
Sans l  
seroit-  
qu'il r  
Mais  
de dé  
mures  
les plu  
le schi  
teurs p  
décrets  
primo  
les; l  
pays,  
demen  
Trente  
la réfo  
la con  
ses pre  
position  
mencer  
ciles,  
ils trou  
dans le  
sespre  
plus d  
quelle

To

DISCOURS. 505

Tout sembloit perdu ; & par-là même, par ces voies alarmantes, tout s'acheminoit au rétablissement désiré. Sans le schisme de Bâle, peut-être se seroit-il encore écoulé des siècles, sans qu'il rût question d'une réforme sérieuse. Mais à la vue du précipice où tant de détours avoient abouti, aux murmures des peuples & des princes même les plus religieux, qui, en abhorrant le schisme, louoient le zele de ses auteurs pour la discipline, adoptoient les décrets de leur concile, & leur imprimoiient le caractère de loix nationales ; Rome, & les prélats de tout pays, sentirent le danger d'un retardement plus long. Le saint concile de Trente fut donc convoqué, autant pour la réformation des mœurs, que pour la conservation de la foi. Aussi, dès ses premières séances, à la seule proposition que firent les légats de commencer, comme dans les anciens conciles, par les matieres dogmatiques ; ils trouverent des oppositions si vives dans le torrent des peres, qu'ils désespéerent absolument, & ne tenterent plus de les surmonter. On sait avec quelle liberté ils écrivirent en consé-

quence au Pape, que tous les prélats accusoient ses prédécesseurs de n'avoir tant retardé le concile, que parce qu'ils appréhendoient la réformation; qu'ils disoient hautement, que Paul III ne joueroit point le concile de Trente, comme Alexandre V avoit joué le concile de Pise, & Martin V celui de Constance: sur quoi Paul consentit, que la réformation ne fût point séparée du dogme. On vit en effet ces deux choses marcher d'un pas égal, dans toutes les sessions de Trente.

Tout ploïit, sous le soufflé qui courbe le cedre, comme le roseau; parce qu'on touchoit au terme où il étoit décerné, que l'Eglise reprendroit une assiette d'autant plus ferme, & un degré d'autant plus vif de splendeur, qu'elle sembloit pencher davantage à sa ruine. Sous ce dernier point de vue, c'est-à-dire par rapport au rétablissement de la discipline ecclésiastique & des mœurs chrétiennes, le concile de Trente a des caracteres frappans qui le distinguent de la plupart de ces augustes assemblées. En bien d'autres conciles sans doute, on avoit proscriit des abus, prescrit de bonnes regles, & porté des loix contre

les tran  
bordem  
où la d  
que le  
nières  
& non  
déprav  
en ma  
se con  
prendre  
regles  
& les  
Trente  
temps  
que ch  
général  
aussi,  
pratiqu  
On  
nettes  
applica  
décern  
fois &  
des fau  
grand  
pour l  
& stabl  
& plus  
fut-il

les transgressions : mais, soit que le débordement fût alors moins impétueux, ou la dépravation moins invétérée, soit que le relâchement provînt des premières fougues de passions effrénées, & non pas encote de ce comble de dépravation, qui érige le cri du vice en maxime & l'abus en loi ; les peres se contentoient le plus souvent de reprendre & d'exhorter, de rappeler aux regles anciennes, de réitérer les défenses & les anathêmes. Dans le concile de Trente au contraire, on sentit que les temps & les mœurs demandoient quelque chose de moins vague, ou de moins général, de moins relevé peut-être aussi, mais en même temps de plus pratique & de plus efficace.

On posa donc des regles simples, nettes & précises, à l'abri des fausses applications & de toute ambiguité ; on décerna des peines, très-fixes tout à la fois & très-diversifiées, selon l'espece des fautes & le degré plus ou moins grand de leur grièveté ; on établit, pour la poursuite, des formes légales & stables, beaucoup moins compliquées & plus expéditives qu'auparavant. Ainsi fut-il réglé à Trente, pour la dépositi-

tion canonique par exemple, qu'on ne requerroit plus ce grand nombre de témoins, ni tous ces juges de caractère éminent, qui la rendoient comme impossible. Ainsi abolit-on ces tribunaux & ces appels multipliés à un tel excès, que bien souvent les accusés & les accusateurs atteignoient la fin de leur vie, avant qu'on eût fait justice. Ce divin concile ne montra pas moins de sagesse, dans la modération de son zèle, dans sa loüabilité & sa condescendance. Dépouillé de toute la puissance de l'Eglise, aussi bien que les premiers conciles, il ne crut pas devoir en renouveler tous les canons, ou du moins en faire des loix rigoureuses. Inexorable à l'égard des abus, il n'astreignit point à la perfection, & se contenta du devoir, sans prétendre à un mieux, qui trop souvent fait manquer le bien.

Mais où sa marche sage & majestueuse paroît tout particulièrement, c'est dans son attachement à la vérité seule, dans son aversion pour l'erreur uniquement, dans son impartialité parfaite & son indifférence même entre les écoles diverses, dont il se fit conf-

tamme  
ni de  
opinio  
doxes.  
confer  
jours  
de l'E  
admir  
leur d  
qu'à u  
décret  
souvie  
dressé  
de co  
contre  
logien  
suffiso  
ils déc  
ther o  
dispos  
Lib  
tions,  
chis d  
Nous  
de la  
avec la  
trances  
simple  
de gè

DISCOURS. 509

tamment une maxime, de n'épouser, ni de réprover les systèmes, ou les opinions controversées parmi les orthodoxes. La foi, la foi seule, avec la conservation des mœurs, intéressa toujours uniquement ces dignes organes de l'Esprit-Saint. On n'aura pas vu sans admiration, ou du moins sans surprise, leur délicatesse à ce sujet, poussée jusqu'à une sorte de scrupule, dans leur décret touchant l'attrition. Qu'on se souvienne qu'ils rejetterent la formule dressée en premier lieu sur ce point de controverse; parce qu'elle portoit, contre le sentiment de différens théologiens, que cette contrition imparfaite suffisoit pour le sacrement de pénitence: ils décidèrent simplement, contre Luther qui la disoit mauvaise, qu'elle dispoit à ce sacrement.

Libres de partialités & de préventions, ils ne parurent pas moins affranchis de crainte & de respect humain. Nous avons déjà rappelé le souvenir de la liberté & de la noble franchise, avec laquelle ils adresserent des remontrances au Souverain Pontife, sur la simple appréhension qu'on n'entreprît de gêner leurs suffrages. Les papes,

de leur côté, userent de la plus grande réserve; lors même qu'en leur qualité de chefs du concile, ils en dirigeoient les opérations, & maintenoient l'harmonie qui doit régner entre le chef & les membres. Qu'il nous souviene encore de la lettre touchante que le saint cardinal Borromée, de la part de Pie IV, écrivit là-dessus aux peres. Il leur mandoit, que le Saint Pere vouloit qu'en toutes choses le concile fût parfaitement libre; qu'il n'avoit jamais défendu & ne défendoit point encore qu'on n'y décidât rien sans l'avoir consulté; que si en certaines questions difficiles on avoit recouru à la chaire de Pierre, selon l'usage de tous les siècles & de tous les conciles, elle s'étoit bornée à éclaircir les doutes, sans obliger à suivre ses avis; que s'il arrivoit encore quelque chose de semblable, le Pontife continueroit à procéder de la même manière; mais que dans l'intervalle les peres pourroient agir, avancer, conclure, comme s'ils n'attendoient point de réponse; assurés qu'il auroit pour agréable tout ce qu'ils auroient décidé; en un mot, que toute l'attention du Pape étoit que les dé-

éstron  
la pl  
Da  
étoit  
bien  
aisan  
avoie  
évêqu  
plupa  
& q  
tieul  
cong  
mier  
plaus  
des p  
& fo  
rédiq  
quel  
l'inq  
excep  
celle  
déba  
ques  
chal  
épisc  
l'am  
péné  
lippe  
qu e

évisions se fissent, en bonne regle, à la pluralité des suffrages.

Dans le fait, la liberté du concile étoit si inviolablement observée, que bien des prélats en usèrent avec une aisance vraiment importune. Les légats avoient la complaisance d'écouter chaque évêque, même en particulier, sur la plupart des questions qui s'agitoient, & quelquefois sur des choses minutieuses; ils indiquoient de même des congrégations particulières, à la première réquisition, pour peu qu'elle fût plausible; on entendoit les ambassadeurs des princes, avant de rien proposer, & souvent encore, pour réformer ou rédiger les définitions. S'il y en eut quelques-unes de gênées, ce fut par l'inquiétude de ces ministres; sans en excepter la matière de la résidence, celle de toutes qui donna lieu aux débats les plus vifs. Tandis que les évêques d'Espagne demandoient, avec la chaleur qu'on a vue, que la résidence épiscopale fût déclarée de droit divin; l'ambassadeur de cette cour plus qu'impénétrable, de l'incompréhensible Philippe II, s'opposoit formellement à ce qu'elle fût déclarée telle. Le Pape, &



la vérité, désiroit aussi que cette décision ne se fît pas, qu'on l'empêchât au moins tandis qu'elle se poursuivoit avec une hauteur injurieuse à la chaire pontificale. Au reste, il n'excédoit point ses droits : comme chef & modérateur du concile, il le vouloit borner à l'objet pour lequel il avoit été convoqué, c'est-à-dire à la condamnation des hérésies courantes, & à la réformation des mœurs. Or jamais les Protestans n'avoient touché au genre d'obligation dont la résidence pouvoit être : quant à la réformation, s'il importoit infiniment d'en bien établir ce point essentiel ; il étoit assez indifférent, par rapport à la pratique, de spécifier le genre de droit, soit divin, soit ecclésiastique, sur lequel il portoit. En ceci, le Pape avoit pour modèles, tous les anciens conciles, uniquement appliqués à représenter le devoir de la résidence, comme un des plus importans en général, & à prendre des mesures efficaces pour le faire observer. Ce qui n'empêcha point Pie IV d'abandonner enfin cette question à la prudence du concile. Si la résidence finalement ne fut pas décidée de droit divin, c'est que les

peres  
l'amba  
jamais  
article  
Ou  
cours  
ques  
à faire  
Esprit  
mes.  
de la  
per u  
triste  
la né  
Mais  
tant  
non  
plus  
me  
confe  
nifes  
Et  
dired  
si'ine  
il fa  
prof  
pou  
des  
rés a

peres, comme l'atteste formellement l'ambassadeur de Venise, ne purent jamais s'accorder entre eux sur cet article.

Outre ce débat violent, le long cours du concile de Trente fournit quelques autres scènes, également propres à faire sentir, que les organes du S. Esprit ne cessent pas d'être des hommes. On vit un évêque, dans le feu de la dispute, s'oublier jusqu'à frapper un autre évêque : vérification bien triste, de l'oracle prononcé touchant la nécessité, ou la fatalité du scandale ! Mais l'infailibilité de l'Eglise portant sur les promesses du Seigneur, & non pas sur les vertus de l'homme ; plus les ministres sont foibles, ou même vicieux, plus la merveille de sa conservation sous leur régime est manifestement divine.

Et qui pourroit la méconnoître, cette direction céleste, dans un rétablissement si inespéré de la discipline & des mœurs ! il faudroit exposer de nouveau & approfondir tous les décrets de Trente, pour faire connoître en plein l'étendue des avantages que ce concile a procurés au Monde Chrétien. Dans les bor-

nes étroites d'un discours, nous ne pouvons qu'en reproduire quelques points capitaux, & mettre généralement en parallèle la face de l'église, telle qu'elle fut peu après ce saint concile, la décence du clergé, la vigueur des loix qui la maintiennent, & la fétrissure imprimée aux vices contraires, avec ces temps malheureux, où le concubinage des clercs, par exemple, n'étoit plus noté à beaucoup près de toute l'infamie qu'il mérite, ne les privoit pas du ministère honorable des autels, ni de la libre jouissance de leurs revenus. A ce trait seul, qui ne reconnoîttoit que Jésus-Christ n'abandonne point son épouse, en l'éprouvant ? que si, par l'instabilité de la nature humaine, le temps peut altérer les mœurs du prêtre, & ternir la splendeur de quelque portion du clergé, au moins il ne fétrir pas la beauté de l'Eglise même ; qu'il n'imprime ni rides, ni taches sur son front ; & que la sainteté est un de ses attributs, aussi durable que la vérité ?

La simonie, autre monstre comparable pour ses ravages à l'incontinence, fut pareillement étouffée à Trente ;

ou de  
pallia  
ses m  
donne  
Ses p  
incon  
des o  
viven  
n'en  
sacril  
fétrif  
que  
que d  
puisse  
courir  
a ég  
cédur  
ouve  
contr  
plus  
core  
men  
lieu  
que  
autr  
sime  
tère  
pas  
pou

ou du moins réduite à s'envelopper de palliatifs, qui gênent prodigieusement les manœuvres, & qui lui en firent abandonner sans retour un grand nombre. Ses pactes sordides sont absolument inconnus aujourd'hui, dans la collation des ordres sacrés. Si la cupidité, plus vivement amorcée par les bénéfices, n'en a pas de même abandonné le sacrilège trafic; il est marqué d'une flétrissure si infamante, qu'il n'est plus que des fronts incapables de rougir, que des âmes radicalement avilies, qui puissent se mettre au hazard de l'encourir. A la rigueur des peines, on a égalé celle des formes & des procédures. Telle est la voie du dévolu, ouverte à quiconque & en tout temps contre le simoniaque, nonobstant la plus tranquille possession. Telle est encore la poursuite sur un simple commencement de preuve par écrit, au lieu de ces preuves complètes & presque impossibles, que l'on requéroit autrefois. Non seulement toute paction simoniaque, mais toute exaction intéressée, toute rétribution qui ne seroit pas purement volontaire, fut interdite pour l'administration des sacremens,

qui est devenue parfaitement gratuite. On peut se souvenir avec quelle rigueur furent encore proscrits, & la dispensation des indulgences commise à des quêteurs qui s'en rendoient comme les fermiers, & l'office même de ces quêteurs mercenaires.

Quant aux bénéfices, d'où l'on bannit la faveur aussi bien que la vénalité; il n'y eut plus que le mérite personnel, la vertu & la capacité qui pussent y prétendre, après de fréquens & rigoureux examens. Il ne suffit plus même pour les obtenir, d'en être simplement digne: on fit une loi formelle de ne les conférer qu'au plus digne des concurrens; & l'exercice de cette concurrence, autrement dit concours, devint un point de droit commun, pour la plupart des nations chrétiennes, dans le régime ecclésiastique. La pluralité des bénéfices incompatibles, des évêchés en particulier, qu'on avoit vus entassés auparavant jusqu'au nombre de dix sur une même tête, fut mise, au moins sous la plupart des dominations, au nombre de ces abus crians, que les deux puissances devoient poursuivre avec une égale sévérité. Pour les com-

mend  
la ré  
tions  
néfice  
la plu  
pour  
à l'e  
cléric  
tous  
si cl  
fausse  
la re  
faire  
La  
neme  
man  
les p  
men  
me,  
églis  
alla  
céd  
taire  
mes  
entr  
que  
le t  
que  
qu'  
fon

mendes , qui échapperent aux coups de la réforme , nonobstant des réclamations très-vives ; & pour tous les bénéfices simples sans nulle exception ; la pluralité en fut condamnée nettement pour tous les cas où un seul suffiroit à l'entretien modeste & sévèrement clérical de son possesseur. L'usage de tous les biens d'église en général fut si clairement décidé , qu'à peine la fausse conscience , tout ingénieuse que la rend la cupidité , put désormais se faire illusion.

La résidence , si long-temps & si vainement recommandée , fut alors commandée en rigueur , & sous les peines les plus graves : hors les cas , nettement énoncés , d'une dispense légitime , il fallut , ou se fixer dans son église , ou s'en bannir sans retour. On alla jusqu'à tracer la marche de la procédure , qui se feroit contre les réfractaires : marche facile , dégagée des formes sans nombre , & de toutes les entraves du vieux style. Il ne fallut plus que rappeler , à la porte de son église , le titulaire errant ; après quoi & quelque délai spécifié au juste , nonobstant qu'il en prétentrât cause d'ignorance , son bénéfice devenoit , de plein droit ,

vacant & impérrable. Ici les deux puissances se prêtant encore la main, tous les évêchés, toutes les cures, tous les bénéfices à charge d'ame furent soigneusement remplis. Non seulement on ne vit plus, comme auparavant, les Eglises de premier ordre abandonnées & ruinées, durant des épiscopats entiers d'absence & de brigandages; mais on prit la méthode de pourvoir les évêchés de nouveaux pasteurs, aussi-tôt qu'ils venoient à vaquer. Nos religieux monarques en particulier, loin de prolonger la vacance, dont un droit ancien leur attribuoit les fruits, prirent au contraire la généreuse coutume de reverser dans l'Eglise les fruits de la vacance, quelle qu'elle eût été. Et qui pourroit dire en combien d'autres manieres ils signalerent la générosité de leur zele, en combien de rencontres ils se montrerent les protecteurs du clergé!

Par tout le monde chrétien, bientôt on ne retrouva presque plus de vestiges de ces conflits scandaleux, qui avoient régné si long-temps entre l'Empire & le Sacerdoce. Les papes réduisant presque tous les effets de leur double glaive à quelques formules de style suranné,

cesser  
les d  
princ  
hom  
papes  
nouve  
moine  
fasse  
de T  
s'est  
niere  
papes  
de la  
malhe  
a dû  
l'ouvr  
Sixte  
léga  
fidele  
marq  
menc  
croya  
ressou  
fort  
agité  
impr  
La  
récip  
Tren

cesserent d'entreprendre réellement sur les droits temporels des princes. Les princes à leur tour rendirent de sinceres hommages à l'autorité spirituelle des papes, & marquerent un intérêt tout nouveau à leur assurer même le patrimoine temporel de l'Eglise. Qu'on y fasse attention : c'est depuis le concile de Trente, que la bonne harmonie s'est rétablie solidement, & d'une manière à peu près inalterable, entre les papes & les rois. Si dans les convulsions de la Ligue, on a revu quelques restes malheureux des anciens préjugés; on y a dû voir aussi, qu'ils étoient moins l'ouvrage des papes, & du fameux Sixte V en particulier, que de quelques légats, plus asservis à la routine, que fideles à leurs instructions. On a dû remarquer encore, que Rome, au commencement du regne de Henri IV, croyant le parti de ce prince ruiné sans ressource, ne faisoit qu'abandonner le sort de la France aux François, trop agités d'ailleurs pour recevoir d'autres impressions.

La bonne intelligence, la confiance réciproque fut de même rétablie à Trente, entre le successeur de Pierre



& ceux des autres apôtres. Les évêques dégoûtés de la résidence & des fonctions épiscopales, par des atteintes portées en tout genre à leur autorité, par les exemptions sans nombre, par les expectatives qui ne leur laissoient la disposition d'aucun bénéfice tant soit peu considérable, par l'abus des appellations, aliment des désordres aussi bien que de l'audace & de l'impunité, par la témérité des réguliers même, qui prétendoient diriger les ouailles sans l'aveu du pasteur; grand nombre d'entre eux reprirent du goût pour leur ministère, & les autres rougirent de ne pas les imiter, quand ils virent réprimer efficacement ces abus; quand ils virent en particulier le pape Pie IV remettre sous la juridiction & la pleine dépendance de l'ordinaire, quantité d'institutions vraiment indépendantes à titre d'exemption; & procéder encore à la réforme de la daterie, de la chancellerie, de la chambre apostolique, de la pénitencerie même, de tous les tribunaux de la cour pontificale. La voix de l'évêque se fit entendre aux habitans de la cité, transportés de joie ainsi que d'admiration. De l'Eglise-mère, la parole du salut, au moyen de

l'exen  
dans  
les ha  
rées.  
prône  
catéc  
nable  
au m  
coutu  
loi,  
man  
trans  
sans  
U  
impo  
aux p  
& q  
déd  
du c  
min  
pare  
chic  
tous  
moy  
refle  
du  
util  
lité  
une

l'exemple & de l'émulation, se répandit dans toutes les paroisses, jusque dans les habitations champêtres les plus écartées. Les sermons dans les villes, les prônes dans les campagnes, par tout les catéchismes & les instructions convenables devinrent des exercices habituels, au moins pour les jours de fêtes. La coutume prit insensiblement force de loi, elle en reçut enfin la sanction permanente; & l'on ne peut encore la transgresser, dans bien des diocèses, sans encourir les censures ecclésiastiques.

Une œuvre, peut-être encore plus importante, une œuvre qui fit répandre aux peres de Trente des larmes de joie, & qui leur parut elle seule un ample dédommagement de tous les travaux du concile; ce fut l'institution des séminaires, seule capable en effet de réparer par les fondemens l'ordre hiérarchique, & par une suite nécessaire, tous les ordres des fideles. C'est par ce moyen qu'on vit renaître, qu'on vit refleurir de toute part l'esprit principal du sacerdoce, cette solide piété qui est utile à tout, ou dont procede toute utilité, cette vertu enracinée à loisir dans une terre de bénédiction, mûrie lente-

ment à l'ombre du sanctuaire, éclairée par des maîtres habiles & expérimentés, également éloignée de la puérilité superstitieuse, de la ferveur indiscrete, & d'une lâche pusillanimité. C'est là qu'au moyen des exercices assidus, la jeunesse acquit en peu de temps l'expérience des anciens; qu'un zele naissant se forma aux saintes industries & à tous les procédés savans de l'art divin de conduire les ames. Ecoles angéliques, où tout prêche aux yeux mêmes, la piété, la pureté, la décence ecclésiastique. Sous la couronne & l'habit clérical, on apprend à jamais qu'on avoit choisi le Seigneur pour unique héritage, qu'on ne pouvoit sans ridicule, ainsi que sans crime, retourner aux parures & aux manieres mondaines, paroître aux lieux de licence ou de tumulte, aux théâtres, aux tavernes, au milieu des cercles & des plaisirs contagieux du siècle. Que dirai-je du renouvellement, de la continuité, de la perfection des études ecclésiastiques, cultivées avec des succès tout nouveaux, dans le calme solitaire de ces pieux asiles? Théologie profonde, théologie morale & pratique, regles pour la conduite des ames, pour l'ob-

servar  
crées  
à nos  
qui le  
matie  
nous  
nelle  
inspir  
elles

Qu  
core,  
tous  
riage  
& to  
prit d  
eût fa  
mant  
instit  
diver  
besoi  
tion  
les c  
pour  
écol  
arts  
nier  
com  
tout  
fém

servance des rites & des cérémonies sacrées, pour tout ce qui peut conserver à nos mystères adorables l'air de majesté qui leur convient ; ce sont-là autant de matières, dont la simple indication doit nous inspirer une reconnaissance éternelle pour les instituteurs visiblement inspirés des lieux de bénédiction où elles se cultivent.

Que n'aurions-nous point à dire encore, sur tant de désordres arrêtés dans tous les états, la clandestinité du mariage, par exemple, toujours défendue & toujours usitée, jusqu'à ce que l'esprit de ressource & de manutention en eût fait à Trente un empêchement dirimant ? Que dire encore sur toutes ces institutions charitables, multipliées & diversifiées, à l'égal des misères & des besoins de l'homme ? Maisons d'éducation pour les deux sexes & pour toutes les conditions, écoles militaires, écoles pour les filles nobles & peu fortunées, écoles gratuites pour les sciences & les arts, pour les professions même de dernier ordre ; pensions religieuses, accommodées à tous les goûts, assorties à toutes les fortunes ; maisons de retraite, séminaires de missions, lieux de repos.

pour les prêtres hors de service ; asiles pour les orphelins & les enfans trouvés ; refuges pour les pécheresses repentantes , hospices pour les soldats invalides , traitemens gratuits pour les pauvres malades ; sans compter les hôpitaux ordinaires , aussi nombreux , pour ainsi dire , que les maladies , & dont l'accès n'est pas moins facile que celui de la maison de Dieu , dont ils portent le nom ; enfin subsides toujours prêts pour le commerce , dans les Monts de piété , défectueux peut-être à leur origine , mais susceptibles au moins du genre de perfection que donne l'expérience : voilà une partie seulement des avantages , car qui pourroit les nombrer tous ? voilà quelques-uns des avantages innombrables qu'a procurés à l'Eglise & à la société cet esprit réparateur qui a dirigé , qui a préparé & suivi l'heureuse réforme de Trente.

Pour l'administration de la plupart de ces établissemens ; on vit de toute part s'élever avec eux une multitude presque égale de compagnies , de congrégations , d'associations religieuses , animées de toute la ferveur que respirent les institutions récentes. Les peres de la Mis-

sion en  
& en  
rope,  
les T  
masqu  
tienne  
Jésus  
Mort  
freres  
sexe ,  
Cong  
Grises  
en un  
sortes  
intern  
la nou  
l'espri  
rempl  
leurs  
rent f  
zele d  
d'adc  
ration  
ration  
lectu  
conf  
extra  
& d  
sou

sion en France, les Oratoriens en France  
 & en Italie, les Jésuites par toute l'Eu-  
 rope, dans les quatre parties du monde,  
 les Théatins, les Barnabites, les Som-  
 masques, les peres de la Doctrine Chré-  
 tienne, les Clercs réguliers du Bon  
 Jésus, de la Mere de Dieu, de la Bonne  
 Mort, les freres des Ecoles Pieuses, les  
 freres de la Charité; & pour l'autre  
 sexe, les Ursulines, la Visitation, la  
 Congrégation de Notre-Dame, les sœurs  
 Grises, & tant d'autres hospitalieres,  
 en un mot les institutrices de toutes les  
 sortes, car l'énumération même seroit  
 interminable; tant de fils & de filles de  
 la nouvelle Sion, saisis tout-à-coup de  
 l'esprit prophétique ou apostolique, &  
 remplissant avec une émulation générale  
 leurs fonctions respectives, reproduisi-  
 rent sous tous les climats, la charité, le  
 zele & les mœurs, la piété sincere, l'art  
 d'adorer en esprit & en vérité, la médi-  
 tation des vérités éternelles, la fréquen-  
 tation des sacremens, l'usage des pieuses  
 lectures & de l'examen habituel de la  
 conscience. On vit moins d'austérités  
 extraordinaires, moins de genuflexions  
 & de prosternemens; on récita moins  
 souvent le pseautier, les offices furent

moins multipliés ; ou moins alongés ; que dans les ordres établis lorsque les barbares passés nouvellement au christianisme , & conservant encore , sinon la dépravation du cœur , au moins la pesanteur d'esprit qui les rendoit peu capables des fonctions intellectuelles , n'avoient guere d'aptitude ou d'attrait que pour les observances extérieures. Mais on s'appliqua sur toute chose au recueillement de l'esprit , à la mortification du cœur ; & si jusque-là on avoit dompté les passions de l'ame par les travaux du corps , on ne dompta pas moins efficacement désormais la chair par l'esprit.

Cependant cette riche variété qui fait l'un des plus beaux ornemens de la fille de Sion , l'éclat que donnoit anciennement à l'Eglise la ferveur si diversément nuancée dans les ordres divers , bien loin de s'éteindre , reprit encore une vivacité nouvelle. Avant la convocation du concile de Trente , l'esprit d'édification ou de restauration , prêt à se déborder sur le corps de la prélatie , portant déjà ses influences sur différens prélats & en différentes Eglises ; la régularité , l'austérité primitive de l'ordre de S. François y fut d'abord

renou  
Ximé  
d'Alc  
d'Am  
gueur  
vit es  
çois ,  
jusqu  
le non  
Pénit  
reusen  
vigue  
Chrét  
mirat  
nouve  
qu'ils  
fleuri  
des p  
ciles  
l'espr  
tions  
ficatio  
due c  
cinq  
Eglise  
Trini  
noine  
ble &  
rité c

renouvelée en Espagne par le cardinal Ximénès, puis confirmée par S. Pierre d'Alcantara; en France, par le cardinal d'Amboise, qui remit de même en vigueur la regle de S. Dominique. On vit encore, dans l'ordre de S. François, se former en moins d'un siècle jusqu'à trois associations nouvelles, sous le nom de Récollets, de Capucins & de Pénitens du Tiers-Ordre : rameaux heureusement entés, qui pleins de suc & de vigueur s'étendirent dans tous les Etats Chrétiens, où l'on recueillit avec admiration, & avec une abondance toute nouvelle, les fruits de salut sur le tronc qu'ils avoient rajeuni. Le Carmel refleurit à son tour : les fils & les filles des prophètes antiques, également dociles à la Débora de Castille, reprirent l'esprit de leurs peres; & aux macérations du corps, ils ajouterent la mortification du cœur, & la méditation assidue des vérités éternelles. On vit enfin cinq ou six grands ordres, dans la seule Eglise de France, les Dominicains, les Trinitaires, les Prémontrés, les Chanoines Réguliers, revenir tous ensemble & comme à l'envi, sinon à la sévérité de la regle primitive, au moins à



une observance où le religieux pût encore se distinguer avantageusement du pieux laïc. Il n'y eut pas jusqu'aux solitaires comparables autrefois aux anges terrestres de Tabene & de Scété, & comparés depuis aux faunes & aux satyres dont les repaires alarmoient au loin la pudeur ; il n'y eut pas jusqu'aux enfans si monstrueusement dégénérés de la sainteté de leurs peres, qui ne bannissent au moins le scandale de leurs retraites, & ne reprissent une maniere de vivre à laquelle on n'eût à souhaiter que la persévérance.

Telle fut l'influence de la discipline de Trente, jusque dans les nations qui ne s'y étoient pas soumises, ou qui du moins ne l'avoient pas admise d'une maniere légale. Mais quelle heureuse révolution n'opéra-t-elle point au centre de l'unité catholique, dans l'Eglise Romaine, dans la cour pontificale, qui à cette époque reprit un désintéressement, des procédés & des mœurs, au moins une décence & une dignité, où la censure hérétique & la malignité séculière n'eurent plus à mordre que sur les artifices prétendus de sa politique, c'est-à-dire sur les intentions qui leur connues  
de

de l  
infé  
volu  
reste  
plus  
moins  
affre  
mis l  
gem  
loins  
dele  
mira  
cieux  
ses r  
gloire  
valen  
Portu  
pieux  
tous  
saint  
extré  
l'adh  
ciles  
goffe  
Mali  
& de  
nou  
l'Alle  
moins

de Dieu seul, & sur quelques défauts inséparables de l'humanité ? Quelle révolution n'a-t-elle pas opérée dans le reste de l'Italie, qui ne se ressemble plus depuis cette régénération, qui au moins ne présente plus aucun trait des affreux tableaux, que nous en ont transmis les premiers Protestans ? Quel changement à Milan en particulier, par les soins du grand Borromée, son plus fidele interprete ; par le moyen de ses admirables conciles, dont les décrets précieusement recueillis par toutes les Eglises tant soit peu jalouses de leur vraie gloire, y ont acquis une autorité équivalente à celle des loix nationales ? en Portugal, par l'éclatante protection du pieux roi Sébastien, le plus empressé de tous les Souverains à faire hommage au saint concile ? en Espagne & jusqu'aux extrémités de l'autre hémisphere, par l'adhésion sincere & pratique des conciles provinciaux de Toledé, de Saragosse, de Valence, de Sémanque, de Malines pour les Pays-Bas, de Mexique & de Lima pour les deux moitiés du nouveau monde ? en Pologne, dans l'Allemagne, foyer de l'hérésie, ou du moins dans une grande partie de l'Alle-

## 530 DISCOURS.

magne, au moyen des conciles de Maïence, de Treves, de Cologne & d'Ausbourg ?

Enfin, quels fruits de bénédiction la réforme de Trente ne produisit-elle pas jusques en France, où sans avoir été reçue juridiquement, elle se trouve mieux observée peut-être, que chez les nations qui se prévalent avec le plus de hauteur du mince avantage, qui ne consiste que dans les formes de l'acceptation ? Il ne faut que parcourir les conciles qui se tinrent à ce sujet à Reims, à Bourdeaux, à Toulouse, à Aix, à Bourges & à Tours, pour se convaincre du zele des prélats François à mettre en vigueur, au moins tous les points importans de la discipline de Trente. Quelles vives instances ne firent-ils pas encore auprès de la Cour, & à vingt reprises différentes, afin de tirer l'Eglise Gallicane, d'une exception qui leur parut toujours imprimer quelque espece de tache à sa renommée ? On a vu que n'en pouvant rien obtenir, ils s'assemblerent, au nombre de quarante-cinq évêques, sept archevêques & trois cardinaux, & s'obligerent par serment à garder & à faire garder toutes les ordonnances de Trente,

## DISCOURS. 331

qui n'étoient pas contraires aux droits & aux usages légitimes du royaume. Les archevêques de Reims & de Bourdeaux en particulier, c'est-à-dire les cardinaux de la Rochefoucault & de Sourdis, surnommés les Borromées de la France, sans craindre la saisie de leur temporel, rassemblèrent chacun le clergé de leur diocèse, & firent prononcer que désormais on seroit obligé en conscience d'observer en tout le saint concile de Trente, à la réserve ordinaire des usages du royaume.

Mais la Cour elle-même, en soutenant son refus, d'abord par la crainte d'animer davantage les rebelles hérétiques, & depuis par la difficulté qu'on trouve toujours à revenir sur ses pas, la Cour même fit recevoir en France la plupart des décrets importans de la discipline de Trente, non pas en vertu des décisions de ce concile, qui n'y sont reconnues que pour le dogme, mais en conséquence des édits du Prince, à compter de la célèbre ordonnance de Blois, jusqu'à l'ordonnance plus essentielle encore de 1695; en conséquence aussi de bien des réglemens faits par les évêques, & autorisés par les parlemens.

mens. L'autorité du concile de Trente; en matiere même de discipline, offense si peu la politique françoise, que tous les ordres de l'Etat n'ont qu'applaudi aux nouveaux bréviaires, où la premiere heure du jour est souvent terminée par un canon de discipline tiré du concile de Trente, & revêtu de son nom.

Qui pourroit donc encore méconnoître l'abondance des bénédictions, que le Seigneur dans le dernier âge, d'abord si déplorable, a répandue enfin sur son Eglise, malgré tant d'obstacles naturellement insurmontables, & par la voie même de ces obstacles, qui se changeoient sous sa main en expédiens & en ressources! Qui pourroit méconnoître l'ouvrage du Ciel, dans le saint concile de Trente, œuvre la plus visiblement divine, comme la plus contredite & la plus féconde en fruits de salut! Pour porter là-dessus la conviction à son comble, il ne faut plus que rapprocher les deux états où s'est trouvée l'Eglise, avant & après ce concile. Restreignons même, car il est temps de finir, restreignons ce contraste au point capital de l'administration ecclésiastique, Avant la réformation de Trente, &

D  
jusqu'à ce  
tion; da  
ticulier,  
Valois, le  
il est dit  
ce prince  
étoient  
sans relig  
sans disci  
giales,  
mains d'  
soient, m  
prêtres &  
roient pu  
valets. R  
que nous  
l'Eglise,  
qu'il pass  
déclamate  
point de f  
notoire p  
près de h  
Roi nom  
cent abbe  
réguliers;  
ne faisoie  
seigneurs  
des reven  
Or po

D I S C O U R S. 533

jusqu'à ce qu'elle eût été mise à exécution; dans l'Eglise de France en particulier, sous le regne du dernier des Valois, les Eglises particulieres, comme il est dit dans les remontrances faites à ce prince par le clergé, les Eglises étoient sans pasteurs, les monasteres sans religieux, les prêtres & les moines sans discipline. Les abbayes, les collégiales, les évêchés étoient entre les mains d'officiers militaires, qui disoient, *mon évêché, mon abbaye, mes prêtres & mes moines*, comme ils auroient pu dire, *mes chevaux & mes valets*. Renversement si éloigné de ce que nous voyons dans l'état présent de l'Eglise, si éloigné même de nos idées, qu'il passeroit pour une hyperbole de déclamateur, si nous n'ajoutions un point de fait, exact & précis. Il est notoire par tous les monuments que près de huit cents abbayes auxquelles le Roi nommoit alors, il n'y avoit pas cent abbés, tant commendataires que réguliers; encore la plupart d'entre eux ne faisoient que prêter leur nom à des seigneurs laïcs, qui jouissoient en effet des revenus.

Or pour peu qu'on fasse attention à

cet énorme contraste, c'est à-dire à l'état de l'Eglise du dernier âge avant & après le concile de Trente, ne sera-t-on pas forcé de souscrire à ce que nous avons avancé, que dans l'Eglise, bien différente des institutions humaines, plus le dépérissement paroît extrême, plus le rétablissement est prochain? Tant le Ciel, fidele à ses promesses, veut encore signaler son bras dans leur exécution. Rétablissement égal au dépérissement; en sorte que depuis la réforme de Trente, l'état de l'Eglise, à bien des égards, pourroit entrer en parallèle avec l'état florissant de son premier âge, ou du moins avec une bonne partie de ce premier âge. Que ne dirions-nous pas tout de nouveau, si ce vaste sujet ne fournissoit lui seul la matiere de bien des discours? Que de saints illustres, & dignes des temps apostoliques, n'a-t-on pas comptés, jusque dans l'âge où nous vivons? Que de fideles d'une haute vertu, d'une piété sincere, parfaits adorateurs en esprit & en vérité, rigides observateurs de tous les devoirs, émulateurs de tout bien, inébranlables au torrent de la perversion, & qui par l'exemple sur-tout fournissoient des pré-

serv  
 cont  
 des  
 des  
 Die  
 tain  
 siecl  
 parc  
 déli  
 born  
 l'im  
 pere  
 décl  
 prin  
 que  
 chre  
 piét  
 plus  
 de  
 chri  
 éba  
 mes  
 exa  
 nér  
 teig  
 cha  
 non  
 J  
 loir

DISCOURS. 535

servatifs contre tous les scandales ? Sans contredit, on les eût rangés au nombre des saints, dans les temps où la voix des peuples se prenoit pour la voix de Dieu. Vertus plus admirables, à certains égards, que celles des premiers siècles, fussent-elles moins éclatantes ; parce qu'elles sont mises à de bien plus délicates épreuves. Telle est, pour me borner à la plus sensible, la licence de l'impiété, très-contrainte sous les empereurs & les premiers rois chrétiens ; déchaînée sans conséquence sous les princes idolâtres, mais d'une conséquence fatale sous les gouvernemens chrétiens d'aujourd'hui. Or cette impiété, sous la main qui tire le bien des plus grands maux, l'impiété chamarrée de philosophie & de quelque reste de christianisme, a contribué elle-même à ébaucher, pour ainsi dire, le rétablissement, en adoucissant les mœurs, en exaltant sans cesse l'humanité, la générosité, l'intègre probité où elle n'atteignoit qu'en parole, en mettant la charité en recommandation, sous le nom de sensibilité & de bienfaisance.

Le mal cependant continue à prévaloir sur le bien, & le vice sur la vertu :



mais en fut-il autrement dans l'âge le plus vanté, à la seule exception peut-être des temps apostoliques ? Aussi-tôt après la mort des premiers disciples qui avoient conversé avec le Verbe fait chair, & dont l'autorité servoit de frein à l'indocilité de l'esprit & des passions humaines ; il s'éleva des essaims d'hérétiques, où de corrupteurs, Nicolaïtes, Ebionites, Marcionites, Cérinthiens, Valentiniens, & pour les nommer tous ensemble, Gnostiques abominables aux yeux des Païens même, dans l'esprit desquels ils ont fait naître des préventions si funestes aux vrais enfans de l'Eglise, avec qui on les confondoit. Dans les plus beaux jours des martyrs, on voit, par les exhortations & les reproches de S. Cyprien à son peuple, que le danger prochain d'être traîné à l'échafaud ne préservoit pas à beaucoup près les fideles de toutes les foiblesses, ni de tous les excès. Dans les temps lumineux des Ambroise, des Jérôme, des Augustin, des Chrysostome, que de cabales, que de violences, que de manœuvres ténébreuses, exercées en particulier contre le plus éloquent de ces peres, par Théophile d'Alexandrie, &

par  
d'inf  
les f  
à ce  
patio  
vertu  
peu  
gne  
riers  
gran  
d'arr  
affiés  
leur  
glise  
natio  
rinth  
dele  
cont  
que  
d'au  
décl  
vrai  
qu'a  
fure  
la r  
que  
(  
sim  
apo

par un concile entier qu'il fit servir d'instrument à son jaloux orgueil? Dans les solitudes de la Syrie, comparables à celles de la Thébaïde où la préoccupation générale ne voit germer que la vertu, on vit ces anges terrestres dont peu auparavant le monde n'étoit pas digne, transformés tout à coup en guerriers, ou en meurtriers; & la laure du grand S. Sabas, changée en une place d'armes, que ses disciples, assiégeans & assiégés, teignirent réciproquement de leur sang. Mais dès l'origine de l'Eglise, n'a-t-on pas entendu l'Apôtre des nations reprocher aux chrétiens de Corinthe des crimes inouis parmi les infidèles, & en mille rencontres s'élever contre de faux freres qui ne goûtoient que les choses terrestres, qui n'avoient d'autre Dieu que leur ventre, ennemis déclarés de la croix de Jésus-Christ & vrais apôtres de Satan? Plaintes si justes, qu'au rapport de S. Clément pape, ce furent ces freres perfides qui causerent la mort, tant du Prince des apôtres, que de l'Apôtre des nations.

Ce n'est pas que nous prétendions assimiler les derniers temps aux temps apostoliques, ni même faire une com-

paraïsson rigoureuse entre ce dernier âge & aucun des précédens. Rien de plus difficile & de plus hasardé, que ces appréciations comparatives, tant du fond que des nuances infinies des mœurs générales & des temps divers. Tout notre but est de tenir les simples en garde contre les déclamateurs de secte, qui en exaltant avec affectation la pureté des temps primitifs, & en la faisant décroître ensuite jusqu'à nos jours par des gradations aussi malignes qu'imaginaires, veulent donner à entendre, comme quelques-uns d'eux s'en sont exprimés crument; que l'Eglise catholique, ce fleuve autrefois si majestueux & si pur, au lieu de ces ondes salutaires, ne roule plus qu'une fange infecte.

Détestons à jamais ces principes de subversion, & tous les voiles perfides à la faveur desquels on s'efforce de les insinuer. Ne perdons pas un moment de vue les maximes fondamentales, les principes immuables de la foi chrétienne. Tous les hommes étoient morts en Adam, & les inclinations de l'homme, dès son enfance, se précipitoient au mal: donc il a fallu dans tous les temps se faire violence pour emporter

le roy  
venu  
mais  
vingt  
perfé  
que  
plus  
exem  
la vi  
men  
l'Egl  
lisie

D  
nous  
ses l  
de s  
que  
faire  
les  
blir  
nir,  
troi  
but  
des  
faux  
cru  
bar  
qui  
ger

le royaume de Dieu ; & celui qui est venu chercher , non pas les justes , mais les pécheurs , nous enseigne en vingt manieres cette vérité. Outre les persécutions & les violences , il a fallu que les fideles soutinssent l'épreuve , plus terrible encore , des leçons & des exemples de séduction. En un mot , la vie du chrétien sur la terre est tellement une guerre sans relâche , que l'Eglise dont il est membre , ne s'y qualifie pas autrement que de militante.

Durant le long cours des siècles où nous venons de la présenter dans toutes ses situations , c'est-à-dire pendant plus de seize cents ans , on ne lui a vu que livrer ou soutenir des combats , faire les plus pénibles efforts , ou essuyer les plus terribles assauts , pour s'établir , pour s'étendre , pour se soutenir , pour réparer ses dommages. Durant trois siècles consécutifs , elle fut en butte à la puissance & à la violence des Romains , à l'orgueil insultant des faux sages de la Grèce , à l'antipathie cruelle des Perses impurs , à la barbarie cruelle des Etats informes , à qui l'ordre public n'étoit pas moins étranger que les mœurs. On fit couler de

son sein des fleuves de sang, on immola ses enfans au nombre de douze millions, on diffama ses mysteres, on traita de chimere & d'extravagance la pureté sublime de sa morale : mais sa morale & ses mysteres furent embrassés enfin par ces nations frémissantes, & encore étonnées de leur propre changement. Les sages de la Grèce & de l'Arcopage se turent devant le corroyeur de Tarse, devant les pêcheurs de Tibériade ; les Césars courberent leur front sous la croix qui avoit excité toute leur horreur, & le germe le plus fécond du christianisme fut le sang des martyrs, où il devoit être étouffé.

Pendant cinq à six siècles ensuite, l'Eglise eut à lutter contre des nuées de barbares, vomis des extrémités du Nord & du Midi jusqu'au sein de ses apanages ; & contre l'ignorance, suite inévitable du tumulte & des troubles qu'ils portèrent par-tout, des alarmes qui se renouvelloient chaque jour, d'une vie perpétuellement errante & fugitive, de l'anéantissement des loix, de l'infraction de tous les liens de la société : mais elle triompha des barbares

qui a  
mon  
seurs  
fante  
for  
un ar  
si l'or  
mis  
ducti  
docte  
quatr  
à-dir  
qui  
enfan  
trouv  
capac  
titud  
état  
qu'un  
princ  
dixie  
mêm  
trouv  
l'hér  
seul  
cle,  
qui  
de  
d'in

qui avoient triomphé des maîtres du monde, & en fit les plus zélés défenseurs; mais elle trouva des armes puissantes contre l'ignorance, dans le trésor de la tradition, où, comme dans un arsenal muni pour les jours de péril, si l'on peut s'exprimer ainsi, on avoit mis en réserve la surabondance des productions lumineuses de tant d'illustres docteurs, qui avoient écrit durant le quatrième & le cinquième siècle, c'est-à-dire immédiatement avant le danger qui se présentoit. Quant à ses nouveaux enfans, ou aux barbares régénérés, elle trouva des leçons assorties à leur foible capacité, dans les exemples d'une multitude extraordinaire de saints de tout état qui leur parloient par les yeux, & qu'une providence marquée suscita principalement durant les ténèbres du dixième siècle. Et dans les bornes même du génie de ces néophytes, elle trouva un préservatif si puissant contre l'hérésie, qu'il ne s'en éleva pas une seule pendant tout le cours de ce siècle, de tous le plus décrié, & le seul qui n'en ait point enfanté. Par un trait de providence également signalé, tant d'indignes pontifes qui dans le même

temps remplirent la chaire de S. Pierre, ne lui firent rien perdre de son autorité. Plût à Dieu qu'alors on n'eût pas entrepris tout au contraire d'en étendre le pouvoir aux choses basses & terrestres, qui ne sont pas de son ressort, & qui l'affoiblirent ensuite au lieu de l'augmenter !

Dans les trois siècles qui suivirent l'âge de la barbarie, un relâchement léthargique, provenu de l'affaïssement causé par tant de violentes secousses; une dépravation presque insensible dans ses progrès successifs, & beaucoup plus dangereuse que les fougues soudaines des passions effrénées, jointe à l'instabilité si naturelle à l'homme, répandit le dégoût sur les pratiques les plus salutaires, & jusque sur les devoirs d'état les plus graves & les plus sacrés. On préféra les pèlerinages, & sur-tout les pèlerinages armés, aux œuvres humiliantes & aux canons rigoureux de la pénitence. La résidence épiscopale, base de toute la discipline, devint presque arbitraire pour les plus grands sièges. Les successeurs même du prince des apôtres fixerent leur demeure, loin des lieux où il avoit établi

fa. ch  
doci  
& le  
les c  
dépr  
de l'  
hérés  
tere  
point  
christ  
extrê  
pou  
trémi  
on l'  
histoi  
nonç  
V  
dans  
par  
meill  
confi  
ques  
ne p  
niâtre  
positi  
qui a  
glise.  
& bi  
même

sa chaire. De là les murmures & l'indocilité des peuples, les emporremens & les invectives contre les pasteurs, les clameurs de la réforme contre la dépravation du chef & des membres de l'Eglise, les schismes enfin & les hérésies, & des hérésies d'un caractère de malignité, tel qu'on n'en avoit point encore vu depuis la naissance du christianisme, en un mot, ce péril extrême, où les portes de l'Enfer ne pouvoient manquer de prévaloir, si l'extrémité du péril en ce genre, comme on l'a vu par toute la suite de cette histoire ainsi que de ce discours, n'annonçoit la proximité du rétablissement.

Voilà ce que nous avons promis dans l'exposition de notre dessein, qui par conséquent se trouve rempli. La meilleure apologie de la religion ne consiste pas dans les ouvrages polémiques & contentieux, qui bien souvent ne produisent que l'aigreur & l'opiniâtre dépit; mais dans la simple exposition des œuvres & des maximes, qui appartiennent véritablement à l'Eglise. L'Eglise toute seule, bien connue & bien présentée, fera toujours elle-même sa meilleure défense. Puissions-



## 544 DISCOURS.

nous l'avoir peinte ainsi de ses couleurs naturelles, comme nous nous y sommes uniquement appliqués, durant tout le cours laborieux de cet ouvrage ! Puisse aussi un spectacle si frappant faire sur chacun de nos lecteurs, cette heureuse impression, qui laisse à peine le mérite de la foi à la claire persuasion où nous sommes, qu'une institution si sublime & annoncée par des hommes si abjects, si contredite & si généralement embrassée, si violemment ébranlée, mise à deux doigts de sa ruine, & tout à coup rappelée à sa première splendeur, ne peut être que l'œuvre de Dieu !

*Fin du vingtieme & dernier Volume.*

TABLE.

CCXX  
VIII

CCXX  
le 1

le 27

CCXX

1605

CCXX

9 Fév

1er

CCXX

6 Aoi

Tom



# T A B L E

## CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

*Depuis l'an 1595 jusqu'à l'an 1630.*

---

### TOME VINGTIÈME.

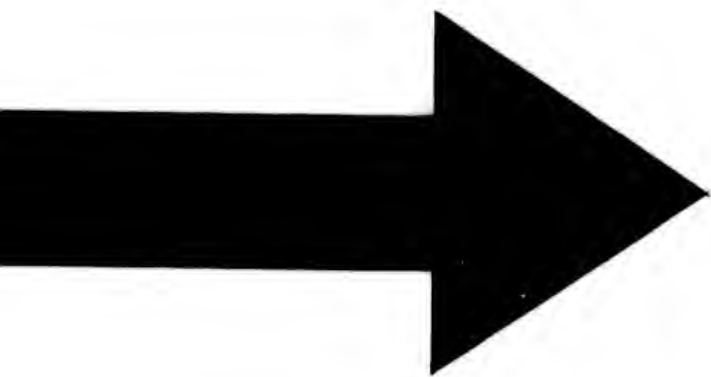
#### P A P E S.      S O U V E R A I N S.

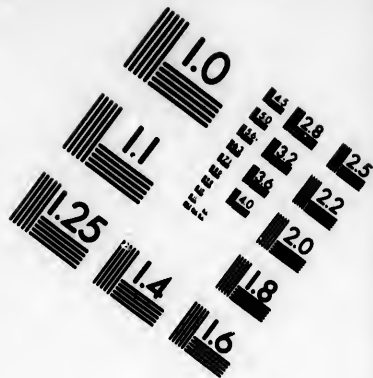
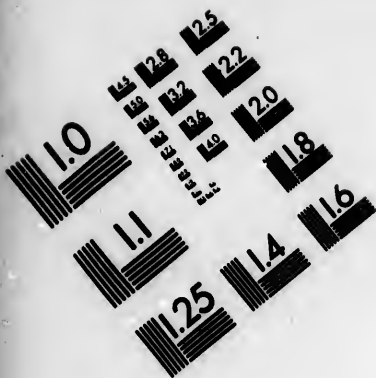
CCXXIX. C L É M E N T VIII, mort le 3 Mars 1605.	EMPEREURS. R O D O L P H E II, mort en 1612. Matthias, 1619. Ferdinand II, . . . . .
CCXXX. L é o n XI, élu le 1 Avril 1605 ; mort le 27 Avril 1605.	R O I S D E F R A N C E. Henri IV, 1610. Louis XIII, . . . . .
CCXXXI. P a u l V, 16 Mai 1605 ; 28 Janvier 1621.	R O I S D'ESPAGNE. Philippe II, 1598. Philippe III, 1621. Philippe IV, . . . . .
CCXXXII. G r é g o i r e XV, 9 Février 1621 ; 8 Juil- let 1623.	R O I S D'ANGLÈTERRE. Elisabeth, 1603. Jaque I, 1625. Charles I, . . . . .
CCXXXIII. U r b a i n VIII, 6 Août 1623.	

Tom. XX.

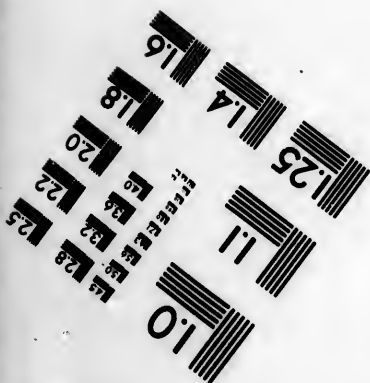
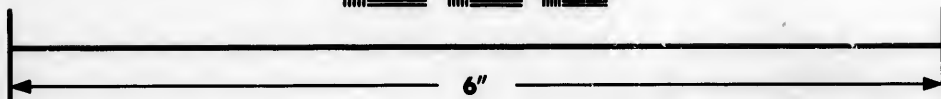
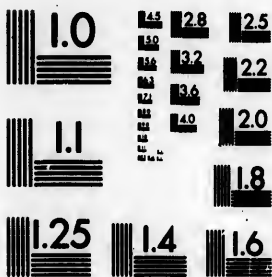
Aa







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

14 128  
15 132  
16 125  
17 22  
18 20

19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

S E C T A I R E S.

**A**RMINIUS, chef des Calvinistes mitigés, dits Arminiens & Remontrans, 1603.

Gomar, chef des Calvinistes rigoureux, appelés Gomaristes & Contre-remontrans, 1603.

Vorstius, accusé de mêler le Socinianisme avec l'Arminianisme, 1611.

Secte des Presbytériens, en Ecosse, 1618.

Secte des Illuminés, en Espagne, puis en France, 1623.

P E R S É C U T I O N S.

**P**ERSÉCUTION générale des fideles du Japon, d'abord sous l'empire de Taïcosama, qui fit en un jour vingt-six martyrs; bien plus rigoureuse ensuite sous Xogunsama; & enfin d'une inhumanité à peine imaginable sous Toxogunsama, qui ne cessa de se baigner dans le sang chrétien, que quand il n'y en eut plus à verser. Ces persécutions générales, jointes à celles qu'exercerent en différens temps plusieurs petits rois du même empire, firent périr plus de douze cent mille fideles, le plus grand nombre par des tourmens si affreux, que celui du feu pouvoit passer pour une grace.

Excès commis sur les catholiques, spécialement sur les prêtres & les religieux, par les Protestans révoltés en Bohême.

*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

Mi  
tinen  
Le  
des R  
tre se  
de pe  
& les

É C R

**P** I E

Ca  
ter  
su  
gl  
fo  
qu  
éc

Alph

C  
ni  
de  
Ja  
n  
de  
n  
ce  
C  
g  
a  
n  
c  
d  
f  
o

XX

Missionnaires persécutés en Turquie, par le ressentiment & les malignes intrigues d'un Baile de Venise.

Le roi Jaque I d'Angleterre, en dépit de la réduction des Rochelois hérétiques & révoltés, renouvela contre les sujets catholiques & paisibles les anciens édits de persécution, & ordonna d'arrêter tous les prêtres & les religieux.

ÉCRIVAINS ECCLÉ-  
SIASTIQUES.

**P**IERRE PITHOU, 1596, Calviniste converti, auteur d'un célèbre Traité sur les libertés de l'Eglise Gallicane. C'est le fondement de tout ce que les autres en ont écrit.

Alphonse Ciaconius, ou Chacon, 1599, Dominicain Espagnol, qui devint patriarche titulaire d'Alexandrie. Il nous a laissé les Vies des Papes & des Cardinaux. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Ciaconius, prêtre Espagnol, qui fut employé avec Clavius à la réforme du calendrier, & qui publia des notes excellentes sur Arnobe, sur Tertullien, sur le décret de Gratien, &

PRINCIPAUX CON-  
CILES.

**C**ONCILE d'Aquilée, 1596. On y fit dix-neuf chapitres de régleme[n]t, en conformité & en exécution des décrets de discipline du concile de Trente.

Conciles d'Avignon en 1606, de Malines en 1607, de Narbonne en 1609, & de Grasse en 1610, pour mettre de même en pratique, ou tenir en vigueur la discipline de Trente.

Conciles des provinces de Sens & d'Aix, tenus en 1612, pour la condamnation du Richérisme, ou de certains principes de rebellion contre les deux puissances.

Synodes célèbres de Bourdeaux & de Senlis, tenus en 1614 par les



## ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

- sur un grand nombre d'autres auteurs.
- Louis Molina, 1600, Jésuite fameux par son Traité de la Concoide de la grace & du libre arbitre.
- Guillaume Estius, ou d'Esth, 1613. On a de lui un Commentaire sur les épîtres de S. Paul, qui passe justement pour un des meilleurs ouvrages touchant cette matiere. Son commentaire sur le Maître des sentences, c'est-à-dire sa Théologie, est aussi dans la plus grande estime.
- Jaque Davy du Perron, 1618, cardinal archevêque de Sens, & l'un des plus savans hommes de son siecle. Il a laissé un Traité de Controverse sur l'eucharistie, & plusieurs autres Traités contre les hérétiques, avec différentes pieces en prose & en vers. Mais il ne faut pas regarder comme de lui, ce qui a paru depuis sa mort sous le titre de *Perroniana*. Il est contre toute vraisemblance, que ce grand homme ait dit toutes les puérités qu'on lui prête dans cet ouvrage.
- Le cardinal Baronius de l'Oratoire, 1619, célèbre par ses *Annales Ecclésiastiques*, depuis la naissance
- cardinaux de Sourdis & de la Rochefoucault. Il y fut déclaré qu'on recevoit le concile de Trente, & que désormais on seroit obligé en conscience de l'observer en tout, à la réserve des droits & des usages légitimes du royaume.
- Concile de Mésopotamie, 1612, par Elie, patriarche de Babylone, pour recevoir la profession de foi du pape Paul V.
- Concile de Bourdeaux, 1624, par le cardinal de Sourdis, avec ses suffragans. On y publia, en vingt-deux chapitres, une suite de canons de discipline, conformes à ceux de Trente.

## ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

de J. C. jusqu'à l'année 1198. Elles sont claires, méthodiques, judicieuses & intéressantes; quoique le style n'en soit pas élégant. Il n'est pas étonnant qu'il se soit glissé bien des fautes dans un ouvrage de cette étendue. Elles ont été corrigées par le P. Pagi, le cardinal Noris, Tillemont & d'autres savans. Ces corrections se trouvent rassemblées dans l'édition précieuse de Venturini, Imprimeur de Luques.

Le cardinal Bellarmin, Jésuite, 1621. Entre ses ouvrages, on fait un cas particulier de la traduction des Pseaumes, & plus encore de ses Controverses, que les Protestans, par la multiplicité de leurs attaques, ont fait reconnoître pour l'ouvrage qui leur étoit le plus redoutable.

S. François de Sales, 1622, auteur de plusieurs ouvrages, qui ont inspiré la pratique de la piété aux conditions à qui elle paroïsoit la plus étrangere, & l'ont rendue aimable à tout le monde.

Pierre-Paul Sarpi, dit Fra-Paolo, religieux Servite, 1623, fameux par son Histoire du concile de Trente, écrite du style d'un vrai Protestant, ou d'un renégat artificieux, vendu sous main aux Protestans.

Nicolas Coeffereau, Dominicain, évêque de Marseille, 1623. Sa réponse à Marc-Antoine de Dominis, intitulée de la Monarchie de l'Eglise, est le principal de ses ouvrages ecclésiastiques; où l'on trouve, outre la solidité, toute la dignité qui convient aux matieres de religion, avec beaucoup de clarté, & une pureté de diction rare pour son temps.

Marc-Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro, 1625, acquit de la célébrité, dans le même goût que Fra-Paolo, par son ouvrage de *Republica Ecclesiastica*, rempli de principes schismatiques.

Le cardinal de Bérulle, 1629. On a de lui divers

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES: -

ouvrages de controverse & de spiritualité, qui ne sont pas moins d'honneur à sa piété qu'à sa doctrine. Laurent Bouchel, 1629. Son Manuel du Jurisconsulte chrétien, & sur-tout son Recueil des Décrets de l'Eglise Gallicane, sont généralement estimés,

F I N.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, les Tomes XIX & XX de l'Histoire de l'Eglise. Le dernier de ces Volumes finit à l'époque annoncée par l'Auteur, comme le terme de son travail. Le Lecteur religieux & éclairé regretera sans doute que l'Auteur n'ait pas jugé à propos de donner plus d'étendue à cet Ouvrage important; mais du moins il lui saura gré de la manière dont il a rempli ses engagements envers le Public. A Paris, ce 9 Décembre 1784.

D U V O I S I N.

128.

qui né  
doctrine.  
Juriscon-  
Décrets  
linés,

204  
211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211

211



